



Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration Session du 28 Novembre 2023 Rapport de la Directrice



Stand de l'Agrocampus lors de la Fête de la Terre
les 5 & 6/08/2023



Les élèves de 1ère Bac Pro Vente au marché
semi-nocturne de Jonzac—10 octobre 2023



SAVEURS D'AUTOMNE

18 - 19 novembre : 10h - 18h

Bourse aux plantes . Animations
pédagogiques . Marché de producteurs
et artisans

La solidarité au jardin

Rapport de la Directrice

Sommaire

Introduction	p.3
1 – Quelques chiffres de rentrée	
1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA	p. 4 à 7
1.2- Analyse des résultats aux examens	p. 8
1.3- Les chiffres des exploitations	p. 8 à 11
2 - Evolution des formations et de l'offre de service	
2.1- Une dynamique de l'Agrocampus à travers des pôles de compétences	p. 11 à 14
2.2- La valorisation de nos actions et nos partenariats	p. 14 à 15
3 – La transition agroécologique de l'exploitation	p. 15 à 18
4 - Les Ressources Humaines	p. 19 à 20
5 - Le patrimoine	p. 20
6 – La situation financière	
6.1- Décision Modificative n°3-2023	p. 21 à 31
6.2- Budget prévisionnel 2024	p. 32 à 41
7 – Les axes de travail pour cette année scolaire	p. 42
Conclusion	p. 43

Annexes

A – Rapports d'activités des Centres

-  LEGTA GEORGES DESCLAUDE
-  EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES
-  CFAA 17 ET CFPPA de SAINTES
-  LPA Le RENAUDIN
-  EXPLOITATION AGRICOLE « Domaine du Renaudin »

 LPA LE PETIT CHADIGNAC

 EXPLOITATION AGRICOLE « Les Serres de Chadignac »

B - Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l'Etablissement

C - Tableau des emplois sur budget

Introduction

La note de rentrée du directeur général de l'enseignement et de la recherche pose les ambitions de l'enseignement agricole pour 2023-2024, les leviers et des priorités pour cette année scolaire. Il est rappelé que l'enseignement agricole est un outil précieux pour porter les politiques publiques à travers la formation et l'animation du territoire pour contribuer à insuffler l'innovation et relever le défi des transitions :

Climatique	Renouvellement des générations	Agroécologie
-------------------	---------------------------------------	---------------------

Toujours dans cette note, des leviers sont identifiés au sein de l'enseignement agricole pour relever ces défis :

- L'approche globale et l'accompagnement de l'apprenant
- La diversité des métiers et des formations avec un dénominateur commun le VIVANT
- L'expertise pédagogique
- L'ouverture à l'Europe et l'International
- L'engagement des jeunes : associations sportives et l'ALESA
- Les voies différentes de formation
- Les nombreux établissements sur le territoire

A travers les enjeux et les leviers des établissements agricoles, des priorités communes nous sont posées :

- Le recrutement des élèves, et valoriser la marque « Aventure du Vivant »
- La Mise en œuvre des réformes avec l'approche capacitaire
- Les politiques contre le harcèlement
- L'Élan autour du sport
- L'Enseigner à produit autrement
- L'Évaluation des établissements
- L'Inclusion des élèves
- Le Pacte enseignant
- La formation des personnels



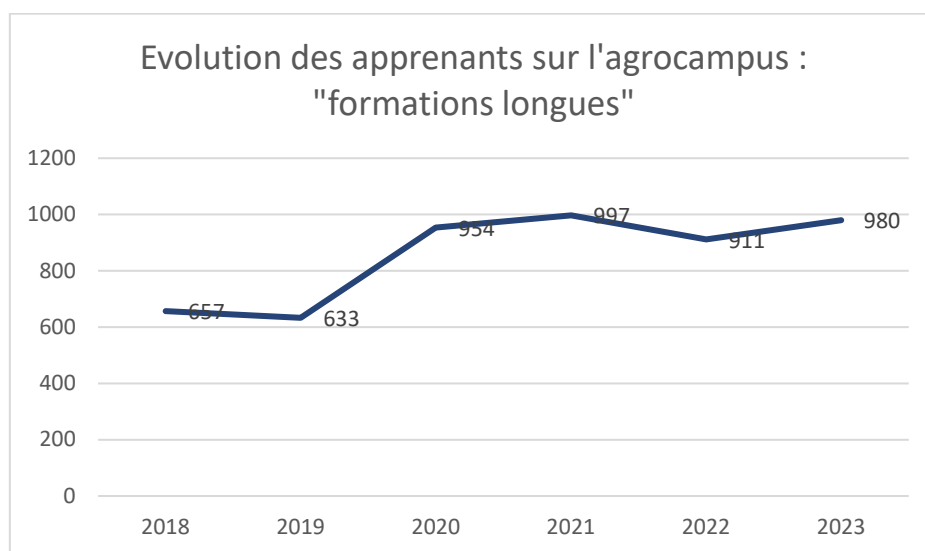
Dans son contexte et ses spécificités, l'Agrocampus de Saintonge inscrit ses activités dans ce cadre. Les trois exploitations poursuivent leur engagement dans la transition agroécologique tenant compte du triptyque de la durabilité. La formation continue et l'apprentissage poursuivent leur adaptation à la loi de 2018 : choisir librement son avenir professionnel. Les lycées avec la mise en place de la loi EGALIM pour la restauration, l'accompagnement des enseignants dans les réformes, la poursuite de la numérisation des activités... poursuivent leur transition également.

Notons que dans ce contexte, le travail de l'ensemble du personnel est salué pour veiller au bon fonctionnement des rouages de l'établissement, qui peuvent gripper parfois au quotidien, et le professionnalisme des équipes permet de surmonter les difficultés. Ils en sont vivement remerciés.

1- Quelques chiffres de rentrée

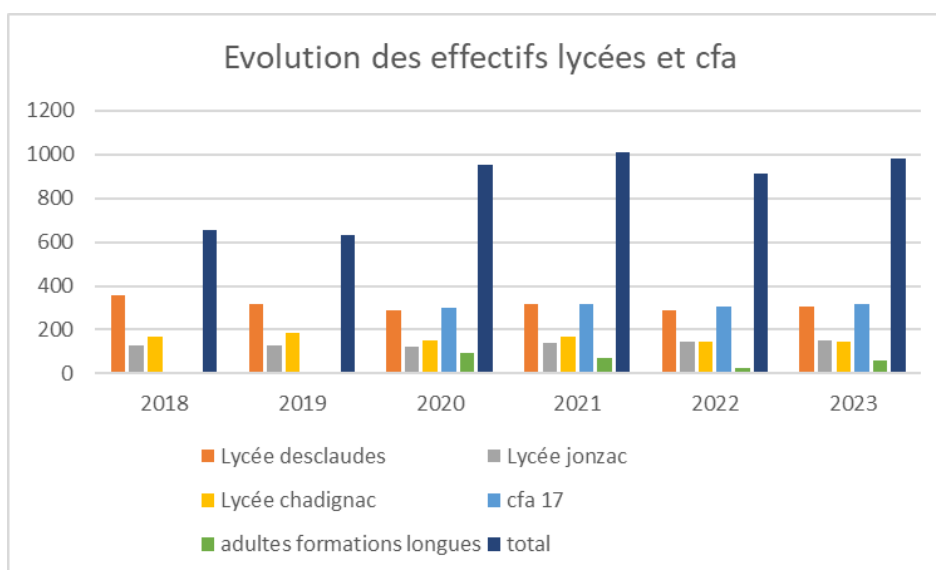
1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA

Des indicateurs sur plusieurs années permettent de faire le point sur la situation de l'ensemble des centres de l'Agrocampus en matière d'évolution des effectifs.



Après une baisse en 2022 des effectifs (élèves, étudiants, apprentis et stagiaires adultes en formations longues), ils progressent en 2023 ce qui est très positif. Cette évolution positive présente néanmoins des disparités.

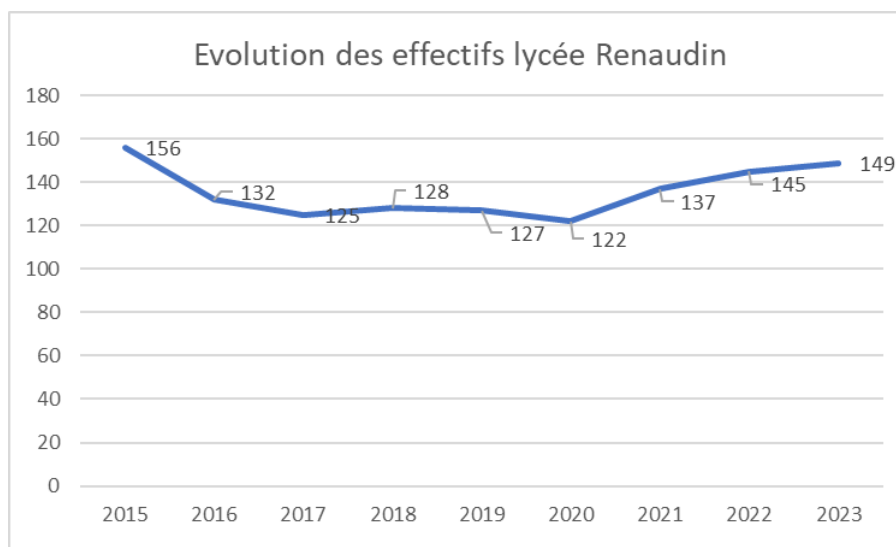
Au sein de l'Agrocampus de Saintonge, nous accueillons presque 1000 apprenants en formations longues. A cela s'ajoute l'ensemble des stagiaires adultes en formations courtes.



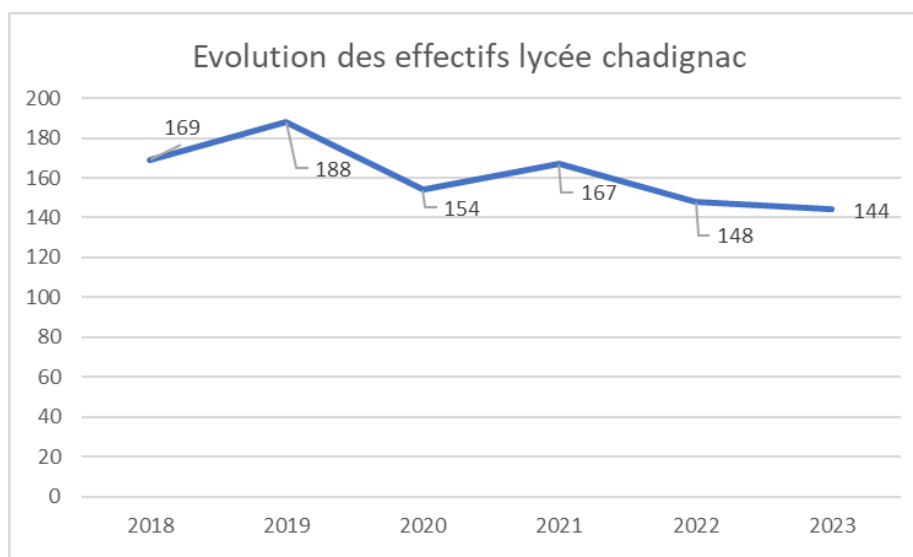
Le détail par centre permet d'analyser plus finement ces évolutions.

Le lycée du Renaudin connaît une stabilité de ces effectifs. La classe de seconde professionnelle devient de plus en plus une classe de détermination et nous constatons des

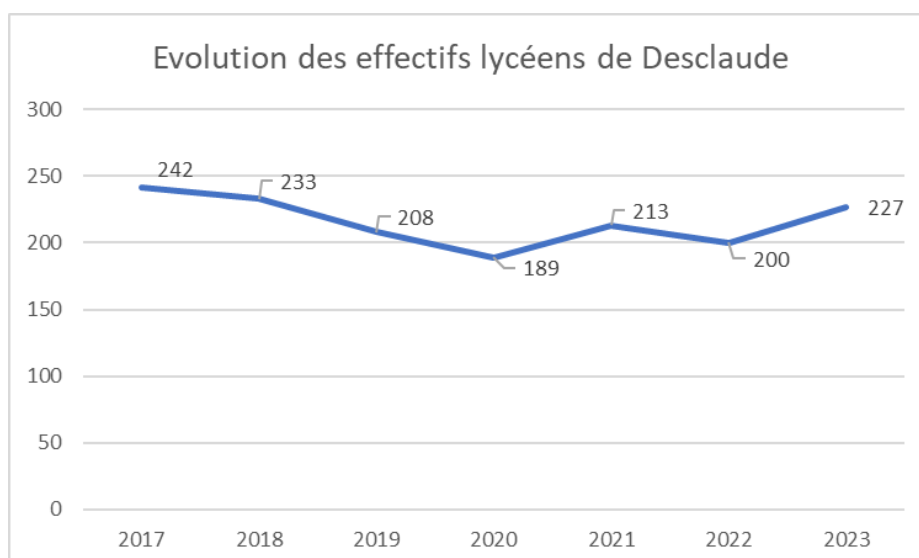
réorientations constantes réduisant les effectifs notamment dans les filières de production en 1^{ère} et terminale.



Pour le Lycée de Chadignac, l'ouverture de la classe de 3^{ème} a permis de maintenir tout juste les effectifs d'élèves. Les actions sur le recrutement qui ont été déjà bien engagées doivent se poursuivre notamment dans une réflexion autour de nouvelles options à proposer pour renforcer l'attractivité des formations professionnelles auprès des jeunes.

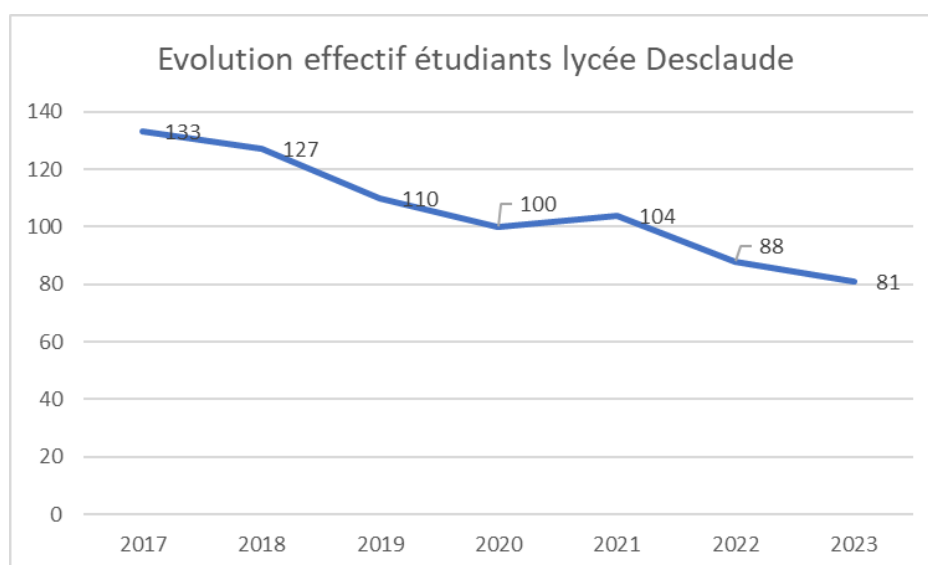


Pour le lycée de Desclaude, une forte augmentation des effectifs en seconde générale est remarquée (+ 27 élèves). Les relations avec les collèges, les options proposées dès la seconde, les bons résultats aux examens participent à l'attractivité du cycle secondaire au lycée Desclaude.



En BTS, la diminution des effectifs se poursuit. L'offre de formation en post bac est importante et le BTS perd de son attractivité auprès des étudiants. Ces baisses d'effectifs nécessitent d'engager des réflexions au sein du lycée et en cohérence avec la carte des formations de l'Agrocampus :

- La mixité avec une offre en apprentissage notamment en BTS GEMEAU, cette réflexion ne peut se conduire qu'en concertation avec l'équipe pédagogique
- Une réflexion autour des modalités pédagogiques
- Un renforcement de notre visibilité auprès des publics futurs étudiants

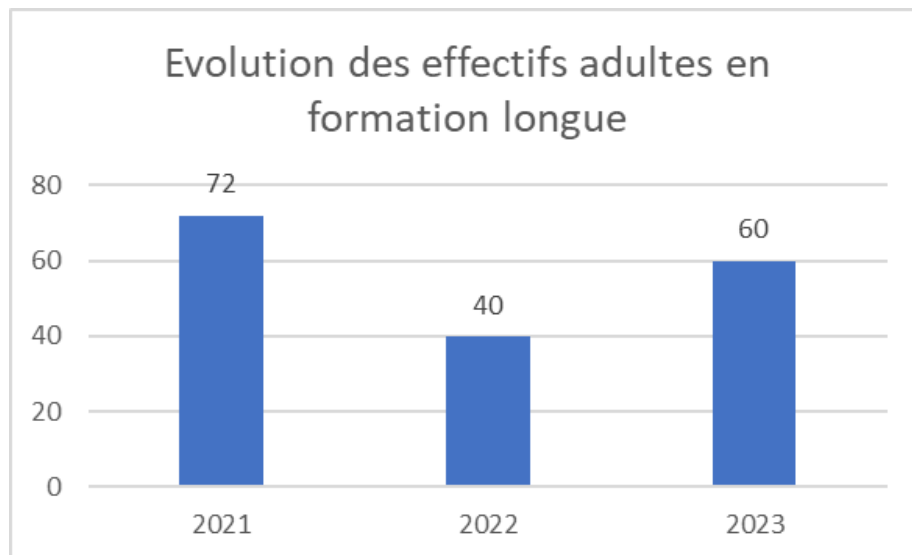
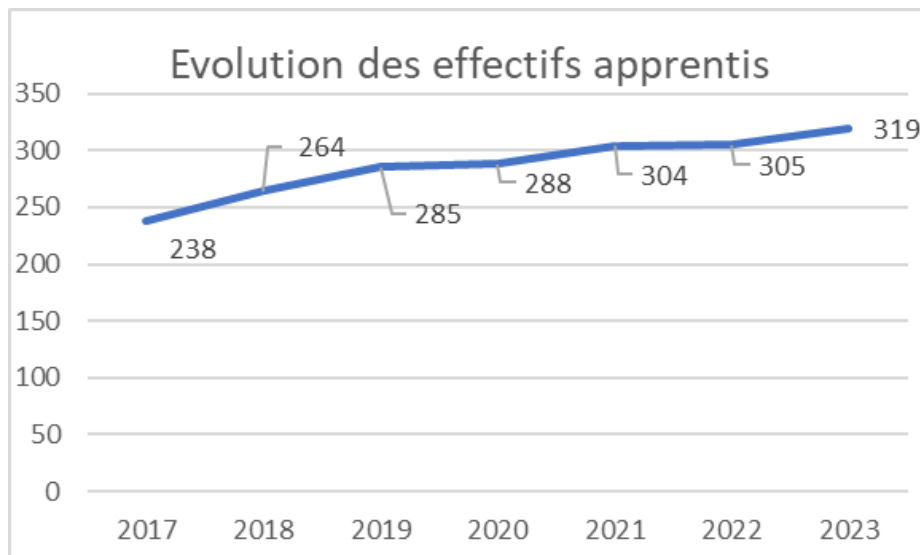


Une baisse constante est identifiée depuis 2017, il convient d'anticiper. En effet, si les effectifs devaient encore diminuer, le regroupement de tronc commun des BTS GEMEAU et BTS Aménagements Paysagers pourraient être demandés par notre autorité académique.

Pour le CFA et le CFPPA :

Pour le CFA, il est constaté une hausse des effectifs de 305 à 319 avec une augmentation des flux entrants. Notons le bon recrutement pour la 1^{ère} année du BTS ASCE.

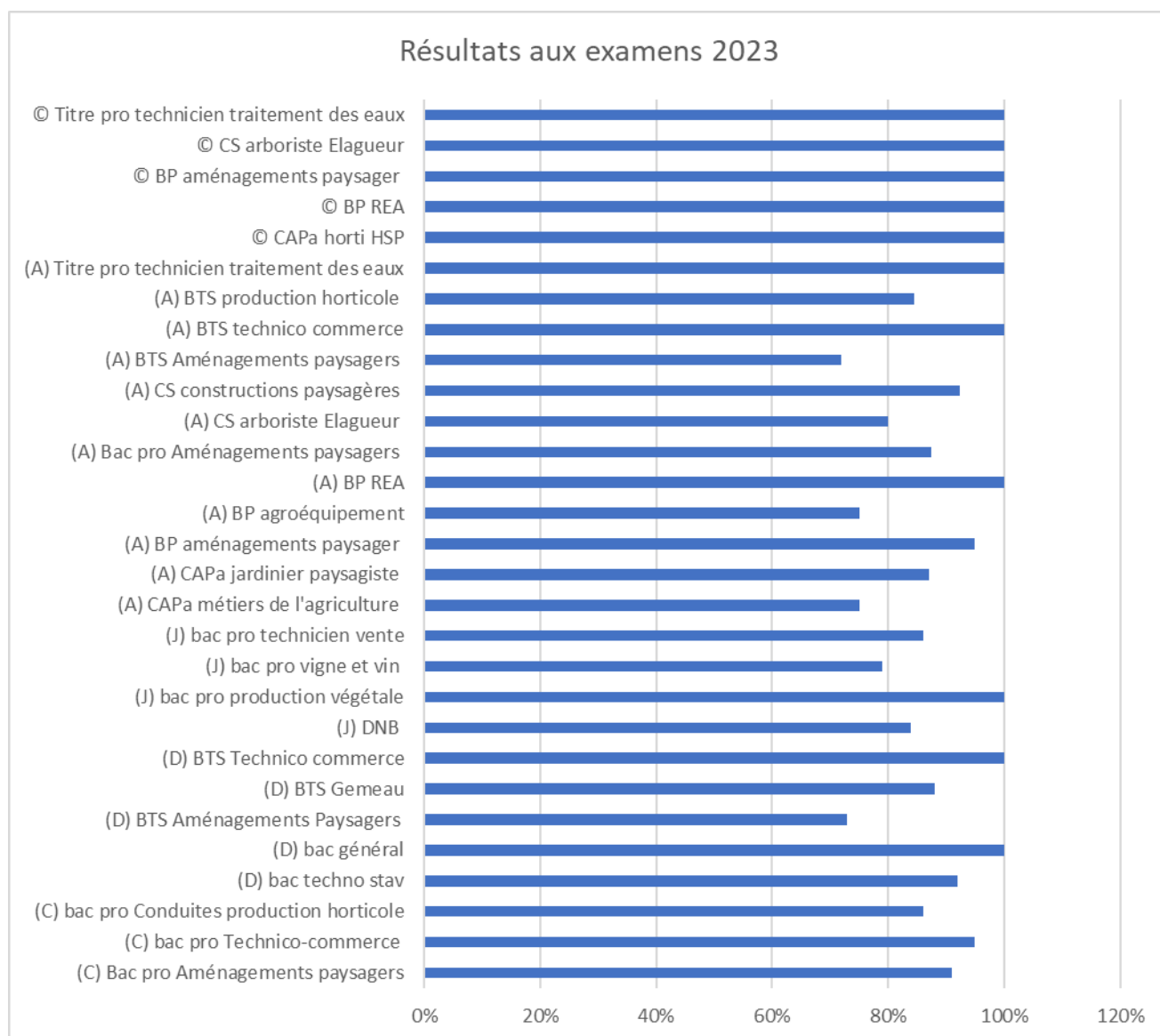
Pour le CFPPA, les effectifs de stagiaires en formations longues progressent après une forte baisse en 2022 : de 40 à 60 adultes à cette rentrée.



Cependant, pour la formation continue, le niveau de 2023 n'est pas celui de 2021 et les années précédentes. Les formations mobilisant les adultes pendant une longue période ne correspondent plus totalement aux attentes sociétales et économiques.

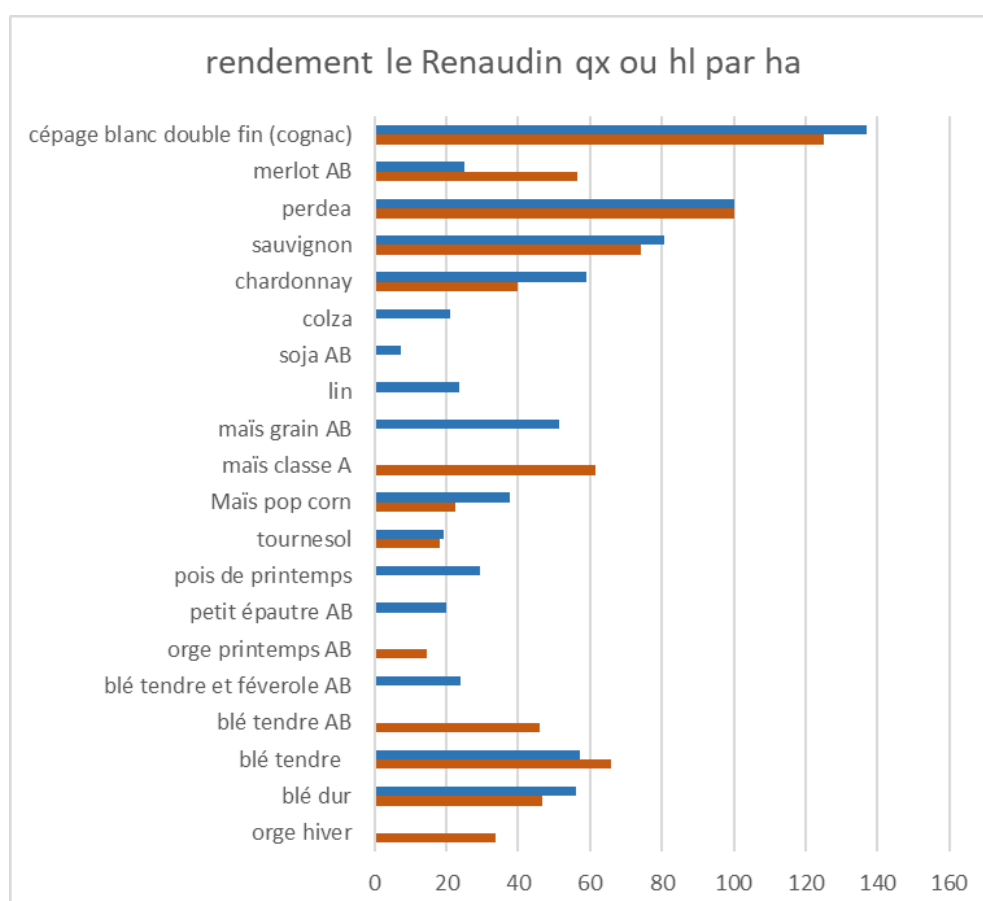
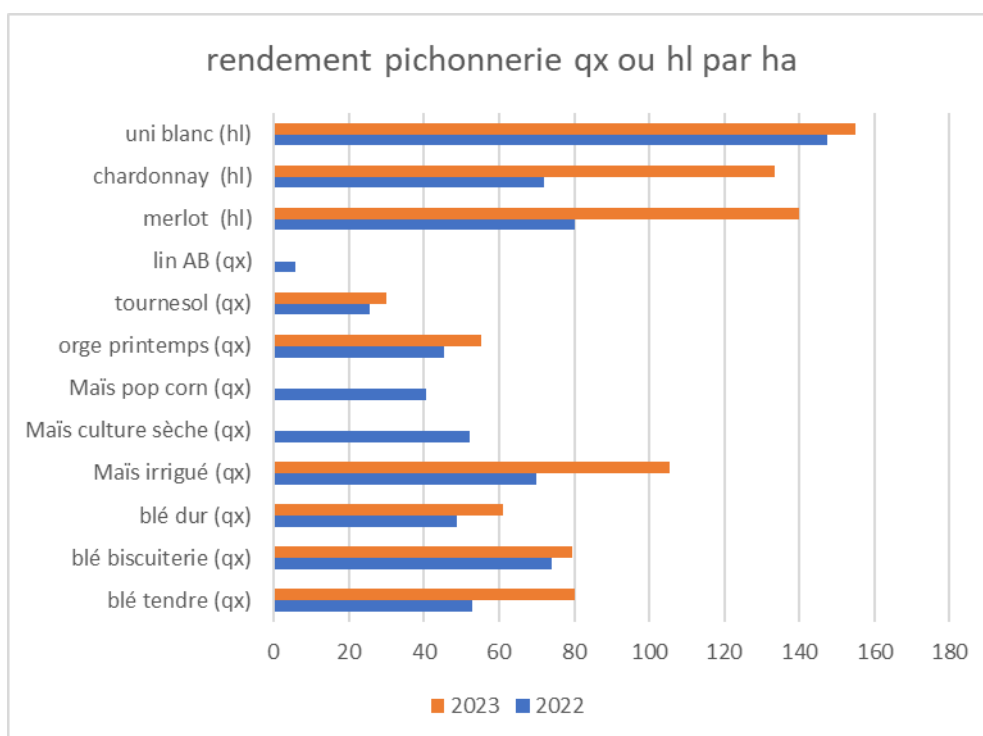
1.2- Analyse des résultats aux examens

Les résultats aux examens sont globalement bons à très bons. Il est à noter que plusieurs formations ont obtenu un taux de réussite de 100 %. Seuls 5 formations ont un taux inférieur à 80 %. Pour tous ces lauréats, une remise des diplômes sera organisée en 2024 sur chaque site.



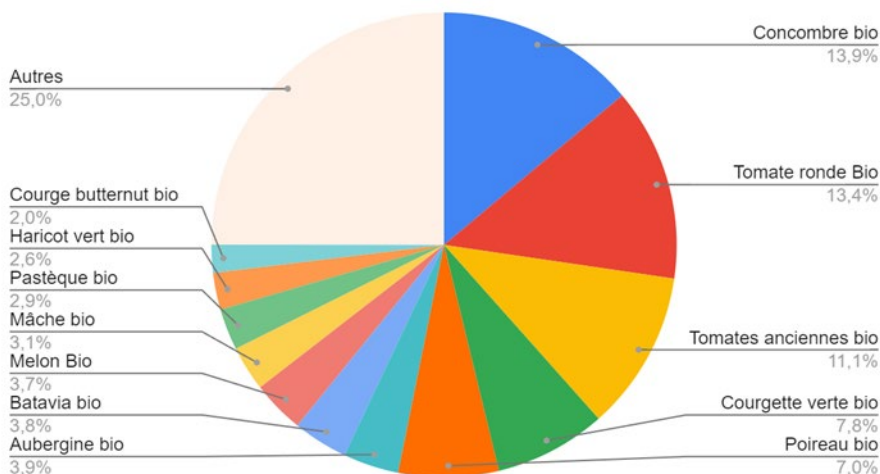
1.3- Les chiffres des exploitations Pichonnerie-Renaudin-Petit Chadignac

Les rendements des productions végétales sont une composante importante dans l'équilibre économique des exploitations. Cependant, les caractéristiques qualitatives définies par les acheteurs en fonction de la destination des productions peuvent impacter grandement la rémunération de la culture. L'année a été particulière, avec des rendements importants en viticulture et en grande culture. Pour la production florale et le maraîchage, la saison en terme de production a été intéressante notamment lors de la période estivale.

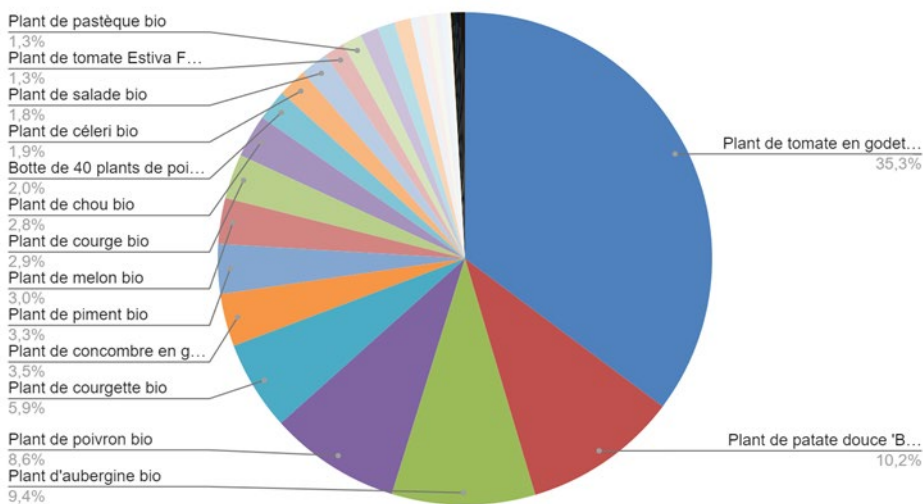


Pour les serres de Chadignac, la production a été très correcte en plants de légumes et en maraîchage ainsi que pour la production florale. Pour cette dernière, il conviendra d'adapter le type de végétaux vendus à la gestion de la ressource en eau chez les particuliers en été.

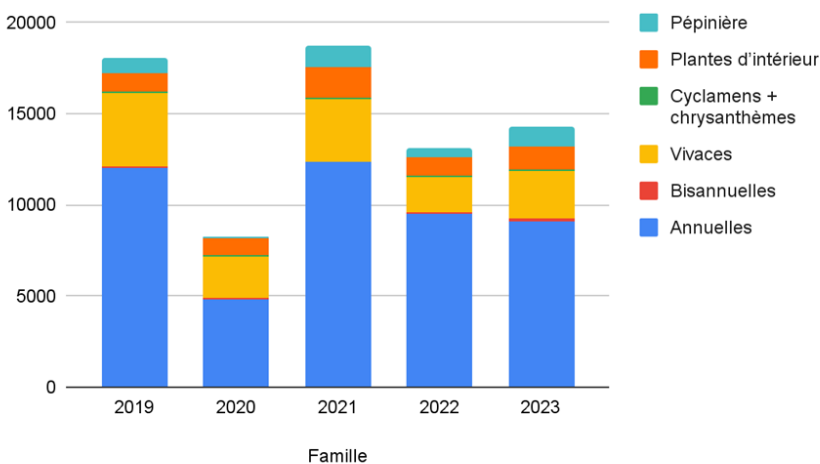
Répartition du chiffre d'affaire en légumes 2023



Répartition des ventes sur les plants maraîchers 2023



Chiffre d'affaires de 2019 à 2023



Notons pour l'atelier Elevage de la Pichonnerie, que les quantités produites en lait progressent depuis 2019, ce qui est de bon augure dans un contexte où la production laitière régionale et nationale diminuent. Les critères d'élevage sont positifs par rapport au groupe de référence.



Nous pouvons noter qu'après la présentation de ces quelques chiffres clés de la rentrée, la situation pour le recrutement des apprenants est plutôt positive hormis la situation des BTS au lycée Desclaude.

Les efforts seront poursuivis pour garantir en 2024 une situation aussi favorable. Des plans d'actions sont élaborés au niveau de chaque centre de formation et au niveau de l'Agrocampus de Saintonge.

Les trois exploitations ont été présentées à travers les rendements produits. Ce critère est insuffisant pour analyser l'exploitation. Pour disposer d'une situation globale de chaque exploitation, nous reviendrons sur les actions en cours dans les chapitres suivants sur ce point.

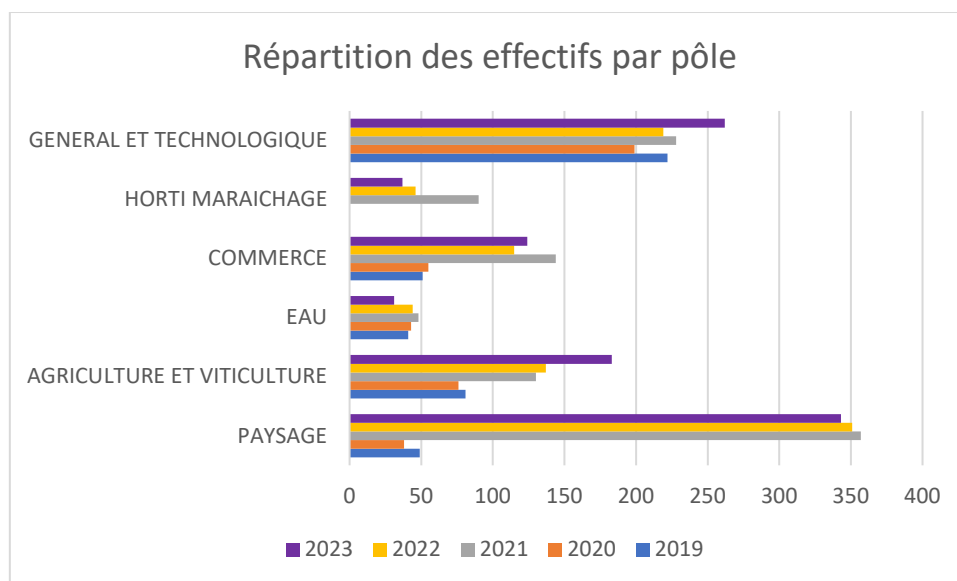
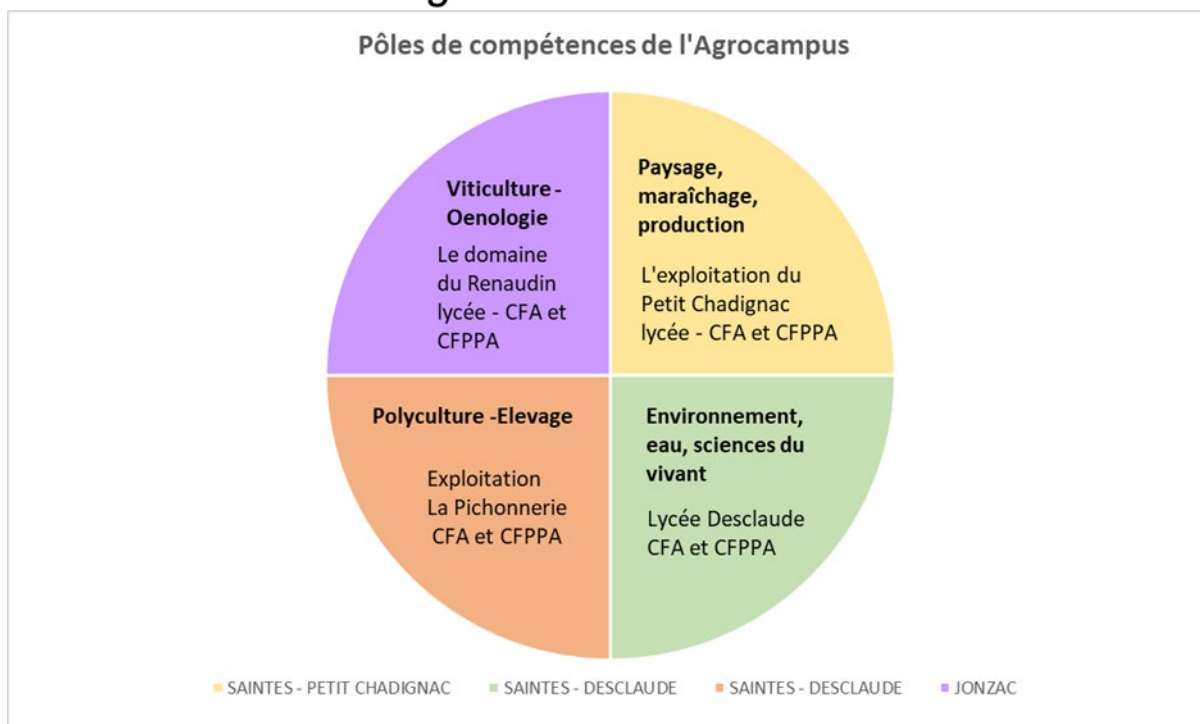
2- Evolution des formations et de l'offre de service

A travers ces 8 centres constitutifs, l'Agrocampus est un établissement qui doit répondre aux enjeux du territoire, aux attentes du monde économique et sociétales.

La synergie entre tous les centres et la dynamique de chaque centre et site est nécessaire pour relever ce défi.

2.1- Une dynamique de l'Agrocampus à travers des pôles de compétences

Les pôles de compétences doivent donner de la lisibilité à notre établissement. Il convient de les conforter à travers des projets avec les branches professionnelles, des actions sur les sites, des activités avec les apprenants.



Un certain nombre d'actions sont en cours qui valorisent ces pôles de compétences : Chaque centre a ses spécificités mais il est nécessaire de créer des synergies notamment à travers ces pôles.

L'Agrocampus de Saintonge a accueilli en octobre le président de l'UNEP départemental et une dizaine de professionnels du paysage. Une formation spécifique adaptée aux besoins des entreprises du paysage a été élaborée par l'équipe du CFPPA. Ce sera la 1^{ère} formation à être déposée au répertoire national des certifications. Ce travail pour la région a été porté par deux CFPPA : Pyrénées Atlantiques et Charente Maritime.



D'autre part, avec la coopérative de services en paysage : PRO JARDINS SERVICES, des collaborations sont en cours. Le site de Chadignac accueillera en 2024 leur assemblée générale et un salon de leurs entreprises d'approvisionnement partenaires.



La participation aux concours : taille de la vigne, jugement bétail... renforce notre positionnement auprès des professionnels.



Le salon Saveurs d'Automne organisé sur les serres de Chadignac valorise les productions des serres et globalement la filière horticulture et maraîchère.



Sur les trois sites, des formations en commerce sont présentes et organisent des événements commerciaux en lien avec les exploitations, les collectivités...



La filière eau et la filière environnement proposent des actions mettant en lumière des problématiques autour de l'eau, de la biodiversité.



2.2- La valorisation de nos actions et nos partenariats

Un film pour l'Agrocampus de Saintonge

Au cours de l'année 2023, un film a été réalisé pour l'Agrocampus qui permettra de valoriser notre établissement, les perspectives d'emploi, les enjeux de l'agriculture. Il sera présenté lors de la séance du conseil d'administration. Les équipes d'élèves, d'apprentis, d'adultes et du personnel sont vivement remerciées d'avoir participées au tournage.



Un Audit de notre communication

Au cours de l'année, de nombreuses communications sont réalisées par l'Agrocampus, et par chacun des centres. La stratégie de communication n'est pas réellement lisible et partagée et l'organisation de la communication est perfectible. Il a donc été décidé de réaliser un audit de

notre communication afin de mieux élaborer nos actions de communications et optimiser les moyens mobilisés.

Un projet de convention avec le rectorat-Education Nationale

A partir d'un accord national entre le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et l'Education Nationale, sous l'impulsion de notre autorité académique, nous avons sollicité la direction académique pour élaborer une convention de collaboration entre le rectorat et l'enseignement agricole public de Charente-Maritime. Ce travail est en cours et renforcera les relations entre nos deux institutions.

D'autres partenaires et collaborations

Notre établissement poursuit les relations avec le lycée privé St Antoine par l'accueil des jeunes à La Pichonnerie. Selon les appels d'offres du Conseil Régional, des partenariats peuvent se construire ponctuellement avec les maisons familiales au service d'une réponse pour les acteurs du territoire.

Au niveau régional, l'établissement s'intègre au réseau REANA des établissements agricoles publics. Deux personnels de direction sont engagés dans le comité stratégique.

3- la transition agroécologique de l'exploitation

Le Conseil Régional à travers NEOTERRA, et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, par le dispositif Enseigner à produit autrement, demandent aux établissements et à leurs exploitations de s'engager dans une démarche agroécologique. Les subventions d'investissements du Conseil Régional sont conditionnées à cet engagement à NEOTERRA et au minimum à être certifiées HVE.

L'an dernier un schéma directeur a été élaboré pour chaque exploitation conformément aux critères suivants :

1. Sortir des pesticides de synthèse
2. Atténuation du changement climatique
3. Adaptation au changement climatique
4. Préservation de la biodiversité
5. Bien-être animal
6. Systèmes alimentaires durables
7. Réduction des déchets
8. Gestion des risques
9. Expérimentation et innovation
10. Conditions de travail

Cette transition agroécologique est engagée à des niveaux différents en fonction des exploitations mais il convient de :

1. Faire un état des lieux de la situation de chaque exploitation face à la transition agroécologique (démarche IDEA4)
2. D'analyser la faisabilité, les conséquences techniques, financières et économiques des transitions engagées.

Les résultats de ces deux objectifs doivent être lisibles pour la communauté éducative et les partenaires professionnels.

La démarche IDEA4

Cette démarche est un d'outil d'aide à la décision stratégique pour accompagner toutes les démarches de progrès vers une agriculture durable au service des transitions agroécologiques. La nouvelle version 4 est aujourd'hui très largement utilisée par l'enseignement technique agricole et supérieur ; Elle est mobilisée par les structures de développement agricole pour des activités de conseil et d'accompagnement à la transition agroécologique.

C'est un diagnostic global à l'échelle de l'exploitation agricole. La démarche est portée par un comité scientifique dont l'INRAE.

Pour qui ?

L'enseignement agricole (technique ou supérieur)
Les opérateurs de terrain et du développement agricole
(conseillers agricoles, animateurs GIEE, de groupe...)
Chercheurs R&D
Les acteurs publics (État, collectivités)

Pour quels finalités, objectifs, usages ?

Enseigner la durabilité en agriculture
Identifier des marges de progrès
Comparer des scénarios de changement
Conseiller, aider à la décision, au pilotage d'actions
(objectifs individuels, collectifs, sociétaux)
Contribuer à un processus de mise en œuvre
ou d'évaluation de politique publique

À quelle échelle ?

L'exploitation agricole dans son
ensemble (tous les ateliers et
systèmes de production)

Sur quelles dimensions du développement durable ?

Agroécologique
Socio-territoriale
Économique

Selon quelles propriétés de la durabilité ?

La capacité productive et
reproductive de biens et services
L'autonomie
La robustesse
L'ancrage territorial
La responsabilité globale

© Educagri éditions, 2023

Cette démarche est lancée pour les trois exploitations de l'Agrocampus de Saintonge en intégrant une dimension pédagogique par l'association des étudiants en BTS ASCE, des filières professionnelles bac po et des filières technologiques. Une temporalité de 2 ans est posée afin de présenter les résultats pour les trois exploitations.

Cette évaluation à travers IDEA4 permettra d'identifier les priorités à donner et le plan d'actions à mettre en place sur les trois volets de la durabilité d'une exploitation :



Evaluer les conséquences des transitions agroécologiques

Les transitions agroécologiques mises en place ou à mettre en place engendrent des conséquences techniques, économiques, organisationnelles. Il convient de trouver une méthodologie de travail pour formaliser la démarche et évaluer en amont les conséquences. En effet, nous constatons des états d'avancement sur les trois exploitations qui démontrent la nécessité de formaliser et rendre lisible ces changements pour la communauté éducative et les partenaires.

Domaine du Renaudin

Changements dans les pratiques	Conséquences à ce jour
Les deux dernières années, un renforcement de la démarche agroécologique a été mise en œuvre - Assolement sur la partie grandes cultures avec augmentation de la diversité des cultures. A ce jour, 11 cultures - Usage de compost en tant qu'engrais organique à la place d'engrais minéraux	- Difficultés à maîtriser de nombreuses nouvelles cultures avec un personnel salarié nouveau ou absent - Les coûts plus importants pour améliorer la fertilité du sol par l'utilisation du compost - Impact sur l'organisation du travail en grandes cultures : le dimensionnement de la surface ne permettant pas de rentabiliser les travaux par culture - L'existence de deux systèmes en vigne : bio et conventionnel qui nécessitent deux conduites, deux maîtrises et qui demandent d'étudier la valorisation.

Cette situation génère à ce jour une limitation voire un effondrement des résultats sans qu'il ait été identifié préalablement. Elle engendre néanmoins des espaces pédagogiques nouveaux pour les apprenants du site, aspect important et positif.

Domaine de la Pichonnerie

Intensifier la transition agroécologique	Conséquences à ce jour
A ce jour, l'exploitation n'est pas certifiée HVE. Elle a engagé des investissements (hangar) avec une subvention du Conseil Régional de 170 000 € conditionnée à cette certification. L'exploitation doit donc intensifier des actions en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, d'usage de l'eau... pour se mettre en conformité avec notamment : - La certification HVE - Les directives Nitrates	- Diminution de l'usage des produits phyto qui va engendrer une augmentation des travaux mécanisés avec des effets sur l'organisation du travail et l'utilisation des carburants. - Des baisses de rendements pourront apparaître compte tenu des changements de pratiques.

Ces changements vont générer une diminution de la rentabilité à court terme. Un travail sur la valorisation des productions est à engager également.

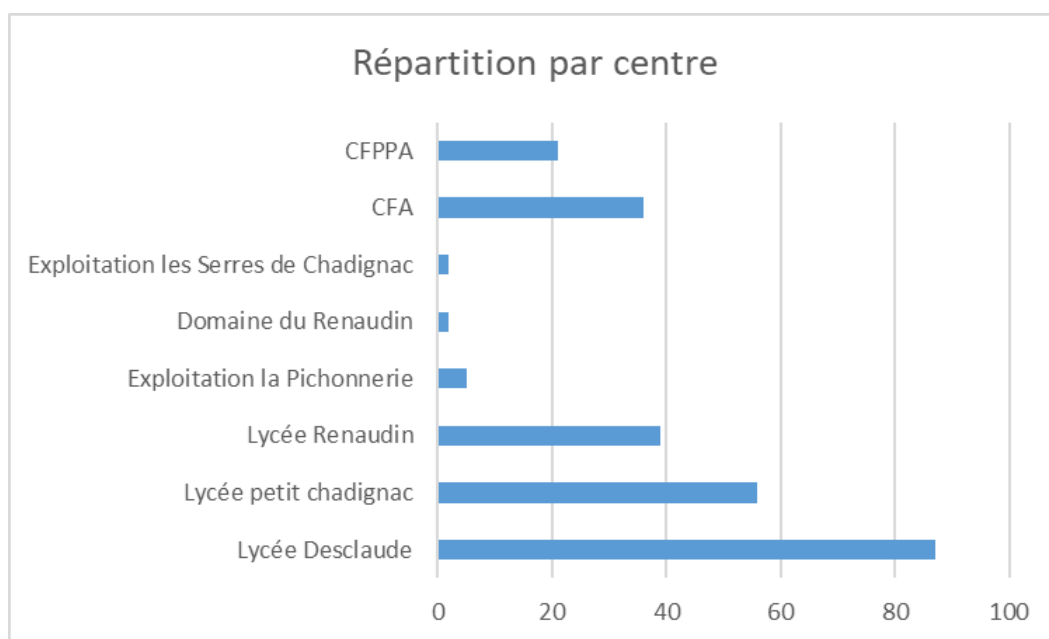
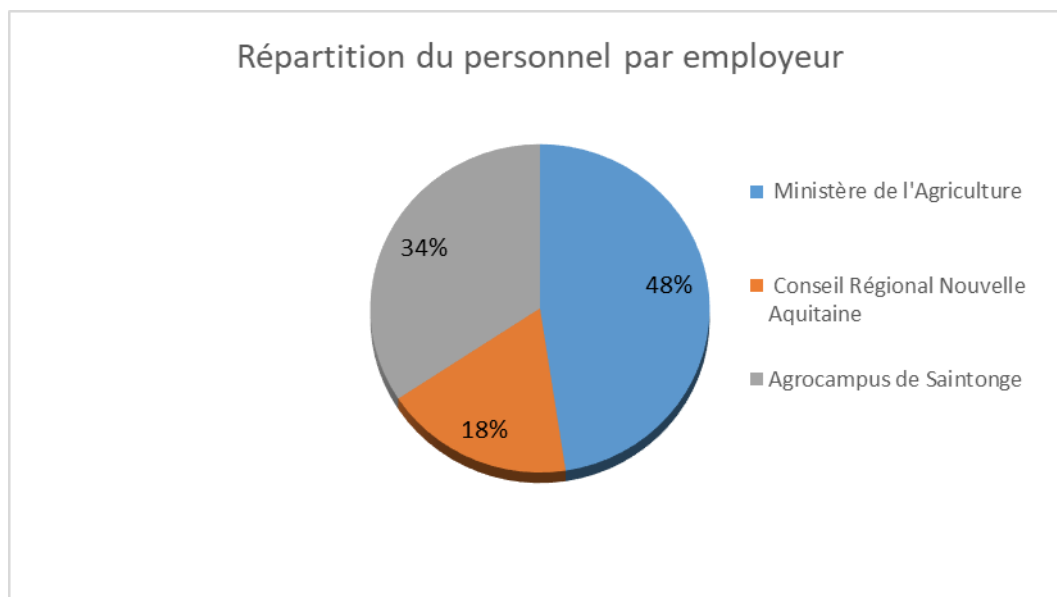
Serres de Chadignac

Une transition agroécologique très engagée	Conséquences à ce jour
Les Serres de Chadignac, dans leurs pratiques, sont conformes aux attentes de NEOTERRA avec : - Certification AB pour le maraîchage et les plants de légumes - Plante bleue pour la production florale	La rentabilité des Serres de Chadignac est insuffisante compte tenu du dimensionnement des productions, de la mobilisation de la main d'œuvre. Une réflexion est à engager sur la diversification des activités : production horticole, maraîchage mais également élaboration et vente d'art floral, apiculture et à terme une production arboricole.

Il apparaît donc comme une nécessité de travailler pour les trois exploitations sur un point d'avancement sur la transition agroécologique (IDEA4) et une démarche globale de diagnostic, vision et projet d'exploitation. Il reste à réfléchir à la démarche de travail pour une réelle opérationnalité.

4- Les Ressources Humaines

A la rentrée 2023, l'Agrocampus de Saintonge compte 248 personnels soit 241 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis sur trois sites géographiques. Trois principaux employeurs : le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'Agrocampus de Saintonge.



Nous pouvons noter que la rentrée a nécessité une mobilisation des personnels pour réussir la rentrée avec :

- La mise en œuvre de nouveaux logiciels pour les lycées mais aussi le CFA pour la gestion des pensions et le lien avec les lycées.
- La mise en place de la gestion des briques dans les lycées pour les enseignants.
- L'intégration des nouveaux personnels pour que chacun trouve « ses marques ».
- Les réflexions sur la situation des effectifs avec les équipes pédagogiques des lycées notamment sur le lycée de Chadignac.

- La prise en compte d'un contexte tendu en matière de coûts des ressources.
- La poursuite de l'adaptation à la loi 2018 « choisir librement son avenir professionnel » pour le CFA et le CFPPA.
- La permanente mobilisation de chacun pour la réussite de nos jeunes et adultes.

Pour les personnels contractuels relevant de l'Agrocampus de Saintonge, la commission du cadre d'emploi des agents contractuels : hors salarié des exploitations, assistants d'éducation et assistants AESH (accompagnement des élèves en situation de handicap) s'est réunie au cours du mois de septembre 2023. Une réflexion est en cours sur l'évolution de la rémunération des personnels contractuels. Suite à l'observatoire des conditions d'emplois mis en place au niveau national, la DGER a encouragé les établissements à attendre des éléments complémentaires que la DGER doit nous transmettre avant de poursuivre le travail. L'échéance indiquée est de de trois à quatre mois. Les travaux pourront donc reprendre en 2024.

5- Le patrimoine

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine accompagne l'Agrocampus pour la rénovation de son bâti et les équipements nécessaires à son fonctionnement et son évolution.

Le schéma directeur pour le suivi et l'évolution du patrimoine des trois sites est en cours d'élaboration. Dans la mesure du possible, il sera proposé au conseil d'administration de mars 2024.

Pour le site de Jonzac :

La construction du gymnase est en cours. La remise en état des laboratoires se finalise au cours de cet automne.

Pour le site de Chadignac :

La réalisation du hangar paysager est finalisée ; il reste à le rendre opérationnel.

Pour le site de Desclaude et de la Pichonnerie :

La première tranche de réfection des voiries et réseaux est achevée.

Les travaux du hall technologique se poursuivent.

La construction du deuxième hangar à fourrages est terminée pour La Pichonnerie.

Les études ont débuté pour la réfection de la toiture du CFPPA.

6- La situation financière

6.1 – Décision modificative n°3

L'Agrocampus de Saintonge

ETAT DU BUDGET DE L'EPELFPA DE SAINTONGE APRES DM3/2023

	SECTION FONCTIONNEMENT		
	PRODUITS	CHARGES	SOLDE
LEGTA	1 990 141 €	2 007 636 €	-17 495 €
Exploitation Desclaude	821 370 €	805 061 €	16 309 €
CFAA	2 861 356 €	2 800 000 €	61 356 €
CFPPA	1 531 825 €	1 651 550 €	-119 725 €
LPA Renaudin	711 472 €	711 281 €	191 €
Exploitation Renaudin	383 621 €	455 140 €	-71 519 €
LPA Chadignac	1 499 637 €	1 536 966 €	-37 329 €
Exploitation Chadignac	159 100 €	222 090 €	-62 990 €
TOTAL	9 958 522 €	10 189 724 €	-231 202 €
	SECTION INVESTISSEMENT		
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
LEGTA	29 026 €	30 024 €	-998 €
Exploitation Desclaude	381 000 €	455 510 €	-74 510 €
CFAA	100 000 €	112 014 €	-12 014 €
CFPPA	0 €	0 €	0 €
LPA Renaudin	100 402 €	100 401 €	1 €
Exploitation Renaudin	550 €	64 530 €	-63 980 €
LPA Chadignac	44 970 €	56 800 €	-11 830 €
Exploitation Chadignac	2 000 €	9 000 €	-7 000 €
TOTAL	657 948 €	828 279 €	-170 331 €

	Solde Fonctionnement	Solde Opérations en capital	Solde général	Régularisation Amortissements (compte (681+656)-781)	Variations du fonds de Roulement DM3 -2023
LEGTA	-17 495 €	-998 €	-18 493 €	19 653 €	1 160 €
Exploitation Desclaude	16 309 €	-74 510 €	-58 201 €	88 000 €	29 799 €
CFAA	61 356 €	-12 014 €	49 342 €	44 000 €	93 342 €
CFPPA	-119 725 €	0 €	-119 725 €	16 895 €	-102 830 €
LPA Renaudin	191 €	1 €	192 €	6 323 €	6 515 €
Exploitation Renaudin	-71 519 €	-63 980 €	-135 499 €	64 995 €	-70 504 €
LPA Chadignac	-37 329 €	-11 830 €	-49 159 €	7 710 €	-41 449 €
Exploitation Chadignac	-62 990 €	-7 000 €	-69 990 €	13 100 €	-56 890 €
TOTAL	-231 202 €	-170 331 €	-401 533 €	260 676 €	-140 857 €
Variation prévisionnelle du fonds de roulement après DM3-2023					
(hors Valeur Comptable Nette des éléments d'actifs cédés)					
Solde général	-231 202 €	-170 331 €	-401 533 €	260 676 €	-140 857 €

Pour la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2023, les prévisions ont été réalisées avec prudence et sincérité. L'Agrocampus présenterait un déficit de fonctionnement important : - 231 202 € mais en stabilité par rapport à la DM 2 et en amélioration par rapport au compte financier 2022 malgré les augmentations de charges notamment, les charges de personnels, les denrées alimentaires et les dépenses d'approvisionnement.

Il faut noter que les décisions modificatives des 3 exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière.

Nous pouvons noter pour l'Agrocampus une amélioration prévisionnelle de sa CAF (capacité à dégager des ressources) passant de - 78 171 € à + 1674 € en prévision.

Le fonds de roulement permettrait de disposer de 86 jours de fonctionnement ce qui est juste correct (objectif 90 jours).

L'analyse du compte financier en mars 2024 nous permettra d'aller plus précisément dans l'analyse de chaque centre.

Les lycées

Le lycée de Chadignac présente le plus gros déficit pour les lycées : - 37 329 € qui correspond à un surcoût de l'énergie par rapport à la dotation versée par le Conseil Régional. En fonction de la consommation réelle, une sollicitation sera faite auprès de cette collectivité. Il faut noter que le lycée Chadignac atteint un presque équilibre en dehors des surcoûts d'énergie par la valorisation de la présence des apprentis et des adultes : recettes de restauration et pris en charge de dépenses liées aux usages des locaux.

Le lycée Renaudin atteint comme les années précédentes l'équilibre. Notons que la collecte de la taxe d'apprentissage de 51 000 euros permet cet équilibre.

Le lycée Desclaude qui présente en prévision également un déficit qu'il reste à confirmer ou non lors de la clôture de l'exercice. Pour ce lycée, les accueils extérieurs sont déterminants pour augmenter les produits.

Les exploitations

Deux exploitations sur trois présentent, en dehors des variations de stocks, un déficit. La Pichonnerie quant à elle devrait dégager un excédent.

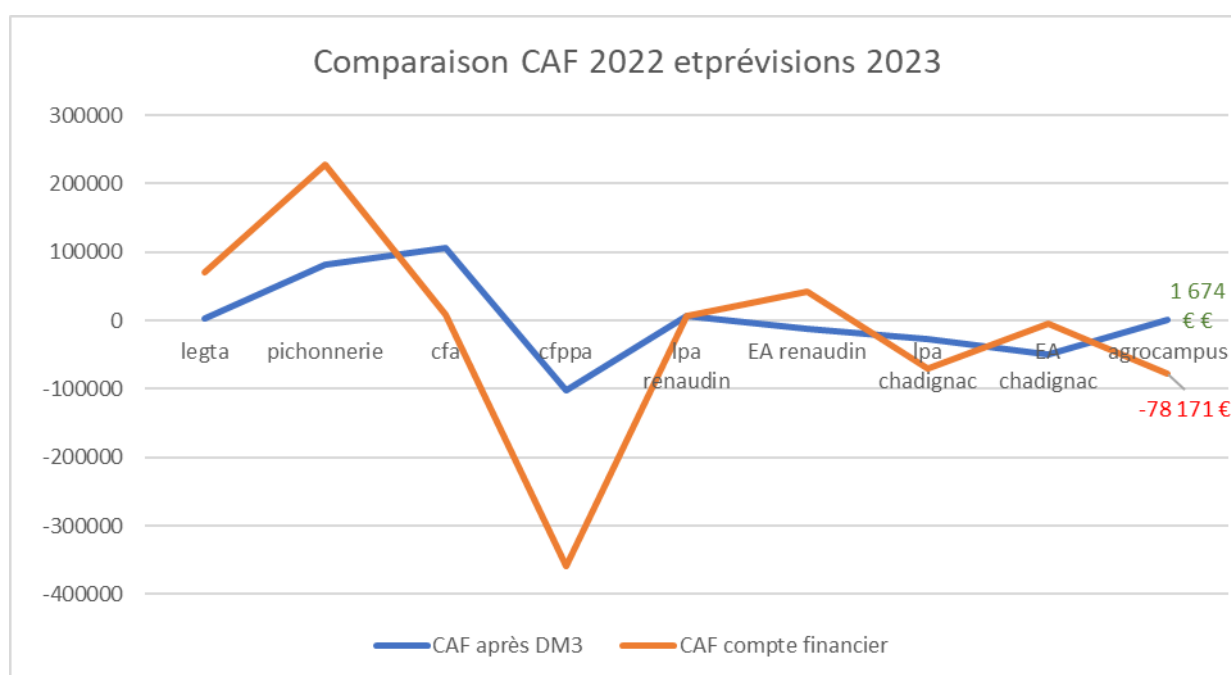
Néanmoins, les actions à mettre en œuvre et souhaitées par le Conseil Régional dans le cadre de l'agroécologie génèrent des coûts supplémentaires à court terme. La valorisation des productions, l'optimisation des activités sont nécessaires face à l'augmentation des dépenses.

Le CFA et le CFPPA

Des mesures correctives ont été mises en place et qui commencent à porter leurs fruits tant pour le CFA que pour le CFPPA :

- Meilleure organisation administrative et financière concernant notamment la facturation et la gestion du recouvrement des créances
- Mobilisation du service développement pour le recrutement des apprentis et des adultes
- Le suivi rigoureux des charges de personnels
- La clarification de la mission du CFA en matière de gestion de la restauration et de l'hébergement

Il faut maintenant attendre la clôture pour confirmer cette amélioration.



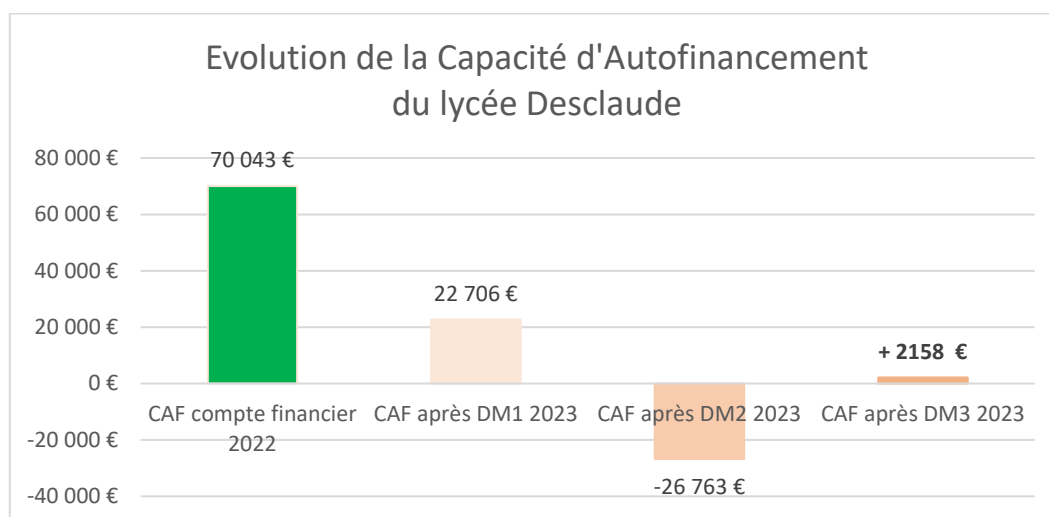
DM3 des centres

Pour plus de détails, se reporter au dossier : documents financiers.

LEGTA Georges Desclaude

RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 420 153 €	1 456 357 €	1 906 955 €	45 252 €	- 41 024 €	78 958 €	1 990 141 €
Charges A1	1 525 484 €	1 408 944 €	1 799 616 €	152 438 €	17 445 €	38 137 €	2 007 636 €
Solde	-105 331 €	47 413 €	107 339 €	-107 186 €	-58 469 €	40 821 €	-17 495 €
Recettes A2	48 235 €	44 334 €	19 018 €	41 469 €	- €	- 31 461 €	29 026 €
Dépenses A2	49 481 €	49 057 €	19 018 €	41 469 €	798 €	- 31 261 €	30 024 €
Solde	-1 246 €	-4 723 €	0 €	0 €	-798 €	-200 €	-998 €
Total Recettes	1 468 388 €	1 500 691 €	1 925 973 €	86 721 €	- 41 024 €	47 497 €	2 019 167 €
Total Dépenses	1 574 965 €	1 458 001 €	1 818 634 €	193 907 €	18 243 €	6 875 €	2 037 659 €
Solde Général	-106 577 €	42 690 €	107 339 €	-107 186 €	-59 267 €	40 621 €	-18 493 €
Régularisations Amortissements	25 651 €	21 084 €	22 553 €	- €	- €	- 2 900 €	19 653 €
Variation du Fonds De Roulement	-80 926 €	63 774 €	129 892 €	- 107 186 €	- 59 267 €	37 721 €	1 160 €

Le résultat de fonctionnement prévisionnel reste négatif avec -17 495 € en fonctionnement. Son élaboration s'est effectuée à partir des éléments plus précis qu'à la période où le budget primitif et la DM2 ont été réalisés, particulièrement avec la modification de la facturation des apprentis (passage à la formule) mais aussi avec l'augmentation des effectifs du lycée. La situation financière du lycée subit malgré tout l'inflation notamment pour les denrées alimentaires et les achats de fournitures.

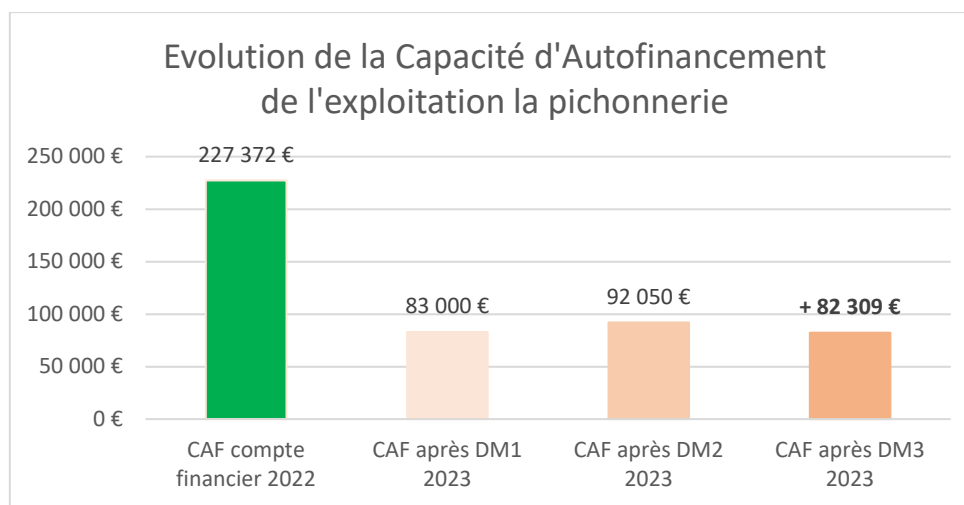


Après cette DM3, la capacité d'autofinancement (ressources dégagées par l'exercice) est estimée à + 2 158 €. Le fonds de roulement subirait une très faible variation et se maintiendrait à un niveau très correct soit 108 jours de fonctionnement.

Exploitation de La Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation Agricole	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2 022	2 022	2 023	2 023	2 023	2 023	2 023
Produits A1	775 900 €	1 384 204 €	733 500 €	8 500 €	52 800 €	26 570 €	821 370 €
Charges A1	754 550 €	1 031 825 €	733 400 €	8 600 €	35 750 €	27 311 €	805 061 €
Solde	21 350 €	352 379 €	100 €	- 100 €	17 050 €	- 741 €	16 309 €
Recettes A2	110 100 €	- €	234 000 €	- €	147 000 €	- €	381 000 €
Dépenses A2	334 300 €	193 665 €	353 010 €	22 500 €	78 000 €	2 000 €	455 510 €
Solde	- 224 200 €	- 193 665 €	- 119 010 €	- 22 500 €	69 000 €	- 2 000 €	- 74 510 €
Total Recettes	886 000 €	1 384 204 €	967 500 €	8 500 €	199 800 €	26 570 €	1 202 370 €
Total Dépenses	1 088 850 €	1 225 490 €	1 086 410 €	31 100 €	113 750 €	29 311 €	1 260 571 €
Solde Général	- 202 850 €	158 714 €	- 118 910 €	- 22 600 €	86 050 €	- 2 741 €	- 58 201 €
Régularisations Amortissements	89 000 €	80 176 €	83 000 €	- €	5 000 €	- €	88 000 €
Variation du Fonds De Roulement	- 113 850 €	238 890 €	- 35 910 €	- 22 600 €	91 050 €	- 2 741 €	29 799 €

Tout d'abord, il faut noter que les décisions modificatives (DM) des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière. Globalement, pour cette campagne à la Pichonnerie, les rendements agricoles ont été bons. Néanmoins le cours des céréales est très nettement en dessous de 2022 avec des prix de matières premières et des matériels toujours très élevés. Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève à +16 309 €.



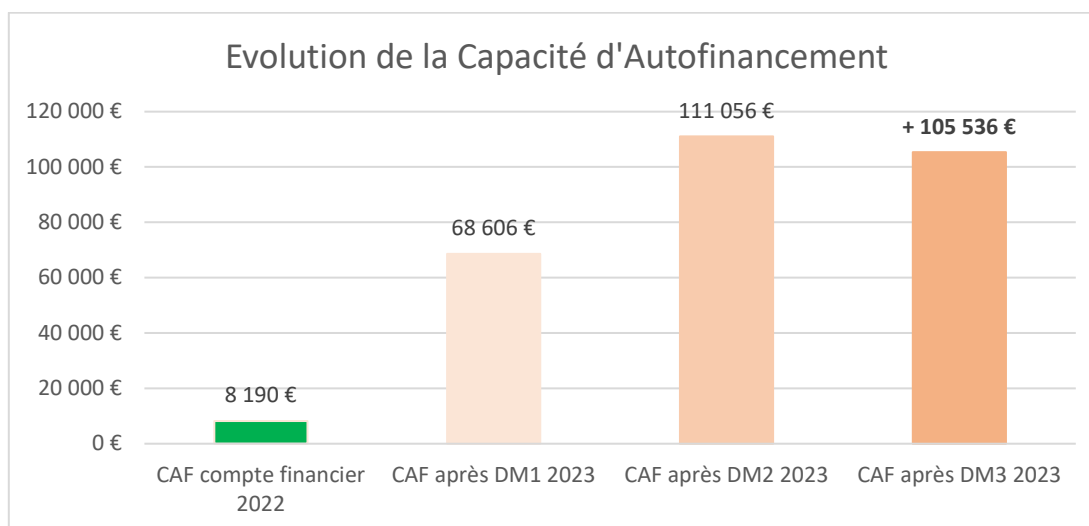
Ainsi, la décision modificative n°3, situe la capacité d'autofinancement à + 82 309 €. Le fonds de roulement augmenterait de 26 799 € et il permettrait de disposer de 41 jours de fonctionnement. L'objectif étant au moins de 90 jours pour chaque centre sauf situation particulière.

CFAA

RECAPITULATIF CFAA	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	2 752 500 €	2 665 639 €	2 852 500 €	-60 144 €	-93 000 €	162 000 €	2 861 356 €
Charges A1	2 847 300 €	2 708 878 €	2 800 200 €	-32 450 €	-145 450 €	177 700 €	2 800 000 €
Solde	-94 800 €	-43 239 €	52 300 €	-27 694 €	52 450 €	-15 700 €	61 356 €
Recettes A2	100 000 €	12 100 €	90 000 €	10 000 €	0 €	0 €	100 000 €
Dépenses A2	161 800 €	167 763 €	90 000 €	4 500 €	17 514 €	0 €	112 014 €
Solde	-61 800 €	-155 663 €	0 €	5 500 €	-17 514 €	0 €	-12 014 €
Total Recettes	2 852 500 €	2 677 739 €	2 942 500 €	-50 144 €	-93 000 €	162 000 €	2 961 356 €
Total Dépenses	3 009 100 €	2 876 641 €	2 890 200 €	-27 950 €	-127 936 €	177 700 €	2 912 014 €
Solde Général	-156 600 €	-198 902 €	52 300 €	-22 194 €	34 936 €	-15 700 €	49 342 €
Régularisations Amortissements	51 000 €	51 430 €	44 000 €	0 €	0 €	0 €	44 000 €
Variation du Fonds De Roulement	-105 600 €	-147 472 €	96 300 €	-22 194 €	34 936 €	-15 700 €	93 342 €

Après la décision modificative n°3, le résultat de fonctionnement du CFA est positif : + 61 356 €. Ce résultat en nette amélioration par rapport à 2022 s'explique par :

- Des recrutements en hausse à la rentrée de septembre 2023 avec un flux entrant de 187 apprentis (+ 15 % par rapport à 2022) et un effectif global à 319.
- Une relative maîtrise des charges (+3 % par rapport à 2022) malgré le contexte d'inflation général, en particulier des charges salariales (augmentation de la prime ISOE pour les formateurs et la prime de pouvoir d'achat).
- Un effort réalisé sur le suivi de la facturation des contrats et sur le recouvrement permettant de réduire les charges exceptionnelles par rapport à 2022 (- 30 000 €).



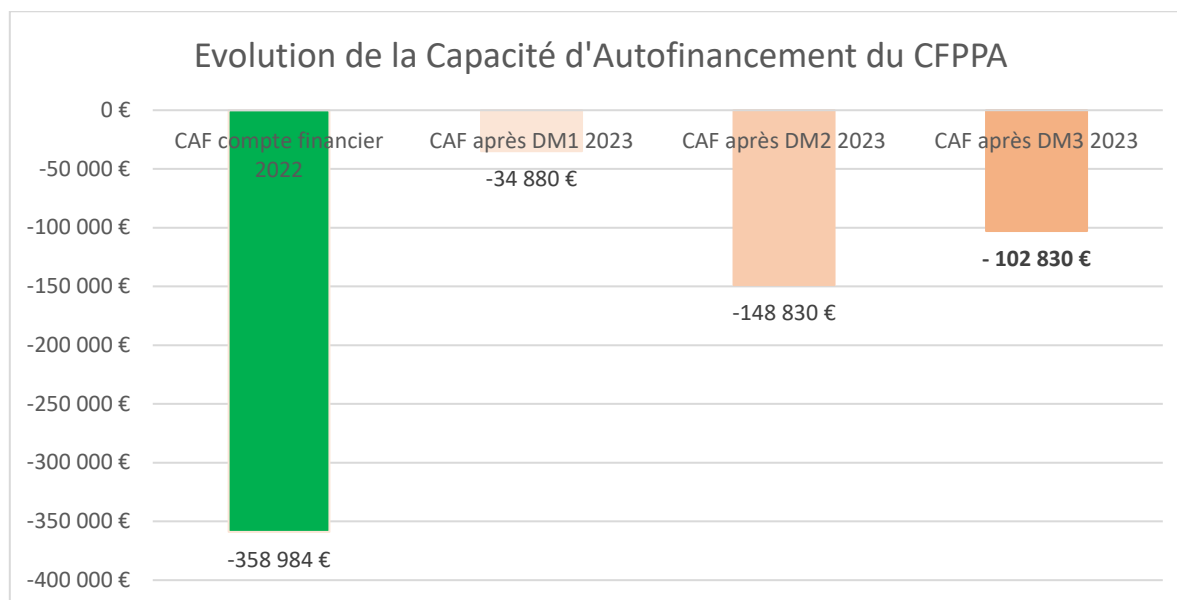
Après cette DM3, la capacité d'autofinancement est positive : + 105 356 € et le fonds de roulement devrait progresser de + 93 342 € et générer 83 jours de fonctionnement. L'objectif étant au moins de 90 jours.

CFPPA

RECAPITULATIF CFPPA	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 356 108 €	1 281 317,29 €	1 491 105 €	26 520 €	-9 000 €	23 200 €	1 531 825,00 €
Charges A1	1 652 146 €	1 589 607,50 €	1 450 900 €	118 500 €	90 950 €	-8 800 €	1 651 550,00 €
Solde	-296 038 €	-308 290,21 €	40 205 €	-91 980 €	-99 950 €	32 000 €	-119 725,00 €
Recettes A2	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Dépenses A2	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Solde	0 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
Total Recettes	1 356 108 €	1 281 317,29 €	1 491 105 €	26 520 €	-9 000 €	23 200 €	1 531 825,00 €
Total Dépenses	1 652 146 €	1 589 607,50 €	1 450 900 €	118 500 €	90 950 €	-8 800 €	1 651 550,00 €
Solde Général	-296 038 €	-308 290,21 €	40 205 €	-91 980 €	-99 950 €	32 000 €	-119 725,00 €
Régularisations Amortissements	15 945 €	15 891 €	16 895 €	0 €	0 €	0 €	16 895 €
Variation du Fonds De Roulement	-280 093 €	-292 399,61 €	57 100 €	-91 980 €	-99 950 €	32 000 €	-102 830,00 €

Après la décision modificative n°3, le résultat de fonctionnement du CFPPA reste négatif mais en nette amélioration par rapport à 2022 : - 119 725 €. Cette amélioration s'explique par :

- Des recrutements en formations longues plus importants qu'en 2022 même si ceux-ci n'impactent le chiffre d'affaires que pour la période de septembre à décembre 2023.
- L'augmentation prévisionnelle du chiffre d'affaires en formations courtes dans la continuité des années passées.
- Une maîtrise globale des charges qui restent stables par rapport à 2022, malgré le contexte d'inflation général, des fluides en particulier, et des charges salariales.

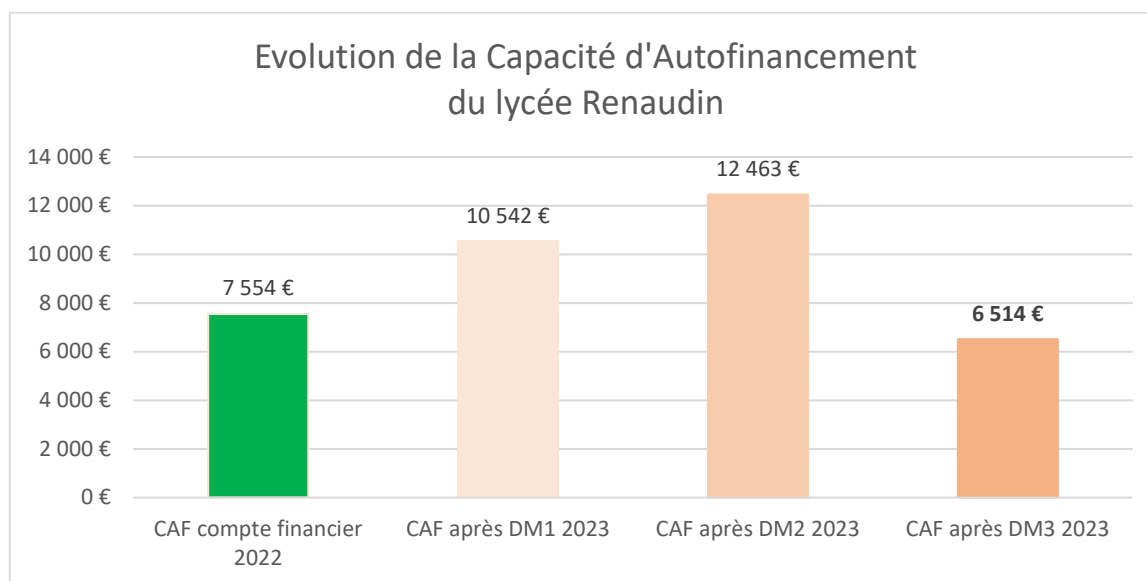


Après cette DM3, la capacité d'autofinancement reste négative : - 102 830 € et le fonds de roulement devrait diminuer de - 102 830 €. Le fonds de roulement demeure à un niveau correct et permet de générer 138 jours de fonctionnement. L'objectif étant au moins de 90 jours.

LPA Le Renaudin

		BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
		2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
RECAPITULATIF LPA Renaudin								
	Produits A1	601 118 €	594 629,01 €	619 956 €	4 006 €	6 234 €	81 276 €	711 472 €
	Charges A1	597 587 €	588 984,24 €	617 563 €	9 599 €	4 923 €	79 196 €	711 281 €
	Solde	3 531 €	5 644,77 €	2 393 €	-5 593 €	1 311 €	2 080 €	191 €
	Recettes A2	85 392 €	85 392,05 €	72 000 €	0 €	0 €	28 402 €	100 402 €
	Dépenses A2	86 766 €	86 766,15 €	72 000 €	0 €	35 000 €	-6 599 €	100 401 €
	Solde	-1 374 €	-1 374,10 €	0 €	0 €	-35 000 €	21 803 €	1 €
	Total Recettes	686 510 €	680 021,06 €	691 956 €	4 006 €	6 234 €	109 678 €	811 874 €
	Total Dépenses	684 353 €	675 750,39 €	689 563 €	9 599 €	39 923 €	72 597 €	811 682 €
	Solde Général	2 157 €	4 270,67 €	2 393 €	-5 593 €	-33 689 €	23 884 €	192 €
Régularisations Amortissements		13 672,00 €	1 910,20 €	13 652 €	0 €	0 €	-7 329 €	6 323 €
Variation du Fonds De Roulement		15 829 €	6 180,87 €	16 045 €	-5 593 €	-33 689 €	16 554 €	6 514 €

Le Lycée Renaudin, présente une situation relativement stable par rapport aux Décisions Modificatives précédentes. Selon les prévisions, le solde de fonctionnement serait excédentaire de +191 €. La collecte de la taxe d'apprentissage (51 000 euros) est un élément déterminant pour l'équilibre du budget.



La capacité d'Autofinancement s'élève à 6 514 €, aucun investissement n'est autofinancé ce qui génère une variation de fonds de roulement identique. Le nombre de jours de fonctionnement est évalué à 160 jours en 2022 ce qui est très correct.

Domaine du Renaudin

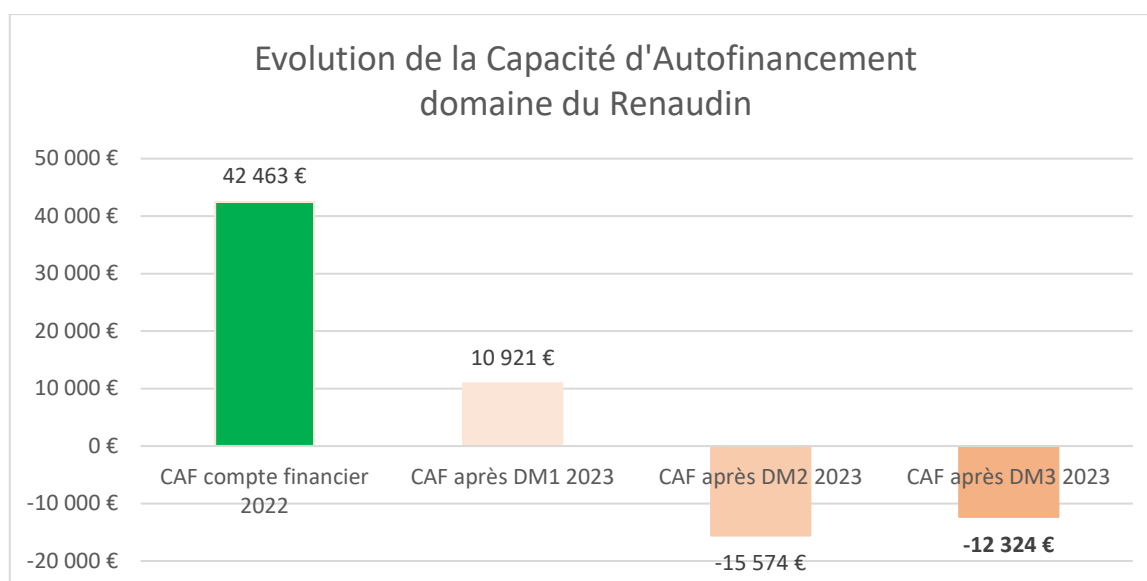
RECAPITULATIF Exploitation Renaudin	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	384 770 €	960 144,12 €	351 570 €	16 451,00 €	5 300,00 €	10 300,00 €	383 621,00 €
Charges A1	400 342 €	966 881,08 €	387 142 €	30 250,00 €	31 795,00 €	5 953,00 €	455 140,00 €
Solde	-15 572 €	-6 736,96 €	-35 572 €	-13 799,00 €	-26 495,00 €	4 347,00 €	-71 519,00 €
Recettes A2	550 €	528,00 €	108 550 €	0,00 €	-108 000,00 €	0,00 €	550,00 €
Dépenses A2	64 430 €	60 932,46 €	260 000 €	5 000,00 €	-191 970,00 €	-8 500,00 €	64 530,00 €
Solde	-63 880 €	-60 404,46 €	-151 450 €	-5 000,00 €	83 970,00 €	8 500,00 €	-63 980,00 €
Total Recettes	385 320 €	960 672,12 €	460 120 €	16 451,00 €	-102 700,00 €	10 300,00 €	384 171,00 €
Total Dépenses	464 772 €	1 027 813,54 €	647 142 €	35 250,00 €	-160 175,00 €	-2 547,00 €	519 670,00 €
Solde Général	-79 452 €	-67 141,42 €	-187 022 €	-18 799,00 €	57 475,00 €	12 847,00 €	-135 499,00 €
Régularisations Amortissements	60 292,00 €	59 674,70 €	60 292,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 292,00 €
Variation du Fonds De Roulement	-19 160 €	-7 466,72 €	-126 730 €	-18 799 €	57 475 €	12 847 €	-75 207 €

Tout d'abord, il faut noter que les décisions modificatives des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière. Cependant, il est noté que les charges progressent face aux produits et le niveau de résultat hors stocks est estimé à un niveau négatif important : - 71 519 € (variation de stocks estimée à +25 500 €). La transition agroécologique mise en œuvre sur le Renaudin a des conséquences financières.

- La diversification des cultures génère :
 - o Des coûts importants en matière d'achats de matières premières : compost
 - o Une maîtrise technique de 11 cultures au lieu de 4 ou 5
 - o Une plus faible optimisation de l'organisation du travail

De plus, l'année 2022 a été difficile suite à l'absence d'un salarié responsable des cultures. Les orientations du Conseil Régional et du Ministère de l'Agriculture nous invitent à conduire les activités de l'exploitation en transition agroécologique mais il convient :

- D'évaluer la cohérence de la durabilité de l'exploitation à travers les trois volets : social, économique, environnemental. La démarche IDEA4 sera un outil pour l'évaluation
- De mettre en œuvre une démarche d'évaluation de ces transitions

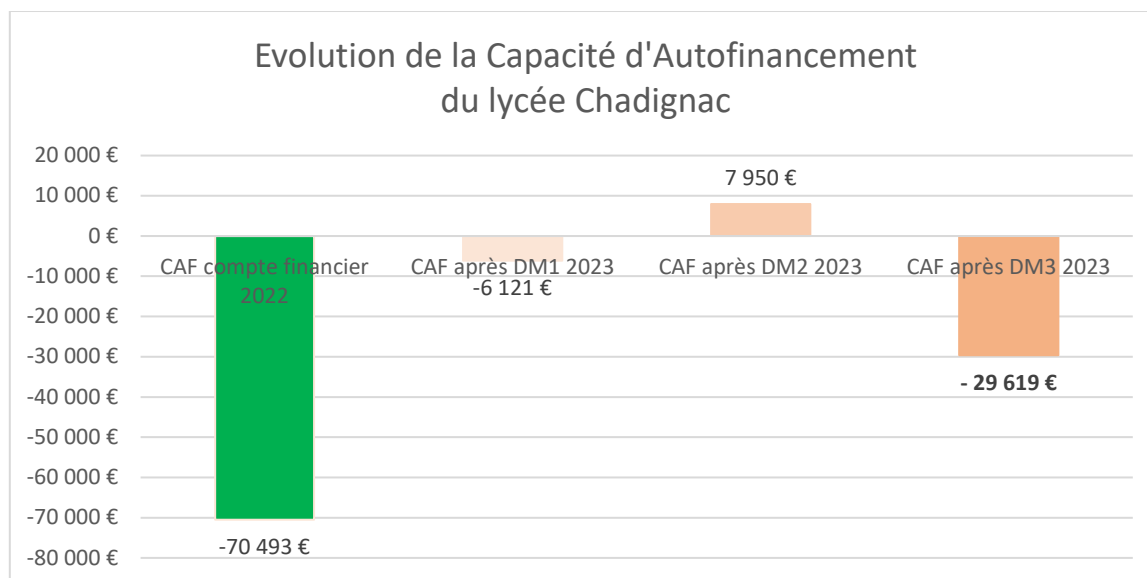


La capacité d'Autofinancement serait négative à hauteur de – 12 324 €. Compte tenu des investissements, la variation du fonds de roulement serait de – 70 504 € avec un maintien à un niveau correct du niveau de fonds de roulement, générant 323 jours de fonctionnement.

LPA Le Petit Chadignac

RECAPITULATIF LPA Chadignac	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	978 057 €	938 531,72 €	1 451 281 €	0 €	20 512 €	27 844 €	1 499 637 €
Charges A1	1 064 187 €	1 019 096,83 €	1 451 281 €	0 €	20 272 €	65 413 €	1 536 966 €
Solde	-86 130 €	-80 565,11 €	0 €	0 €	240 €	-37 569 €	-37 329 €
Recettes A2	74 554 €	70 100,73 €	30 500 €	0 €	6 900 €	7 570 €	44 970 €
Dépenses A2	76 228 €	81 199,10 €	32 600 €	6 000 €	9 800 €	8 400 €	56 800 €
Solde	-1 674 €	-11 098,37 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 900 €	-830 €	-11 830 €
Total Recettes	1 052 611 €	1 008 632,45 €	1 481 781 €	0 €	27 412 €	35 414 €	1 544 607 €
Total Dépenses	1 140 415 €	1 100 295,93 €	1 483 881 €	6 000 €	30 072 €	73 813 €	1 593 766 €
Solde Général	-87 804 €	-91 663,48 €	-2 100 €	-6 000 €	-2 660 €	-38 399 €	-49 159 €
Régularisations Amortissements	8 379 €	8 305,65 €	-6 121 €	0 €	13 831 €	0 €	7 710 €
Variation du Fonds De Roulement	-79 425 €	-83 357,83 €	-8 221 €	-6 000 €	11 171 €	-38 399 €	-41 449 €

Pour le lycée Chadignac, la situation s'améliore par rapport aux comptes financiers 2022. Le lycée présenterait un déficit de – 37 329 € contre – 70 493 € en 2022. La hausse des tarifs des denrées alimentaires et des fluides impacte le budget. Le Conseil Régional a augmenté le montant alloué pour la viabilisation avec un total de 564 000€. Il resterait à la charge de l'établissement une différence de 35 000 €, principalement pour le gaz. Après la clôture de 2023, une sollicitation du Conseil Régional sera effectuée si cette différence se confirme.



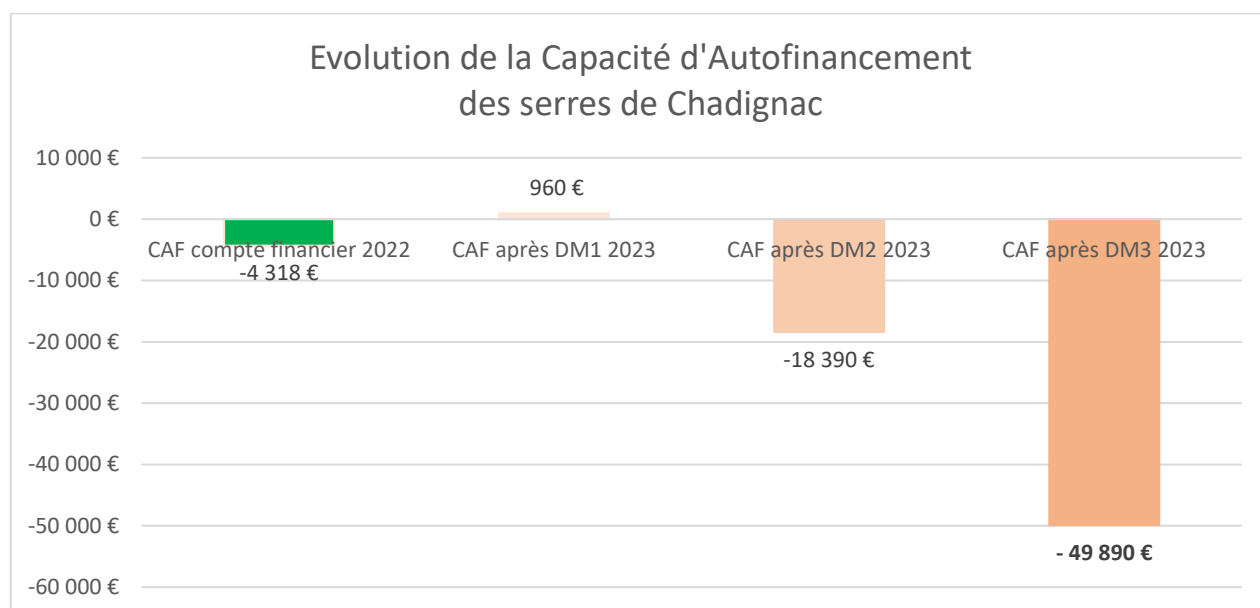
La capacité d'autofinancement s'élèverait à – 29 619 € avec une diminution du fonds de roulement de – 41 449 € compte tenu de l'autofinancement d'investissement. Le nombre de jours de fonctionnement reste correct avec 97 jours.

Les Serres de Chadignac

RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2022	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	173 700 €	182 364 €	179 000 €	0 €	100 €	-20 000 €	159 100 €
Charges A1	194 610 €	196 512 €	191 140 €	0 €	20 550 €	10 400 €	222 090 €
Solde	-20 910 €	-14 148,47 €	-12 140 €	0 €	-20 450 €	-30 400 €	-62 990 €
Recettes A2	32 000 €	0 €	32 000 €	0 €	0 €	-30 000 €	2 000 €
Dépenses A2	62 100 €	8 984,94 €	57 000 €	0 €	0 €	-48 000 €	9 000 €
Solde	-30 100 €	-8 984,94 €	-25 000 €	0 €	0 €	18 000 €	-7 000 €
Total Recettes	205 700 €	182 363,95 €	211 000 €	0 €	100 €	-50 000 €	161 100 €
Total Dépenses	256 710 €	205 497,36 €	248 140 €	0 €	20 550 €	-37 600 €	231 090 €
Solde Général	-51 010 €	-23 133,41 €	-37 140 €	0 €	-20 450 €	-12 400 €	-69 990 €
Régularisations Amortissements	9 200,00 €	9 829,50 €	13 100,00 €	0 €	0 €	0 €	13 100,00 €
Variation du Fonds De Roulement	-41 810 €	-13 303,91 €	-24 040 €	0 €	-20 450 €	-12 400 €	-56 890 €

Nous pouvons constater que les prévisions au cours de l'année 2023 se dégradent à chaque décision modificative. Des éléments à la fois conjoncturels sont identifiés mais également des éléments structurels.

Du côté des charges, une surestimation des subventions à percevoir les années précédentes auprès du Conseil Régional nous oblige, en 2023 à inscrire 16 000 euros en charges exceptionnelles sur exercices antérieurs. Du côté des produits, la vente de végétaux serait à la baisse : - 20 000 euros. Il faut noter que les décisions modificatives des exploitations n'intègrent pas les stocks et leurs variations ce qui donne une vue partielle de la situation financière.



Après la Décision Modificative n° 3, les Serres de Chadignac présente une CAF (Capacité d'Autofinancement) négative de : - 49 890 euros. Cette situation montre que l'exploitation n'a pas de capacité d'autofinancer des investissements et a pris sur ses réserves pour faire fonctionner l'exploitation.

Le niveau du fonds de roulement est négatif et diminue de - 56 890 euros ce qui impacte le fonds de roulement de l'Agrocampus.

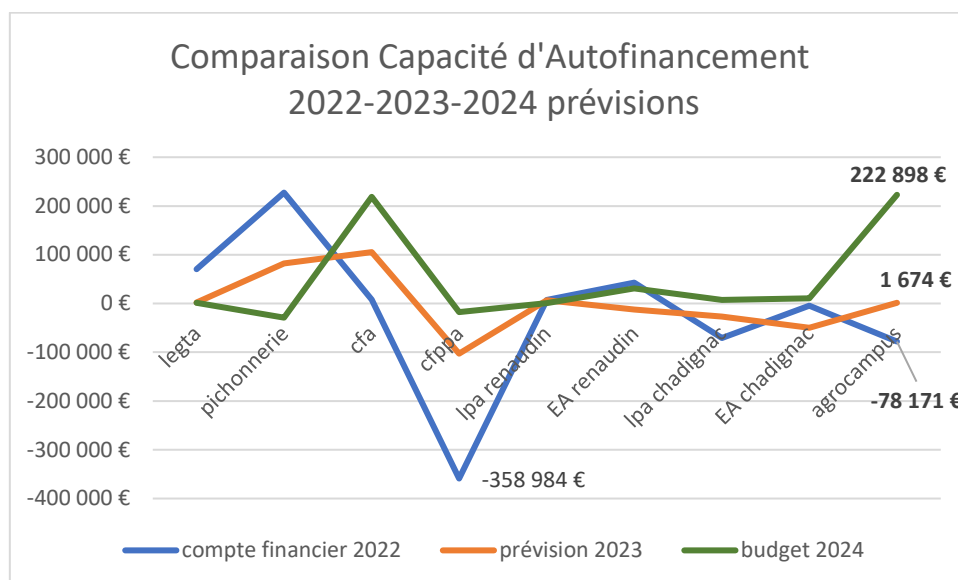
6.2 - Budget prévisionnel 2024

L'Agrocampus de Saintonge

	SECTION FONCTIONNEMENT		
	PRODUITS	CHARGES	SOLDE
LEGTA	1 601 549 €	1 619 745,00 €	-18 196 €
Exploitation Desclauze	759 700 €	816 710,00 €	-57 010 €
CFAA	2 899 560 €	2 727 050,00 €	172 510 €
CFPPA	1 512 765 €	1 549 000,00 €	-36 235 €
LPA Renaudin	648 987 €	654 128,00 €	-5 141 €
Exploitation Renaudin	369 170 €	398 855,00 €	-29 685 €
LPA Chadignac	1 144 797 €	1 144 797,00 €	0 €
Exploitation Chadignac	170 100 €	172 890,00 €	-2 790 €
TOTAL	9 106 628 €	9 083 175 €	23 453 €
	SECTION INVESTISSEMENT		
	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
LEGTA	21 500 €	24 300 €	-2 800 €
Exploitation Desclauze	35 000 €	277 804 €	-242 804 €
CFAA	0 €	5 000 €	-5 000 €
CFPPA	0 €	0 €	0 €
LPA Renaudin	41 000 €	46 000 €	-5 000 €
Exploitation Renaudin	550 €	67 650 €	-67 100 €
LPA Chadignac	83 000 €	83 000 €	0 €
Exploitation Chadignac	0 €	1 000 €	-1 000 €
TOTAL	181 050 €	504 754 €	-323 704 €

	Solde Fonctionnement	Solde Opérations en capital	Solde général	Régularisation Amortissements (compte (681+656)-781)	Variations du fonds de Roulement
LEGTA	-18 196 €	-2 800 €	-20 996 €	19 700 €	-1 296 €
Exploitation Desclaude	-57 010 €	-242 804 €	-299 814 €	75 000 €	-224 814 €
CFAA	172 510 €	-5 000 €	167 510 €	46 000 €	213 510 €
CFPPA	-36 235 €	0 €	-36 235 €	18 895 €	-17 340 €
LPA Renaudin	-5 141 €	-5 000 €	-10 141 €	6 000 €	-4 141 €
Exploitation Renaudin	-29 685 €	-67 100 €	-96 785 €	62 750 €	-34 035 €
LPA Chadignac	0 €	0 €	0 €	7 000 €	7 000 €
Exploitation Chadignac	-2 790 €	-1 000 €	-3 790 €	13 100 €	9 310 €
TOTAL	23 453 €	-323 704 €	-300 251 €	248 445 €	-51 806 €
Variation prévisionnelle du fonds de roulement (hors Valeur Comptable Nette des éléments d'actifs cédés)					
Solde général	23 453 €	-323 704 €	-300 251 €	248 445 €	-51 806 €

Les prévisions budgétaires 2024 ont été élaborées en fonction des centres dans un souci de maîtrises des dépenses et selon les informations connues à ce jour pour les produits spécifiques à chaque centre. Pour l'ensemble de l'Agrocampus, le solde de fonctionnement serait de + 23 453 €. Les mesures correctives en cours pour le CFA et CFPPA porteront davantage leurs fruits qu'en 2023.



En prévision, l'Agrocampus présenterait une Capacité d'Autofinancement qui reviendrait à un niveau correct soit 222 898 €. Néanmoins, les investissements sont importants, notamment pour La Pichonnerie où des équipements sont à renouveler et des installations à mettre en place pour le traitement des effluents. Le total des investissements pour l'établissement s'élève à 504 754 € ce qui engendre une variation de fonds de roulement de -51 806 €. Le nombre de jours de fonctionnement reste à un niveau satisfaisant avec 95 jours.

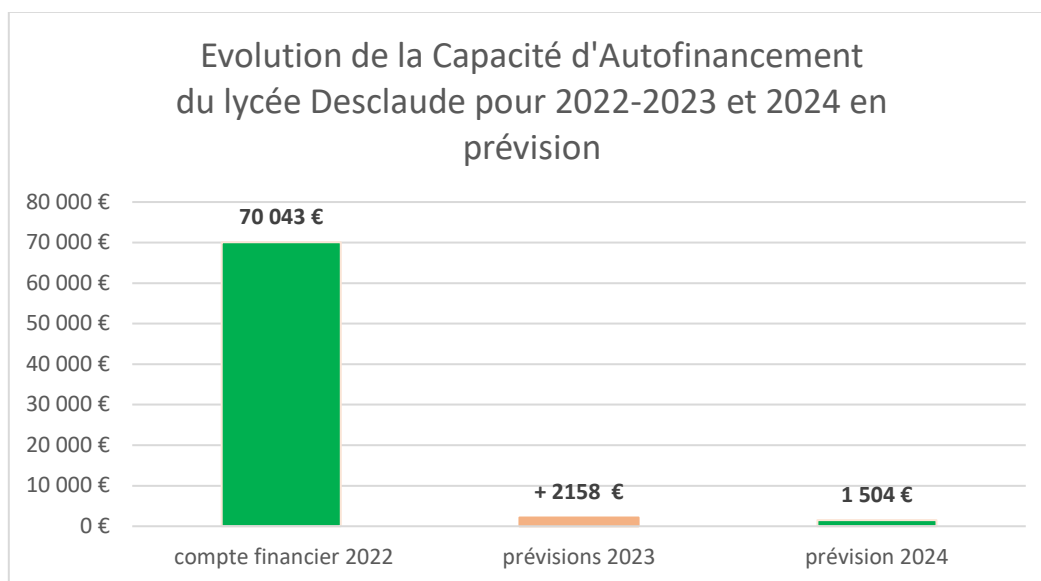
BUDGET PRIMITIF 2023 des centres

LEGTA Georges Desclaude

RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	Compte financier	BP+DM	BP
	2022	2023	2024
Produits A1	1 456 357 €	1 990 141 €	1 601 549 €
Charges A1	1 408 944 €	2 007 636 €	1 619 745 €
Solde	47 413 €	-17 495 €	-18 196 €
Recettes A2	44 334 €	29 026 €	21 500 €
Dépenses A2	49 057 €	30 024 €	24 300 €
Solde	-4 723 €	-998 €	-2 800 €
Total Recettes	1 500 691 €	2 019 167 €	1 623 049 €
Total Dépenses	1 458 001 €	2 037 660 €	1 644 045 €
Solde Général	42 690 €	-18 493 €	-20 996 €
Régularisations Amortissements	21 084 €	19 653 €	19 700 €
Variation du Fonds De Roulement	63 774 €	1 160 €	-1 296 €

Le résultat de fonctionnement prévisionnel est négatif avec -18 196 € en section de fonctionnement et -2 800 € pour la section en capital. Ce déficit est similaire à celui prévu après la DM3 du budget 2023, il s'explique par une baisse quasiment identique des produits par rapport aux charges. Pour ce budget primitif, l'estimation des dépenses s'est basée sur l'information à ce jour avec l'objectif de la maîtrise des achats. Le choix de maintenir une qualité d'enseignement à travers les projets pédagogiques et les voyages d'études a été mis en œuvre le plus possible. Pour les produits, la hausse des effectifs a été pris en compte pour le calcul des pensions.

Compte tenu des incertitudes budgétaires, les investissements ont été limités aux biens acquis avec un financement du Conseil Régional.



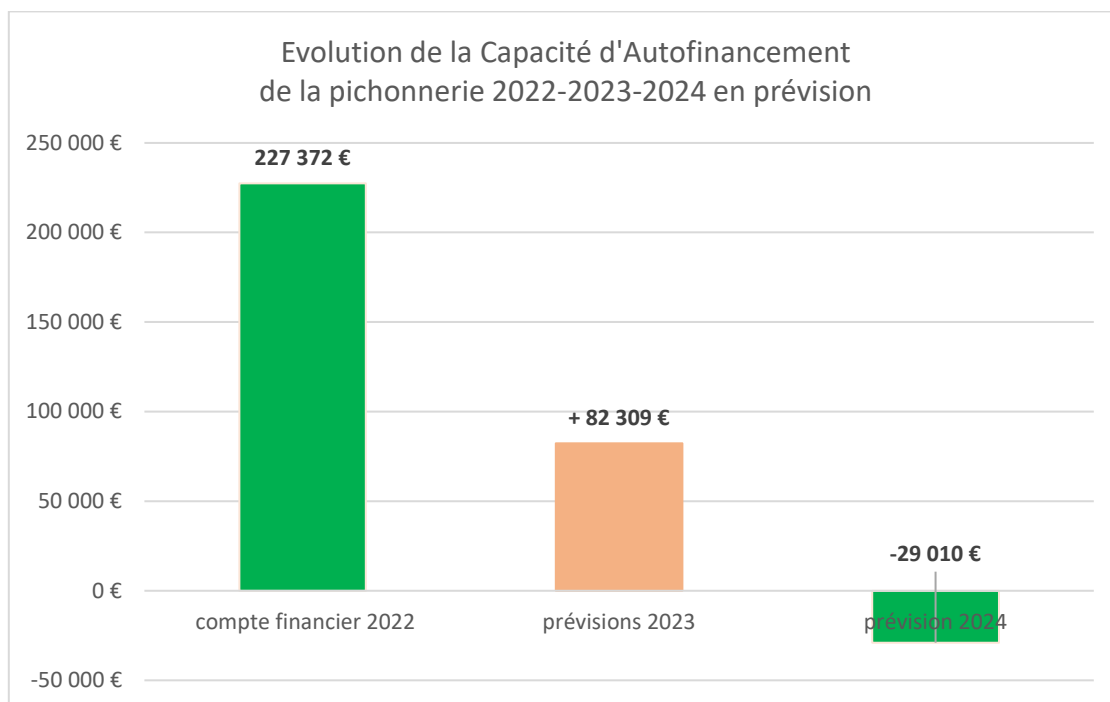
La capacité d'autofinancement (ressources dégagées par l'exercice) est estimée à + 1 504 €. La variation de fonds de roulement prévisionnelle s'établit à - 1296 € portant le fonds de roulement à 583 278 € soit 135 jours.

Exploitation de La Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation Agricole		Compte financier	BP+DM	BP
		2 022	2 023	2 024
	Produits A1	1 384 204 €	815 970 €	759 700 €
	Charges A1	1 031 825 €	803 804 €	816 710 €
	Solde	352 379 €	12 166 €	-57 010 €
	Recettes A2	0 €	204 000 €	35 000 €
	Dépenses A2	193 665 €	455 510 €	277 804 €
	Solde	-193 665 €	-251 510 €	-242 804 €
	Total Recettes	1 384 204 €	1 019 970 €	794 700 €
	Total Dépenses	1 225 490 €	1 259 314 €	1 094 514 €
	Solde Général	158 714 €	-239 344 €	-299 814 €
	Régularisations Amortissements	80 176 €	75 000 €	75 000 €
	Variation du Fonds De Roulement	238 890 €	-164 344 €	-224 814 €

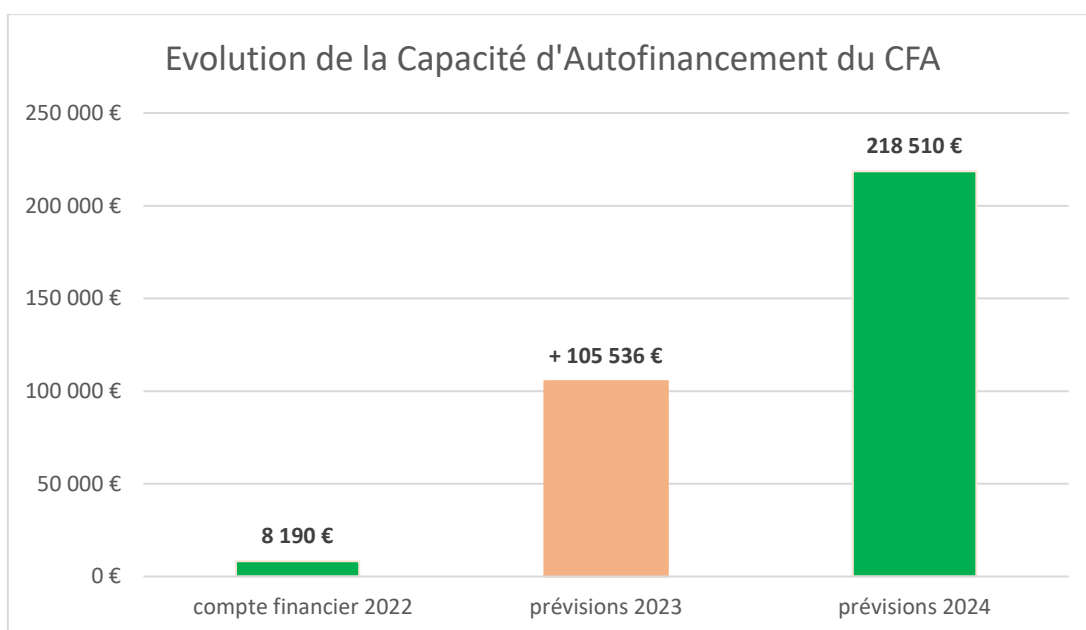
Le budget prévisionnel 2024 du Domaine de la Pichonnerie est présenté en déficit avec un budget de fonctionnement à -57 010 €. Certains investissements doivent être engagés en 2024, pour faire face aux besoins techniques et environnementaux. Le poste des charges est en progression compte tenu des modifications dans les pratiques culturales des vignes. Du côté des produits, les incertitudes sont grandes, compte tenu de l'évolution du marché du Cognac, des céréales. Pour la production laitière, elle sera en baisse compte tenu du renouvellement du troupeau dû à la présence de cellules.

La Pichonnerie doit faire face à des investissements autofinancés, compte tenu du niveau de la CAF, il faudra puiser sur le fonds de roulement.



CFAA

RECAPITULATIF CFAA		Compte financier	BP+DM	BP
		2022	2023	2024
	Produits A1	2 665 639 €	2 861 356 €	2 899 560 €
	Charges A1	2 708 878 €	2 800 000 €	2 727 050 €
	Solde	-43 239 €	61 356 €	172 510 €
	Recettes A2	12 100 €	100 000 €	0 €
	Dépenses A2	167 763 €	112 014 €	5 000 €
	Solde	-155 663 €	-12 014 €	-5 000 €
	Total Recettes	2 677 739 €	2 961 356 €	2 899 560 €
	Total Dépenses	2 876 641 €	2 912 014 €	2 732 050 €
	Solde Général	-198 902 €	49 342 €	167 510 €
	Régularisations Amortissements	51 430 €	44 000 €	46 000 €
	Variation du Fonds De Roulement	-147 472 €	93 342 €	213 510 €



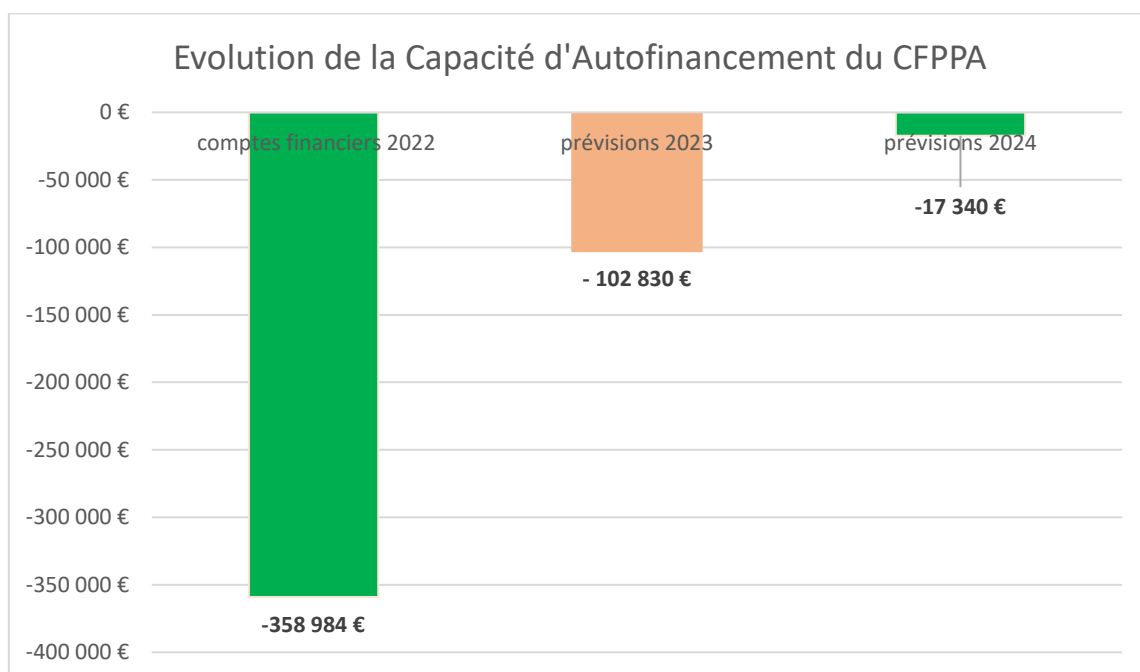
Le CFA présenterait un excédent important de + 172 510 €. Ce budget a été construit sur la base d'un scénario réaliste pour l'estimation des effectifs en apprentissage. L'estimation des charges 2023 est présentée en diminution compte tenu des mesures correctives au niveau du personnel (diminution de la prise en charge des personnels de surveillance notamment). Il reste à veiller à l'organisation comptable et financière pour gérer au mieux les conventions d'apprentissage et leurs paiements.

CFPPA

RECAPITULATIF CFPPA		Compte financier	BP+DM	BP
		2022	2023	2024
	Produits A1	1 281 317 €	1 531 825 €	1 512 765 €
	Charges A1	1 589 608 €	1 651 550 €	1 549 000 €
	Solde	-308 290 €	-119 725 €	-36 235 €
	Recettes A2	0 €	0 €	0 €
	Dépenses A2	0 €	0 €	0 €
	Solde	0 €	0 €	0 €
	Total Recettes	1 281 317 €	1 531 825 €	1 512 765 €
	Total Dépenses	1 589 608 €	1 651 550 €	1 549 000 €
	Solde Général	-308 290 €	-119 725 €	-36 235 €
	Régularisations Amortissements	15 891 €	16 895 €	18 895 €
	Variation du Fonds De Roulement	-292 400 €	-102 830 €	-17 340 €

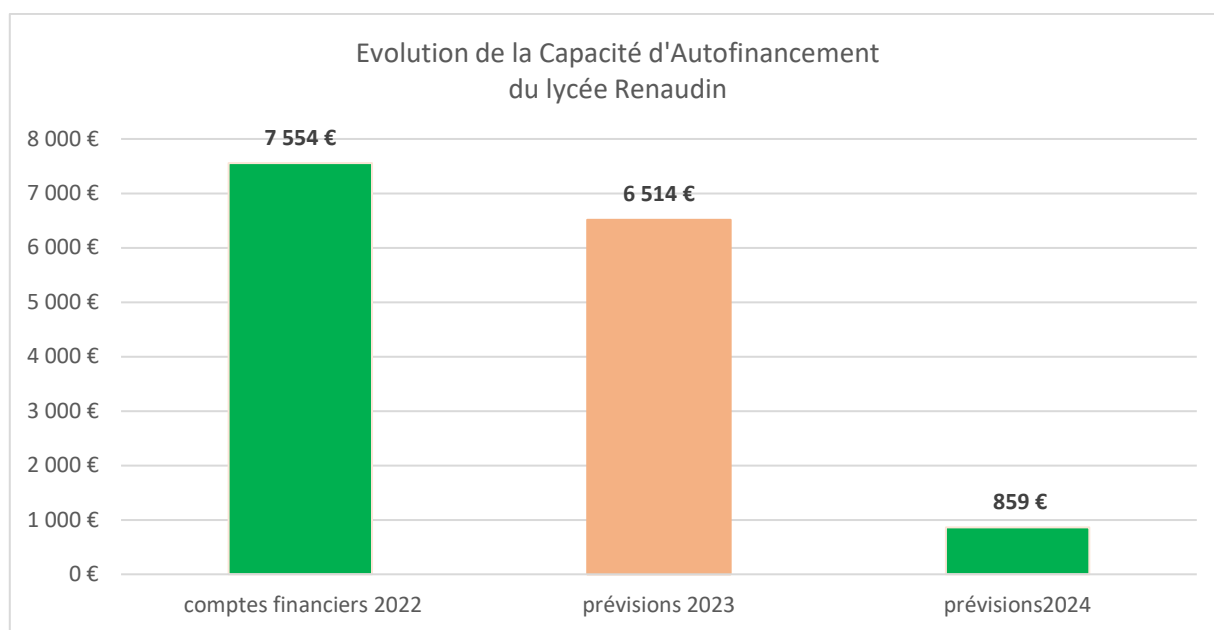
Le CFPPA présenterait pour l'exercice 2024 un déficit de 36 235 €. Cette situation reste déficitaire mais est en nette amélioration par rapport à 2022 et 2023. Ce budget a été construit tenant compte des dépenses à engager et des recettes prévisibles en lien avec l'activité stages courts et marchés du Conseil Régional.

Pour tenir ce budget, il conviendra au CFPPA de poursuivre sa transition en matière d'adaptation de son offre de formation face à l'évolution des attentes des usagers et de plus en plus des usagers qui deviennent des clients de la formation continue.



LPA Le Renaudin

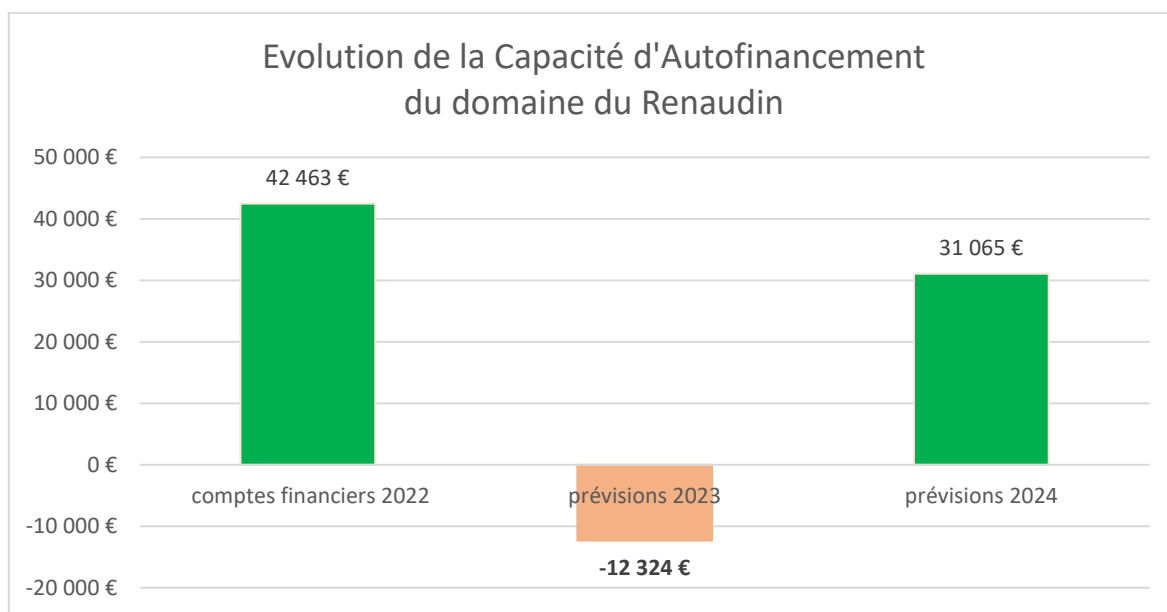
RECAPITULATIF LPA Renaudin		Compte financier	BP+DM	BP
		2022	2023	2024
	Produits A1	594 629 €	711 472 €	648 987 €
	Charges A1	588 984 €	711 433 €	654 128 €
	Solde	5 645 €	39 €	-5 141 €
	Recettes A2	85 392 €	100 402 €	41 000 €
	Dépenses A2	86 766 €	100 401 €	46 000 €
	Solde	-1 374 €	1 €	-5 000 €
	Total Recettes	680 021 €	811 874 €	689 987 €
	Total Dépenses	675 750 €	811 834 €	700 128 €
	Solde Général	4 271 €	40 €	-10 141 €
Régularisations Amortissements		1 910 €	6 323 €	6 000 €
Variation du Fonds De Roulement		6 181 €	6 363 €	-4 141 €



Le Lycée du Renaudin présente un budget presque à l'équilibre avec un déficit de – 5 141 €
 Les effectifs élèves, le recettes des pensions et la collecte de la taxe sont des éléments déterminants pour une construction à l'équilibre du budget.

Domaine du Renaudin

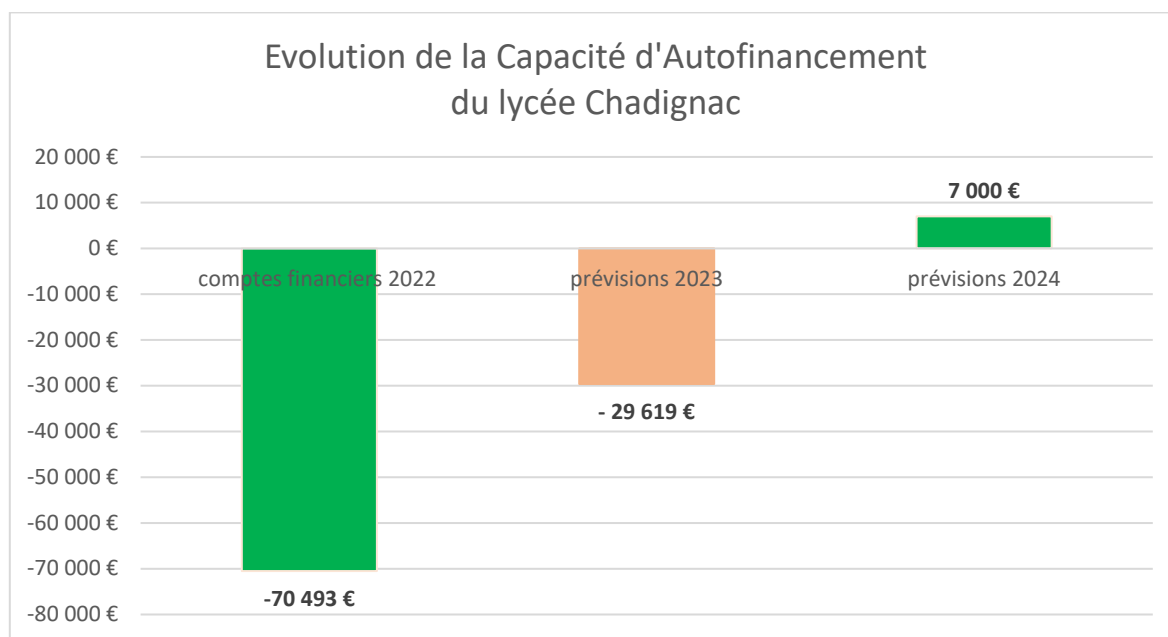
RECAPITULATIF Exploitation Renaudin	Compte financier	BP+DM	BP
	2022	2023	2024
Produits A1	960 144 €	383 621 €	369 170 €
Charges A1	966 881 €	455 140 €	398 855 €
Solde	-6 737 €	-71 519 €	-29 685 €
Recettes A2	528 €	550 €	550 €
Dépenses A2	60 932 €	64 530 €	67 650 €
Solde	-60 404 €	-63 980 €	-67 100 €
Total Recettes	960 672 €	384 171 €	369 720 €
Total Dépenses	1 027 814 €	519 670 €	466 505 €
Solde Général	-67 141 €	-135 499 €	-96 785 €
Régularisations Amortissements	59 675 €	60 292 €	61 750 €
Variation du Fonds De Roulement	-7 467 €	-75 207 €	-35 035 €



Le budget 2023 a été élaboré tenant compte de l'arrivée d'un nouveau salarié le 1^{er} décembre. Un déficit de - 29 685 € est prévu. Il est à noter que dans cette prévision les variations de stocks ne sont pas intégrées. Une attention particulière doit être portée à la cohérence entre le volet environnementale, social et économique.

LPA Le Petit Chadignac

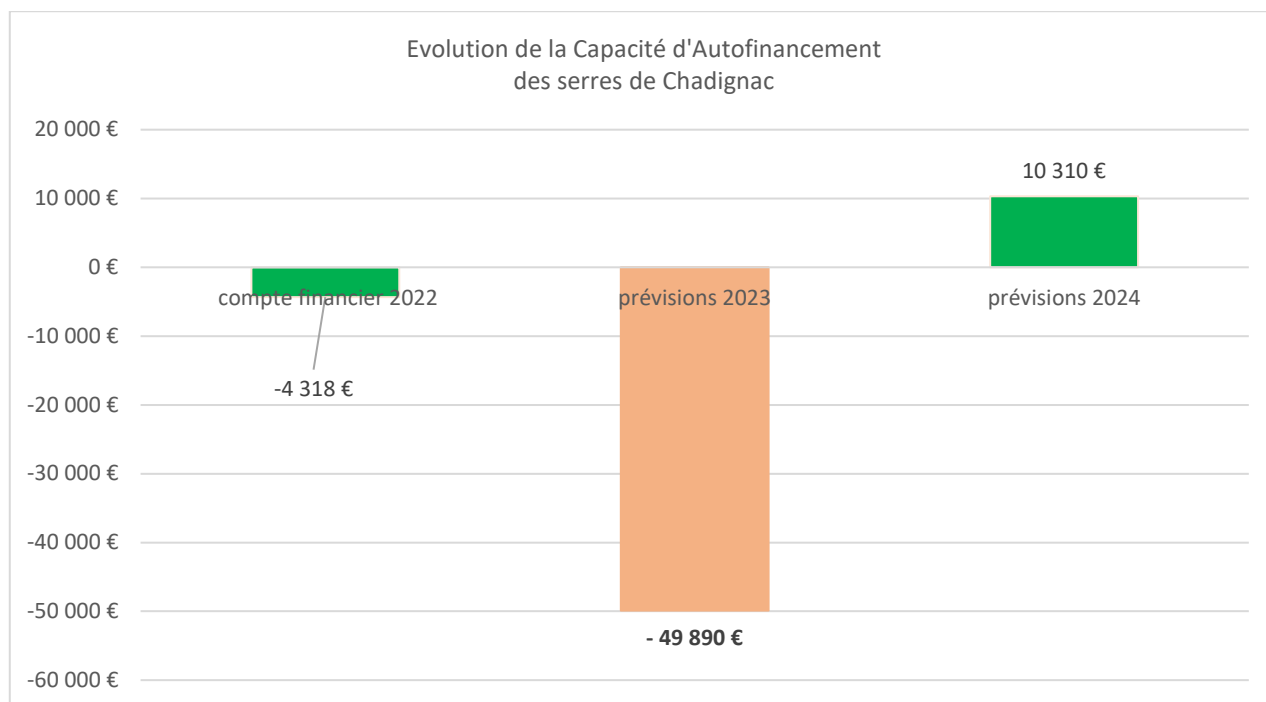
RECAPITULATIF LPA Chadignac	Compte financier	BP+DM	BP	BP+DM
	2022	2023	2024	2024
Produits A1	938 532 €	1 499 637 €	1 144 797 €	1 144 797 €
Charges A1	1 019 097 €	1 536 966 €	1 144 797 €	1 144 797 €
Solde	-80 565 €	-37 329 €	0 €	0 €
Recettes A2	70 101 €	44 970 €	83 000 €	83 000 €
Dépenses A2	81 199 €	56 800 €	83 000 €	83 000 €
Solde	-11 098 €	-11 830 €	0 €	0 €
Total Recettes	1 008 632 €	1 544 607 €	1 227 797 €	1 227 797 €
Total Dépenses	1 100 296 €	1 593 766 €	1 227 797 €	1 227 797 €
Solde Général	-91 663 €	-49 159 €	0 €	0 €
Régularisations Amortissements	8 306 €	7 710 €	7 000 €	7 000 €
Variation du Fonds De Roulement	-83 358 €	-41 449 €	7 000 €	7 000 €



Le Lycée du Petit Chadignac présente un budget à l'équilibre ce qui serait positif face aux années précédentes. Des inconnus demeurent pour confirmer cette prévision : les effectifs élèves et apprentis à la rentrée 2024 et l'évolution des charges.

Les Serres de Chadignac

RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	Compte financier	BP+DM	BP
	2022	2023	2024
Produits A1	182 364 €	159 100 €	170 100 €
Charges A1	196 512 €	222 090 €	172 890 €
Solde	-14 148 €	-62 990 €	-2 790 €
Recettes A2	0 €	2 000 €	0 €
Dépenses A2	8 985 €	9 000 €	1 000 €
Solde	-8 985 €	-7 000 €	-1 000 €
Total Recettes	182 364 €	161 100 €	170 100 €
Total Dépenses	205 497 €	231 090 €	173 890 €
Solde Général	-23 133 €	-69 990 €	-3 790 €
Régularisations Amortissements	9 830 €	13 100 €	13 100 €
Variation du Fonds De Roulement	-13 304 €	-56 890 €	9 310 €



Le budget 2023 est présenté avec un faible déficit de – 2 790€. La clôture de l'exercice 2023 permettra d'être plus précis dans les perspectives budgétaires de 2024. Les investissements prévus concernent la réalisation des biens dans le cadre de l'AMI avec un cofinancement du Conseil Régional (robot de désherbage et cuve de stockage de l'eau).

7- Les axes de travail pour cette année scolaire

Après l'analyse de la situation de l'Agrocampus de Saintonge, il convient pour structurer l'année d'identifier les axes de travail au niveau de l'ensemble de l'établissement. Ces axes visent :

- A inscrire les trois exploitations dans le cadre de la politique publique du Conseil Régional et du Ministère de l'Agriculture à travers l'agroécologie. Le respect du triptyque du développement durable : social, environnement et économie demeure nécessaire. Un plan de travail est à planifier au cours de cet automne 2023. D'autre part, une d'investissement est également nécessaire à élaborer.
- A réaliser un diagnostic de notre communication pour améliorer nos actions et mieux les cibler.
- A développer et adapter notre offre de formations en formation scolaire, apprentissage et formation continue.
- A construire des partenariats avec les entreprises autour des problématiques : recrutement, accompagnement de projet, innovation etc.
- A poursuivre l'amélioration de l'organisation administrative, comptable et financière de l'établissement et de ces centres notamment le CFA et le CFPPA.

Conclusion

Sans aucun doute, nous sommes dans un contexte de transitions face aux enjeux environnementaux et sociétaux. Les défis à relever sont importants concernant le renouvellement des générations, la transition agroécologique et le changement climatique.

L'Agrocampus est au cœur de ces défis à travers ces trois exploitations, ces 5 centres de formation pour l'avenir professionnel des jeunes et des adultes selon des modalités de formations diverses et complémentaires.

La synergie de nos 8 centres constitutifs est un atout indéniable pour notre établissement. C'est à travers ces collaborations au service de la formation des jeunes et des adultes que nous serons ancrés dans nos territoires avec les hommes et les femmes qui y vivent.

« Ce ne sont pas les murs qui font les cités mais les Hommes » PLATON.

Myriam HUET, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge

ANNEXES

CONSEIL INTERIEUR

Vendredi 20 octobre 2023



Observation d'oiseaux migrateurs par les élèves de la nouvelle option animateur animalier

SOMMAIRE

I – LE POINT A LA RENTREE

- La situation des personnels
- Les résultats aux examens
- Organisation de la rentrée scolaire
- Les effectifs classes

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ Le cycle secondaire

- Formations
- Enseignements optionnels facultatifs
- Autres activités pédagogiques
- Orientation – insertion
- Rencontre parents-professeurs
- Promotion des filières

2/ Contributions Classes

3/ Orientation et promotion des filières

- Les temps forts de l'année
- Recrutement post bac

4/ Mobilités Individuelles et collectives

- Tableau prévisionnel 2023/2024
- Coopération Internationale

5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

- Projets
- ESC et ALESA

6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

7/ Education à la santé et citoyenneté

8/ CDI

- Projets Pédagogiques
- Partenariat
- Expositions
- Budget CDI

9/ Informatique et multimedia

10/ Pacte enseignant

III – LA VIE SCOLAIRE

- Composition de l'équipe
- Rentrée 2023
- Vie dans l'établissement

IV –BUDGET PEDAGOGIQUE - TRAVAUX

1/ Budget pédagogique

2/ Travaux réalisés et en cours - Equipements

V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ANNEXES

I – LE POINT A LA RENTREE

➤ La situation des personnels

Personnel enseignant :

Départ de :

- Nourredine BOUALI (ACEN 50%) > Maths > Non renouvellement contrat
- Grégory DARRAGON (IAE) > Aménagements paysagers > Détachement
- Léa HAMON (PCEA stagiaire) > Lettres > Fin de stage
- Matthieu TERROCHAIRE (PCEA stagiaire > Biologie écologie > Fin de stage
- Véronique PERONNET (PCEA) > Lettres > Départ retraite au 01/10/23

Arrivée de :

- Pascal GOUALLARDOU (PCEA) > PLP2 Maths Physique Chimie > Remplacement de N. BOUALI
- Coline MENANT (PCEN) > Lettres > Remplacement de V. PERONNET (retraite au 01/10/23).

Personnel Administratif, Technicien, Laboratoire et Santé :

Départ de :

- Gwenaëlle BIANCHERI (Secrétariat)

Arrivée de :

- Onja FONTAINE (Secrétariat)

Education et Vie scolaire

Assistants d'éducation et AESH :

Départ de :

- Yann TREBERNE (AE)

Arrivée de :

- Olivier PORQUIER (AE)

Personnels Agents des lycées :

Départ de :

- Sylvie BIGOT (Restauration)
- Marie-Josée KERIGUY (Entretien des locaux)

Arrivée de :

- Alexandre ANDRE (Restauration)
- Isabelle MARC (Entretien des locaux et restauration)
- Magali SOLLINGER (Entretien des locaux)

➤ **Les résultats aux examens session 2023 :**

EXAMEN	Présents	Admis	Ajournés	% Reçus	2022	Mention AB	Mention B	Mention TB
Bac Techno STAV	38	35	3	92%	89%	9	3	-
Bac Général	30	30	0	100%	100%	9	10	4
BTSA AP	11	8	3	73%	74%	4	2	-
BTSA GEMEAU	16	14	2	88%	79%	4	4	3
BTSA TC	9	9	0	100%	91%	4	-	-
	104	96	8	92.3%	87%	16	14	-



Moyenne établissement : 92.3%

➤ **Commentaires :**

Pour cette session 2023 qui s'est déroulée dans des conditions redevenues normales après 3 années perturbées (avec notamment épreuves écrites de spécialité des bacs en mars), notons de nouveau un excellent taux de réussite pour les lycéens au Bac G (23 mentions sur 30) mais inférieur aux résultats régionaux et nationaux en Bac STAV.

Avec 86% les résultats en BTSA sont au-dessus de 2022 (moyenne de 79% en 2022 et 87% en 2021).

D'autre part, soulignons qu'une élève de Terminale Générale a été admise à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maison-Alfort dans la cadre du concours post-bac et 3 élèves de Terminale Générale ont été admis en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre (Poitiers et Toulouse) et 1 en prépa intégrée à l'Institut Agro d'Angers.

EXAMENS	Lycée	Région N-A	National
BAC Techno STAV	92%	Non disponible	97,1%
Bac Général	100%	Non disponible	Non disponible
BTSA AP	73%	Non disponible	72,2 %
BTSA GEMEAU	88%	Non disponible	75,5 %
BTSA TC LMD	100%	Non disponible	80,8 %

➤ **Cérémonie de remise des diplômes :** Comme l'année dernière cette cérémonie aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à partir de 12h à l'amphithéâtre.

➤ **Organisation de la rentrée scolaire :**

La rentrée des lycéens s'est déroulée le lundi 4 septembre 2023.

Comme depuis plusieurs années maintenant, les élèves de 2GT sont rentrés en matinée avec un accueil spécifique sur tout l'après-midi. L'après-midi, ce sont les élèves de premières et terminales qui ont réalisé leur rentrée et ont été pris en charge par leur professeur principal de 16h30 à 17h30 pour une présentation de l'année scolaire.

Afin de permettre à un maximum de parents accompagnant leur enfant d'y assister, la réunion d'accueil à l'amphithéâtre par la direction, l'équipe vie scolaire et les professeurs principaux s'est déroulée cette rentrée pour la 2^{ème} année de 8h30 à 9h30 pour les 3 classes de 2GT et de 13h30 à 14h pour les 6 classes de 1^{ère} et Terminale.

Ce temps d'accueil des élèves et de leurs parents est l'occasion de revenir sur les conditions de rentrée, de rappeler certaines règles de vie inhérentes à la collectivité ainsi que les attentes en termes de travail, d'implication et de réussite. L'infirmière est également intervenue auprès des élèves et étudiants pour expliquer les gestes barrière dans le cadre du protocole sanitaire.

La salle des examens a accueilli élèves et parents pour le contrôle des dossiers et l'enregistrement de nouvelles adhésions pour les différentes associations de l'établissement.

La rentrée des étudiants de BTS s'est quant à elle déroulée sur la journée du mardi 5 septembre 2023 (1^{ère} années le matin et 2^{ème} années l'après-midi) avec une réunion d'accueil par la direction à l'amphithéâtre de 8h30 à 9h30 pour les 1^{ères} années de BTS et de 13h30 à 14h pour les 2^{èmes} années de BTS.

➤ **Les effectifs :**

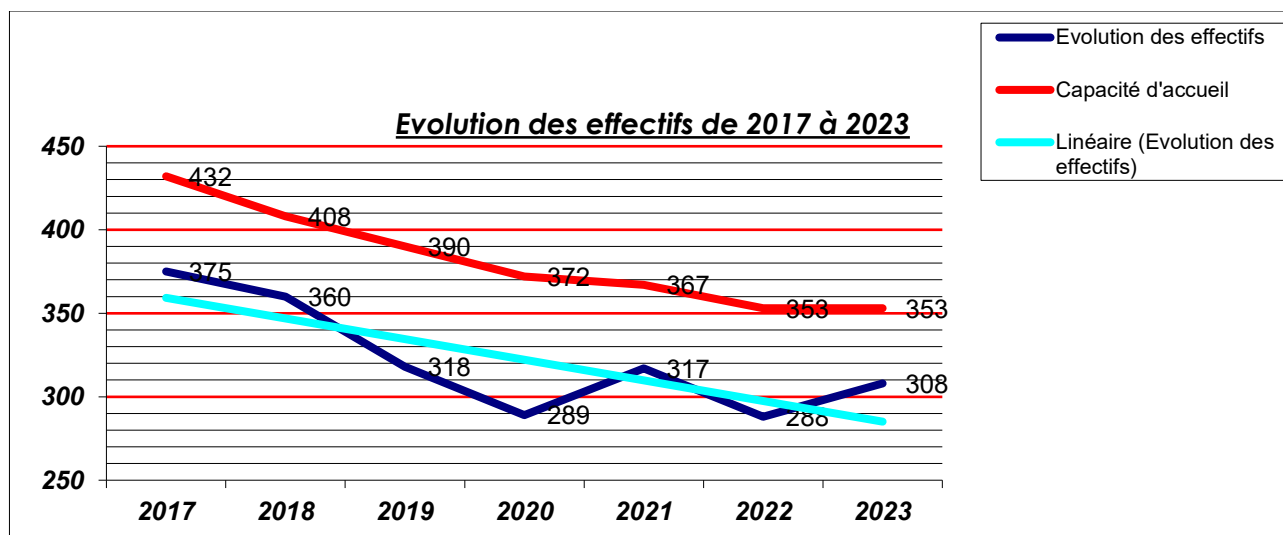
Effectifs actualisés au 02/10/2023

LYCEE		POST-BAC	
CLASSES	EFFECTIFS	CLASSES	EFFECTIFS
Seconde GT > 2 ^{nde} 1	35	BTS 1 AP	13
Seconde GT > 2 ^{nde} 2	34	BTS 2 AP	13
Seconde GT > 2 ^{nde} 3	35	BTS 1 GEMEAU	13
1 ^{ère} STAV A	13	BTS 2 GEMEAU	15
1 ^{ère} STAV P	24	BTS 1 TC	15
Tle STAV A	15	BTS 2 TC	12
Tle STAV P	20	Lycée : 227 BTSA : 81	308
1 ^{ère} G	24		
Tle G	27		

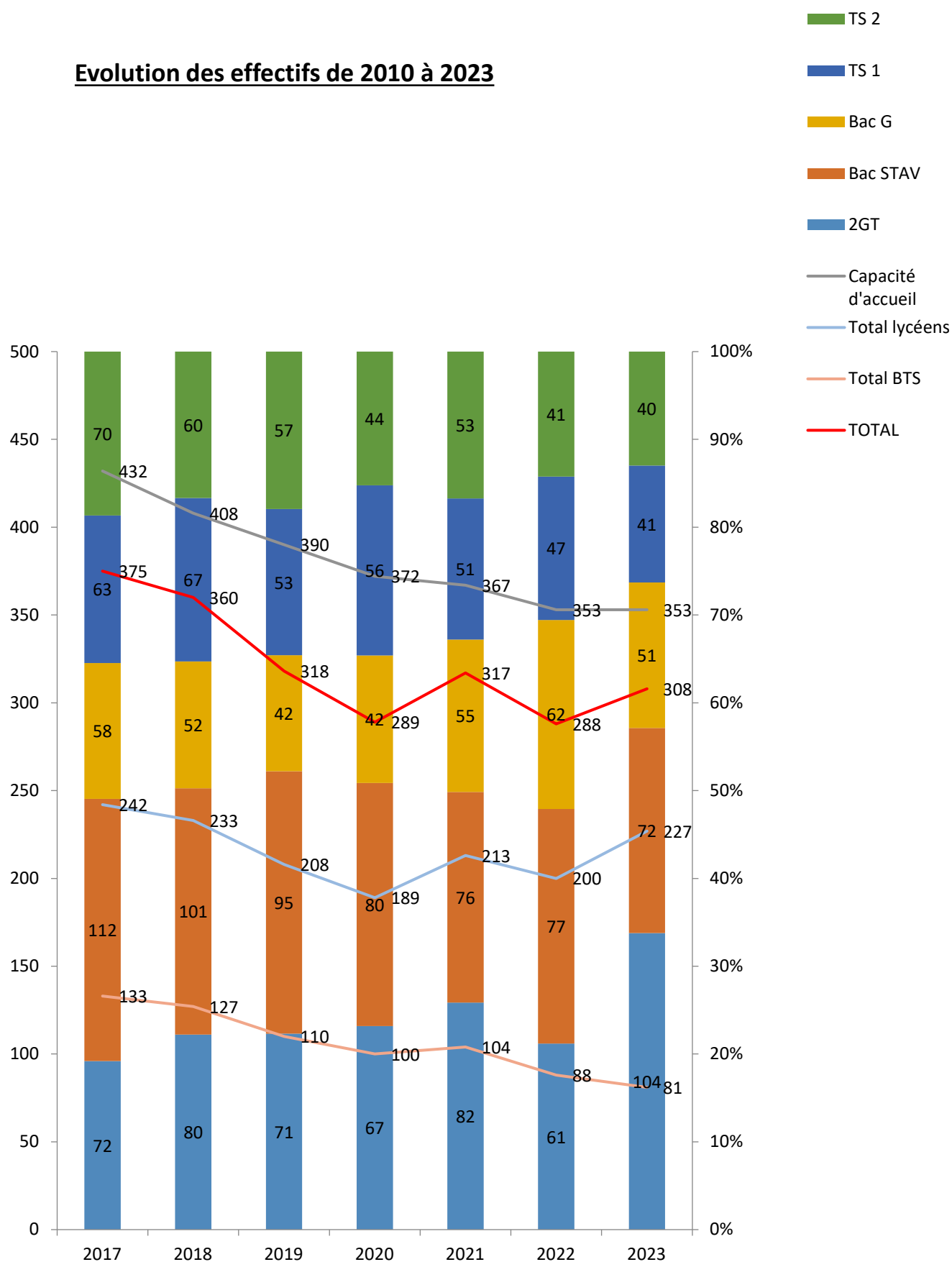
EVOLUTION DES EFFECTIFS

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Effectif moyen
CLASSES								
2GT	16	18	20	20	19	20	35	21
2GT	28	31	26	23	31	20	34	28
2GT	28	31	25	24	32	21	35	28
Total 2GT	72	80	71	67	82	61	104	77
1ère STAV A	24	16	18	12	17	13	13	16
1ère STAV P	29	32	30	26	21	26	24	27
Term STAV A	27	24	15	15	14	17	15	18
Term STAV P	32	29	32	27	24	21	20	26
Total Bac STAV	112	101	95	80	76	77	72	88
1ère G	31	17	22	24	33	32	24	26
Term G	27	35	20	18	22	30	27	26
Total Bac G	58	52	42	42	55	62	51	52
Total Lycéens	242	233	208	189	213	200	227	216
Evolution N/N-1		-4%	-11%	-9%	13%	-6%	14%	
TS1 AP	22	27	21	24	17	17	13	20
TS1 GEMEAU	23	23	23	22	21	16	13	20
TS1 TC UJAC	18	17	9	10	13	14	15	14
Total TS1	63	67	53	56	51	47	41	54
TS2 AP	25	21	28	14	23	14	13	20
TS2 GEMEAU	24	23	18	21	19	18	15	20
TS2 TC JVO	21	16	11	9	11	9	12	13
Total TS2	70	60	57	44	53	41	40	52
Total BTS	133	127	110	100	104	88	81	106
Evolution N/N-1		-5%	-13%	-9%	4%	-15%	-8%	

TOTAL	375	360	318	289	317	288	308	325
Evolution N/N-1 (effectifs)		-15	-42	-29	28	-29	20	
Evolution (pourcentage)		-4%	-12%	-9%	10%	-9%	7%	
Nombre de classes	15	15	15	15	15	15	15	15
Moyenne par classe	25,0	24,0	21,2	19,3	21,1	21,1	21,1	22,0
Capacité d'accueil	432	408	390	372	367	353	353	387
Taux de remplissage	87%	88%	82%	78%	86%	82%	87%	84%
Ecart effectif/capacité	-57	-48	-72	-83	-50	-65	-45	-63



Evolution des effectifs de 2010 à 2023



Avec 308 élèves et étudiants les effectifs sont en **augmentation globale de 7 %** soit + 20 élèves cette rentrée après une diminution de 9 % à la rentrée précédente avec - 29 élèves (rappel : +10% à la rentrée 2021, -9% à la rentrée 2020 et -12 % rentrée 2019). La capacité d'accueil autorisée (353) n'est donc pas atteinte avec un taux de remplissage de 87 %.

Cette hausse du nombre d'élèves (+14%) mais avec baisse d'étudiants (-8%) est toujours préoccupante au regard du travail de promotion repris depuis 3 ans dans les forums, salons, collèges et lycées, l'accueil en mini stages. Il faut espérer que cette situation est conjoncturelle. Plus que jamais le recrutement doit continuer à être notre priorité.

L'accueil des futurs élèves en mini stage d'une journée est déterminante

Du 2 février au 25 mai 2023, nous avons accueilli au total **147** élèves en mini stages soit + 69% : 102 (60) en 2GT, 23 (10) en 1^{ère} STAV, 4 (3) en 1^{ère} G, 8 (5) en BTS GEMEAU, 4 (7) en BTS AP et 6 (2) en BTS TC.

Pour rappel années précédentes : 87 en 2022, 86 en 2021, 16 en 2020 et 70 en 2019.

Les Portes Ouvertes :

- 1/2 journée Information : Samedi 28 janvier 2023 (9h à 12h)
- Journées portes ouvertes : Samedi 4 mars 2023 (9h à 17h)
- 2 1/2 journées Information : Mercredi 5 avril 2023 (14h à 17h)

230 entretiens (178 en 2022, 113 en 2021) soit + 29 % ont été conduits lors des journées ou 1/2 journées d'information (samedi 28 janvier, samedi 4 mars et mercredi 5 avril) organisées cette année scolaire : 163 (116/70) en 2GT – 10 (15/6) en 1^{ère} STAV – 3 (7/6) en 1^{ère} G – 29 (14/21) en BTS AP – 15 (15/9) en BTS GEMEAU et 10 (11/1) en BTS TC.

Le nombre d'élèves de **Seconde augmente de 70 % soit + 43 élèves** après une baisse de 26 % soit - 21 élèves à la RS 2022 (et après avoir augmenté à la RS 2021 de 22% soit + 15 élèves). L'attractivité des enseignements optionnel facultatifs proposés par le lycée est avérée (module objectif véto, section européenne et hippologie et équitation et notamment le nouvel enseignement optionnel « Animateur animalier »).

A noter des départs en nombre plus important en fin d'année scolaire dernière encore à l'issue de la classe de seconde GT (15 élèves sur 61 soit 25 %, - 22 élèves sur 81 soit 27% en 2022 - 8 élèves sur 67 soit 12% en 2021) vers d'autres établissement proposant un Bac Général avec d'autres Enseignements De Spécialité notamment.

D'où un nombre de montants moins important des classes de 2GT en classe de 1^{ère} Générale (18 élèves sur 61, 32 en 2022 - 30 en 2021). Ces départs en fin de 2GT **peuvent mettre en difficulté nos classes** de 1^{ère} Baccalauréat Technologique (7 en Aménagement et 20 en Production) voire 1^{ère} G, comme cela avait déjà été souligné l'année dernière notamment pour la filière STAV Aménagement surtout s'ils ne sont pas compensés par des arrivées extérieures directes en 1^{ères}.

Les classes de **1^{ère} STAV** sont relativement stables (37 élèves pour 39 à la RS 2022) avec toujours une fragilité dans la spécialité Aménagement (13 élèves) alors que la spécialité Production (24 élèves) se maintient.

Les effectifs des classes de **Terminales STAV** sont également stables (35 élèves pour 38 en 2022 dont 15 en Aménagement et 20 en Production).

Avec 24 élèves l'effectif en classe de **1^{ère} Générale** est en baisse de 8 élèves (après avoir augmenté de 38 % soit + 9 élèves à la RS 2021) et baisse de 3 élèves en **Terminale Générale** (avec une déperdition de 5 élèves en fin de 1^{ère} G).

S'agissant des **filières BTS** les effectifs continuent à diminuer surtout en 1ères années (- 6 étudiants) et se maintiennent en 2èmes années (- 1 étudiants). Soulignons que le nombre d'étudiants issus de Terminales du lycée reste toujours très faible (seulement 2 en TC contre 2 en GEMEAU, 1 en AP et 1 en TC en 2022).

La répartition du nombre d'élèves par régime (interne, demi-pensionnaires, externes) est modifiée avec une hausse du nombre d'internes : 204 internes soit 66% avec 142 lycéens (63%) et 62 étudiants (77%) (168 en 2022, 184 en 2021, 182 en 2020), 102 demi-pensionnaires (105/107/96) et 2 externes (9/15/12).

➤ **Rencontres Parents Professeurs :**

Un premier temps d'échange à l'attention des parents des primo-arrivants a eu lieu comme chaque année lors de la journée de rentrée scolaire.

La 1^{ère} rencontre parents-professeurs principaux est fixée le vendredi 20 octobre à partir de 17h.

La 2^{ème} rencontre parents-professeurs aura lieu :

- le vendredi 8 décembre de 17h à 19h45 pour les classes de 1ères et Terminales et
- le vendredi 19 février de 17h à 19h45 pour les classes de 2ndes GT.

➤ **Passage des classes de Terminale à la semestrialisation : après celles de 1ères à la précédente rentrée.**

Passage de trois conseils de classe trimestriels à deux conseils de classes semestriels.

« En découpant l'année en semestres, les lycées espèrent donner plus de temps et de souplesse aux équipes et éviter par la même occasion une "évaluation permanente" qui pressure inutilement les élèves et l'inutile bachotage ».

« Le pari de la semestrialisation est le suivant : découper la période scolaire en deux semestres, avec deux conseils de classe, afin de donner davantage de temps à l'élève pour réussir, au professeur pour l'accompagner et le positionner, aux parents pour s'impliquer ».

Modalités d'une année scolaire en deux semestres :

- 1- Novembre : conseil pédagogique de suivi ou de mi-1^{er} semestre
- 2- Janvier : conseil de classe
- 3- Avril : conseil pédagogique de suivi ou de mi-2^{ème} semestre
- 4- Juin : conseil de classe

● **Bilan de mi premier semestre**, au retour des vacances de Toussaint :

- occasion d'un premier dialogue avec les familles sur l'orientation ;
- remise au parent d'un document sous la forme d'un relevé de notes avec conseil sur l'orientation si nécessaire ;
- rencontre organisée à mi-semestre avec les familles des élèves fragiles pour un premier dialogue sur l'orientation.

● **Le premier semestre :**

- permet, tout en consolidant les acquis de l'année précédente, de démarrer l'année scolaire en douceur avec des évaluations plutôt formatives, un travail axé sur l'accompagnement personnalisé et les compétences sans que le professeur ne soit préoccupé d'avoir assez de notes pour les conseils ;
- permet d'amener les élèves progressivement vers les exigences de la nouvelle année ;
- permet un bilan du 1^{er} semestre plus étoffé et qui reflète mieux le niveau de l'élève ;
- bilan d'étape en fin de 1^{er} semestre.

● **Le deuxième semestre** amène l'élève à confirmer ou à remonter ses notes avant le bilan final, fin mai. Bilan en fin de 2ème semestre établi par le conseil de classe.

➤ **Les conseils de classes.**

Le calendrier du 1^{er} trimestre s'étalera du 11 au 14 décembre 2023 (classes de 2GT).
Le calendrier du 1^{er} semestre s'étalera du 15 au 29 janvier 2024 (classes de 1ères, Terminales et BTS) .

Découpage année scolaire 2023-2024 :

Trimestres :

T1 : du 4 septembre au 10 décembre

T2 : du 11 décembre au 31 mars

T3 : du 1^{er} avril au 5 juillet

Semestres (classes de BTS) :

S1 : du 4 septembre au 21 janvier

S2 : du 22 janvier au 5 juillet

II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1/ Les enseignements dispensés

× Enseignements Optionnels Facultatifs proposées et effectifs :

Options / LV Classes	Rugby	HE	EATDD 2GT	AA 2GT	APPN STAV	SE	AET Bac G	Allemand
2 ^{de} 1	0	6	35	19	-	6	-	13
2 ^{de} 2	0	21	15	4	-	4	-	-
2 ^{de} 3	3	0	35	20	-	7	-	-
Sous- total	2	27	85	43	-	17		13
1 STAV A	0	0	-	-	2	1	-	2
1 STAV P	1	6	-	-	8	3	-	5
1 G	0	4	-	-	-	13	6	3
Sous-total	3	10	-	-	10	17	6	10
T STAV A	0	0	-	-	1	2	-	3
T STAV P	0	7	-	-	6	6	-	2
T G	0	5	-	-	-	18	15	3
Sous-total	0	12	-	-	7	26	15	8
TOTAL	5	49	85	43	17	60	21	31
%	2.2%	21.6%	81.7%	41.3%	23.6%	26.4%	41%	13.7%

Offre Enseignements Optionnels Facultatifs 2023 2024

19/10/2023

Enseignements facultatif/optionnels proposés au lycée	2GT	Bac STAV	Bac G
Enseignement Optionnel général :	Au plus 2 (dont un général et un technologique)	Au plus 2	Au plus 1 en 1ère et au plus 2 en Terminale
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable (E.A.T.D.D)	X		
Activités Physiques de Pleine Nature (Education Physique et Sportive)		X	
Enseignement Optionnel technologique :			
Hippologie et équitation	X	X	X
Agronomie-Economie-Territoires (A.E.T)			X
Animateur animalier (Pratiques professionnelles)	X		
Mathématiques complémentaires			X (Terminale)
Mathématiques expertes			X (Terminale) si Ens. Spé. Maths
Autres enseignements complémentaires au choix :			
Module Objectif Vêto	X		X
Classe coopérative	X		
Section sportive Rugby	X	X	X
Section européenne (DNL Biologie écologie et Agronomie en anglais)	X	X	X

* **Observations :**

Financement (DGH : Dotation Globale Horaire) des enseignements optionnels facultatifs (EOF) hors programme obligatoire :

Options	=> 108 h / an (Hippologie et Equitation)
Section Européenne	=> 144 h / an
Section Sportive	=> 108 h / an
Allemand LV2	=> 140 h / an
Maths expertes	=> 18h / an

Une part non négligeable de cet enseignement est donc portée par le budget d'établissement puisque non inclus dans la Dotation Globale Horaire.

❖ **L'enseignement EATDD (2^{nde} GT) : Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement Durable**

Cet enseignement permet aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement d'un territoire sous tous ses aspects : écologique, économique, sociologique, historique, géographique...

L'EATDD permet aux élèves de parfaire leurs connaissances personnelles. C'est également l'occasion de s'inscrire dans une démarche de projet et d'expérimenter le travail en équipe, à travers des travaux de recherche, des expositions et de nombreuses visites.

Cette approche est essentielle pour asseoir des bases solides aux enseignements spécifiques proposés dans les filières de l'enseignement agricole public.

Aussi, tous les élèves de seconde GT ont été invités à suivre cet enseignement durant tout le mois de septembre. Il s'agissait bien entendu de les encourager à poursuivre l'option sur toute l'année scolaire.

Aujourd'hui 82% (93% en 2021) des élèves ont fait le choix de ces 3 heures d'enseignements supplémentaires.

❖ **Les autres options**

Option « Animateur animalier » : coordonnée par Mme N. SERES => 43 élèves (N-1 = 11 DMN)

Option Hippologie et Equitation : coordonnée par Mme HENRY L. => 49 élèves (N-1 = 48)

Option « A.E.T » : coordonnée par M. BORDENEUVE A. => 21 élèves (N-1 =27)

Option « Mathématiques complémentaires » en Terminale G => 15 élèves (N-1 =13)

Option « Mathématiques expertes » en Terminale G (M. FERRANT) => 5 élèves (N-1 = 5)

Hippologie et équitation : Classes concernées : toutes classes / 3 heures hebdomadaires

L'effectif est identique à la précédente rentrée (53 élèves à la RS 21). Le lycée a engagé un partenariat avec 3 centres équestres : La Frégonnière à ECURAT, Les Allards à PESSINES et Les Saules à FONTCOUVERTE. Les élèves de 1ères et Terminales pratiquent en soirée les lundi et jeudi de 17h30 à 19h00 (1^{ère} et Terminales) et les mardi et jeudi après-midi sur le créneau 13h30-19h (2^{nde} GT) par groupes de niveau les plus homogènes possible.

Une heure de cours d'hippologie pour chacun des 3 niveaux de classes (2^{nde}, 1^{ère} et Terminale) est dispensée le mardi après-midi par Mme L. HENRY soit au total 3 heures.

Animateur animalier : Ce nouvel enseignement optionnel remplace l'enseignement optionnel facultatif « Découverte des Milieux Naturels » (pratiques professionnelles) proposé en classes de 2^{nde} GT depuis plusieurs années.

Classes concernées : 2 GT / 3 heures hebdomadaire

Intervenants : N. SERES, S. POTIER, F. BONALDO, C. LOGIACCO et T. GAILLOU.

Cet enseignement vise à étudier l'éthologie, le comportement, les besoins des animaux ainsi que le rapport homme-animal et permet de découvrir les pratiques professionnelles en lien avec l'animal.

Il répond enfin à une attente des apprenants pour découvrir le monde animal et les métiers qui existent dans ce domaine. Ainsi, les élèves pourraient rencontrer des acteurs impliqués dans ce domaine, découvrir les pratiques professionnelles en lien avec l'animal et réaliser des actions sur cette thématique.

Cet enseignement optionnel renforce l'offre de formation en 2nde GT. Il complète l'EATDD (dont l'objectif général est de découvrir un territoire et sa valorisation dans une perspective de durabilité) en élargissant les horizons explorés par les élèves et en facilitant leur orientation (choix de spécialité en 1^{ère} Générale et en 1^{ère} STAV, choix d'un futur métier).

Sortie 09 octobre : option animateur animalier



Les 30 élèves de seconde suivant l'option « animateur animalier » ont effectué une sortie le 09 octobre à l'aquarium de La Rochelle et à la station de lagunage de Rochefort. Les élèves ont profité de cette journée ensoleillée pour observer les oiseaux migrateurs faisant une halte dans les lagunes de Rochefort. Ils ont aussi été renseignés sur les coulisses de l'aquarium de La Rochelle et ont pu admirer les poissons des côtes européennes à Pacifique dans les aquariums. Ainsi, les élèves ont pu connaître différents métiers liés aux animaux.



❖ Module Objectif Vétô :



En classe de Seconde, c'est :

- ✓ la découverte des métiers vétérinaires
- ✓ des rencontres avec des professionnels
- ✓ la connaissance des animaux
- ✓ des visites de terrain

Horaire prévu : 19 heures (19 séances d'1 heure -lundi et mardi de 17h40 à 18h40) + sorties

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie > 13h

Agronomie - Zootechnie > 6h

2 séances : Découverte des métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues, vétérinaires rural, vétérinaire pour animaux de compagnie)

+ Réalisation d'un dossier de présentation d'un vétérinaire ou d'une clinique vétérinaire

1 séance : Découverte des écoles vétérinaires (présentation, actions sur le territoire, formations, spécialités, échanges à l'international)

5 séances : Connaissances des animaux d'élevage en France, anatomie, races, intérêts agroalimentaires, transformations agroalimentaires (viande, fromages...)

4 séances : Connaissances de base des animaux en biologie animale (grandes fonctions...)

4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)

Stage en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin)

En Première et en Terminale, on choisit la spécialité Biologie-Ecologie

- on poursuit la découverte
- on multiplie les rencontres et les visites
- on approfondit les connaissances
- on développe des compétences pratiques

Horaire prévu : 27 heures (27 séances d'1 heure – mardi de 17h40 à 18h40 et 1 sortie de 4 heures)

Disciplines concernées :

Biologie-Ecologie > 10 h

Français-Philo > 6h

Mathématiques > 5 h

Français Philo > 6 h

Anglais > 3 h

Le module Objectif Vétô démarre en ce mois de septembre sa 4^{ème} année d'existence.

Ce sont déjà en 3 ans, 80 élèves de Seconde qui ont découvert le module, les ateliers d'agronomie et de zootechnie (avec la visite de l'exploitation du lycée), les observations en biologie animale et les dissections (au laboratoire).

Ce sont aussi une trentaine d'élèves de Première et de Terminale qui ont pu préparer le concours Vétô post-bac qui se déroule au 3^{ème} trimestre de l'année de Terminale après avoir présenté le dossier scolaire via la plateforme Parcoursup. Sans réussite pour les 2 premières promotions.

Mais pour cette session 2023, deux élèves du lycée ont vu leur dossier retenu parmi près de 4000 demandes et ont donc participé aux oraux d'admission.

Si l'une n'a finalement pas réussi le concours et poursuit ses études en classe préparatoire BCPST, l'autre élève a brillamment passé les 7 épreuves orales d'admission et a fait sa rentrée à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maison-Alfort début septembre. Bravo à elle.

Fort de cette réussite, les 6 enseignants impliqués dans le module comptent bien poursuivre le travail et accompagner les 11 élèves de Terminale, candidats cette année au concours avec, ils l'espèrent, la même réussite.

Par ailleurs, ce sont 48 nouveaux élèves de Seconde qui se sont inscrits pour le module Objectif Vêto cette année, chiffre jamais atteint qui nous a contraint à mettre en place 3 groupes. Ces 48 élèves constituent presque la moitié des élèves arrivant en seconde au lycée, ce qui montre bien l'attractivité de ce module et son importance dans le recrutement de nouveau élèves pour le lycée.

Pour finir, 9 élèves de Première et de Terminale vont participer à un séminaire de 3 jours fin octobre durant les prochaines vacances, au lycée des Vaseix, près de Limoges. Ce programme mis en place par la région Nouvelle Aquitaine a pour but de faire découvrir les métiers de vétérinaire en France ainsi que tous les métiers intégrant de près ou d'un peu plus loin le monde animal, avec de nombreuses visites et des intervenants. Une collègue, Mme Laurence Henry, les accompagnera durant ces quelques jours.

❖ L'accompagnement personnalisé (AP) :

Cet accompagnement personnalisé correspond à deux heures hebdomadaires inscrits à l'emploi du temps de toutes les classes du lycée, de la 2nde à la Terminale.

Le professeur principal coordonne le projet pédagogique d'accompagnement pour les élèves de sa classe. Les différentes actions et projets mis en œuvre dans le cadre de l'AP s'appuie notamment sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale.

Répartition horaire :

1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Français et Maths) => 18 heures

L'objectif premier est : « La construction du projet personnel de l'élève » (54h = 80%)

- Projets pédagogiques accés sur la découverte des métiers.
- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orientation et à la construction du projet personnel de l'élève

Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures

Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures

Axe 3/ ELABORER SON Projet d'Orientation / équivalent 18 heures

Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, les élèves de seconde pourront s'appuyer sur un carnet de bord qui les accompagnera tout au long de l'année de 2nde et les invitera à s'interroger sur leurs acquis, leurs compétences et leurs envies en termes de projet personnel.

Quelques séquences restent axées sur l'**approche Méthodologique** (autonomie, mémorisation etc.).

Stages d'observation en entreprises :

Pour la troisième année consécutive, les élèves de seconde auront la possibilité d'effectuer un stage de découverte en entreprise d'une semaine du 12 au 16 juin 2023.

❖ Des enseignements de spécialités pour le cycle terminal :

Les élèves de premières et terminales ont dorénavant un socle commun de connaissances et de compétences qu'ils complètent par 3 enseignements de spécialités en première puis 2 en Terminale.

Le choix de ces enseignements repose bien évidemment sur les domaines de compétences, les aptitudes et l'intérêt des élèves.

En **filière technologique**, les enseignements de spécialité s'articulent autour des domaines propres à chaque filière et les choix sont donc plus limités.

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STAV :

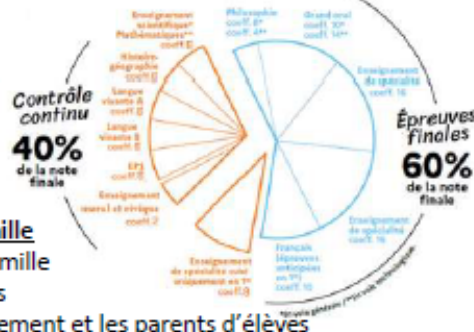
1^{ère} Année		
Spécialités	Disciplines	H / Semaine
Gestion des ressources et de l'alimentation	• Biologie-écologie • STA • Physique chimie • STE	6h45
Territoires et sociétés	• SESG • ESC	2h30
Technologie • aménagement • production	• Sciences et techniques du domaine technologique	3h00
Année Terminale		
Spécialités	Disciplines	H / Semaine
Gestion des ressources et de l'alimentation	• Biologie-écologie • STA • Physique chimie • STE	6h45
Territoires et technologie	• SESG • Sciences et techniques du domaine technologique	4h30

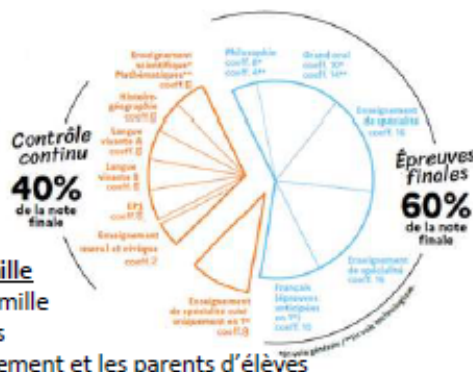
BACCALAUREAT GENERAL :

1^{ère} Année		
Spécialités	Disciplines	H / Semaine
	• Biologie-écologie	4h00
	• Physique Chimie	4h00
	• Mathématiques	4h00
Année Terminale		
Spécialités	Disciplines	H / Semaine
	Choix 1 :	6h00
	• Biologie-écologie • Physique chimie	6h00
	Choix 2 :	6h00
	• Biologie-écologie • Mathématiques	6h00

❖ **Projet ou plan d'évaluation en Baccalauréat Général et STAV**

1. Pourquoi se doter d'un projet d'évaluation ?

- **Garantir la valeur du diplôme du baccalauréat**
 - 40% du baccalauréat en contrôle continu, issu des moyennes annuelles dans les enseignements ne donnant pas lieu à une épreuve terminale
 - Valeur certificative de ces moyennes annuelles
 - Nécessité d'une égalité de traitement des candidats à un examen national
 - **Construire un dialogue serein avec les élèves et leur famille**
 - Formaliser des règles claires pour les élèves et leur famille
 - Aider les élèves à être acteurs de leurs apprentissages
 - Développer une relation de confiance entre l'établissement et les parents d'élèves
 - Se prémunir de toutes pressions individuelles
 - **Définir des modalités d'évaluation partagées**
 - L'évaluation, une compétence définie dans le référentiel de compétences des enseignants
 - Des objectifs communs pour tous les élèves fixés par les programmes et les instructions officielles
 - Une opportunité de partage de réflexions et d'outils d'évaluation entre enseignants, sans rien enlever à la responsabilité de chaque professeur vis-à-vis de sa notation
 - Harmoniser, sans pour autant uniformiser
 - Une démarche pour tous les enseignements du lycée, qu'ils soient communs, de spécialité ou optionnels
 - **Garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études**
 - Des conditions d'accès à l'enseignement supérieur identiques pour chaque élève
 - La prise en compte des moyennes de toutes les disciplines dans le dossier Parcoursup
 - Des moyennes annuelles reconnues par les établissements d'enseignement supérieur
- 
- Le diagramme illustre la répartition de la note finale du baccalauréat :
- Contrôle continu (40% de la note finale) :**
 - Enseignements communs (coefficient 1)
 - Enseignements communs (coefficient 2)
 - Enseignements communs (coefficient 3)
 - Enseignements communs (coefficient 4)
 - Enseignements communs (coefficient 5)
 - Enseignements communs (coefficient 6)
 - Enseignements communs (coefficient 7)
 - Enseignements communs (coefficient 8)
 - Enseignements communs (coefficient 9)
 - Enseignements communs (coefficient 10)
 - Enseignements communs (coefficient 11)
 - Enseignements communs (coefficient 12)
 - Enseignements communs (coefficient 13)
 - Enseignements communs (coefficient 14)
 - Enseignements communs (coefficient 15)
 - Enseignements communs (coefficient 16)
 - Enseignements communs (coefficient 17)
 - Enseignements communs (coefficient 18)
 - Enseignements communs (coefficient 19)
 - Enseignements communs (coefficient 20)
 - Épreuves finales (60% de la note finale) :**
 - Enseignements communs (coefficient 1)
 - Enseignements communs (coefficient 2)
 - Enseignements communs (coefficient 3)
 - Enseignements communs (coefficient 4)
 - Enseignements communs (coefficient 5)
 - Enseignements communs (coefficient 6)
 - Enseignements communs (coefficient 7)
 - Enseignements communs (coefficient 8)
 - Enseignements communs (coefficient 9)
 - Enseignements communs (coefficient 10)
 - Enseignements communs (coefficient 11)
 - Enseignements communs (coefficient 12)
 - Enseignements communs (coefficient 13)
 - Enseignements communs (coefficient 14)
 - Enseignements communs (coefficient 15)
 - Enseignements communs (coefficient 16)
 - Enseignements communs (coefficient 17)
 - Enseignements communs (coefficient 18)
 - Enseignements communs (coefficient 19)
 - Enseignements communs (coefficient 20)



Que peut comporter le projet d'évaluation ?

- Un rappel des principes et des objectifs qui sous-tendent l'évaluation

Le projet d'évaluation peut présenter les différents types d'évaluation et leurs enjeux aux différents moments du parcours scolaire de l'élève pendant ses trois années de lycée, en seconde, première et terminale.

Il peut ainsi préciser

- les modalités : orale, écrit, maison, fréquence (nombre minimal de notes par trimestre) ;
- les critères d'évaluation par rapport aux attendus en lien, notamment avec ce qui est inscrit dans les programmes et avec les paliers d'apprentissage ;
- les étapes clés de l'évaluation et notamment le calendrier de l'établissement dans le cas où il met en place des temps d'évaluation communs ;
- l'articulation entre évaluation formative en cours du processus d'apprentissage et évaluation certificative en fin de processus qui donnera lieu à une prise en compte pour le baccalauréat dans le cadre du contrôle continu pour les disciplines concernées.



Il peut évoquer :

- les spécificités disciplinaires ;
- le caractère transversal de l'évaluation de l'oral en lien notamment avec la préparation de l'épreuve du Grand oral ;
- la place de l'accompagnement des progrès de l'élève, des appréciations, des niveaux de maîtrise indiqué sur les copies, dans les bulletins et dans les livrets scolaires.

Il est présenté :

- de façon succincte ;
- dans un langage simple et compréhensible y compris par des non spécialistes de ces questions ;
- comme un outil de communication destiné aux élèves et à leurs familles.

❖ Une Section Européenne reconnue et dynamique



La section Européenne compte cette année un effectif total de 65 élèves (N-1 = 67).

- 2^{nde} => 16 (N-1 = 16)
- 1^{ère} => 14 (N-1 = 31)
- Tle => 25 (N-1 = 20)

Cet enseignement permet aux élèves qui le suivent sur le cycle terminal d'obtenir une mention « section Européenne » sur leur diplôme, mais également de gagner quelques points sur leur moyenne au baccalauréat.

Les élèves sont toujours aussi motivés malgré des horaires peu pratiques pour eux.

Programme : De l'apprentissage dans la bonne humeur avec au programme des thèmes liés à la biologie-écologie, la biodiversité, l'exploitation du lycée et à la culture des pays anglo-saxons. La section leur offre l'occasion de pratiquer l'expression orale de manière plus intense grâce aux activités adaptées et à l'assistante de langue Rachel Chartier qui prendra les élèves en petits groupes.

God Save The Screen : notre rendez-vous annuel au Festival du film Britannique au Gallia à Saintes. C'est l'occasion de travailler avant et après sur le cinéma et la culture. Les billets sont en grande partie offerts par le Comité de Jumelage Saintes Salisbury. A souligner que les cartes de remerciements rédigées en anglais par les élèves l'année dernière ont été très appréciées par le Conseil d'Administration de l'association.



L'année dernière, les membres du Comité de Jumelage sont venus une fois par mois pour des ateliers de conversation avec les élèves. Cette année, cela sera n'est pas garanti à cause des horaires.

Voyage : Il est prévu d'emmener les terminales en avril si possible en Irlande. Les dates et le pays peuvent être modifiés en fonction des subventions accordées.

Nous tenons à féliciter les élèves qui s'impliquent dans les actions de financement en vendant des chocolats et des billets de tombola. Merci aux familles qui soutiennent leur enfant ! Certains s'investissent énormément et nous espérons que tous sauront faire un effort pour les nouvelles actions. Good news : La vente des chocolats a commencé !



➤ **Autres activités pédagogiques :**

- ❖ **Voyages d'études, activités sportives et culturelles, éducation à la santé et citoyenneté** sont présentés dans les chapitres suivants.
- ❖ **Section Européenne Anglais - Biologie pour les élèves de Seconde.**
 - ✓ 1 heure de conversation anglaise avec un assistant linguistique –
 - ✓ 1 heure de Biologie ou Agronomie en anglais avec Mmes N. SERES et E. GRAVELLE.



- ❖ **Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de Première.**
 - ✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique avec Mme L. CHARRIER
 - ✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique avec Mme N. SERES
- ❖ **Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de Terminale.**
 - ✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique avec Mme D. BONNEAU
 - ✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique avec Mme L. MARCILLAUD

A noter que les heures de face à face (LV et DNL) sont désormais intégralement prises en charge dans le cadre de la Dotation Globale Horaire.

Plusieurs enseignants ont travaillé cette rentrée à la mise en œuvre de mobilités lycéens et enseignants et le lycée a déposé un dossier d'accréditation Erasmus dans l'enseignement scolaire (KA120-SCH).

2/ Contributions Classes

Compte-rendu pédagogique de l'action réalisée en mai 2023 dans le cadre du dispositif d'aide du Conseil régional Sciences Grandeur Nature « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » classes de seconde option EATDD – N. SERES

1. Résumé

Le projet « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » a été conduit sur l'année scolaire 2022/2023 avec les classes de 2nde 1, 2nde2 et 2nde3 dans le cadre de l'option EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement durable).

Le projet se déclinait en 3 volets :

- Adaptation, atténuation face au changement climatique en 2nde1
- Biodiversité et arbre en 2nde 2
- Biodiversité et alimentation en 2nde 3

Dans les 3 classes, la démarche de projet s'est réalisée en plusieurs étapes :

- Découverte du territoire (Marais poitevin en 2nde 1, département de Charente-Maritime en 2nde2 et en 2nde3) ;
- Rencontre des acteurs du territoire ;

Mise en évidence des problématiques rencontrées ;

Réflexion sur les solutions possibles ;

Réalisation d'un projet concret sur le lycée et/ou le territoire étudié.

Le point d'orgue du projet a été l'organisation d'une journée « biodiversité et changement climatique » le jeudi 25 mai 2023. Elle s'est déroulée en plusieurs temps (ateliers le 25 mai et conférence d'une scientifique le 11 mai 2023) et avait pour objectif de sensibiliser les lycéens (Desclauze) et les collégiens (2 classes de 4ème) aux enjeux étudiés.

2. Déroulement des activités sur l'année

Les élèves de 2nde 1 ont étudié le territoire du marais poitevin. Ils ont étudié les milieux naturels (lecture de paysage, habitats), diagnostiqué les activités agricoles présentes sur le territoire et pris conscience des enjeux de ce territoire avec notamment les effets du changement climatique sur ce territoire contrasté entre eau douce et eau salée. Ils ont rencontré différents acteurs du territoire (agriculteurs, élus et associations), et bénéficié d'une présentation de la gestion du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Ils ont ainsi dressé un état des lieux du changement climatique et envisagé les solutions possibles. Ils ont ensuite utilisé leurs travaux pour sensibiliser les collégiens à ces enjeux via des ateliers lors de la journée « biodiversité ».

Les élèves de 2nde 2 se sont intéressés à la thématique de l'arbre, en étudiant l'impact du changement climatique sur les peuplements forestiers.

Ils ont créé un sentier d'interprétation sur la thématique de l'arbre en créant et en installant des panneaux pyrogravés sur la biologie, la physiologie et l'identification des arbres dans l'arboretum du lycée Desclauze. Ces panneaux ont servi de support aux ateliers d'observation et de réflexion organisés pour les collégiens lors de la journée « biodiversité ».

Les élèves de 2nde3 ont travaillé sur la thématique de la biodiversité et de l'alimentation, en s'intéressant à l'impact du changement climatique sur les ressources alimentaires. Ils ont repéré les problématiques liées à une alimentation durable en ville (visite de jardins partagés à Saintes) et à l'agriculture (visite d'un producteur de plantes aromatiques et de truffières à Aumagne). Ils ont étudié l'organisation des jardins médiévaux (visite de l'abbaye de Fondouze). Ils ont assisté à une conférence de Serge Hamon, généticien, le 31 mars 2023 (en partenariat avec le festival littéraire de Thénac) sur l'odyssée des plantes de sauvages

à cultivées (les classes de 1ère et bac général, les BTSA aménagement paysager, les classes de STAV ont également assisté à cette conférence). Ces études ont abouti à la création de jardins potagers sur le lycée par les élèves de 2nde3 (ils ont poursuivi le travail initié par les élèves de l'année précédente lors du même projet « biodiversité » financé dans le cadre d'un AMI « enseignement grandeur nature »).

Ces jardins ont servi de support aux ateliers organisés par nos élèves pour sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux lors de la journée du 25 mai.



Elèves de 2nde ayant réalisé les jardins potagers

3. Déroulement de la journée biodiversité

La journée a été organisée en plusieurs temps forts :

Accueil des 2 classes de collège, distribution du livret d'accueil (préparé par nos élèves), présentation de l'option EATDD et introduction sur la notion de « biodiversité et changement climatique » par association de notions à des nombres-clés → Cela a permis une première sensibilisation des élèves aux problèmes environnementaux en facilitant les échanges. Participation des collégiens aux ateliers préparés et animés par les élèves de seconde.





Ateliers au jardin potager

La course de la biodiversité...tous solidaires !

Cheminement et interprétation des arbres à l'arboretum

Réflexion sur les solutions envisageables (collectives et/ou individuelles ; à court terme/moyen terme/long terme) grâce à un échange participatif.



Conférence de Mme Marie Charru, maitre de conférences à Bordeaux Sup Agro, sur la thématique des peuplements forestiers et du réchauffement climatique. Cette intervention a été effectuée devant nos classes de lycée (de la seconde à la terminale) le jeudi 11 mai 2023.

En parallèle de l'organisation de la journée biodiversité, des élèves de seconde ont poursuivi leur travail sur la biodiversité en contribuant au développement du rucher pédagogique du lycée Georges Desclaude : le rucher existant comprenait 3 ruches, les élèves ont monté une ruche et ses cadres

pour héberger un essaim trouvé dans la haie de l'exploitation du lycée, ont effectué une visite de printemps du rucher et dégusté les produits de la récolte de miel réalisée en mai 2023.



4. Bilan

Ce projet a sensibilisé les élèves des collèges sollicités et de notre lycée aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique. Cela a permis à nos élèves de mettre en œuvre une démarche de projet, une réalisation concrète et de les former en tant que futurs citoyens. Ces activités ont aussi été très fédératrices et valorisantes : nos élèves ont pu mener un projet de bout en bout et partagé leurs savoirs, ils ont fait de preuve de créativité et de détermination dans leur travail.

A la suite de cela, l'équipe enseignante souhaiterait reconduire ce projet fédérateur l'année prochaine.

Projet 2024 Sciences Grandeur Nature « La biodiversité : une solution au changement climatique ? »

Le projet « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » a été conduit durant les années scolaires 2021/2022 et 2022/2023. Suite aux retours positifs à ce projet, l'équipe pédagogique souhaite le reconduire sur l'année scolaire 2023/2024 avec les classes de 2nde 1, 2nde2 et 2nde3 dans le cadre de l'option EATDD. Les élèves travaillent sur d'autres thématiques cette année. Le projet se décline en 3 volets :

- Adaptation, atténuation face au changement climatique en 2nde1 ;
- L'odyssée des plantes, de sauvages à cultivées en 2nde 2 ;
- Biodiversité, alimentation et pollinisation en 2nde 3.

Dans les 3 classes, la démarche de projet se réalisera en plusieurs étapes :

- Découverte du territoire (Mortagne-sur-Gironde en 2nde 1, jardins/exploitations agricoles/écosystèmes naturels en Charente-Maritime en 2nde2 et 2nde3) ;
- Rencontre des acteurs du territoire ;
- Mise en évidence des problématiques rencontrées ;
- Réflexion sur les solutions possibles ;
- Réalisation d'un projet concret sur le lycée.

Le point d'orgue du projet sera l'organisation d'une journée « biodiversité et changement climatique » le jeudi 23 mai 2024. Elle se déroulera en plusieurs temps (ateliers, représentation théâtrale, conférence) et aura pour objectif de sensibiliser les lycéens (Desclaude) et les collégiens (classes de 4ème de St Porchaire) aux enjeux étudiés

Présentation du projet

1^{er} volet : adaptation au changement climatique

Les élèves de seconde 1 vont étudier le territoire de Mortagne-sur-Gironde, notamment les polders. Leur travail s'appuiera sur le rapport CLIMATERRA et le projet life « ADAPTO » initié par le conservatoire du littoral. Ils vont étudier les milieux naturels, diagnostiquer les activités agricoles présentes sur le territoire et prendre conscience des enjeux de ce territoire avec notamment les effets du changement climatique et de l'élévation progressive du niveau de la mer sur l'érosion et l'évolution du trait de côte. Ils vont réaliser des enquêtes auprès des habitants, rencontrer les élus, les associations du territoire et des scientifiques experts. Ils vont dresser un état des lieux du changement climatique par l'entremise de la COP 28. Après avoir envisagé les solutions possibles, ils présenteront le résultat de leurs travaux lors des journées portes ouvertes (JPO) du lycée Desclaude (mars 2024) et lors de la journée « biodiversité et changement climatique du 23 mai 2024.

2^{ème} volet : l'odyssée des plantes, des sauvages aux domestiques

Les élèves de 2^{nde} 2 vont s'intéresser aux plantes et à leur sélection (biodiversité cultivée). Ils vont visiter des vergers conservatoires de variétés, étudier les plantes dans les écosystèmes naturels et gérés par l'homme (jardins et agrosystèmes notamment sur l'exploitation du lycée Desclaude). Les élèves vont réaliser une démarche scientifique en

étudiant l'évolution des plantes et l'impact de l'homme sur la diversité spécifique et génétique. Ils s'appuieront sur le rapport ECOBIOSE (notamment le volet « grandes cultures »). Ce travail aboutira à la réalisation de jardins potagers expérimentaux sur le lycée : création d'une collection de plantes domestiques rustiques. Les élèves utiliseront ces travaux pour les présenter aux JPO et à la journée « biodiversité et changement climatique », en réalisant des ateliers d'observation et des visites auprès des élèves de collège.

3ème volet : biodiversité, alimentation et pollinisation

Les élèves de 2^{nde}3 vont découvrir le territoire de Charente-Maritime par le prisme de la biodiversité, de l'alimentation et de la pollinisation. Ils vont réaliser des visites d'exploitations agricoles (apiculture, miellerie) et s'appuyer sur les observations réalisées sur l'exploitation du lycée (La Pichonnerie). Les élèves vont réaliser une démarche scientifique en étudiant le lien entre pollinisation, alimentation et biodiversité (rapport ECOBIOSE, volet « pollinisation des cultures et de la flore sauvage »). Ils vont notamment analyser la pollinisation des abeilles sauvages (lien avec le projet Phyt'abeilles en vigueur sur le lycée depuis 2023 en partenariat avec le CEZ de Rambouillet et l'université de Marseille) et les abeilles domestiques du rucher du lycée (partenariat avec les apiculteurs du GDSA/FA 17 depuis 2012). Sur le lycée, les élèves poursuivront la réalisation de jardins potagers sur le lycée (choix de variétés nectarifères, rustiques et locales et choix de couverts végétaux adaptés), le développement du rucher du lycée (avec l'aide des étudiants de BTSA aménagement paysager) et l'entretien de la mare réalisée au printemps 2022. L'association Nature Environnement 17 sera sollicitée pour des interventions et/ ou l'utilisation de leurs expositions ainsi que GRAINE Nouvelle-Aquitaine. Ces réalisations seront présentées aux JPO et à la journée « biodiversité et changement climatique », en réalisant des ateliers d'observation et des visites auprès des élèves de collège. Le repas et le goûter proposés lors de cette journée mettront à l'honneur la biodiversité et les pollinisateurs (les abeilles entre autres). La journée « biodiversité et changement climatique » s'articulera autour de différents ateliers présentés par les élèves de seconde aux collégiens et se terminera par une conférence d'un scientifique. Cette année nous sollicitons l'intervention de Simon Klein, écologue, spécialisé dans les insectes pollinisateurs (conférence « abeilles et fleurs, un amour en péril ») qui sera précédée de la représentation théâtrale « Emmiellez-moi » (compagnie la Rêvolante).

Localisation du projet : aura lieu au lycée Desclaude ainsi que les réalisations des jardins potagers (plantes nectarifères), la collection de variétés domestiques rustiques et un parcours sensoriel à l'arboretum. Le rucher du lycée, les jardins potagers et la mare réalisés depuis 2022 seront supports des activités des élèves.

Description de l'approche scientifique envisagée : L'approche territoriale s'appuie sur des lectures de paysages, sur des inventaires des écosystèmes naturels et/ou artificiels et sur des observations des activités agricoles/économiques/touristiques. Elle s'enrichit de la rencontre des acteurs du territoire (élus, conservatoire du littoral, agriculteurs, techniciens) afin de faire émerger les problématiques liées aux thématiques choisies. Elle s'accompagne d'une réflexion sur les solutions possibles et sur une réalisation concrète sur le lycée : pratiques expérimentales sur les abeilles et les plantes (sauvages, cultivées) en lien avec des projets de sciences participatives tels que SPIOLL et PHYT'ABEILLES.

De quelle manière prévoyez-vous de débattre des enjeux, de leurs représentations et de dégager des solutions opérationnelles : Les études « terrain », les rencontres avec les acteurs et les pratiques expérimentales s'accompagneront de travaux de recherche (CDI), d'enquêtes auprès des habitants et de recueils d'informations délivrées par des experts. Ces éléments serviront de terreau à l'organisation de café/débat et/ou de jeu de rôles et/ou de « mur d'écriture » qui permettront aux élèves de comprendre les points de vue des différents protagonistes, de mettre en évidence les contraintes/freins et de faire émerger des solutions.

Intervenants extérieurs : Afin de faciliter le travail sur les jardins et le rucher, les élèves s'appuieront sur l'expertise des techniciens du lycée Chadignac, un formateur du CFA de Saintes, les animateurs de Nature environnement 17 et les apiculteurs du GDSA/FA 17. Pour étudier le territoire de Mortagne-sur-Gironde, les élèves solliciteront le Conservatoire du littoral

L'intervenant pour la conférence de la journée « biodiversité » sollicité sera Monsieur Simon Klein.

Nous souhaiterions aussi l'intervention de M.Gilles Boeuf (sous réserve de disponibilité) et de M.Vincent Bretagnolle (sous réserve de disponibilité) au cours de l'année.

Comment pensez-vous communiquer et valoriser votre projet : Le public ciblé est d'abord les élèves du lycée Desclaude puis les élèves de quatrième des collèges de Saint Porchaire. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux problématiques présentées, de leur donner goût à la recherche et de les préparer à la citoyenneté. Cela permet aussi de faire connaître notre lycée et l'option EATDD.

4 - Financement du projet

Dépenses éligibles	Montant	%	Recettes	Montant	%
Frais de déplacements (maximum 500 €)	500				
Prestations de services (Conférence Simon Klein 700 euros et représentation « Emmiellez-moi » 1100 euros)	1800		Région Nouvelle-Aquitaine	4000	80
Achats divers et consommables (panneaux, peinture, colle,...)	500		Autre financement à préciser :		
Travaux Jardins potagers, collection de plantes	1000		Autre financement à préciser :		
Matériel et équipements plants, graines, piquets, planches en bois, équerre, etc.	1200				
Autre type de dépenses à préciser :			Autofinancement	1000	20
Total	5000 (TTC*)	100%	Total	5000 (TTC*)	100%

➤ **CLASSE : Première STAV Production**

Professeur Principal : C. LOGIACCO - Professeur coordinatrice : E. GRAVELLE

Projets et temps forts de l'Année scolaire : 2023-2024

> Orientation et premier travail sur l'EOT en séances d'APERRE (mini-projet sur QSV imposées mais tirées au sort par binôme, l'objectif étant de mettre en avant le travail de longue haleine d'une démarche d'investigation)

> Nous avons essayé de rendre les différents thèmes de PLURI plus cohérents cette année : Notamment le projet numérique connecté (pluri 5) lié à une démonstration terrain (robot Oz + robot traite de la pluri 2), et le projet alimentaire allant de la « fourche à la fourchette » : visite producteur laitier fournisseur cantine, étude des modes de production mais aussi de l'aspect culturel de l'alimentation, puis réalisation en labo de yaourt avec dégustation (pluri 1, 2 et 7).

Stage individuel en entreprises :

Dates du stage en entreprise : à partir du 17 juin (3 semaines ou 2 semaines si une semaine déjà réalisée sur les vacances de février ou d'avril)

Les mini stages sur l'exploitation ont commencé et se déroulent du 3 octobre au 3 avril : attention jours et durée ont changé : 1,5 jours, du mardi matin ou mercredi midi, avec un journal de bord à tenir, une évaluation par l'exploitation, objectif : avoir une première expérience dans le monde agricole avant de partir en stage individuel, connaître l'exploitation du lycée et le personnel)

Stages collectifs :

>Stage Territoires prévu du 13 au 17 mai 2024

> Stages EAT : « la diversité des productions en 17 » répartis sur plusieurs visites :

- 2,5 jours en première

→ 1/2 journée le 18 septembre avec visite de l'exploitation du lycée (La Pichonnerie) le matin puis analyse visite sous un angle S3-S4 (première approche préparatrice de l'épreuve examen) sur heures de cours

→ 1/2 journée, mardi 07 /11 pm : visite Ferme du Maine Viger, production maraîchère, viticole et agroforesterie, en lien avec le mois de la BIO

→ 1/2 journée, jeudi 16/11 am : visite GAEC Cocottes et Griottes, production de volailles et petits fruits, en lien avec le mois de la BIO

→ 1/2 journée, vendredi 17/11 am : Apiculture, échange autour de la durabilité, en lien avec le mois de la BIO

→ une autre demi-journée pas encore déterminée...

Sorties :

→ Visite des lapidiales (11 septembre)

→ 18/09 : approche agriculture 3.0 l'après-midi en PLURI avec démonstration du robot Oz (robot maraîcher désherbeur), réalisé par les Ets OUVRARD

→ visite 1/3 lieu : Dans l'œil du silo (16 octobre)

→ 20/11 : visite Ferme du Liberneuil, production caprin lait, démarche agriculture paysanne et fournisseur de la cantine en fromage de chèvre

→ Salon de la BD du 25 au 28 janvier 2024

→ Sortie ESC à Bordeaux, prévue initialement le 30/11 mais repousser en février !

→ 11/03 : visite ferme porcine ou aquacole.... À définir

→ 3 journées diagnostic parcelles, écosystèmes gérés, les :25/03, 08/04, 29/04, dans le cadre de la PLURI 8 sur l'agroécologie.

Divers

Passage en semestre à partir de 2023 avec un conseil enseignant à mi semestre

Election et Formation des délégués

Réunion d'information sur les stages : avant la Toussaint avec les parents mais premières infos aux élèves le lundi 09 octobre sur heure APERRE

➤ **CLASSE : Terminale STAV Production**

Professeur Principal : A. BORDENEUVE

Stage santé et développement durable

Durée : 3 jours - du 12 au 14 septembre 2023

Lieu : Bourcefranc le Chapus (17)

Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

Déroulement du stage :

- **Mardi 12** : déplacement à vélo sur la vélodyssée entre Royan et Bourcefranc avec sensibilisation à la gestion de l'espace dunaire et forestier. Observation de l'érosion de la côte. Installation des tentes au camping municipal de Bourcefranc
- **Mercredi 13** : visite du fort Louvois à Bourcefranc. L'après-midi : découverte de la citadelle de Brouage puis visite de l'exploitation ostréicole du lycée du Littoral et de la mer et dégustation d'huîtres
- **Jeudi 14** : déplacement sur la vélodyssée entre Bourcefranc et Rochefort avec découverte du marais de Brouage.

Retour en train

La classe s'est montrée attentive et intéressée durant les visites. Ce séjour qui s'est déroulé dans un très bon état d'esprit a aussi été l'occasion de faire progresser la vie du groupe et de permettre à chacun de se valoriser hors du cadre scolaire. Il a aussi permis à certains de découvrir les possibilités offertes par le déplacement à vélo.

➤ **CLASSE : Terminale STAV Aménagement**

Professeur Principal : V. POULETAUD

Stage collectif Education à la Santé et au Développement Durable

Durée : 3 jours - du 19 au 22 septembre 2023

Lieu : Soulac sur Mer (33)

Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

Déroulement du stage :

La Santé : Vivre 4 jours sans téléphone portable, retrouver du lien, échanger, s'entraider.

Le développement Durable

La Vélodyssée et les déplacements doux

Une voie verte comme outil de développement local et d'attractivité des territoires/Notion de mobilité douce à faible empreinte carbone.

En spécialité Aménagement de l'érosion littorale sur 3 sites : Soulac sur mer : vélo du Verdon à Soulac et diagnostic sur le site du Signal (immeuble évacué depuis 2014 en raison d'un risque de basculement)

La Santé : Vivre 3 jours sans téléphone portable, retrouver du lien, échanger, s'entraider.

Le développement Durable : Se déplacer en vélo et carioles sur la voie verte Véloodyssée du Verdon à Montalivet, cuisiner des aliments de qualité (AB...), étudier les impacts de la montée des eaux sur le linéaire côtier.



L'étude en spécialité Aménagement de l'érosion du littoral sur 3 sites : Soulac sur mer : diagnostic sur le site du Signal (immeuble évacué depuis 2014 en raison d'un risque de basculement et démoli en 2023)

L'Amélie (Commune de Soulac) : mise en place d'aménagements de génie civil notamment des digues d'enrochement pour protéger le village de l'Amélie des risques d'érosion et de submersion.

Le site des Bassines : lutte contre l'érosion par la replantation des dunes : étude des différentes dunes (blanche, grise...) et des couverts végétaux pour stabiliser celles-ci.

Bilan très positif du stage

De la discipline dans les déplacements à vélo, de l'attention et de l'intérêt portés aux sites étudiés en aménagement (Vive l'école dehors).

De l'entraide et de la coopération pour faire les courses, la cuisine (une découverte pour certains), pour monter les tentes, pour tirer les carioles à tour de rôle et pour le dernier jour, démonter les tentes sous une pluie intense.

Des moments de calme aussi pour prendre le temps de regarder, d'écouter, de rêver....

Beaucoup de rires aussi sur la plage, le soir, lors des jeux coopératifs.

Une expérience intense et des téléphones vites oubliés pour la plupart d'entre eux.



➤ **CLASSE : 1^{ère} et Terminale Générale**

Nous nous réjouissons de la réussite de nos élèves qui ont tous eu leur baccalauréat en juin. De plus, ils ont pour beaucoup obtenu la possibilité de poursuivre cette année dans les filières qu'ils souhaitaient : BTSA viticulture œnologie, université de La Rochelle, école vétérinaire, prépa

Nous espérons poursuivre dans cette voie grâce à nos élèves de première et terminale toujours très motivés.

Dans cette filière exigeante, l'implication des élèves dans les enseignements optionnels et sections représente un atout certain pour leur réussite :

12 élèves en EAT

22 élèves en hippologie équitation

33 élèves en section européenne

15 élèves en mathématiques complémentaires

5 élèves en mathématiques expertes

18 objectif véto

Pour faciliter, la cohésion entre les 2 classes, nous partions habituellement en voyage d'étude début septembre. Cela n'a pas été possible cette année, et nous avons donc décidé de mettre en place quelques journées de découverte. Nos objectifs, en plus de favoriser les échanges d'expériences entre première et terminale, sont d'enrichir les contenus des enseignements, découvrir des métiers ou des filières et bien-sûr quelques moments de convivialité.

La première de ces sorties a eu lieu le 27 septembre avec pour thématique le littoral charentais.

La visite du parc de l'estuaire a permis aux élèves de découvrir les écosystèmes de ce lieu : la plage, la forêt et les prairies. Un support incroyable pour les cours d'écologie.

Après un pique-nique sur la plage, les élèves ont travaillé leurs capacités d'orientation non pas professionnelle mais concrète en réalisant une course autour de La Palmyre.

Nous irons à Poitiers, le 16 novembre prochain à l'espace Mendès France pour assister à une conférence et visiter 2 expositions. Les thèmes de la journée permettront d'aborder des notions de philosophie et pourront être source d'inspiration pour le grand oral.

En janvier et mars 2024, nous envisageons le même type de sortie à Bordeaux et La Rochelle.

BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau

Après-midi d'intégration des Gemeau 1 : mardi 12 septembre

En plusieurs groupes les Gemeau2 ont accompagné leurs nouveaux camarades sur un parcours pédestre de découverte hydraulique de la ville de Saintes, ponctué de questions et énigmes. A l'issue de cette randonnée, les gemeau 1 ont présenté leurs réponses sous forme d'un carnet de voyage.



Gemeau 1 : Stage Bassin Versant de la Seudre

L'objectif de ce stage collectif d'une semaine, est de sensibiliser les étudiants à la démarche d'approche globale des problématiques de l'eau au niveau qualitatif, quantitatif et préservation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la Seudre. Il s'est déroulé du lundi 25 septembre au vendredi 29 septembre 2023.

Le lundi matin M. Laurent Pouzin, animateur du SAGE Seudre au Syndicat Mixte du bassin de la Seudre est venu présenter aux étudiants le bassin versant ainsi que la démarche du SAGE. L'après-midi les étudiants ont rencontré deux agriculteurs irrigants de la Seudre moyenne, Messieurs Chaboisseau et Seguineau producteurs en grandes cultures, pommes de terre, noix, noisettes à Saint-André de Lidon. Ils ont pu voir une retenue de substitution ainsi qu'un système d'irrigation localisée pour une plantation de noisetiers.



M. Seguineau a d'ailleurs invité les étudiants à visiter la coopérative UNICOQUE à Cancon (47) qui dispose de son propre bureau d'études pour la conception des équipements de stockage de l'eau et d'irrigation.



Le mardi a été consacré à l'eau potable et à l'assainissement avec la visite du captage de la résurgence de Chauvignac (St Seurin d'Uzet), l'usine de production d'eau potable de Barzan puis la station de traitement des eaux usées (STEU) de Gémozac.



Le mercredi, après une matinée en salle avec restitution des différentes visites et apports des enseignants, les Gemeau 1 ont découvert l'estuaire en canoë au cours d'une randonnée accompagnée par l'association Kayak et Nature et commentée par Jean-Philippe David, Directeur du SMBS. Ils ont ainsi étudié la géomorphologie, les usages et l'aménagement de l'estuaire et des marais de Seudre.

Après l'approche sensible de l'estuaire en canoë à Mornac la veille, jeudi 28 septembre 2023 les BTSA Gemeau1 ont poursuivi leur stage par l'étude de l'écluse de Saujon avec des agents de l'OFB, l'érosion littorale et le risque de submersion marine à Ronce-les Bains notamment sur la plage de l'Embellie, puis la visite d'un ostréiculteur à L'Eguille.



Enfin le vendredi 29 septembre 2023 le stage s'est achevé avec l'organisation d'une Commission Locale de l'Eau (CLE) dans le cadre du SAGE. En compagnie des BTSA Gemeau2 et avec leurs enseignants, chaque étudiant joua un acteur du territoire au cours de cette réunion consacrée à la sobriété et l'optimisation concertées des usages de la ressource sur le bassin versant.



Projets en cours classes de Gemeau 2

Projet d'équipement hydrotechnique M54 : Etude de faisabilité technico économique de la réutilisation des eaux usées traitées (Réut) en Charente-Maritime.

Dans le cadre du module M54 (Projet d'équipement Hydrotechnique) les BTS Gemeau2 vont étudier la réutilisation des eaux traitées en sortie station d'épuration (REUT).

La chambre d'agriculture (CA 17-79) a sollicité le lycée pour que nous travaillions en partenariat avec elle sur ce projet. Elle est en effet en train de réaliser pour le compte du

syndicat Eaux 17 une étude de faisabilité (technico économique) de la réutilisation des eaux usées traitées de 24 stations d'épuration.

L'objectif principal visé par cette étude est de favoriser les méthodes de substitution et non de développer des capacités d'irrigation.

M. David Julien et Mme Adeline Petit de la CA17-79 ont déjà effectué pour trois sites expérimentaux (Soubise, Aigrefeuille et Andilly) une première partie de l'étude. Ils ont collecté les données nécessaires (identité des exploitants agricoles, parcelles équipées d'un système d'irrigation, ressources utilisées pour l'irrigation et caractéristiques des forages, pratiques culturales, qualité bactériologique des eaux traitées, volume d'eau traitée disponible...), établi une cartographie sous le logiciel QGIS et évalué les volumes d'irrigation nécessaire.

Mme Petit est intervenue au lycée le mardi 19 septembre pour présentera aux étudiants le contexte de l'étude ainsi que les résultats obtenus suite aux premières phases de l'étude.

Les étudiants seront mobilisés tout au long de l'année scolaire sur ce projet mais avec deux périodes et objectifs distincts.

* 1er semestre : phase 3 de l'étude sur Andilly, Soubise et Aigrefeuille, à savoir : évaluation des besoins en eau, dimensionnement et chiffrage du dispositif de stockage et de transfert des eaux traitées. Cette première partie du travail fera l'objet d'une évaluation en CCF.

* 2eme semestre : les étudiants devront pour de nouveaux sites épuratoires (nombre restant à définir) collecter les données, identifier les parcelles irrigables, les cartographier, faire l'état des lieux de la qualité bactériologique des eaux traités et le bilan des volumes disponibles.

Cette étude concrète sera l'occasion de sensibiliser et de motiver les étudiants quant au problème de la raréfaction des ressources et de la nécessité de modifier nos usages.

Gemeau 2

MIL : L'utilisation des drones au service de la gestion de l'eau

L'année scolaire 2023/2024 est la deuxième année de mise en œuvre du MIL avec la poursuite et le développement des partenariats engagés sur des projets concrets en lien avec la gestion de l'eau :

Le lycée est équipé de plusieurs drones, d'un logiciel de traitement photogramétrique (PIX 4D) et un enseignant David Domergue, s'est formé pour devenir télépilote.

Convention de partenariat avec le Département de la Charente-Maritime pour le suivi des travaux de curage des marais de l'Association Syndicale (AS) des marais de Saint-Laurent de la Prée :



7 tranches de travaux de curage sont programmés sur les marais de Saintt Laurent de La Prée et le Département, qui subventionne ces opérations, souhaite mieux suivre les résultats des travaux.

Dans cet objectif, un premier passage de drone a été réalisé en avril 2023 sur les 3500 m de fossés de la première tranche de travaux. Cela a permis, après traitement photogrammétrique des prises de vue par drone et utilisation du logiciel QGIS, de contrôler la qualité de réalisation des travaux : cartographie

précise des cordons de boue déposés, mesure des largeurs, épaisseur et distances à la berge des cordons de boues ainsi que calcul des volumes épandus.

Pour la deuxième tranche de travaux du programme, deux passages de drones ont été réalisés : le premier avant travaux en juillet 2023 et le deuxième après travaux avec la classe de Gemeau 2 le 03 octobre 2023 dernier. Le double passage de drone permettra d'obtenir une plus grande fiabilité des calculs de volumes de boues épandus.

Les étudiants de Gemeau 2 vont à présent exploiter les données collectées et réaliser les calculs dans le cadre de l'apprentissage du logiciel QGIS, toujours dans le cadre du MIL.

Le partenariat avec le Département pourra se poursuivre sur les quatre prochaines tranches de travaux, soit la période 2023-2026.



Autres partenariats et sites d'application envisagés :

Suivi des travaux d'aménagement de l'étang de la Brèche avec le SYMBA (un premier vol et une cartographie avant travaux a été réalisée en juin 2023)

Des contacts ont été pris aussi avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour la télédétection par Drone du développement de l'origan dans les zones humides et avec l'INRAE de Saint-Laurent-de-la-Prée pour la cartographie fine de casiers de marais.

Projet voyage scolaire (classe de Gemeau 2)

Voyage d'études dans les Pyrénées (Luchon) du 13 au 17 mai 2024 (4 nuits)

"L'eau dans tous ses états dans les Pyrénées » 15 étudiants et 2 accompagnateurs

Objectif : Découverte de la gestion de l'eau dans un territoire de montagne (hydraulique de montagne, thermalisme, activité touristique, adaptation au changement climatique,...)

Programme prévisionnel :

Visites des installations techniques du centre balnéoludique Balnéa à Loudenvielle, d'une centrale hydroélectrique, de la station d'enneigement artificiel de Super Bagnères, randonnée au lac d'Espingo avec guide accompagnateur en montagne et guide naturalist

BTS Aménagements Paysagers

Projet de l'année - généralités

AXE PÉDAGOGIQUE – Créer une cohésion pédagogique, en offrant une pédagogie pluridisciplinaire s'appuyant sur des projets concrets.

- Une organisation alternant des périodes de stages sur le terrain avec de la pratique et des cours théoriques. (16 semaines de stage)
- Une volonté d'ouvrir ce BTS sur plusieurs métiers qui ne sont pas accessibles en apprentissage
- Une forte implication dans la mise en œuvre du label ECO-JARDIN de l'EPL
- Nous consacrons aussi beaucoup de temps pour le Module 11 pour permettre aux étudiants de BTS AP1 et 2 d'envisager différents métiers dans la filière. Nous remarquons que bon nombre des diplômés ont trouvé différents postes : auprès des collectivités publiques, comme assistant en bureau d'étude, ou conducteur de travaux, comme animateur en jardin thérapeutique. Ces postes sont fermés aux alternants.
- **En Décembre** – nous avons obtenu un financement pour la visite du Salon **PAYSALIA** et voyageons à Lyon pour rencontrer les acteurs de la gestion différenciée et visiter des jardins réalisés par de grands paysagistes.

RÉFORME DU BTS – nous élaborons une nouvelle stratégie d'enseignement transverses et préparons les documents pour le présenter au CA de novembre

Un nouveau module à l'initiative de l'école est envisagé (**EIL**) sur le thème du **SMARTGARGEN** – un jardin qui cherche à rentrer dans notre démarche éco-jardin, et qui utilise de nouvelles technologies.

PREMIÈRE ANNÉE – coordination Frédérique Templérerau / Luce Charrier

- **Des mini stages** sont en cours organisation en lien avec les BTS AP2 et les BP en apprentissage au CFAA ... certains mardis sur l'Agrocampus pour permettre l'entretien du parc de l'école. Cela semble très positif pour les étudiants qui encadrent des élèves.
- **Le concours des Jardins à Saint FRAIGNE** – cela comprend la visite des lieux et la réception de la commande – nous présenterons cette année 4 projets sur le thème des Jeux olympiques aux jardins

•

Un exemple de jardin réalisé par les BTS AP2 l'année dernière



- **Septembre** – grâce à l'aide régionale, nous avons passé une semaine de visites et de découverte du monde du paysage, afin de déterminer quel paysagiste je peux être ? Visites et rencontres de jardins historiques, la ville de
- SAINTES, rencontre de paysagiste conseil ou à la ville de Bordeaux dans la gestion de son patrimoine.
- **Novembre- décembre – juin** Les BTS passeront une semaine dans la commune de SAINT- SAUVANT - un chantier-école, alternant des cours et des cas pratiques sur le terrain en maçonnerie, plantation, entretien... Ils réaliseront une étude préalable sur l'aménagement de la place de la mairie puis devront proposer une conception pour le mois de juin 2024
- **Janvier** une semaine de gestuelle et d'éloquence pour mieux se connaître et appréhender un début de projet professionnel pour chacun.
- **Février** les étudiants vont passer quelques jours sur des projet en **Gestion et Protection de la nature** – en lien avec le conservatoire de l'environnement. Ce stage est encadré par le conservatoire mais surtout par notre enseignant en équipement pour utiliser des débroussailleuses et tronçonneuses. AU TERME DE CETTE PREMIÈRE PARTIE DE L'ANNEE, NOS ETUDIANTS MAÎTRISENT LES OUTILS ET LA SÉCURITE DES CHANTIERS – Ils peuvent en conséquence aborder des stages individuels.
- **Avril** 3 semaines de stage individuel sur le terrain – Axe de travail demandé un stage ouvrier.
- **Mai** En fonction du résultat du concours nous avons prévu de réaliser des jardins à Saint FRAIGNE (ci-dessous : analyse du sol dans le cadre de la prise de la commande)



- **Juin/juillet** 5 semaines de stage sur le terrain – axe demandé : devenir autonome, pour certains qui sont formés en DAO et CAO : en bureau d'étude et pour quelques-uns il est prévu de partir à l'étranger

DEUXIEME ANNEE – coordo Paul-Louis ROYER

Ci-dessous les activités proposées au BTS pour cette année

- **Les mini stages** sont encadrés par les BTS AP2 avec les AP1 et les BP TP du CFAA organisés certains mardis sur l'Agrocampus – pour réaliser des travaux d'entretien et de gestion.
- **Toute année** : Les BTS s'impliquent et agissent sur le territoire du LEGTA – soulignons la forte implication des enseignants dans cette démarche

- Projets de **plantation** sur le site du LEGTA (choix de plantes, plan de plantations, bon de commande, budgets)
- **Chiffrage et préparation** d'un chantier-école en collaboration avec l'entreprise LANTANA à Jarnac



- **Conduire les chantiers** des patios de l'hôpital – par des réunions de coordination, nous préparons les plans de plantations pour cet automne.
- **Concevoir un jardin** de particulier et un patio pour l'hôpital.
- **Réaliser** des aménagements de l'entreprise Lantana à Jarnac avec leurs ouvriers
 - **En Décembre et février** 2 x 2 semaines de stage individuel – à la découverte du monde du travail en lien avec l'aménagement + un stage de diversification, certains BTS ont des projets différents :
 - Agent spécialisé en gestion et protection de la nature
 - Assistant en bureau d'étude
 - Assistant-conducteur des travaux
 - Assistant maîtrise d'oeuvre
 - Métreur dans un bureau de géomètre
 - Jardinier médiateur en EPAHD
 - **En Janvier** 1 semaine d'approfondissement et de construction de leurs projets professionnels - rencontre avec des paysagistes, des étudiants en licence, école d'ingénieur, paysagiste-conseil, créateur de fermes urbaines, jardinier médiateur.

Résidence d'artiste

Nous souhaitons mettre en place des ateliers artistiques avec un intervenant du Land Art sur le projet Saint Fraigne pour développer la créativité des étudiants dans un projet de festival d'aménagement paysager

Ce projet se déroulerait sur le site du lycée – sur 2 semaines – les étudiants BTS seront sensibilisés au LAND ART puis seront sollicités pour préparer une œuvre sur le site du lycée dans un premier temps puis dans le village de SAINT FRAIGNE (16) dans le cadre d'un festival des jardins qui se déroulerait en JUIN

OBJECTIFS

- Permettre une ouverture culturelle variée aux étudiants
- Favoriser la rencontre avec des œuvres, des artistes, des lieux, le patrimoine
- Développer des pratiques artistiques
- Proposer et partager un réel parcours culturel tout au long du projet (rencontres artistes, découverte lieux culturels, pratiques artistiques, diffusion culturelle)
- Echanger autour de leurs expériences vécues
- Réaliser une trace commune

PERIODE ANNEE 2024

DEROULEMENT DU PROJET

3 PHASES :

1. Rencontre avec des œuvres visite du Centre d'Art International Contemporain et du Paysage de Vassivière
2. Développer et échanger une semaine d'atelier avec les étudiants et l'artiste pressenti.
3. Réaliser une trace commune sur le site du festival de Saint Fraigne

BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
Atelier artiste 20h x60€	1200 €	Saint Fraigne	500 €
Artiste intervention Saint Fraigne 10hx 60€	600€		
Frais déplacement artiste	250 €	Lycée	766,00 €
Frais hébergement/repas du soir/Petit Déjeuner artiste	200€	Région (70%)	2 954,00€
Visite CIAP Vassivière	170€		
Déplacement élèves pour Vassivière	800€		
Achat matériels/restitution	1000€		
TOTAL	4 220,00 €	TOTAL	4 220,00 €

BTS Technico-Commercial Univers Jardins & Animaux de Compagnie (UJAC)

Les 2 classes de BTS TC sont en semestrialisation avec ECCF.

L'équipe pédagogique a travaillé sur la mise en place de la réforme du diplôme BTS technico-commercial « Univers Jardin et animaux de compagnie », démarrée avec la promotion 22/24.

CLASSE : BTS TC UJAC 1 **Professeur Principal :** Gilles TAILLANDIER

12 étudiants dont 1 apprenti

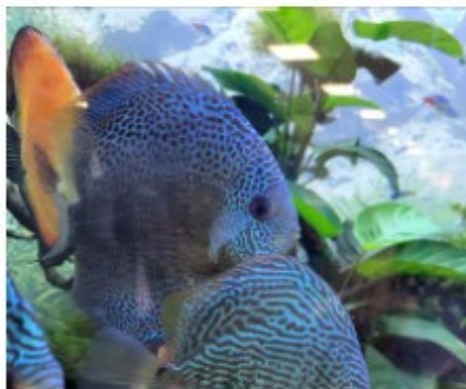
Projets et temps forts de l'Année scolaire :

- Semaine rentrée découverte de la filière
- Dirigeants Commerciaux de France : Challenge 2024 et Serious game (bac + 2/3)
- Participations aux portes ouvertes : agencement de la salle, vente de produits
- Étude de marché
- Semaine du jardinage avec Gamm Vert Saintes
- Participation d'animation avec l'exploitation de Chadignac en semestre 2
- Projet avec le centre de loisirs Le Pidou
- Projet avec Centre Hélio-Marin de Saint-Trojan
- participation à l'Agrofest
- Semaine de stage Catamaran sur Boyardville du 10 au 14 juin 2024

Sorties - Voyages – Visites :

La semaine de la rentrée s'est déroulée autour de la découverte de la filière, du territoire et du commerce :

- visite de la jardinerie Gamm vert Saintes et l'animalerie Terranimo
- visite à pied de la ville de Saintes : jardin public, centre-ville, jardins atypiques et les Arènes.
- rencontre professionnelle avec un commercial de la société DIVAM pour le lancement de l'action commerciale.



Visites au cours de l'année :

- Entreprise de commercialisation et de production végétale/animalerie sur Royan et Rochefort
- Jardinerie le Fief Fleuri sur Cognac,
- Société Zolux sur Saintes

Stages en entreprises :

Stage de commercialisation : 2 semaines : du 12/02/2024 au 23/02/2024 (2 semaines-1 scolarité)

Stage de commercialisation : 2 semaines : du 08/04/2024 au 19/04/2024 (2 semaines-1 scolarité)

Stages collectifs :

- Actions commerciales : DIVAM (textiles), Les chocolats de Marlieux
- Stage Boutique Pédagogique à tour de rôle le vendredi « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique avec les JA17.
- Stage Animalerie en partenariat avec Jardiland Saintes (1 semaine par binôme sur l'année)
- Stage Catamaran sur le site de Boyardville du 10 au 14 juin 2024.

Pluridisciplinarité : cf calendrier des Pluri

EIL : exportation des produits locaux

CLASSE : BTS TC 2

Professeure Principale : Karine GUIBERTEAU

16 étudiants dont 4 apprentis

Projets et temps forts de l'Année scolaire :

- Étude du territoire horticole d'Angers
- Concours DCF Challenge 2024 et Serious game
- Boutique pédagogique « La Pichonnerie », point de vente virtuel et physique
- Communication réseaux sociaux
- EIL « Bien-être aquatique »
- Pôle innovation

Sorties - Voyages – Visites :

-Étude du territoire horticole d'Angers les 12 et 13 septembre 2023 rencontre avec des acteurs de la filière. Les étudiants ont étudié des entreprises spécialisées dans le commerce de pro à pro sur 2 jours. Les établissements Moinet sur Niort, grossiste en plantes, fleurs coupées et décoration. Côté production Enerst Turc spécialiste des bulbes en France, le producteur de plantes vivaces Kastell.

-Voyage d'étude à Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : diversification professionnelle, culture et végétal : Animalerie Truffaut, Animal's World, le bassin des lumières, les différents jardins.

-Participation au salon « Balade à la ferme » début septembre, promouvoir les produits issus des exploitations des lycées de l'Agrocampus,

Visites au cours de l'année :

- Pôle innovation sur Saintes
- Société Zolux sur Saintes

Stages en entreprises :

Stage de commercialisation B to B : 1 semaine : du 23/10/2023 au 27/10/2023 (1 semaine-0 scolarité)

Stage de commercialisation : 8 semaines : du 18/03/2024 au 12/05/2024 (8 semaines-6 scolarité)

Possibilité stage ERASMUS : 1 Belgique, 1 Canada, 2 Angleterre

Stages collectifs :

Étude du territoire horticole d'Angers les 12 et 13 septembre 2023

Voyage d'étude à Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : diversification professionnelle, culture et végétal.



3/ L'orientation et la promotion des filières

➤ Orientation – Insertion :

Les temps forts de l'année 2023-2024

Pass en SUP => Lycée l'Oisellerie ? décembre 2023

➤ Promotion des filières de l'établissement.

Comme chaque année le lycée va participer à de nombreux salons et forums dédiés à l'orientation :

- Salon Studyrama de La Rochelle le samedi 7 octobre 2023
- Forum formations métiers Jonzac le mardi 14 novembre 2023
- Salon de l'Etudiant de Niort le samedi 25 novembre 2023 (Reana)
- Salon de l'Etudiant de Bordeaux du 12 au 14 janvier 2024 (Reana)
- Salon « Passerelle » de La Rochelle 12 & 13 janvier 2024 (Reana)
- Salon de l'Etudiant de Poitiers 19 & 20 janvier 2024 (Reana)
- Salon AQUITEC de Bordeaux les 1^{er}, 2 & 3 février 2024 (Reana)
- FOFE d'Angoulême les 9 et 10 février 2024 (Reana)

L'établissement sera représenté comme chaque année sur de nombreux salons et forums organisés dans la région et dans les établissements du secteur.

Les professeurs principaux des collèges alentours seront invités à venir découvrir les filières de l'établissement.

Des mini-stages « découverte » sous la forme d'une journée d'immersion seront organisés de janvier à mai.

Journée portes ouvertes : Samedi 9 mars 2023 - 9h00 à 17h00

½ journées d'information : Samedi 27 janvier 2024 - 9h00 à 13h00

Mercredi 10 avril 2024 - 14h00 à 17h00 puis sur rendez-vous les mercredis et vendredis après-midis suivants.

➤ Procédure d'admission Parcoursup :

Commission de recrutement Parcoursup :

Le classement opéré a été effectué sur la base de la fiche Avenir des candidats, leurs résultats scolaires et leurs motivations.

La phase principale d'admission a démarré le 2 juin 2022.

	total vœux N	N-1	N-2	variation N/N-1								
					étrangers			boursiers	filles	garçons	variation N-A	
AP	380	401	304	-5%	187	164	47%	41%	23	127	253	-21%
GEMEAU	256	386	147	-34%	99	197	26%	51%	23	62	194	8%
TC	124	345	248	-64%	26	280	8%	81%	22	76	48	
	760	1132	699	49%	312	641	28%	57%	0	265	495	
										760		

Lors de cette nouvelle campagne d'admission, on enregistre une nette baisse du nombre des candidatures surtout en TC essentiellement due aux candidatures d'étrangers elles-mêmes en très forte diminution. Nos trois formations ont été ouvertes à la procédure complémentaire qui a permis de récupérer un certain nombre d'étudiants. Il faut ajouter à ces effectifs, un petit nombre de candidatures spontanées dans les jours qui ont précédé ou suivi la rentrée universitaire.

❖ Calendrier 2023 :

- **A partir du 20 Décembre 2023** : phase d'information et ouverture de Parcoursup
- **17 Janvier - 14 Mars 2024** : phase d'inscription et saisie de vœux sur Parcoursup
- **3 avril 2023** : date limite confirmation des vœux et finalisation du dossier
- **30 mai – 12 juillet 2023** : phase d'admission principale : résultats et réponses des formations
- **11 juin – mi-septembre 2023** : phase d'admission complémentaire : nouvelle saisie de vœux et réponses des formations.

4/ Mobilités collectives et individuelles

Coopération internationale



Ce mois de septembre, les 10 étudiants qui sont partis en avril/juin 2023 à l'étranger ont présenté leurs expériences à l'international – l'accueil a été chaleureux et ces expériences sont positives. Nous sommes 2 enseignants – Paul-Louis ROYER et Aurélie HOUDART à gérer le dispositif ERASMUS / REGION /et MINISTERE cette année.

Nous avons remis des flyers pour inciter les STAV et BTS à la coop inter et préparons la campagne 2023/2024

Nous attendons le retour des inscriptions pour aider les candidats au départ, en assurant leurs financements grâce aux 3 dispositifs offerts dans notre établissement.

BTS Aménagements Paysagers 1^{ère} et 2^{ème} années (24 étudiants)

Intitulé : Visite salon national du paysage Paysalia

Lieu : LYON (69)

Dates : du 4 au 6 décembre 2023 (2 nuits)

2 enseignants accompagnateurs

Objectif général du voyage : permettre aux étudiants de BTS Aménagements Paysagers de rencontrer des professionnels et de participer à des conférences sur le thème 2023 du concours Carré des Jardiniers intitulé "Biodiver'cité : comment habiter la ville de demain ?" dans le cadre du salon national du paysage Paysalia de Lyon.

Aide du Conseil régional dispositif Actions Educatives en Nouvelle-Aquitaine (AENA) volet 2_Projet d'envergure.

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
					flixbus
Subventions région	AENA Volet 2_Projet d'envergure	2 131,50 €	Transport bus	Blabla bus de bordeaux	1 231,44 €
Participation de l'établissement	24 étudiants x 26,28 €	630,90 €	Hébergement	24 étudiants	2 890,14 €
	2 accompagnateurs			2 accompagnateurs	
Reversement de pension			Repas		
Participation des familles	16 internes x 50 € = 800 €	1 584,00 €	Visites	Paysalia gratuite (?)	
	8 demi-pensionnaires x 98 € = 784 €			pass buss 2 jours	168,00 €
Produits activités des élèves			Divers	train pour aller à bordeaux ? région	56,82 €
				réserve pour visites	
TOTAL recettes		4 346,40 €	Total dépenses		4 346,40 €

Germanistes 2GT (13 élèves)

Intitulé : Voyage échange avec l'Allemagne

Lieu : XANTEN (Allemagne)

Dates : 15 jours mi-mars 2024 (14 nuits)

2 enseignants accompagnateurs : A. HOUDART et E. BARRE

Objectif général : S'immerger dans la pratique de la langue allemande de manière intensive. Echange avec le lycée de Xanten (ville jumelée avec Saintes).

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
Subventions	Subvention OFAJ (13X 77 €)	1 001,00 €	Transport train		4 000,00 €
Participation de l'établissement	13 élèves x 120 €	1 561,00 €	Transport bus, métro		300,00 €
	2 accompagnateurs				
Reversement de pension			Hébergement	élèves	0,00 €
				2 accompagnateurs	700,00 €
Participation des familles	7 internes x 230 € = 1610 €	3 338,00 €	Repas	élèves	
	6 demi-pensionnaires x 288 € = 1728 €			2 accompagnateurs	400,00 €
Produits activités des élèves			Visites		300,00 €
			Divers		200,00 €
TOTAL recettes		5 900,00 €	Total dépenses		5 900,00 €

Section européenne Terminales (26 élèves)

Intitulé : Voyage anglophone

Lieu : LONDRES ou AMSTERDAM

Dates : avril-mai 2024 (6 nuits)

3 enseignants accompagnateurs

Objectif général : S'immerger dans la pratique de la langue anglaise de manière intensive afin de développer à la fois l'aisance en expression « fluency » et la maîtrise des règles de grammaires et de conjugaison « accuracy ».

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport bus		
Participation de l'établissement	26 élèves x 109,76 €	2 854,00 €	Hébergement	26 élèves	11 752,00 €
	3 accompagnateurs + 1 chauffeur		452 €	3 accompagnateurs + 1 chauffeur	1 356,00 €
			Repas	26 élèves	1 040,00 €
Participation des familles	20 internes x 390 € = 7800 €	10 314,00 €	40 €	3 accompagnateurs + 1 chauffeur	120,00 €
après déduction pensions	6 demi-pens. x 419 € = 2514 €				
Produits activités des élèves		1 600,00 €	Visites		
			Divers		500,00 €
TOTAL recettes		14 768,00 €	Total dépenses		14 768,00 €

1ère STAV Aménagement (13 élèves)

Intitulé : Stage collectif Territoires (Module S2)

Lieu : ACCOUS (64)

Dates : du 13 au 17 mai 2024 (4 nuits)

2 enseignants accompagnateurs

Objectif général du module : Comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné, grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources

Objectif du stage :

- Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques d'un territoire
- Identifier les ressources et les acteurs d'un territoire
- Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire
- Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à ce territoire.

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
Subventions		1 300,00 €	Transport bus		1 260,40 €
Participation de l'établissement	13 élèves x 176,77 €	2 298,00 €	Hébergement	élèves	3 131,60 €
	2 accompagnateurs + 1 chauffeur			2 accompagnateurs + 1 chauffeur	
Reversement de pension			Repas	élèves	150,00 €
				2 accompagnateurs + 1 chauffeur	
Participation des familles	5 internes x 90 € = 450 €	1 402,00 €	Visites		458,00 €
	8 demi-p x 119 € = 952 €				
Produits activités des élèves			Divers		
TOTAL recettes		5 000,00 €	Total dépenses		5 000,00 €

1ère STAV Production (26 élèves)

Intitulé : Stage collectif Territoires (Module S2)

Lieu : ARRENS-MARSOUS (65)

Dates : du 13 au 17 mai 2024 (4 nuits)

3 enseignants accompagnateurs

Objectif général du module : Comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné, grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources

Objectif du stage :

- Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques d'un territoire
- Identifier les ressources et les acteurs d'un territoire
- Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire
- Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à ce territoire.

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
Subventions Région Volet 1			Transport bus		3 500,00 €
(4000 € soit env. 100 €/élève pour 37 élèves)	24 X 100€	2 400,00 €			
Participation de l'établissement	24 élèves x 110,63 €	2 655,00 €	Hébergement /restauration	24 élèves	
	3 accompagnateurs + 1 chauffeur			3 accompagnateurs + 1 chauffeur	3 402,00 €
Reversement de pension					
Participation des familles	17 élèves internes x 90 € = 1530 €	2 363,00 €	Visites pédagogiques		500,00 €
	7 élèves DP X 119 € = 833 €				
			Régie		400,00 €
APEACS	16 € x 24 élèves	384,00 €			
TOTAL recettes		7 802,00 €	Total dépenses		7 802,00 €

BTS GEMEAU 2ème année (15 étudiants)

Intitulé : Voyage scolaire

Lieu : Luchon (31)

Dates : du 13 au 17 mai 202 (4 nuits)

2 enseignants accompagnateurs

Objectif général : Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS GEMEAU.

Budget prévisionnel

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport bus	2 mini bus	1 200,00 €
Participation de l'établissement	15 étudiants x 100 €	1 500,00 €	Hébergement	15 étudiants	3 600,00 €
	2 accompagnateurs + 1 chauffeur			2 accompagnateurs	
Participation des familles	10 étudiants x 200 € = 2000 €	3 259,00 €	Repas		
	4 étudiants x 248 € = 992 €				
	1 étudiant x 267 € = 267 €		Visites		1 300,00 €
Produits activités des élèves			Divers		
Prix concours Alimenterre		1 200,00 €	Carburant		400,00 €
Tombola		741,00 €	Péage		200,00 €
TOTAL recettes		6 700,00 €	Total dépenses		6 700,00 €

Semaine EPS BTS TC 1^{ère} année (12 étudiants)**Intitulé : Semaine sport Partiel E4****Dates : 10 au 14 juin 2024 (4 nuits)****Lieu : Boyardville (17)****2 enseignants accompagnateurs****Objectif général : Pratiquer des activités physiques et sportives soumises à évaluation dans le cadre de l'examen.****Budget prévisionnel**

Recettes			Dépenses		
Subventions			Transport minibus		
Participation de l'établissement	12 étudiants x 54,41 €	653,80 €	Hébergement	Centre sportif départemental pension complète	2 886,00 €
Reversement de pension	Déduite de la participation des familles 67 € interne et 19 € demi-p				
Participation des familles	150 € x 4 internes = 600 € 198 € x 1 demi-p = 198 € 217 € x 7 externes = 1519 €	2 317,00 €	Activités		1 764,80 €
Vitamine TC	12 x 140 €	1 680,00 €			
TOTAL recettes		4 650,80 €	Total dépenses		4 650,80 €

➤ Stages 2023 - 2024 :

Mise à jour 20 10 23

Classes de 2nde GT :

Stages en entreprise :

2nde GT : stage 2 semaines du 17/06/24 au 28/06/24

(2 semaines - 2/scolarité)

Bac STAV :

Stage individuel en entreprise : 5 semaines dont 3 semaines sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ Promotion 2022-2024

Stages en entreprise :

Tle STAV : stage 2 semaines du 16/10/23 au 27/10/23

(2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :

Stage Education à la Santé et au Développement Durable => Production du 13/09/23 au 15/09/23 - Bourcefranc => Aménagement du 19/09/23 au 22/09/23 – Soulac sur Mer

❖ Promotion 2023-2025

Stages en entreprise

1^{ère} STAV P :

Stage 1 semaine entre le 19/02/24 et le 01/03/24 ou entre 15/04/24 et le 26/04/24

(1 semaine - 0/scolarité)

Stage 2 semaines du 24/06/24 au 05/07/24

(2 semaines - 2/scolarité)

1^{ère} STAV A :

Soit 1 semaine entre 11/04/23 et le 21/04/23 et 2 semaines entre le 24/06/24 et le 05/07/24

(3 semaines - 2/scolarité)

Soit 3 semaines entre le 24/06/24 et 12/07/24

(3 semaines - 2/scolarité)

Stages collectifs :

Stage Etude d'une activité dans un territoire => 2 jours à définir

Stage Education à la Santé & DD => 1 journée en janvier 2024 (sécurité au travail)

Stage Territoires => Production : voyage du 13 au 17 mai 2024 – Arrens-Marsous (65)

=> Aménagement : voyage du 13 au 17 mai 2024 – Accous (64)

BTSA Aménagements Paysagers :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ Promotion 2022 - 2024

Stages en entreprise :

AP 2 : 2 semaines du 11/12/23 au 22/12/23

(2 semaines - 2/scolarité)

AP 2 : 2 semaines du 12/02/24 au 23/02/24

(2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :

AP2 : Projet professionnel du 15/01/24 au 17/01/24

(3 jours/scolarité)

❖ Promotion 2023 - 2025

Stages en entreprise :

AP 1 : 3 semaines du 02/04/24 au 19/04/24 – Stage principal

(3 semaines - 2/scolarité)

AP 1 : 5 semaines du 10/06/24 au 12/07/24

(5 semaines - 4/scolarité)

Stages collectifs :

AP1 : Chantier-école détermination du 07/09/23 au 13/09/23

(1 semaine - 1/scolarité)

AP1 : Chantier jardins châteaux du 08/11/23 au 14/11/23

(1 semaine - 1/scolarité)

AP1 : Eloquence du 15/01/24 au 17/01/24

(3 jours/scolarité)

AP1 : Conservatoire Espace Naturel du 06/02/24 au 07/02/24

(3 jours/scolarité)

BTSA GEMEAU :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans

❖ Promotion 2022-2024

Stages en entreprise :

GEMEAU 2 : stage 4 semaines du 29/01/24 au 23/02/24

(4 semaines - 3/scolarité)

❖ Promotion 2023-2025

Stages en entreprise :

GEMEAU 1 : stage long 7 à 9 semaines du 21/05/24 au 23/08/24

(7 à 9 semaines - 6/scolarité)

Stages collectifs :

1 semaine bassin versant du 25/09/23 au 29/09/23

(1 semaine – 1/scolarité)

BTSA Technico-Commercial Jardins Végétaux d'Ornement /Univers Jardins et Animaux de Compagnie :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ Promotion 2022-2024 (TC JVO)

Stage en entreprise :

TC 2 : 1 semaine « B to B » du 23/10/23 au 27/10/23

(1 semaine - 0/scolarité)

TC 2 : 8 semaines « B to B » du 18/03/24 au 10/05/24

(8 semaines - 6/scolarité)

Stage collectif :

Etude d'un territoire horticole Angers du 12 au 13 septembre 2023

2 jours/scolarité

Voyage Bordeaux du 17 au 19 octobre 2023 : Diversification professionnelle, culture et végétal

3 jours/scolarité

❖ Promotion 2023-2025 (TC UJAC)

Stage en entreprise :

TC 1 : 2 semaines entre le 12/02/24 et le 23/02/24

(2 semaines - 1/scolarité)

TC 1 : 2 semaines entre le 08/04/24 et le 19/04/24

(2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :

Actions commerciales/Boutique pédagogique

(1 semaine/scolarité)

Semaine Animalerie Jardiland

(1 semaine/scolarité)

Semaine EPS Boyardville en mai du 10 au 16 juin 2024

(1 semaine/ scolarité)

5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

Renée LEROUGE et Sophie POTIER

PROJETS D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
- 2- L'animation de l'environnement local
- 3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique
- 4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
- 5- Des activités pluridisciplinaires
- 6- De la concertation et de la communication

1- Objectif : la médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique

- La convention Gallia

Dans la cadre de la convention signée entre le lycée, l'ALESA et le Gallia Théâtre 8 spectacles sont proposés cette année à tous les élèves et étudiants. L'ALESA prend en charge en partie le coût de la place pour ses adhérents.

Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous proposons aux 1ères années de STAV 8 spectacles qui leur ont été présentés par la médiatrice culturelle du Gallia. Ils en choisissent un et en font une analyse orale à la classe après la représentation. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV où les élèves doivent être en contact avec les œuvres et l'expression artistique et être en situation d'oral afin de leur offrir des choix pour la préparation EOT. **La billetterie est à la charge de l'établissement pour le premier spectacle obligatoire.** S'ils choisissent d'autres spectacles il sera à leur charge et à celle de l'ALESA. Le transport sera pris en charge par le lycée pour le spectacle où le nombre d'inscription élevé nécessite la mise à disposition d'un bus privé.

Spectacle	Nb élèves	Tarif A : 15 €	Tarif B : 10 €	TOTAL
Parloir	2 élèves		20	20
L'augmentation	13 élèves + 2 volontaires		130	130
Celle qui regarde le monde	0			0
Black March	2 élèves + 3 volontaires		20	20
Ombres portées	9 élèves et 1 volontaire	135		135
Tenir debout	0			
La vague	7 élèves		70	
Emmillez moi	4 + 3 volontaires		40	40
Total estimé de la prise en charge lycée du 1 ^{er} spectacle des 1 ^{ères} STAV (37 élèves) : 345 € et billetterie d'1 accompagnateur : environ 30 € et 17 € d'adhésion ; soit un total de 392 €				

- Visite du Gallia théâtre Saintes : pour les 1^{ères} STAV

Dans la continuité de la découverte de leur environnement culturel, il est prévu une visite commentée de la structure théâtrale du GALLIA. Visite gratuite.

- Visite Les Lapidiales Port d'Envaux : 11 septembre 2023

Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 *bac STAV*.

→ *Visite gratuite*

→ *Bus Aunis Saintonge 37 élèves 199 €*

- Visite association culturelle : L'oeil du Silo le 16 octobre 2023, 1ères STAV A et P

Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 *bac STAV*.

→ *Visite gratuite*

→ *Bus de ville Saintes 37 élèves 70 €*

- Visite Bordeaux CAPC et Bassins de Lumières : 02 mai 2024

Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 *bac STAV*.

→ *Visite Bassins des Lumières : 300 €*

→ *Visite CAPC : gratuite si Pass Culture*

→ *TER et Tram : 154 €*

→ *bus de ville Saintes lycée / gare AR : 70 €*

- Visite du Salon International de la BD d'Angoulême le 26 janvier 2024 (FIBD), 1ères STAV A et P

Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, module C5 et S2, nous proposons aux deux classes la visite du salon de la BD.

→ **Billetterie FIBD : 37 élèves à 6 € et 3 adultes à 14 € = 264 €**

→ **Bus Saintes Angoulême AR : 505 €**

Estimation du coût maximum car un dossier Région sera déposé lors de l'appel d'offre fin novembre afin d'obtenir des places gratuites pour les élèves

- Projet artistique en seconde 1 avec Laurent Valera du 08 au 12 avril 2024

Ce projet s'inscrit sur une semaine banalisée. Une demande de subvention a été faite dans le cadre de l'appel à projet SAFFIR (DRAC 1440 € et DRAF 500 €) et du volet 3 Région Nouvelle Aquitaine (1700 €). La participation lycée correspond à l'hébergement et restauration de l'artiste.

Résidence d'artiste « Retour à la terre »

Objectifs généraux :

- Sensibiliser au rôle de la terre dans les cycles de la vie et à sa préservation (sciences de la vie).
- Comprendre les interdépendances et leurs enjeux entre les différentes espèces par une approche systémique.
- Sensibiliser à l'importance de la terre dans les différentes pratiques culturelles (agronomiques, anthropologiques, artistiques et patrimoniales).

Objectif du projet :

- Se reconnecter à la part sensible de l'élément terre par une démarche artistique de recherche et de création.
- Cette approche aura pour fil conducteur l'éveil des cinq sens.
- Acquérir des connaissances en art contemporain.

Le cœur du projet sera la réalisation d'une structure extérieure en lames de bambou dans l'enceinte de l'établissement en 3 dimensions (voute terrestre) accueillant une installation artistique à destination des publics. L'installation sera composée de photographies comme une cartographie sensible des différents sols de l'environnement de l'établissement et d'une composition verticale (mur tactile) en carreaux de terre cuite réalisés avec de l'argile et inclusion d'éléments végétaux et empreintes directes obtenues par application sur les différents sols. Un moment sonore performatif sera proposé après réalisation d'instruments à base de pierre : lithophones.

Parallèlement et en complément de l'action, les élèves fréquenteront le centre d'art contemporain de l'abbaye de Trizay.

En termes d'atelier, les bénéficiaires du projet seront les 35 élèves de la classe coopérative de seconde 1.

Cet atelier se déroulera du 8 au 12 avril 2024. Présence de l'artiste au lycée sur cette semaine scolaire. Et la réalisation sera accessible aux apprenants et personnels de l'établissement. Et dans un second temps, aux classes de collégiens des établissements environnants qui participeront aux animations de la journée de la biodiversité le 23 mai 2024.

La réalisation de ce projet fera l'objet d'un temps d'animation lors de la journée biodiversité du 23 mai 2024 conduit par les élèves à destination des collégiens des établissements de Saintes et de la communauté de commune.

Bénéficiaires : 35 élèves de seconde 1

Elèves qui fréquenteront l'installation : en priorité les 70 élèves des deux autres classes de seconde et les collégiens des établissements de proximité : environ 150 élèves lors de la journée biodiversité.

L'ensemble de l'équipe des enseignants de la classe sera impliqué dans ce projet dont le fil conducteur a été défini collectivement : la terre. Des activités pluridisciplinaires seront menées en amont et en aval du projet et pendant les séances d'EATDD où seront abordés les enjeux environnementaux et de préservation de la terre.

BUDGET PREVISIONNEL	
DEPENSES	RECETTES
Intervenant : Laurent Valera 40 h X 60 € = 2400 € Atelier du 08 au 12 avril 2024 avec un temps de présentation du projet et un temps de finalisation du montage et du démontage Tarif horaire 60 € TTC / h Frais de déplacement 4 A-R à 60 € = 240 € Visite espace d'art contemporain de l'abbaye de Trizay Billetterie groupe : 35 X 7 € = 245 € Transport car Saintes abbaye de Trizay = 250 € Matériel / équipement : 505 € Matériel pour réalisation de la structure : fil de fer, outils, bambous, bâches... Matériel pour l'exposition photographique : tirages photographiques Réalisation carreaux de terre : argile et accès four de cuisson Réalisation mur sonore et lithophones : tubes métalliques ardoises Hébergement de l'artiste Au lycée du 8 au 12 avril 2024 en pension complète = 350 €	 DRAC : 1440 € (60 % de l'intervention) DRAAF : 500 € (Rurart) LYCEE : 350 € CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE = 1700 €
TOTAL 3 990 €	TOTAL 3 990 €

2- Objectif : animation de l'environnement local

- Partenariats culturels

Avec l'ALESA, est prévu de valoriser les productions en arts plastiques et musicales, des élèves des clubs musique et arts plastiques, dans des lieux publics de la municipalité de Saintes mais également de participer à des rencontres musicales inter-lycées ou d'autres manifestations locales.

Dans le cadre de projets culturels, cette année nous maintenons le partenariat avec le Gallia, par des sorties culturelles pédagogiques. Des partenariats peuvent se faire avec l'Oeil du Silo et l'ALESA en matière de production musicale de nos élèves. Les Lapidiales seraient également intéressés pour des projets mêlant cultures et alimentation. Le partenariat avec le festival de Thénac accueillant des écrivains, voyageurs, chercheurs perdure. Mais cette année le festival aura lieu qu'en octobre 2024 où nous établiront un nouveau projet de rencontre.

- Les projets PIC

*Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, les collèges, les écoles de Saintes et alentours, le Comité Amérique latine, TERDEV. D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EHPAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnés par le lycée. **Le lycée finance à hauteur de 50€ par projet.** Les projets sont présentés avant ou après les vacances de Toussaint à la direction par les étudiants.*

PIC 2023- 2024 :

BTSA G2 TITRE DU PROJET		NOMS	PARTENAIRES/LIEU/ PUBLICS/ DATE	
1	JME	Garetier Clara Gasnier Christan Kornatowski Paul Lequeux Yann	Lycée - Terdev : Eva Maria Dautry 21 mars 2023	50 €
2	E-sport	Dardanne Axel Giannichi Julien Mesnil Noah Rocherieu-Rodriguez Théo	Lycée	50 €
3	Prévention routière et voitures de collection	Castello Hector Maridet Maxence Grandveau Simon	Lycée	50 €
4	Animation Handisport	Marchand Johann Pairaud Gabriel Subra Aurore	A déterminer	50

BTSA AP2 TITRE DU PROJET		NOMS	PARTENAIRES PUBLICS	
1 PIC SOIREE BLIND TEST		ROUBY Axel BOIVENT Lucas	Lycéens étudiants du lycée ALESA / LYCEE	50€
2 PIC PLANT'GAME SENSIBILISATION AU VEGETAL		POIRIER Marie Lilou CHARLEGUE Margaux BARBAUD Maelie	Centre PIDOU ou autre centre aéré à Corne Royal	50€
3 PIC SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE		LEGUIDEC Mathéo RIOU Bertrand BITAUDEAU Nicolas	Centre Pidou , Saintes	50€
4 PIC PERMIS DE VEGETALISER		ADAM Alexis DETCERRY Louis CHARNEAU Camille	Propriétaire privé ville de Saintes	50€

3- Objectif : animation, ateliers de création, expressions artistiques**- ESC et ALESA**

L'ESC met en place la programmation des activités de l'ALESA en concertation avec les apprenants, et en a assuré, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association. Elle aide les membres du Bureau et son Président dans toutes les tâches qui leur incombent. Le Conseil d'Administration de l'ALESA et l'Assemblée Générale vont se dérouler le 18 octobre et 7 novembre. Un nouveau bureau sera constitué et les documents bilans et prévisionnels seront remis à l'administration de l'établissement.

- Atelier arts plastiques animé par François Sanz

Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis de 17h30 à 19h avec environ 9 élèves. Cette année il sera conduit par un nouvel intervenant. Il répond aux différentes demandes des jeunes mais participe également à des réalisations collectives. Seront abordées les différentes techniques de dessin, aquarelle et mise en perspective.

- Atelier musique animé par Adrien Dieu, ALESA

Le club musique fonctionne tous les lundis et mercredis soir à 17h30 à 19h avec environ une dizaine d'élèves. Des sessions ponctuelles de découverte des instruments répondront aux demandes en cours d'année. L'objectif du groupe est de préparer une liste de morceaux pour un concert au lycée en fin d'année et pour se produire au Nouveau Festival le 15 et 16 mai 2024.

- Atelier apiculture animé par Nathalie Seres, ALESA

Cet atelier se produira ponctuellement les mercredis entre 13h30 et 15h selon les élèves inscrits. D'autres ateliers peuvent être proposés en cours d'année selon motivation des élèves.

- Le club soirées, ALESA

Il organise les soirées le jeudi avant les départs en vacances (3 soirées cette année de prévue), les soirées films et bowling, easy rider, karaoké, et encadre d'autres soirées selon les initiatives des élèves.

- Le club bar, ALESA

Le bar a redémarré, mais les conditions matérielles ne sont toujours pas optimums : pas de point d'eau à proximité.

- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation

L'association a fait le choix de ne plus subventionner les voyages depuis l'année dernière. Et ce afin de ne pas augmenter la cotisation. L'ALESA peut ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit.

Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires.

L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 3 octobre 2023.

4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux

Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont fréquents : expositions dans les salles municipales, à la médiathèque, concerts, actions de prévention ...

5- Objectif : des activités pluridisciplinaires

En seconde, dans le cadre des séances d'APERRE et d'EATDD temps propice à la pluridisciplinarité et à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERRE en STAV et lors des stages Territoires et santé. Les projets d'aménagement menés en pluridisciplinarité par les STAV participent à l'embellissement des espaces verts de l'établissement. D'une manière générale, les projets PIC peuvent impliquer divers partenaires et acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants...

6- De la concertation et de la communication

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. La journée portes-ouvertes constitue un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les culturels et artistiques et aussi des activités de l'ALESA. Un programme est édité en début de chaque année et sur l'Instagram [alesa.desclaude](https://www.instagram.com/alesa.desclaude) l'actualité de l'association est régulièrement publiée.

L'ALESA est en partenariat avec la vie scolaire pour le bon déroulement des activités et de leur organisation.



6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

Bernard CABUZAT et Emile MAILLOT

1- E.P.S:

L'EPS Actuellement 2 enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (225 lycéens et 83 BTS) soit un total de 308 personnes.

Programmation :

1 – Lycée :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2 ème Trimestre	3er Trimestre
2.1 (Classe coopérative.)	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Art du cirque.	Course d'orientation
2.2	2H	M.CABUZAT	Rugby.	Danse.	Course d'orientation
2.3	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Art du cirque.	Course d'orientation
1G	2H	Mme MAILLOT	Badminton	Acrosport	Athlétisme (demi-fond)
1ere STAVA (1CCF)	2H	Mme MAILLOT	Musculation	Athlétisme (demi-fond)	Badminton
1ère STAV Prod. (1CCF.)	2H	M.CABUZAT	Volley.	Badminton.	Athlétisme : Javelot et ½ Fond.
Term. G (3 CCF)	2H	M.CABUZAT	Athlétisme 1/2 fond /Javelot	Badminton	Course en durée.
Term. STAV"Aménagement"(2 CCF.)	2H	Mme MAILLOT	½ Fond	Musculation	Acrosport.
Term. STAV Production (2 CCF.)	2H	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond.	Badminton	Rugby.

2-BTS : Taux horaire 1H30 /Semaine. De 13h à 19H Les étudiants sont regroupés par activités, ce qui favorise l'intégration.

Jeudi après-midi : M. Cabuzat et Mme Maillot

- Activités proposées : Badminton, Tennis de table, musculation, rugby, volley-ball.

L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Actuellement 103 adhérents à l'association sportive (Lycéens et BTS.)

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de :

- La découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par l'UNSS. (Union National du Sport Scolaire.) au niveau du :
 - District (Lycée SUD.), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*
- Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés :*
- *J.O. départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »*

1-Les clubs : (Lycéens+ BTS)

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.

- Lundi soir : Futsal ± 20 et Musculation (+/- 15) (Mme MAILLOT.)
- Mardi soir : (1ères et Term.) Rugby. (+/- 35) + M. CABUZAT
- Badminton (Lycéens et BTS. +/- 15.)
- Jeudi soir : Rugby. Lycéens et BTS (+/- 35.) Volley 55) (M. CABUZAT)

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

2. UNSS : Union National du Sport Scolaire

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.

Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec *une orientation sur les activités de pleine nature.*

1-La fête du sport scolaire : UNSS

-Programmée chaque année en septembre "Journée Beach à St Georges de Didonne" (Sept.2023) : 5 élèves.

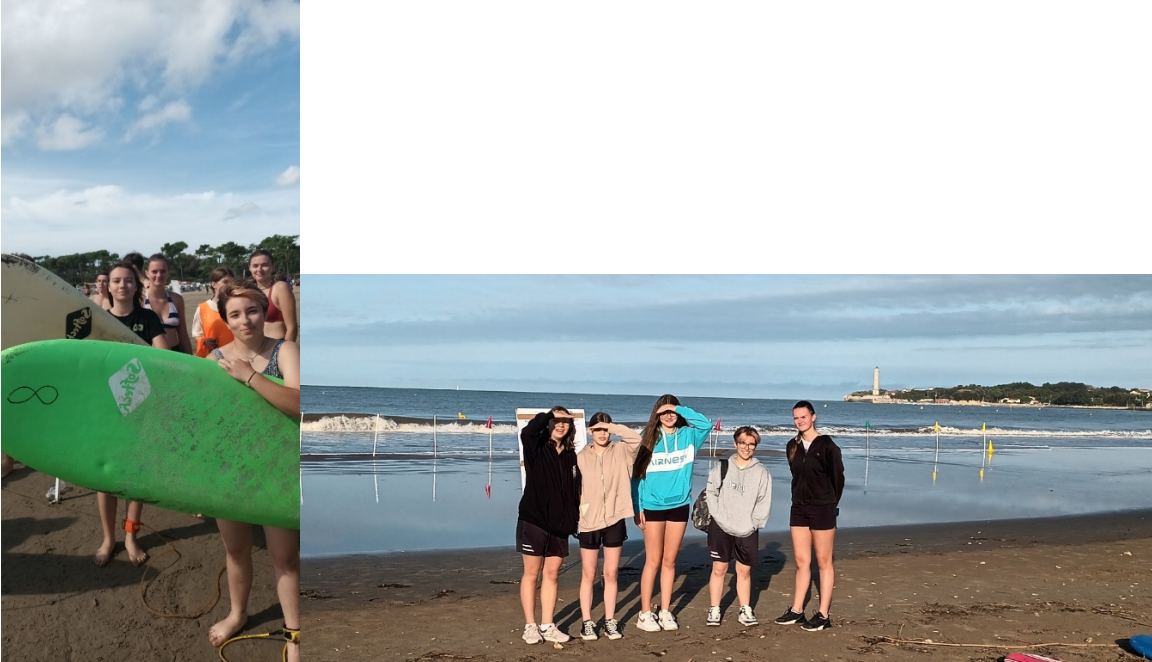
- District (Lycée SUD), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*

Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés :

- *J.O. départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »*

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

"Journée Beach à St Georges de Didonne " (Sept.2023) : 5 élèves.



GROUPE « Journée Nationale du Sport Scolaire. » Septembre 2023
ST GEORGE DE DIDONNE.

2-Le rugby : (M. CABUZAT) Mardi et Jeudi soir (17H30 à 19H.)

Le groupe s'est étoffé cette année avec +/- 35 joueurs et joueuses, est-ce l'effet « Coupe du Monde ??? »

En tout cas beaucoup d'enthousiasme et d'envie...Il faut noter une hausse de pratiquante ...(+de 10 Filles...)

-Programme 23-24 :

- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
- Un tournoi par mois.
- Participation aux Inter Agri à Saintes en Novembre 2023 et à Soustons en décembre 2023.
- Groupe de débutants pour la plupart mais très investis....

Projet : Malheureusement le stade de France est réquisitionné pour les Jeux Olympiques donc il n'y aura pas de sortie prévue, car le France-Angleterre est programmé à Lyon...

Sortie possible ??? : Match à La Rochelle ou Bordeaux ???



Groupe Filles.

Groupe Garçons



3-Le futsal : (Mme MAILLOT.) :(+/- 15.)

- Engagement d'une équipe junior garçons en UNSS.

4-Le Badminton : (Mme MAILLOT.)

-Engagement d'équipes mixtes en UNSS.

5-La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE (Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves : une sortie toutes les 2 semaines sur différents sites jusqu'en début Mars. (Port d'Envaux, Forêt de La Coubre (Royan.), Fontcouverte, St Léger, Forêt d'Ecurat... (M. Barré).

-Engagement UNSS :

6-Participation au Raid Boyard ville (M. BARRE, Mme MAILLOT et M. CABUZAT (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17) Jeudi 28 Mars et Vendredi 29 mars 2024 : Activités : C.O de nuit et de jour, VTT, Run and Bike, Trial, Canoë.... par équipe de 4 Mixtes ou non.



Une partie du Groupe Raid Boyard 'Ville

7-L'Option APPN : « Activités Physique de Pleine Nature. ».

Option ouverte aux STAV Aménagement et Production.

Cette année 15 inscrits : (8 de 1^{ère} STAV dont 3 filles et 7 de Term STAV) .

Les activités prioritaires choisies sont :

-Le VTT et la Course d'Orientation.

L'objectif retenu est « le module santé, bien-être. »

-Créneau : Mardi après-midi de 15H30 à 17H30 :

La Course d'Orientation est encadrée aussi par M. Emmanuel BARRE

(Enseignant en Biologie.) est spécialiste de C.O.

Les sorties se font sur le lycée et dans les environs.

Les contenus en Pratique et théorie.

-Des notions sur la sécurité :

-Matériel spécifique : Casque, gilet, cuissard....

- l'utilisation des VTT (« Equilibre, Direction, propulsion ».)

Exemple : Utilisation et connaissances des « Pignons et Plateaux » pour le déplacement efficace dans la forêt ...Savoir anticiper les trajectoires et le relief...

-Entretien et réparation du matériel.

-Evaluation

Les élèves de 1^{ère} seront évalués sur l'organisation d'un mini-raid.

Les élèves de terminales sur un oral sur les 2 activités.

Cependant, les moyens ne sont pas au rendez-vous :

- Le créneau de 15H30 à 17H30 : difficile de programmer des sorties en hiver en raison des raccourcissements des journées ???

-Le transport des élèves et du matériel : Il faut 2 véhicules ???



GROUPE : Option APPN (Activité Physique de Pleine Nature)

Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel.

1,1 Plan Humain.

Aussi, nous souhaitons remercier :

- Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.
- Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités.
- L'A.P.E.A.C.S. (Association des Parents d'élève de l'Agro campus Saintonge.)
- M. BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d'orientation ainsi que le Raid.

1.2 Plan financier :

Paieement des transports (UNSS départemental, académiques), des licences, des assurances, du matériel pour les activités spécifiques (Raid, Run and bike, C.O,Raid Boyard 'Ville.....
Participation financière de l'association aussi pour les éventuelles participations aux « Championnats de France UNSS »

Projets 2023-2024 :

- Canoë, Paddle.
- Run and Bike en Janvier : Chpt Départemental.

7/ Education à la santé et citoyenneté

Patricia SOTO

Interventions auprès des classes de secondes avec le CPEF, Mme Brodu sage-femme les :

02/10/2023 Seconde 3 en 2 groupes

09/10/2023 Seconde 2 « «

16/10/2023 Seconde 1 « «

Le lundi 11/09/2023, **Camel GUELLOUL**, de l'association **APICA** (Association de Prévention et d'Information des Conduites Addictives) est intervenu auprès de toutes les classes de 2ndes et BTS 1.

L'exposition contre le VIH sera prêtée par la mission locale sera présente sur le lycée au CDI courant décembre-janvier.

Le Dr Ganthy viendra au lycée pour les visites médicales des 2 classes de 1ères STAV : 1ère P : 24 et 1ère A : 13 soit au total 37 élèves.

Le Groupe Adultes Relais (GAR) a redémarré le 09/10/2023 et poursuit son action tout le long de l'année.

La cycloférence devrait avoir lieu avant la fin de l'année, puisque la Région Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à projet pour lutter contre la discrimination et les phénomènes de harcèlement. Avec Mme ARTICLAUX-MALLET nous établissons le projet.

Malik SEYDI (Association Charnières) viendra dans l'établissement pour une intervention auprès des primo-arrivants sur la bonne utilisation d'internet.

Cette année encore nous aurons un groupe d'étudiants 2ème année en soins infirmiers en stage du 18 au 22/03/2024 et 20 au 31/05/2024 qui devront établir un projet de prévention primaire.

8/ CDI

Une attention particulière est à porter au paragraphe 3.
Budget CDI 2024 et DM budgétaire 2023

1) Moyens humains

Le CDI est géré et animé par deux professeurs-documentalistes (Madame Montillaud et Monsieur Bayle).

2) Projets pédagogiques envisagés

- Semaine de la presse courant mars 2024 : kiosque de revues, exposition sur l'information...
- Partenariat avec l'infirmière sur des actions de « prévention-santé » : journée mondiale contre le SIDA (décembre 2023) avec exposition.
- Partenariat avec la médiathèque de Saintes : prêt de mangas, d'ouvrages etc.
- Séances pédagogiques sur la méthodologie de la recherche documentaire et la présentation d'une bibliographie (classes de Bac techno).
- Action de prévention sur les dangers d'Internet par la CDA de Saintes. Cette action sera organisée avec les CPE et l'infirmière de l'établissement. Action de prévention prévue le jeudi 25 janvier 2024. Action financée pour moitié par la CDA de Saintes qui établie une convention annuelle de partenariat avec l'établissement.

- Actions autour de la lecture : cafés littéraires ou club lecture avec les Secondes, participation à un prix littéraire organisé par la médiathèque de Saintes et les établissements du secondaire de la ville (EN et agricoles).
 - De plus, le CDI poursuit sa politique de mise en avant de son fonds documentaire par l'intermédiaire d'expositions agrémentées d'ouvrages et donnant lieu à un quiz permettant aux élèves de remporter des lots (livres, places de cinéma...).
- Les thématiques sont en fonction des besoins des enseignants et des sujets d'actualité.
Mise en avant également de travaux d'élèves : exposition sur les courants littéraires, exposition réalisée dans le cadre d'un PIC.

3) Budget spécifique au CDI et investissements (Année civile 2024) et DM budgétaire pour l'année civile 2023.

□ DM budgétaire année civile 2023.

Pour clôturer les renouvellements des abonnements du CDI, nous demandons une DM budgétaire de 600 euros. En effet, le prix du papier ayant subi une hausse de 85 % depuis juillet 2021, la majorité des éditeurs ont augmenté le prix de vente de leurs revues et quotidiens. Par conséquent, pour l'année civile 2024, afin de contenir le budget CDI, après concertation avec l'équipe pédagogique, nous arrêterons certains abonnements.

□□ En fonctionnement (compte 618.3), la somme de 11 500 € est demandée afin de :

- couvrir nos abonnements (support papier (périodiques) / support numérique en tenant compte de l'augmentation tarifaire de nos différents abonnements.
- poursuivre la politique de renouvellement du fonds documentaire en vue de répondre aux demandes des usagers (élèves, étudiants, apprentis, enseignants, formateurs) et de couvrir les besoins des formations de l'établissement. L'acquisition de ressources actualisées et de qualité est primordiale pour nos apprenants.

Le CDI est un lieu de ressources très fréquenté tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre des cours, des activités pluridisciplinaires et des activités liées au plaisir et au bien-être. En moyenne, la fréquentation s'élève à 150 élèves/mois.

- consolider l'espace orientation / insertion.
- assurer la mise en place d'expositions et les animations tout au long de l'année scolaire.

□ Achats matériels spécifiques au CDI (compte 606.7) : 500 euros.

□ Investissements demandés.

* Acquisition de 12 sièges coque bois Dallas sur roulettes taille 6 Réf. Produit 1374495 (fournisseur UGAP). Coût total : 1374 euros TTC (investissement lycée). En effet, le catalogue CAPAQUI ne propose aucun matériel pertinent pour cette demande, et ce, depuis plusieurs années.

* Renouvellement des rideaux : salle de cours du CDI, bureau CDI, CDI, salle des archives du CDI.

Synthèse budgétaire lycée année 2024

Intitulés	Comptes budgétaires	Sommes en euros
Acquisitions + abonnements CDI + expositions	618.3	11 500
Fournitures spécifiques au CDI	606.7	500
Investissements :		
- 12 sièges coque bois	+++	1374

4) Budget pédagogique. Année 2024

Intitulés	Compte budgétaire	Sommes en euros
Intervention sur les « dangers d'Internet »	606.7	420
Total	+++	420

5) Mise au pilon des collections et ouvrages périmés

Collections

Titres des collections	Années
L'Obs	2018
Télérama	2018
Ca m'intéresse	2012 à 2013
Phosphore	2014
France agricole	2015
Science et vie junior	2014
Les cahiers français	2012 à 2013
Problèmes économiques	2012 à 2013
PLM	2014
Première	2016/017
Le Monde	2017
Réussir bovins viande	2009/2013
Phytoma	2011
Info agricole	2011/2013

9/ INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA

Projets en cours :

- ✓ Refonte du site web de l'Agrocampus de Saintonge à l'étude. Une charte graphique sera proposée à l'équipe de direction ainsi que l'architecture du nouveau site. Après validation, il restera la phase de rédaction des nouvelles pages.
- ✓ Création d'un site de e-commerce (boutique en ligne) pour les produits des exploitations de l'Agrocampus. Deux sites vont être présentés à l'équipe de direction et enseignants en BTS TC. Après validation, une formation sera réalisée auprès des étudiants et enseignants commerce afin qu'ils soient autonomes pour l'administration de la plateforme de e-commerce.

10/ PACTE ENSEIGNANT

Une des grandes nouveautés de la rentrée est la mise en place du Pacte enseignant. Cette mesure a été présentée en réunion plénière des équipes pédagogiques de fin d'année le 7 juillet et de pré-rentrée le 1^{er} septembre.

Une série de webinaires thématiques d'accompagnement par mission est lancé par la DGER depuis cette semaine.

Le « pacte » est un engagement volontaire de l'agent concerné visant à assurer, pour la durée d'une année scolaire, des missions complémentaires à celles qui lui sont statutairement dévolues. Cet engagement est pris au plus tard avant la fin du mois de septembre de chaque année.

Les moyens déployés dans le cadre du Pacte enseignants doivent permettre une amélioration significative de l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions afin de lui permettre de répondre aux défis qui sont les siens. Chaque établissement emploiera les briques qui lui seront déléguées pour répondre aux enjeux identifiés localement.

Sont identifiées au niveau national, pour la rentrée scolaire 2023-2024, les priorités suivantes dont l'intensité est à nuancer en fonction du diagnostic qui sera conduit dans chaque établissement :

- Le remplacement de courte durée (RCD), qui constitue la priorité absolue ;
- L'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant ;
- L'accompagnement des élèves.

Seule la mission Remplacement de Courte Durée correspond à un volume horaire précis, soit 18 heures de face-à-face.

Pour les autres missions (fiches 2 à 9), l'engagement attendu d'un agent qui assure une brique de pacte n'est pas quantifié de façon précise. Toutefois, à titre indicatif (pour servir à l'estimation du nombre de briques à affecter par mission), le volume de travail correspondant à l'engagement sur une brique de pacte peut être estimé à :

- 24 heures pour une mission qui correspond principalement à des temps de face-à-face ;
- 36 heures pour les autres missions.

Il n'y a en tout état de cause pas lieu d'en tenir un décompte à l'heure près.

Au total, les personnels déclarés volontaires ont utilisé la **totalité des 66 briques** attribuées au lycée cette rentrée.

Sur le lycée 49% (20 sur 41 dont 13 femmes sur 22 soit 59% et 7 hommes sur 19 soit 37%) des enseignants/CPE se sont engagés sur des « briques » avec une moyenne de 3.3 briques par personne (attribution entre 1 et 6 briques).

5% de ces briques (3.5 briques x 18 heures = 63 heures) sont dédiées à la **mission 1 remplacement de courte durée** (moins de 15 jours). A noter sur l'année scolaire 22/23 58 jours d'absences inférieures à 15 jours cumulés concernant 8 enseignants.

7.5 briques (11%) sont utilisées pour la **mission sur l'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant**.

Enfin, une part importante de briques est attribuée à la **mission d'accompagnement des élèves** notamment dans les enseignements optionnels facultatifs proposés (29.5 soit 45%) avec pour objectif d'améliorer la réussite des élèves en mettant en place des actions pédagogiques adaptées à leurs besoins.

Mission(s)	Type d'activité Exemples d'actions pouvant être menées (liste non exhaustive)	Objectifs et/ou services attendus	Modalités de mise en œuvre et articulation avec les missions des autres personnels	Nombre de parts fonctionnelles
Remplacement de courte durée (Pacte RDC) 18h	- Assurer le remplacement d'un enseignant dans la même discipline, si l'enseignant exerce dans la même chaire ou présente une double-compétence qui lui permette d'assurer les cours remplacés en maintenant la qualité de service	Améliorer l'accomplissement des missions indispensables d'enseignement pour garantir aux élèves les heures d'enseignement qui leur sont dues.	Dans la mesure du possible, pour les congés prévisibles, l'enseignant remplaçant fait le lien avec l'enseignant remplacé.	3.5
Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant (Pacte orient) 36h	L'enseignant ou le CPE a pour mission de : 1- coordonner la mise en œuvre de la dynamique de recrutement, notamment pour le lycée. L'objectif est d'augmenter le nombre de collégiens, de familles qui reçoivent une information directe, précise sur les formations de l'enseignement agricole et les métiers auxquels elles préparent. 2- proposer et coordonner la réalisation de dispositifs ambitieux (temps forts, forums internes par exemple), pour une classe, un groupe d'élèves, une filière ou un niveau d'étude afin d'amplifier les prises de conscience des perspectives d'orientation des élèves.	Il s'agit : 1- d'élargir le vivier de recrutement d'élèves afin de diplômier davantage de jeunes dans les formations dispensées dans l'enseignement agricole, notamment celles qui préparent aux métiers où le besoin de recrutement est fort ; 2- d'améliorer les dispositifs d'orientation des jeunes scolarisés dans les établissements de l'enseignement agricole afin de contribuer à développer leur ambition scolaire et professionnelle en luttant contre les freins, territoriaux, sociaux, les stéréotypes.	Participer à l'animation régulière des forums des collégiens ou lycéens qui vise à présenter les formations de l'établissement ; Contribuer à la construction d'outils ou d'activités qui permettent la présentation des métiers et formations de l'enseignement (en interne à l'établissement ou auprès d'autres établissements) : ateliers pédagogiques en faveur des collégiens, ou lycéens , par exemple ; . Proposer et coordonner en appui à l'équipe de direction, des temps forts liés à l'orientation (en interne de l'établissement ou auprès de partenaires) ; . Tutorer des groupes d'élèves afin de les accompagner dans leur construction du parcours d'orientation ; . Développer et promouvoir le lien avec les anciens élèves pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, en s'appuyant sur des retours d'expérience concrets.	7.5
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (Pacte appui) 36h	- Coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap (PPS, PAI, PAP) dans et hors la classe ; - Appuyer les enseignants coordonnateurs et référents pour les périodes de formation en entreprise des élèves à besoins éducatifs particuliers ; - En lien avec l'équipe de direction, coordonner et suivre les réunions des équipes de suivi et de scolarisation pour les élèves en situation de handicap ; - Accompagner les AESH, AVS dans leurs missions.	Il s'agit d'améliorer la coordination de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers afin d'une part de favoriser leur accueil, et, d'autre part, d'alléger la charge administrative des enseignants concernés.	Les missions relevant de cette fiche peuvent venir en appui de celles exercées dans ce domaine par les personnels de santé, d'administration, technique, et du pôle vie scolaire : • Travail de collaboration avec les personnels de santé au sein de l'établissement ; • Travail de collaboration avec le pôle vie scolaire sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur les temps de vie scolaire hors classe ; • Travail de collaboration avec le référent handicap du bassin, la MDPH, l'aide sociale à l'enfance.	5.5

Suivi des élèves en difficulté (Pacte suivi élève) 24h théoriques	Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents ; - Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés par l'équipe (par exemple, non exhaustif : troubles des handicap, élèves allophones) ; - Proposer des actions visant la consolidation de compétences méthodologiques en groupes réduits ; - Elaborer des actions sur la motivation et sur l'acquisition des compétences psychosociales nécessaires aux apprentissages en groupe d'élèves ; - Organiser et valoriser l'accompagnement par des élèves « pairs » ; - Prendre en charge des groupes d'élèves de seconde GT nécessitant un appui renforcé en mathématiques et en français, identifié suite aux tests de positionnement.	Cette mission a pour objet d'améliorer la réussite des jeunes en mettant en place des actions pédagogiques adaptées à leurs besoins spécifiques. Le dispositif actuel "initiatives d'appui personnalisé" permet d'ores et déjà de mettre en oeuvre des temps d'accompagnement dédié. Ce dispositif permet de compléter et d'amplifier la démarche d'accompagnement et d'individualisation en créant de l'émulation auprès des élèves grâce à une démarche en groupe réduit.	Ces missions sont complémentaires des dispositifs d'individualisation mis en oeuvre et rémunérés par HSE. Leur vocation est collective.	29.5
Accompagnement de la mise en oeuvre de dispositifs et d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques (Pacte initiative) 36h	- Sous réserve des prérogatives de l'équipe de direction, être un interlocuteur de l'inspection de l'enseignement agricole et des intervenants du dispositif national d'appui et de l'autorité académique sur la thématique de l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique. - Démultiplier dans son établissement la mise en oeuvre des actions de formation relatives à l'approche par compétences et capacités réalisées par le dispositif national d'appui (DNA). - Proposer des outils ou élaborer des projets le développement des compétences psychosociales dans les dispositifs de formation de l'établissement. - Accueillir, sensibiliser et accompagner dans leur professionnalisation les enseignants contractuels, dont les nouveaux arrivants, à l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique. Il s'agira d'optimiser et valoriser en établissement les dispositifs TUTAC (enseignants, formateurs et CPE) et CAP'Evol2. - Assurer et diffuser une veille des innovations, éducatives, pédagogiques, didactiques, et techniques au service des équipes pédagogiques. - Appuyer l'équipe de direction dans l'utilisation pédagogique de l'exploitation et des ateliers techniques de l'établissement, en faisant le lien entre les besoins pédagogiques et l'évolution des référentiels avec les investissements et évolutions des systèmes techniques de l'exploitation / atelier. - Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement en lien avec son projet stratégique, en diffusant les informations sur les dispositifs de mobilité et de partenariats européens et internationaux, en accompagnant l'émergence et la construction des projets et en contribuant à l'europlanisation et à l'internationalisation des formations en collaboration avec les équipes éducatives.	L'enseignement agricole se distingue par une forte capacité d'initiatives dans les domaines pédagogiques, techniques et éducatifs. Pour consolider cet atout, il convient de renforcer encore cette capacité, notamment en prenant en considération la proportion importante d'enseignants contractuels ou recrutés sans concours qu'il faut accompagner dans leur prise de poste en les sensibilisant aux particularités de l'enseignement agricole.	Il relève de la mission des enseignants de se tenir informé, de se former et d'adapter sa pratique professionnelle aux évolutions. Cette mission a pour but de faciliter ces appropriations.	7.5

Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques (Pacte transition) 36h	- Réaliser la veille et la diffusion de contenu (connaissances nouvelles, outils, méthodes, expertises, réseaux et formations existante, ...) sur les transitions et les innovations de l'agriculture pour les personnels de l'établissement (et les élèves in fine). - Faire émerger des formations internes (PLF), des temps de réflexion et partage d'expérience, de conférences, ateliers, invitation d'experts, ... - Recenser et contacter les entreprises et partenaires du territoire engagées et expertes dans les transitions pour les mobiliser dans le cadre de séquences pédagogiques et au service des équipes pédagogiques. - Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre ou au suivi, de projets de développement et/ou de partenariats, de convention ou de financement pour le compte de l'établissement concourant aux transitions et impliquant les apprenants dans le cadre de la pédagogie. - Participer à des tâches techniques, d'expérimentation ou de démonstration sur l'exploitation agricole/plateau technique de l'établissement ou des partenariats extérieurs, pour favoriser la reconception du système technique de l'exploitation/atelier vers l'agroécologie et la résilience vis-à-vis du changement climatique	L'enseignement agricole a un rôle déterminant à jouer pour l'adaptation de l'agriculture française aux enjeux environnementaux et climatiques. Cette mission a pour objectif de contribuer à adapter les enseignements à ces enjeux, à diffuser les bonnes pratiques en interne comme à l'externe.	Cette mission s'inscrit en appui, lorsqu'il existe dans l'établissement, de l'animation du référent EPA au niveau de l'établissement.	4
Suivi intensifié des élèves en difficulté (Pacte suivi lpt) 24h	- Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de stage en milieu professionnel ; par ce biais, introduire et valoriser le développement progressif de certaines de leurs compétences psycho-sociales. - Prendre en charge sous l'angle de la méthodologie et de l'aide aux apprentissages, des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers détectés par l'équipe (par exemple : difficultés d'appréhension de certaines situations professionnelles en raison d'un handicap, difficultés d'apprentissage de gestes ou de postures ou de savoirs être professionnels). - Tutorer des groupes d'élèves présentant des risques de décrochage scolaire : travail sur la persévérance et l'ambition scolaires. Travail sur la motivation et l'acquisition des compétences psychosociales nécessaires à la réussite scolaire et professionnelle.	Il s'agit d'améliorer la réussite des élèves de la voie professionnelle en perfectionnant les apprentissages aux gestes professionnels. Cela contribue à consolider l'estime de soi et la persévérance scolaire.	Le choix des élèves auxquels ce suivi intensifié est proposé, est déterminant en équipe pédagogique et éducative.	3

Relation école-entreprise (Pacte 65.604t) 36h	1/ Coordonner et accentuer la qualité de la relation école/entreprise dans les parcours de formation des apprenants . Mettre en place et suivre des partenariats liés aux périodes de stage en milieu professionnel et à l'insertion professionnelle des apprenants, avec les acteurs du territoire (recherche de partenaires économiques, événements). . Identifier et mobiliser les entreprises et professionnels innovants pour devenir support de stage et/ou intervenir dans le cadre des formations. . Mettre en œuvre des actions de sensibilisation, de formation au sein de l'établissement et auprès des professionnels dans les domaines de la pédagogie et de l'éducation aux risques professionnels, en particulier en s'appuyant sur l'exploitation et les ateliers techniques. . Contribuer à l'identification d'opportunités en matière de coopération technologique et de développement d'échanges entre milieu professionnel et scolaire. . Mettre en place la formation des apprenants et des personnels de sauveteurs, secouristes au travail. 2/ Coordonner l'organisation des temps de formation en milieu professionnel : PFMP, stage et alternance . Renforcer en termes d'appui méthodes pour l'intégration des apprenants (accompagnement des jeunes dans leurs recherches, retours d'expériences, aide à la mobilité). . Coordonner la communication auprès des partenaires professionnels (ressources humaines et tuteurs) au sujet des périodes de stages en milieu professionnel : réglementation, documents de suivi et d'accompagnement. . En relation avec les professeurs coordonnateurs et de techniques professionnelles, former les maîtres de stage à l'accueil et à l'évaluation d'un élève. . Prendre en charge l'enquête annuelle en matière d'accidentologie. - Proposer aux enseignants une coordination dans le cadre des temps de retour d'expériences à l'issue des PFMP 3/ Coordonner et accentuer la qualité des ressources professionnelles . Participer à la réalisation d'une veille relative à l'évolution des besoins des professions et des entreprises, technologiques et scientifiques, et en matière d'éducation aux risques professionnels, dans les champs de métiers proposés par l'établissement et en assurer la diffusion.	L'accentuation de la relation école-entreprise doit permettre d'amplifier les partenariats, de consolider et de quantifier leur impact en tant que contribution à la construction du parcours de formation de l'apprenant et d'éducation aux risques professionnels.	L'enseignant se positionne en coordonnateur, facilitateur, référent auprès des autres personnels.	2.5
--	---	---	--	-------------------

Accompagnement de l'avenir professionnel (Pacte avenir) 36h	. Assurer une veille sur la sécurité et l'entretien des matériels des ateliers pédagogiques, suivre leur obsolescence, repérer et signaler les dysfonctionnements à l'équipe de direction. . Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, à l'évolution des technologies et leurs conséquences sur les enseignements. . Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement en lien avec son projet stratégique, en diffusant les informations sur les dispositifs de mobilité et de partenariats européens et internationaux, en accompagnant l'émergence et la construction des projets et en contribuant à l'europlanisation et à l'internationalisation des formations en collaboration avec les équipes éducatives.			
	Accompagner les élèves de l'établissement, diplômés ou non et sortants du lycée sans solution. Accompagner les élèves qui présentent des risques de décrochage afin de leur permettre d'accéder temporairement à des structures d'accompagnement, d'insertion ou d'autres formations à proximité de leur lieu de vie. . Soutenir le déploiement de dispositifs de mentorat pour les élèves qui souhaitent être accompagnés par un adulte, y compris avec des partenariats et des associations. . Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement.	Mieux préparer l'apprenant au moment de son insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs. Cultiver la relation entre l'établissement agricole et l'apprenant au cours de sa carrière professionnelle.	Placé sous la responsabilité du chef d'établissement ou de l'adjoint, l'enseignant ou le CPE référent coordonne les relations partenariales avec les acteurs de l'insertion professionnelle.	3

TOTAL = 66

III – LA VIE SCOLAIRE

➤ Gestion du service :

Cette année, un seul AE a été remplacé au sein de l'équipe de la vie scolaire :

- Fin Août, Monsieur Yann TREBERNE a quitté son poste à 80 % et a été remplacé par Monsieur Olivier PORQUIER sur la même quotité.
- A noter également à la rentrée, une diminution de la subvention « assistants d'éducation » attribuée à l'EPL par le SRFD. Cela impacte le site de Desclaude avec une diminution d'un 0,5 ETP.

Noms/prénoms	quotité	observations	remplacé(e) par	quotité	observations
Audrey RABOISSON	50 %	Départ en mars 2023	Non remplacée	- 50 %	
YANN TREBERNE	80,00%		PORQUIER Olivier	80 %	

- La quasi-totalité de l'équipe des MAP a été remplacée :

Noms/prénoms :	Classe	remplacé(e) par :
TITOUAN BEAUMANOIR	GEMEAU 2	Remplacé par GASNIER Christan (GEMEAU2) à compter du 11/09/23
PIERRE GINGALI	GEMEAU 2	Remplacé par CHARGELEGUE Margaux (AP 2) à compter du 18/09/23
PAUL KORNATOWSKI	GEMEAU 2	Reconduction sur l'année 2023/2024
LISA GINDRAU	AP 2	Reconduction sur l'année 2023/2024
KLARA MERCIER	TC 2	Remplacée par TOUMI Lyna , étudiante en BTS tourisme au lycée Bellevue mais logée à l'internat de Desclaude
Poste non pourvu faute de candidat		Poste occupé par GUILLON Lucie, étudiante en BTS tourisme au lycée Bellevue mais logée à l'internat de Desclaude

✓ Plusieurs remarques sur le fonctionnement du service :

- Cette année, encore, le service a eu du mal à recruter des maîtres au pair (MAP) : les candidatures ont été peu nombreuses. Pour la première fois les CPE ont dû recruter deux maîtresses au Pair auprès d'étudiantes du lycée Bellevue logées sur site, faute de candidatures d'étudiantes de Desclaude.
- En raison de l'augmentation de 11 % du SMIC en 1 an et du maintien du prix de la pension des étudiants, le nombre d'heures de service des MAP a fortement chuté. On note une diminution de 32 % des heures dues dans le cadre de leur service hebdomadaire.
- La perte d'un demi-poste d'Assistant d'éducation en raison de la diminution de la subvention AE déjà soulignée.

- Une évolution des effectifs lycéens et donc d'élèves internes implique l'ouverture d'un demi-étage supplémentaire, augmentant ainsi la mobilisation d'AE en soirée.
- La prise en charge de l'accompagnement à l'équitation à hauteur de 7h00 hebdo.

En conséquence, tout cela impacte fortement l'organisation du service vie scolaire, surtout en soirée. Bien entendu, le service de la semaine est couvert mais il ne laisse que peu de place aux activités que peuvent mettre en place les assistants d'éducation. Ainsi, l'atelier sophrologie n'est désormais possible que sur une plage d'1 heure³⁰ au lieu de 03 plages l'année précédente. Le projet de mettre les 2ndes en salle de permanence le soir de 19h50 à 21h10 afin de les habituer à travailler en autonomie a été abandonné...

✓ **Formation et accompagnement dans la prise de fonction :**

- Un recyclage aux gestes de premiers secours a été proposé par Mme SOTO à 3 AE déjà formés le 06 /02/23. Les AE et enseignants volontaires non formés recevront une formation initiale d'ici la fin d'année scolaire.
- le 9 octobre, Olivier PORQUIER assistera à la formation régionale des AE dispensée à Melle par M. VOLAT, Inspecteur Éducation et Vie Scolaire.
- Par ailleurs, une partie de l'équipe passera une visite médicale entre le 18 et le 20 octobre 23.

1. Le soutien scolaire :

- 1. En mathématiques :** Adrien DIEU a repris le soutien scolaire en mathématiques le mercredi après-midi. Depuis le 14/09 il a effectué 8h30 sur pré-inscription auprès d'une dizaine d'élèves volontaires (principalement de 1ère et terminale G) Il est également fortement sollicité de manière ponctuelle sur le temps d'internat et de permanence.
- 2. En français :** Une enseignante nouvellement retraitée se rendra disponible le mercredi après-midi auprès des élèves volontaires pour du soutien en français. La préinscription et l'identification des besoins s'effectueront auprès de la vie scolaire une semaine avant la séance.

Le fonctionnement existant l'année dernière est reconduit concernant :

- La répartition des classes entre les CPE :

G. KERGONNA	F. ARTICLAUX-MALLET
• 2^{nde} 1 • 2^{nde} 2 • 1ère générale et term G • GEMEAU 1 et GEMEAU 2 • TC 1 et TC2	• 2^{nde} 1 • 2^{nde} 3 • 1ères STAV A et P • Term STAV A et P • AP 1 et AP 2

2. Suivi des lycéens et étudiants :

a. Suivi et prise en compte du handicap :

Sur 25 élèves et étudiants identifiés :

- 19 bénéficient ou bénéficieront d'aménagements d'épreuves : 10 reconductions (dossiers validés l'année dernière) et 9 nouvelles demandes. Depuis janvier 2021, les procédures d'aménagement d'épreuves connaissent une évolution réglementaire. Les dossiers sont à transmettre avant le 31/12 à l'autorité de tutelle pour la filière STAV et les BTSA. Pour la filière générale, ils doivent être transmis à l'autorité académique avant la date d'inscription aux examens. A ce jour, seuls 2 dossiers nous ont été transmis par les familles.

- Cette année, 1 seul étudiant bénéficie d'une commission de suivi mise en place par la MDPH. Cette commission conditionne notamment le maintien et l'évolution des dispositifs d'accompagnement mis en place (Aides humaine ou matérielle, préconisations pédagogiques...)
Les autres élèves ne bénéficient pas de cette commission mais ont un dispositif d'accompagnement pédagogique. Les P.A.P. (projet d'accompagnement personnalisé) sont actualisés ou en cours d'actualisation. Ils suivront les jeunes concernés jusqu'en classe terminale et sont réévalués chaque année.
 - Cette année aucun élève ne bénéficie d'une aide humaine mutualisée ou individualisée. Mme LEFRERE Marie Victorine, AESH (CDI 1 ETP) effectue donc la totalité de son service au lycée « Le Petit Chadignac ».
- 1 lycéen est dans l'attente d'une réponse pour bénéficier d'une aide humaine mutualisée.

Malgré une baisse significative des élèves identifiés (41 en 21/22, 30 en 22/23) la difficulté d'accompagnement sur les évaluations persiste au regard de la réorganisation du service. En effet, l'effectif d'AE en journée ne permet pas toujours de couvrir l'ensemble des besoins d'accompagnement. L'annonce des évaluations doit être impérativement anticipée.

b. Mouvements d'élèves :

Cette année l'établissement connaît une forte hausse des effectifs en 2nde GT (+ 38 élèves par rapport à l'année précédente). On constate donc une hausse des apprenants de 9 %. A titre informatif sur les années 2016 -2023 :

- 385 apprenants en 2016/2017 (250 lycéens et 135 étudiants)
- 373 apprenants en 2017/2018 (239 lycéens et 134 étudiants)
- 356 apprenants en 2018/2019 (233 lycéens et 123 étudiants)
- 307 apprenants en 2019/2020 (195 lycéens et 112 étudiants)
- 286 apprenants en 2020/2021 (187 lycéens et 99 étudiants)
- 314 apprenants en 2021/2022 (211 lycéens et 103 étudiants)
- 291 apprenants en 2022/2023 (204 lycéens et 87 étudiants)
- 314 apprenants en 2023/2024 (233 lycéens et 81 étudiants)

Comme on peut le voir, cette hausse ne doit pas masquer une baisse des effectifs constante des étudiants depuis quelques années. Cette baisse est plus significative en BTS AP et GEMEAU. Le BTS TC recrute de nouveau grâce à la mise en place de « l'UJAC » il y a 2 ans. Les mini-stages pour les élèves issus de 3^{ème}, ont connu le même succès que l'année précédente avec, dans l'ensemble, des élèves enthousiastes tant pour les formations proposées que pour l'établissement lui-même. Les journées Portes Ouvertes ont connu également une bonne fréquentation.

Au cours de cette 1^{ère} période :

- 06 élèves ont démissionné (3 lycéens et 3 étudiants)
- 06 élèves ont intégré l'établissement entre le 06 et 18 septembre (3 lycéens et 3 étudiants)
- 04 étudiants ne sont toujours pas rentrés (attente de visa)

c. Suivi des internats :

Internats étudiants :

Cette année malgré la baisse des effectifs étudiants, nous connaissons une forte demande d'hébergement à l'internat (Formation initiale et par apprentissage)

- 75 % des étudiants sont internes, 92 % en GEMEAU 1. Ce service est très important dans le recrutement des étudiants.

- 09 étudiants de Bellevue sont également logés à l'internat (convention entre les 02 établissements). Parmi eux, 02 étudiantes sont devenues Maîtresse Au Pair.
- Nous avons pu également accueillir plus d'apprentis cette année.
Le taux d'occupation de l'internat étudiant est de 96 %

Internat des lycéens :

Depuis la rentrée, les lycéens sont hébergés sur les 3 niveaux d'internat du bâtiment DR1 (02 étages complets et 1 étage occupé à 50%). 60 % des lycéens sont internes.

Comme l'année précédente un public d'apprentis (BP /CAPA) est accueilli dans l'internat lycéen dans les mêmes conditions que ces derniers.

L'établissement poursuit également l'accueil des élèves internes le dimanche soir. En augmentation par rapport à l'année précédente (23 filles et 14 garçons). Cet accueil de lycéens, apprentis et ponctuellement des apprenants du Petit Chadignac est mis en place en raison de l'éloignement géographique et/ou d'horaires de transports inadaptés pour un retour ponctuel le lundi matin. Ce service fonctionne bien, cependant une difficulté persiste : l'absence de transport le dimanche soir entre la gare et le lycée.

d. Sanctions et punitions :

Suivi des punitions année scolaire 2023/24 (1 ^{ère} période)										
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAV P	1 G	T STAV A	T STAV P	T G	total
Nombre de retenues	1	1					4	2		8
Exclusions de cours			1							1
Répartition des motifs										
Absence de travail /refus de travailler ou absence de matériel en cours /en étude										
Indiscipline en cours / comportement inapproprié, bavardages	1		1							2
Sortie non autorisée de l'établissement							4			4
Ne va pas en cours										
Non-respect des règles à l'internat, externat (retards, portable...)		1						2		3
Absences ou retards injustifiés										

Les punitions connaissent encore une baisse par rapport aux années précédentes sur la même période.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
retenues	17	8	39	29	32	18	11	8
Exclusions de cours	11	8	14	36	4	9	4	1

3. Perspectives :

Même constat que l'année précédente, une charge du travail administratif de plus en plus chronophage et qui ne permet que difficilement aux CPE d'exercer leur cœur de métier.

Travailler sur le climat scolaire, le suivi individuel et collectif des élèves, l'appropriation des règles de vie collective et du vivre ensemble, la construction du projet personnel, accompagner ces jeunes dans la prise de responsabilité et l'autonomie en collaboration avec les adultes de la communauté éducative, l'accompagnement et la formation des personnels d'éducation et de surveillance ... devrait être notre priorité.

Il devient donc urgent d'élaborer le projet vie scolaire afin de rendre lisible la politique éducative du LEGTA et de prioriser les axes et actions éducatives à mener dans ce cadre. Il est également nécessaire d'envisager une réflexion sur un autre mode de fonctionnement afin de permettre à chacun de pouvoir exercer au mieux ses missions.

Prévention et lutte contre les discriminations et le harcèlement en milieu scolaire :

- **Sentinelles et référents** : le dispositif a été relancé sur l'année scolaire 22/23. Le groupe est composé de 13 adultes référents et de 7 sentinelles (6 lycéens et 1 étudiante) volontaires. Une 1^{ère} réunion du groupe se tiendra le 19 octobre pour travailler sur la communication et préparer les interventions de sensibilisation aux phénomènes de bouc-émissaires auprès des primo arrivants. 2 interventions se sont tenues depuis la rentrée scolaire.
- **Projet régional** : nous répondons à l'appel à projet de La Région dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Nous souhaitons faire intervenir Vincent Byrd Lesage pour une « cycloférence » (conférence agitée) auprès des publics de l'agrocampus.

Prévention des conduites addictives : l'intervention de Camel Guelloul (association APICA) auprès des primo-arrivants du lycée et des apprentis présents sur site, a eu lieu très tôt cette année (11 septembre). L'opération sera reconduite l'année prochaine dès le 9 septembre 2024 toujours auprès des primo arrivants.

4. Élections et formation des délégués :

Les élections :

Les élections des délégués de classe se sont tenues entre le 18 septembre et le 29 septembre et celles des représentants des élèves aux CA/CI / CE les 03 et 05 octobre (**annexe 1 : liste des élus**).

Cette année, nous avons de nouveau utilisé le vote via Pronote pour les élections des représentants au CA/CI/CE qui se sont tenues les 2 et 5 octobre. Le taux de participation des apprenants a été plus élevé que les années précédentes (78 % contre 62 % en 2022 et 60 % en 2021).

A noter cette année **une forte mobilisation des apprenants** pour ces différents conseils (18 candidats au conseil intérieur, 11 au conseil d'administration et 12 pour le conseil d'exploitation).

Le conseil des délégués se tiendra le 12/10 (**annexe 2 : compte rendu**)

La formation des délégués :

Cette année la formation des délégués s'effectuera dans la foulée des élections sur 2 demi-journées, les 16 et 17 octobre 2023 au lycée Desclaude, auprès d'une cinquantaine de délégués des 3 sites. (annexe 3 : programme)

IV –BUDGET PEDAGOGIQUE et TRAVAUX

1/ Budget pédagogique et voyages

Le budget prévisionnel 2024 sera officiellement arrêté par le conseil d'administration du 28/11/23. D'éventuels ajustements et des arbitrages pourront être opérés au printemps 2024 lors de la présentation des décisions modificatives au budget prévisionnel.

2/ Travaux réalisés et en cours

Chantiers prévus ou en cours

- Regroupement et rationalisation du Hall paysager - 750 000 euros - Travaux en cours - Fin de chantier prévue fin mai 2024.
- Remplacement de la chaudière du bâtiment Déhéralin - Travaux en cours – Fin de chantier prévue fin octobre 2023.
- Réfection du théâtre de verdure - Travaux en cours par l'Equipe Régionale d'Intervention Fin de chantier prévue après les vacances de la Toussaint.
- Séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées 2^{ème} partie (au sein du lycée) – Pas de date programmée.
- Isolation des combles du bâtiment Déhéralin – pas de date programmée.
- Mise en conformité du site à tout type de handicap – 220 000 euros - pas de date programmée.



V- DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Voyage salon Paysalia classes TS1 et TS2 Aménagements Paysagers à LYON (69)
Dates : 4 au 7 décembre 2023
Nombre d'élèves : 24 étudiants
Enseignants : P.L. ROYER + 1 ?
Budget : participation maximale demandée aux familles : 117 €
- Voyage scolaire germanistes 2GT à XANTEN (Allemagne)
Dates : mi-mars 2024
Nombre d'élèves : 13 élèves
Enseignants : E. BARRE - A. HOUDART
Budget : participation maximale demandée aux familles : 318 €
- Voyage scolaire Section européenne Terminales à LONDRES ou AMSTERDAM
Dates : avril-mai 2024
Nombre d'élèves : 26 élèves
Enseignants : L. CHARRIER + 2
Budget : participation maximale demandée aux familles : 434 €
- Voyage stage collectif Territoires classe 1^{ère} STAV Production à ARRENS-MARSOUS (65)
Dates : 13 au 17 mai 2024
Nombre d'élèves : 24 élèves
Enseignants : Alain BORDENEUVE - Renée LEROUGE
Budget : participation maximale demandée aux familles : 134 €
- Voyage stage collectif Territoires classe 1^{ère} STAV Aménagement à ACCOUS (64)
Dates : 13 au 17 mai 2024
Nombre d'élèves : 13 élèves
Enseignants : V. POULETAUD - S. POTIER - S. TRIFILETTI
Budget : participation maximale demandée aux familles : 134 €
- Voyage Semaine EPS classe BTS TC 1 à BOYARDVILLE (17)
Dates : 10 au 16 juin 2024
Nombre d'élèves : 12 étudiants
Enseignants : K. GUIBERTEAU - D. ROLIN
Budget : participation demandée aux familles : 217 €
- Résidence d'artiste « Land Art » (P.L. ROYER)
- Résidence d'artiste « Retour à la terre » classe de 2^{nde} 1 (R. LEROUGE)
- Appel à Manifestation d'Intérêt « Sciences Grandeur Nature » (N. SERES)
- Mise à jour du calendrier des stages des élèves et étudiants 2023-2024,
- Mise à jour plan d'évaluation Bac G et projet d'évaluation Bac STAV 2023-2024.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES VOYAGES – Année scolaire 2023-2024 et 2024-2025

Centre : LEGTA G. Desclaude	Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Objectifs pédagogiques	Contenus – Activités
		Apprenants	Accompagnateurs					
BTS Aménagements Paysagers 1ère et 2ème années	BTS Aménagements Paysagers 1ère et 2ème années	26	2	Lyon (69)	Voyage scolaire	décembre-23	Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS	Visites Salon Paysalla
	Elèves germanistes de 2GT	14	2	Xanten (Allemagne)	Voyage scolaire	mi-mars 2024 (15 jours)	Immérer dans la pratique de la langue allemande de manière intensive. Echange avec le lycée de Xanten (ville jumelée avec Saintes)	Visites
	Section européenne Terminales	26	4	Irlande	Voyage scolaire	5 au 11/04/24	Immérer dans la pratique de la langue anglaise de manière intensive afin de développer à la fois l'aisance en expression « fluency » et la maîtrise des règles de grammaires et de conjugaison « accuracy ».	Visites
	1ère STAV Production	26	3	Arrens-Marsous (65)	Stage collectif Territoires	13 au 17/05/24	Comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources.	Visites
	1ère STAV Aménagement	13	3	Accous (64)			...	Visites
BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau 2ème année	BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau 2ème année	15	2	Luchon (31)	Voyage scolaire	13 au 17/05/24	Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS	Visites Salon Paysalla
	BTS TC 1ère année	12	2	Boyardville (17)	Semaine EPS VTT-catamaran	10 au 16/06/24	Pratiquer des activités physiques et sportives soumises à évaluation dans le cadre de l'examen	Activités sportives (catamaran , VTT)
Terminale STAV A	Terminale STAV A	14	3	Soulac sur Mer (33)	Stage collectif Education Santé et Développement Durable	septembre-24	Appréhender la dynamique d'un territoire francophone avec différents acteurs de ce territoire impliqués dans la vie sociale et culturelle. La sauvegarde du patrimoine, la préservation de l'environnement dans toute sa diversité. Découvrir l'héritage culturel de la région par des visites patrimoniales, des visites historiques, des visites culturelles.	Visites
	Terminale STAV P	26	3	Bourcefranc le Chapus (17)			Comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement à plusieurs échelles (paysagère, spécifique) et les moyens mis en œuvre. Créer des liens entre les élèves des deux classes de 1ère et de Terminale en favorisant les échanges et les travaux de groupe (apprentissage à travailler).	Visites de sites
Général 1		19	2	Charente Maritime	Stage bassin versant	24 au 26/09/24	L'objectif de ce stage collectif d'une semaine est de sensibiliser les étudiants à la démarche d'approche globale des problématiques de l'eau au niveau quantitatif, qualitatif et préservation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant des lacs de Haute Charente	Visites de sites

FINANCEMENT DES VOYAGES – Année scolaire 2023-2024 et 2024-2025

Centre : LEGTA G. Desclaude																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(1) : Pour les voyages obligatoires, la participation des familles correspond au surcoût lié à l'hébergement et la restauration.

(2) : Estimation sur la base 1/3 demi-pensionnaires et 2/3 internes.

(3) : Après déduction réversion pensions : semaine lycéens 44 € Interne et 15 € Demi-P. - BTS 67 € Interne et 19 € Demi P

ANNEXES

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024									
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V1	D1	M1	V1	L1	J1	V1	L1 Pâques	M1 Fête du travail	S1
S2	L2	J2	S2	M2	V2	S2	M2	J2 27A	D2
D3	M3	V3	D3	M3	S3	D3	M3	V3	L3
L4 Rentrée	M4 5A	S4	L4	J4	D4	L4	J4 25A	S4	M4
M5	J5	D5	M5	V5	L5	M5	V5	D5	M5 32B
M6 1A	V6	L6	M6 12B	S6	M6	M6 21A	S6	L6	J6
J7	S7	M7	J7	D7	M7 19A	J7	D7	M7 28B	V7
V8	D8	M8 8B	V8	L8	J8	V8	L8	M8 Victoire 1945	S8
S9	L9	J9	S9	M9	V9	S9 JPO	M9	J9 Ascension	D9
D10	M10	V10	D10	M10 15A	S10	D10	M10 1/2 JPO	V10	L10
L11	M11 6B	S11 Armistice 1918	L11	J11	D11	L11	J11 26B	S11	M11
M12	J12	D12	M12	V12	L12	M12	V12	D12	M12 33A
M13 2B	V13	L13	M13 13A	S13	M13	M13 22B	S13	L13	J13
J14	S14	M14	J14	D14	M14 20B	J14	D14	M14	V14
V15	D15	M15 9A	V15	L15	J15	V15	L15	M15 29A	S15
S16	L16	J16	S16	M16	V16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	V17	D17	M17 16B	S17	D17	M17	V17	L17
L18	M18 7A	S18	L18	J18	D18	L18	J18	S18	M18
M19	J19	D19	M19	V19	L19	M19	V19	D19	M19 34B
M20 3A	V20	L20	M20 14B	S20	M20	M20 23A	S20	L20 Pentecôte	J20
J21	S21	M21	J21	D21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	D22	M22 10B	V22	L22	J22	V22	L22	M22	S22
S23	L23	J23	S23	M23	V23	S23	M23	J23 30B	D23
D24	M24	V24	D24	M24 17A	S24	D24	M24	V24	L24
L25	M25	S25	L25	J25	D25	L25	J25	S25	M25
M26	J26	D26	M26	V26	L26	M26	V26	D26	M26 35A
M27 4B	V27	L27	M27 1/2 JPO	S27	M27 24B	S27	L27	D27	J27
J28	S28	M28	J28	D28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	D29	M29 11A	V29	L29	J29	V29	L29	M29 31A	S29
S30	L30	J30	S30	M30		S30	M30	J30	D30
	M31		D31	M31 18B		D31		V31	

Proposition du Conseil Intérieur du 1er juin 2023

Validation du Conseil d'Administration du 27 juin 2023

NB : sortie le vendredi 5 juillet 2024

Calendrier scolaire 2023-2024

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens,
Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2023	JANVIER 2024	FÉVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	MAI 2024	JUIN 2024	JUILLET 2024	AOÛT 2024
VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	JEU 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1
SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2	VEN 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2
DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	SAM 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3
LUN 4 Rentrée	MAR 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4
MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5	LUN 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5
MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6	MAR 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6
JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MER 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7
VEN 8	DIM 8	VEN 8	VEN 8	LUN 8	JEU 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8
SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9	VEN 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9
DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10
LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11
MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12
MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	MAR 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13
JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MER 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14
VEN 15	DIM 15	JEU 15	VEN 15	LUN 15	JEU 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15
SAM 16	LUN 16	MER 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16
DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17
LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18
MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19
MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20
JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21
VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	JEU 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22
SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23	VEN 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23
DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MAR 24	SAM 24
LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	DIM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25
MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26
MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	MAR 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27
JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MER 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28
VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29
SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30		SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30
	MAR 31		DIM 31	MER 31		DIM 31		VEN 31		MER 31	SAM 31

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après la classe.

Délégués de classe 2023 2024

<i>Classe</i>	Délégué(e)s de classe titulaires		Délégué(e)s de classe suppléant(e)s	
Seconde 1	BERTHIER Léon	MASSIAS Manon	RIVET Florentine	TERESA Emma
Seconde 2	ROCHEREAU Leelou	VINCENT Guillaume	PENICAUT Hugo	PERAIN Clara
Seconde 3	CROCHET Arthur	CHAPUIS Thomas	DUGUET Inès	ARNAUD Livia
1^{er} STAV A	DERAT Nicolas	MERCERON Chloé	ALVARD Corto	MAURELET Margot
1^{er} STAV P	GAGNAIRE Lydie	GILLARD louise	BRENIERE Maxence	ROUILLARD Romane
1^{er} générale	TEXIER Martin	LEROY Rose	TOURET Carla	DORRE Maël
Tale STAV A	MENUGE-FRAYSSE Maelle	MARCHEGAY Lucas	JEAN Axel	ESCAMEZ Maevanne
Tale STAV P	JAGUENAUD Fabien	JOE Karla	IRIART-ALLONCH Samuel	DOUSSAIN Maxence
Tale générale	ROBIN Romane	REICHLIN Luna	VINET Simon	ANSEUR Timothé
BTS AP 1	TERRADE Morgane	BARGIACCHI Alban	BENETOUX Baptiste	BENTO Nicolas
BTS AP 2	GINDRAU Lisa	BARBAUD Maëlie	BOIVENT Lucas	ROUBY Axel
BTS GEMEAU 1	LILAUD Kylian	PERDRIAUD Clément	BILLAT Ilan	MICHEL Jules
BTS GEMEAU 2	GIANNICHI Julien	GRANDVEAU Simon	FILLON Nathan	DARDANNE Axel
BTS TC 1	DORE Quentin	TESSERON Sarah	MELEARD Yann-Kel	JULLION Lana
BTS TC 2	DALLINGER Céline	GUIMARD Kévin	LIGNERON Maël	COUMAILLAUD Camille

Représentants des élèves aux différents conseils de l'établissement

<i>instances</i>	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
Commission permanente	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A	MARCHEGAY Lucas, Tale STAV A
	GILLARD louise, 1 ^{ère} STAV P	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P
	GAGNAIRE Lydie, 1 ^{ère} STAV P	JOE Karla, Tale STAV P
	BARGIACCHI Alban, BTS AP 1	LEROY Rose, 1 ^{ère} G
	TERRADE Morgane, BTS AP 1	ROBIN Romane, Tale G
	GRANDVEAU Simon, BTS GEMEAU 1	GUIMARD Kévin, BTS TC 2
	VINCENT Guillaume, 2 ^{nde} 2	BERTHIER Léon, 2 ^{nde} 1
	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2	MASSIAS Manon, 2 ^{nde} 1
Conseil de discipline	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A

<i>instances</i>	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Conseil intérieur	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	SIMON Hellias, 2 ^{nde} 1
	BENETOUX Baptiste, BTS AP 1	LEROY Rose, 1 ^{ère} G
	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A	ROCHERIEU RODRIGUEZ Rémi, 1 ^{ère} G
	GUIMARD Kévin, BTS TC 2	<i>TIMON RINGARD Elsa, TALE STAV P</i>
	FARINE BODET Gabriel, 1 ^{ère} STAV A	MICHEL Judith, Tale STAV P
	CHAPUIS Thomas, 2 ^{nde} 3	LIGNERON Maël, BTS TC 2
Conseil d'exploitation	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	ROULLAUD Charline, 2 ^{nde} 1
	BENETOUX Baptiste, BTS AP 1	CROCHET Arthur, 2 ^{nde} 3
Conseil d'administration	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P DESCLAUDE	BENETOUX Baptiste, BTS AP 1 DESCLAUDE
	FERRARI Logann, 1 ^{ère} CPH CHADIGNAC	REY Pauline, TALE TCVUJ CHADIGNAC
	COLOMBELLI Lillian, TCVPA JONZAC	BELFOND Desmond, 1 CGEA GC JONZAC
Délégués régionaux	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 2	MARCHEGAY Lucas, Tale STAV A
	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	ROUILLARD Romane, 1 ^{ère} STAV P
CHS	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	REICHLIN Luna, Tale G
	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A	LEROY Rose, 1 ^{ère} G
	GILLARD Louise, 1 ^{ère} STAV P	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2
Fond social lycéen	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P
	JOE Karla, Tale STAV P	LEROY Rose, 1 ^{ère} G

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES N°1
Jeudi 12 octobre 2023 - 16h30/17h40
Salle de permanence

Présents : 26 délégués, M BIZET Proviseur, Mme DANIEL, secrétaire générale, Mme ARTICLAUX-MALLET, CPE, M. KERGONNA, CPE.

M. KERGONNA annonce qu'une formation des délégués aura lieu pour les primo le 16 et 17 octobre au lycée DESCLAUDE. Les délégués concernés (24) seront associés aux délégués du Petit Chadignac (11) et du Renaudin (16). Chacun a reçu le programme de la formation.

16h35-16h50 : Elections des délégués aux autres instances de l'établissement et élections des délégués régionaux.

<i>Instances</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
Commission permanente	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV	MARCHEGAY Lucas, Tale STAV A
	GILLARD louise, 1 ^{ère} STAV P	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P
	GAGNAIRE Lydie, 1 ^{ère} STAV P	JORE Karla, Tale STAV P
	BARGIACCHI Alban, BTS AP 1	LEROY Rose, 1 ^{ère} G
	TERRADE Morgane, BTS AP 1	ROBIN Romane, Tale G
	GRANDVEAU Simon, BTS GEMEAU 1	GUIMARD Kévin, BTS TC 2
	VINCENT Guillaume, 2 ^{nde} 2	BERTHIER Léon, 2 ^{nde} 1
	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2	MASSIAS Manon, 2 ^{nde} 1
Conseil de discipline	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A
CHS	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	REICHLIN Luna, Tale G
	MENUGE FRAYSSE Maëlle, Tale STAV A	LEROY Rose, 1 ^{ère} G
	GILLARD louise, 1 ^{ère} STAV P	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2
Fond social lycéen	ROCHEREAU Leelou, 2 ^{nde} 2	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P
	JORE Karla, Tale STAV P	LEROY Rose, 1 ^{ère} G

Délégués Régionaux (CRDEEEAP) : Selon la circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013, le DRAAF prend une décision de nomination des membres du CRDEEEAP pour 2 ans.

Or les délégués régionaux élus en 2022/2023 sont encore présents dans l'établissement, à l'exception d'une suppléante. Nous avons donc fait un vote pour cette place laissée vacante. Un délégué (MARCHEGAY Lucas de tale STAV A) s'est porté volontaire et a été élu à l'unanimité.

Délégués régionaux	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 2	MARCHEGAY Lucas, Tale STAV A
	JAGUENAUD Fabien, Tale STAV P	ROUILLARD Romane, 1 ^{ère} STAV P

La prochaine réunion des délégués régionaux aura lieu le 05 et 06 décembre à NEUVIC en CORREZE.

16h50 – 17h20 : Point sur les travaux (Mme DANIEL) et sur les dates des différents conseils (M. BIZET)

DATES à retenir pour les délégués :

20 octobre à 14h00 : Conseil Intérieur
 07 novembre à 14h00 : Conseil d'exploitation
 09 novembre : Fond social lycéens et étudiants
 28 novembre : Conseil d'Administration de l'AGROCAMPUS à 9h00 au lycée DESCLAUDE
 04 décembre : Réunion Conseil Hygiène et Sécurité du lycée
 14 décembre : Réunion Conseil Hygiène et Sécurité de l'AGROCAMPUS

Mme DANIEL fait un point sur les travaux et quelques questions du quotidien :

Les travaux :

Fin des travaux sur le Théâtre de verdure à la fin octobre. Il sera donc accessible aux apprenants au retour des vacances de la TOUSSAINT.

Achèvement des travaux du hall technologique fin mai 2024.

Les travaux sur la chaudière du bâtiment DR1 sont achevés en grande partie, encore de petits réglages à faire. Les élèves apprécient d'avoir de l'eau chaude très rapidement et à tous les étages. Idem pour le bâtiment étudiant ODS, où la chaudière était tombée en panne au début de l'année scolaire. Une nouvelle chaudière a été mise en place et les étudiants peuvent de nouveau avoir de l'eau chaude.

Le quotidien :

Les goûters : Mme DANIEL insiste sur les goûters distribués sur le temps de pause de l'après-midi. Ils sont uniquement destinés aux lycéens. Les étudiants n'y ont pas le droit.

Par contre, à partir du 1^{er} janvier, des goûters seront donnés pour les sorties sportives.

Les repas lors des sorties pédagogiques : On constate qu'il y a trop de pain non consommé au retour des sorties. Mme DANIEL demande si mettre 2 pains par personne n'est pas trop ? Les apprenants répondent que oui et qu'un seul serait suffisant. La décision est prise pour ne mettre qu'un pain par personne quand il y a des conteneurs et deux pains quand il n'y a que les sachets de pique-nique. Madame DANIEL revient sur les sachets pique-nique en précisant que dorénavant le goûter sera mis dans le-dit sachet et qu'il n'y aura plus deux sachets distincts.

Petit-déjeuner salé : Des élèves demandent d'en avoir plus régulièrement. Mme DANIEL répond qu'une fois par mois c'est suffisant car il faut respecter l'équilibre alimentaire.

M. KERGONNA précise qu'une commission restauration se tiendra avant les vacances de Noël. Y seront invités 02 représentants par classe.

Mme DANIEL demande aux apprenants de ne plus jeter les fruits ou autre nourriture par terre car ils attirent les guêpes, les rats...

17h20 – 17h40 : Tour de table et questions diverses :

La plupart des délégués n'ont rien à faire remonter de leur classe respective.

Cependant, quelques remarques :

Les 2^{nde} GT se sentent bien dans l'établissement tant en classe qu'à l'internat.

Un étudiant revient **sur les goûters** et demande pourquoi ils n'y ont pas accès au même titre que les lycéens, alors qu'ils paient le même tarif de pension. Mme Daniel, précise que le goûter n'est pas comptabilisé dans la pension et que ces goûters ont toujours été réservés aux seuls lycéens. A l'inverse, les étudiants bénéficient d'autres avantages que n'ont pas les lycéens (chambre individuelle, possibilité de rester le week-end...).

Un élève demande l'accès aux douches après les soirées dansantes des élèves après 23h00.

M. KERGONNA répond que pour que tous les élèves soient couchés à 23h30 maximum, cela est possible qu'en écourtant la fin de soirée de quinze à vingt minutes afin que chacun puisse prendre

sa douche dans un temps raisonnable. M. JAGUENAUD répond que les élèves peuvent prendre la douche en 15 minutes après 23h00. M. KERGONNA répond que non, que les internes sont trop nombreux pour respecter le temps du coucher.

Un élève de terminale demande la possibilité de ne pas faire la dernière heure de permanence de la journée pour ceux qui n'ont pas eu permanence de la journée. M. KERGONNA rappelle le point du règlement intérieur qui dit que la 1^{ère} heure d'étude de la journée est obligatoire. Il insiste sur le fait que les élèves doivent profiter de ces moments pour « s'entraîner à travailler régulièrement » car après le bac, on leur demandera plus de travail personnel à fournir.

Une élève de terminale demande de mettre à disposition, dans les toilettes des filles, un distributeur de serviettes hygiéniques. Mme DANIEL répond qu'elle va se pencher sur la question (faisabilité, coût..) mais exprime ses craintes quant à l'utilisation qu'il en sera fait : casse, surconsommation.. M. BIZET précise que l'infirmière du lycée distribue déjà gratuitement des serviettes hygiéniques. Mme ARTICLAUX-MALLET en profite pour dire qu'il y a des poubelles pour ces serviettes et qu'il faut éviter de les mettre dans les toilettes. En effet, les personnes de service ont déjà signalé plusieurs toilettes bouchées.

Une élève de 1^{ère} demande de rallonger la fermeture de l'internat le matin (7h10 actuellement) car certains élèves se plaignent d'avoir trop de temps d'attente jusqu'au 1^{er} cours de la matinée. M. KERGONNA et Mme ARTICLAUX-MALLET expliquent que cette heure de fermeture a été mise en place pour permettre à l'AE de nuit d'avoir le temps de vérifier la fermeture de son étage (vérifier que tout le monde est descendu, fermer les portes), prendre son petit déjeuner et reprendre son service à 7h45-7h50.

M. KERGONNA rappelle que les rythmes de l'internat ont fait l'objet d'un travail commun avec les élèves il y a 4 ou 5 ans (questionnaire à tous les élèves, réunion de travail avec les délégués d'internat et validation par tous).

La même élève demande que l'heure de permanence du soir soit raccourcie. Même réponse de M. KERGONNA sur le travail personnel des élèves.

Un élève de 1^{ère} STAV A soulève le problème de l'obligation des bottes coquées. L'information leur a été donnée que les élèves de sa classe doivent tous avoir des bottes coquées que ce soit pour aller sur l'exploitation ou en sortie pédagogique. Dans le cas contraire, ils ne seront pas acceptés en classe. Or l'élève rajoute que certaines familles n'ont pas les moyens d'un tel achat (coût entre 50 et 60 euros), que tous ont déjà acheté des bottes classiques et que leur présence sur l'exploitation du lycée est rare et qu'un achat de bottes coquées a été fait par l'exploitation pour une autre classe.

Madame DANIEL rappelle le rôle d'aide de la commission du fond social lycéen pour les familles qui en font la demande. Elle rajoute également que des bottes coquées ont été achetées par le lycée pour les élèves qui sont en stage sur l'exploitation. M. KERGONNA rajoute que, dans le trousseau demandé aux élèves dans le dossier d'inscription, ne figure que l'achat de bottes classiques. Il faudra donc revoir la composition du trousseau pour la prochaine rentrée afin que les familles s'organisent.

M. BIZET se rapprochera de l'enseignant pour cette question.

Une élève de terminale G relève que les devoirs, contrôles sont pour la plupart tous regroupés le jeudi et que certains d'élèves ont du mal à suivre. M. BIZET lui demande de voir cela avec les professeurs principaux et coordinateurs de la classe.

Enfin, un élève de STAV, soulève une incohérence dans le choix des plages horaires concernant la section européenne. En effet, pour les STAV, un des cours a été placé le lundi de 17h30 à 18h30 or certains élèves demi-pensionnaires ont leur bus à 18h00. M. BIZET répond que c'est le choix des enseignants mais qu'à terme ont devra placer ces cours le mercredi-après-midi.

Fin du tour de table à 17h40.

Mme DANIEL reprend la parole pour préciser certaines règles :

Ne pas s'asseoir par terre ou sur les radiateurs, avoir une tenue correcte quand on vient en cours. Pour les internes, penser à aérer la chambre, ranger ses affaires, vider les poubelles, faire le tri des déchets et éteindre les lumières.

En fin de journée, basculer les chaises contre les tables afin de faciliter le ménage. M. KERGONNA, rajoute que le mercredi en fin de matinée, les chaises doivent être mises sur les tables.

Madame DANIEL demande aux étudiants de ne pas fumer à proximité du bâtiment BASHARD, il existe une zone de tolérance en face du gymnase côté arrêt de bus. Elle leur demande d'arrêter de sortir le mobilier des salles de classe car on retrouve régulièrement des chaises ou des tables hors des salles de classe.

Elle précise que des télécommandes pour les vidéoprojecteurs vont être achetées et placées dans chaque salle de classe. Elle insiste qu'il n'y aura aucun remplacement de télécommande si disparition.

Enfin elle annonce que le chauffage ne sera mis en service qu'après les vacances de la TOUSSAINT.

M/ BIZET termine la séance en rappelant les dates et l'organisation de fin d'année :

Pour les 2^{nde} GT, ils auront 2 semaines de stage obligatoire entre le 17 et le 28 juin 2024. Avant, il n'y avait qu'une semaine de stage facultative.

Pour le bac G, les épreuves de philo et spé auront lieu le 18, 19,20 et 21 juin et le Grand Oral du 24 juin au 03 juillet. Les résultats tomberont le 08 juillet.

Pour les STAV, philo le 06 juin ainsi que l'épreuve de territoire et technologie, Le 07 juin, épreuve de gestion.

Fin du conseil à 17h50

PROJET D'ÉVALUATION BACCALAUREAT GENERAL 2023 2024

Mise à jour 20/10/23 sous réserve d'évolution de la législation

Ce projet d'évaluation du bac Général, réalisé de manière concertée avec les équipes pédagogiques et éducatives a pour objectif de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement. Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

L'intégralité des informations liées à ces modalités d'évaluation sont consultables sur les documents « Guide de l'évaluation » et BO du 29/07/2021.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités classe de Première	Modalités classe de Terminale
--	----------------------	--	------------------------------	-------------------------------

Epreuves Terminales – 60%

Français	5 (écrit) +5(oral)	Conformément au programme	Au moins deux devoirs par semestre + une évaluation type bac au dernier semestre	Matière non enseignée en terminale
Philosophie	8	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Au moins deux devoirs par semestre + une évaluation type bac au dernier semestre

Spécialité Biologie-Ecologie (suivie en 1 ^{ère} et Terminale)	16	Conformément au programme	Par semestre 3 notes au minimum. Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés (mini 1h) - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) En fin de 1^{ère}, si les conditions pédagogiques le permettent, une épreuve de synthèse (min 2h) pourra être proposée pour valider les acquis de 1^{ère}. La moyenne du semestre est considérée comme <u>représentative</u> si l'élève a obtenu au moins deux notes des évaluations écrites réalisées en classe comportant au moins un devoir surveillé (min 1h).	Par semestre 3 notes au minimum. Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : * - Devoirs surveillés (mini 1h) - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. La moyenne du semestre est considérée comme <u>représentative</u> si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe <u>comportant</u> au moins un devoir surveillé (min 1h).
Spécialité Physique-Chimie (suivie en 1 ^{ère} et Terminale)	16	Conformément au programme	Par semestre, 4 notes au minimum, réparties pour : - les évaluations expérimentales - les autres types d'évaluations qui pourront être coefficientées : DS, DM, activités etc. La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins 3 notes à des évaluations écrites et expérimentales réalisées en classe.	évaluations écrites et
Grand Oral	20	Conformément au programme	La moyenne comporte au moins deux notes par semestre qui pourront être coefficientées Formes d'évaluations variées : - Devoirs sur table avec ou sans calculatrice - Devoirs maisons - Oraux - Travaux pratiques sur ordinateur - Devoir type bac blanc Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.	

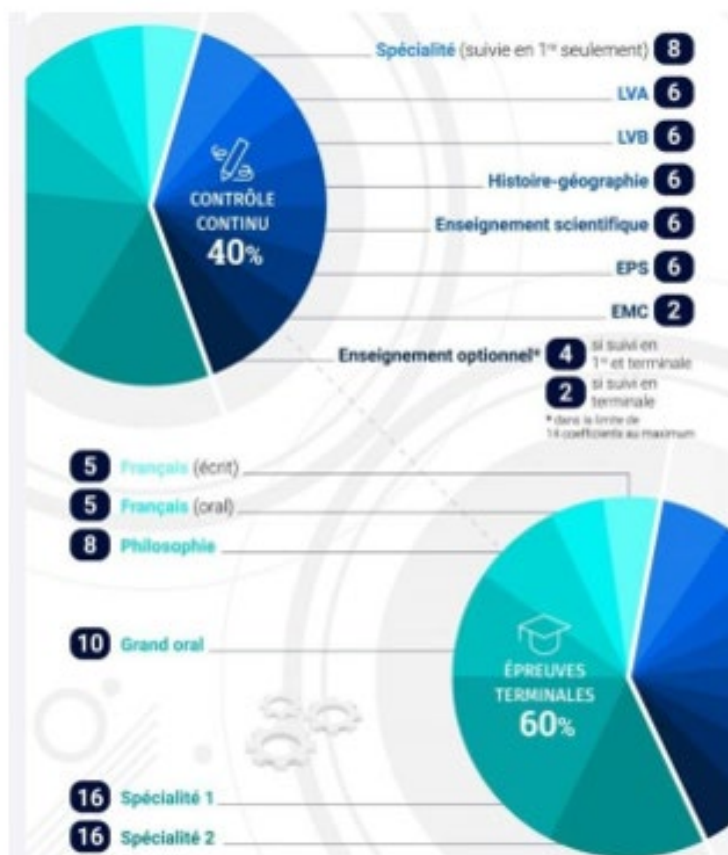
Contrôle Continu – 40%

Sévérité Physique- Chimie abandonnée en 1ère Spécialité mathématiques abandonnée en 1ère Histoire Géographie	8		Modalités ci-dessus identiques à la spécialité bio-éco 1 ^{ère} -terminale	
	8		Modalités ci-dessus identiques à la spécialité bio-éco 1 ^{ère} -terminale	
	3 (1 ^{ère}) +3 (Terminale)	L'évaluation certificative comporte au moins 4 notes par semestre ou 3 par semestre. Parmi ces notes au moins une résulte d'une évaluation sommative. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	L'évaluation certificative comporte au moins 3 notes par semestre. Parmi ces notes au moins une résulte d'une évaluation sommative. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	
Education Morale et Civique	2 (1 ^{ère}) +1 (Terminale)	L'évaluation certificative comporte au moins 2 notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations de natures diverses : orale, et/ou écrite, individuelle et/ou collective. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	L'évaluation certificative comporte au moins 2 notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations de natures diverses : orale et/ou écrite, individuelle et/ou collective. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	
Langue Vivante A	3 (1 ^{ère}) +3 (Terminale)	Donner les compétences nécessaires pour poursuivre de façon active et autonome lescollarité après le bac. Former les jeunes esprits à affronter des mondes en mouvement toujours plus ouverts et divers, y trouver leur place, y créer de nouveaux possibles et y coopérer	L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement en ce qu'elle est diagnostique, formative et certificative. A ce titre, l'expertise de l'enseignant lui permet de décider de la forme qu'elle peut prendre et de l'adapter à sa classe et au sein de cette classe à ses élèves. Enseignement adossé au CECRL permettant de constituer une attestation de fin de cycle terminal dont la mention figurera sur le diplôme.	
Langue Vivante B	3 (1 ^{ère}) +3 (Terminale)	Selon la classe et les individus qui la composent, l'enseignant de langue vivante met en place la progression pédagogique qui sera la plus à même d'assurer la formation au cours du cycle. Elle sera adaptée aux besoins réels des apprenants et comprendra toutes les possibilités auxquelles l'enseignant pourra avoir recours.	Niveau à atteindre à minima B1 pour les LVA et B2 pour les LVB Le parcours sera validé par des évaluations régulières reposant sur des documents authentiques, ancrés dans l'aire linguistique concernée et dont les thématiques ont été abordées en classe Evaluations chiffrées ou non, de groupes ou individuelles, en classe et en dehors et comprenant toutes les activités langagières possibles, les prises de paroles étant particulièrement importantes. Dans le groupe classe, l'enseignant pourra adapter les parcours à chaque individu, en assurant une progressivité des apprentissages tout au long du cycle terminal En ce qui concerne les absences, l'enseignant utilisera tous les moyens à sa disposition, qu'il juge utiles et nécessaires pour que celles-ci ne portent pas préjudice à la formation de l'élève.	
Section européenne allemande	Pos de coef		La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne de LVA ou B sans pondération sur le cycle terminal	
Education Physique et Sportive	6	En 1 ^{ère} : Attendu de fin de Lycée (AFL) 1 (s'engager pour produire une performance maximale) et AFL2 (savoir s'entraîner individuellement et collectivement) En terminale : AFL1, AFL2, AFL3 (assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif) Conformément au programme	Une note minimum par semestre sur les 3 activités physiques et sportives de 2 champs d'apprentissage minimum	Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'apprentissage différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une prestation chorégraphique à visée
Enseignement Scientifique	3 (1 ^{ère}) +3 (Terminale)		Au minimum deux notes par semestre.	

Options en sus des 100 premiers coefficients

Sur les 2 ans				
Agronomie Economie et Territoire (A.E.T.)	2 (1 ^{ère}) +2 (Terminale)	Conformément au programme	Une ou deux évaluations par semestre s'appuieront sur des travaux de groupes ou individuels, notés principalement à l'oral.	
Hippologie & Equitation	2 (1 ^{ère}) +2 (Terminale)	Conformément au programme	Au minimum une note par semestre	
En terminale				
Mathématiques complémentaires	2	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	La moyenne comporte au moins deux notes par semestre qui pourront être coefficientées Formes d'évaluations variées : - Devoirs sur table avec ou sans calculatrice - Devoirs maison - Oraux - Travaux pratiques sur ordinateur
Mathématiques expertes	2	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.

Scolarité	Principe Retenu	Modalités de Suivi	Conséquences
<u>Gestion de l'insuccès</u>	En cas d'absence entraînant le non-respect du PE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en le signalant à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	* Évaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature au choix de l'enseignant
A l'année	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1 ^{re} sur le programme de 1 ^{re} , en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candidats individuels.		
Absence d'un enseignant	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
Gestion des fraudes	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement.		
Gestion du handicap et des mesures compensatoires	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés. Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
Livret Scolaire	Le livret scolaire, seul document de référence qui fait foi pour le baccalauréat, est renseigné par l'équipe pédagogique de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat au cours de sa scolarité.		
Articles modifiés du RI en référence	Article 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité : a) Rappel de l'obligation (art. R 811-83 du Code Rural) : Tous les élèves et étudiants sont tenus à l'obligation de ponctualité et d'assiduité pendant toute la durée de l'année scolaire. L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'élève consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement (et/ou par note de service ou pédagogique), à participer au travail scolaire, à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances et à respecter le contenu des programmes. Ainsi toutes les activités organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires : cours, activités pluridisciplinaires, séances de travaux pratiques, visites, stages en entreprise, mini-stage sur l'exploitation ou les espaces verts de l'établissement, voyages d'étude, devoirs, évaluations, examens blancs, révisions pour les examens, cours d'options facultatives des lors que les élèves ou étudiants s'y sont inscrits. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées. Ainsi, sauf dispense spéciale, les options facultatives doivent être suivies pendant toute l'année scolaire. Cependant, les apprenants qui s'y sont inscrits disposent d'un délai de 15 jours après la date de la rentrée pour l'abandonner. Cette démarche fera l'objet d'un courrier signé par le responsable légal. Article 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards : article f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) : f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) et en Contrôle Continu Toute absence d'un candidat à une épreuve doit être justifiée (note de service DGER/SDPOFE/N2010-2060 du 29 avril 2010). Le justificatif d'absence doit arriver au plus tard trois jours ouvrables (72 heures) après le déroulement de l'épreuve sous peine de se voir attribuer la note 0. Il sera alors laissé à l'appréciation du chef d'établissement d'autoriser la tenue d'une nouvelle épreuve afin d'éliminer le zéro ainsi obtenu. Le Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de terminale. Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annulant les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entraînera la note 0/20 à l'épreuve concernée. Article 3.7.4 Les C.C.F. et le Contrôle Continu sont des parties d'examen et sont donc soumis au même règlement que les épreuves terminales (absence en CCF et Contrôle Continu cf. partie 3.5.2-3 - f). Article 3.7.5 Les fraudes aux épreuves de CCF ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen de l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SDPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012). La gestion des situations de fraude pour les épreuves en contrôle continu relève de la responsabilité des enseignants. En cas de fraude en contrôle continu, l'élève s'expose à des punitions ou sanctions disciplinaires.		



PROJET D'EVALUATION BACCALAUREAT STAV

Mise à jour 20/10/23 sous réserve d'évolution de la législation

Ce projet d'évaluation du bac STAV, réalisé de manière concertée avec les équipes pédagogiques et éducatives a pour objectif de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement. Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

Ces modalités font référence à la note de service DGER/SDPFE/2021-709 du 24/09/2021 et du référentiel du bac STAV de 2019.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités 1ères	Modalités terminales
Epreuves Terminales = 60%				
Français	5 (écrit) +5 (oral)	Conformément au programme	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période	Matière non enseignée en terminale
Philosophie	4	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période
S1 Gestion des ressources et de l'alimentation - Biologie	16	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés

16/10/2023

Biologie Ecologie et Sciences et Techniques de l'Agronomie (suivie en 1 ^{ère} et Terminale)			- Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre et par discipline) Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.	- Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline). En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.
S4 Territoire et technologie (suivi en Terminale) – poursuite du S3 - technologie (suivi en 1 ^{ère})	16	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline) Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Evaluations orales - Evaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par semestre ou semestre et par discipline). En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale. Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.
Epreuve Orale Terminale	14	Toute activité, dès la classe de 1 ^{ère} , peut contribuer à la préparation de l'élève à l'oralité et donc à l'épreuve orale terminale, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives.		

Contrôle Continu = 40%

S2 : Territoire et Société (suivi en classe de 1 ^{ère})	8	Conformément au programme	➤ Au minimum 2 notes par période et par discipline ➤ Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : ○ <u>devoirs</u> surveillés (mini 1h) ○ <u>interrogations</u> écrites de courte durée ○ <u>évaluations</u> orales ○ <u>devoirs</u> hors temps de classe ➤ Au moins une note sur le stage collectif par une évaluation orale ou écrite	Matière non enseignée en terminale
S1 : Physique-Chimie	4	Conformément au programme	3 notes minimum par semestre (sauf cas exceptionnel) Les évaluations pourront être : expérimentale, numérique, orale, individuelle ou en groupe, écrite (DS de courte ou longue durée, devoir hors temps scolaire). On favorisera la diversité des évaluations dans la mesure du possible. Les notes pourront être coefficientées Absentéisme : Si la moyenne d'un élève n'est pas considérée comme représentative pour raison d'absentéisme, l'enseignant pourra organiser, pour cet élève, une épreuve ponctuelle écrite.	
S1 : Sciences et Techniques des Equipements	1	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés - Interrogations écrites de courte durée - Évaluations orales - Évaluations pratiques - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant. <u>Au moins 2 évaluations par semestre ou semestre</u> Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant. .	
Mathématiques	4	Conformément au programme	<u>Formes d'évaluations variées comme :</u> - Interrogations écrites de courte durée, type QCM - Interrogation sur les automatismes - Interrogation sur les algorithmes - Interrogation d'au moins une heure sur problèmes (interrogation sommative) - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) <u>La moyenne</u> comporte au moins trois notes par semestre ou semestre qui pourront être coefficientés. La moyenne est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe dont 1 sommative. <u>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.</u>	

Technologie de l'informatique et du multimédia	2	Conformément au programme	La moyenne comporte au moins trois notes par semestre ou semestre qui pourront, ou non, être coefficientés. Formes d'évaluations variées : - Interrogations écrites de courte durée, Quiz - Évaluations orales dans le temps de TP TD - Évaluations pratiques : Relevé de TP-TD - Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...) La moyenne du semestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe. <u>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.</u>	Matière non enseignée en Terminale
Histoire Géographie	4	Conformément au programme	L'évaluation comporte au moins deux notes par semestre sous forme de devoirs en classe en temps limité (sous réserve d'un nombre suffisant d'heures enseignées : stage, voyage, journée banalisée etc. peuvent supprimer des séances de cours). D'autres formes d'exercices évalués sont possibles : devoir maison ; oral individuel ou de groupe. L'ensemble des évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie : questions de cours, et/ou questions sur documents, et/ou synthèse de documents, et/ou production graphique etc.	
Education Morale et Civique	2	Conformément au programme	L'évaluation comporte au moins deux notes dans l'année. Elle s'appuie sur des exercices variés : travaux collectifs et/ou individuels ; et/ ou travail de l'oralité ; et/ou devoir en temps limité en classe. Les évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	
Langue Vivante A	4	Conformément au programme	Principes généraux Les élèves de Première et de Terminale sont évalués en langues vivantes A et B par compétence en s'appuyant sur les axes culturels figurant au référentiel (identités et échanges, Espace privé et espace public, Art et pouvoir, Citoyenneté et mondes virtuels, Fictions et réalités, Innovations scientifiques et responsabilité, Diversité et Inclusion, Territoire et mémoire). Ils doivent être évalués dans chacune des activités langagières que sont la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), l'expression orale (EO, en continu et en interaction) et l'expression écrite (EE). Ces évaluations valorisent les acquis et se conforment aux niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence (CECRL), selon les grilles critériées d'évaluation spécifiques à chaque compétence. Évaluation - L'évaluation formative prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités afin de progresser. - L'évaluation sommative atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique. Durant tout le cycle LVA et LVB en Première et Terminale, les élèves seront évalués par semestre dans au moins deux activités langagières, s'appuyant sur des documents authentiques et en variant le type de prestations des élèves (écrites ou orales, individuelles ou collectives) selon une pondération variable. Ces évaluations viseront à contrôler l'évolution du niveau de compétences atteint par les élèves dans les quatre activités langagières. Elles se déclineront sous la forme : - d'épreuves formatives qui viennent contrôler l'acquisition progressive des connaissances culturelles et des compétences lexicales et grammaticales. - d'épreuves sommatives pour évaluer par compétence les activités langagières en fin de séquence par axe(s) étudié(s) : CO, EO, CE ou EE.	
Langue Vivante B	4	Conformément au programme		

Section européenne anglaise	Pas de coeff		La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne de LVA ou 8 sans pondération sur le cycle terminal
Education Socio-culturelle (CS)	3	Conformément au programme	➤ Au minimum 2 notes par période et par discipline ➤ Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : ○ <u>devoirs</u> surveillés (mini 1h) ○ <u>interrogations</u> écrites de courte durée ○ <u>évaluations</u> orales ○ <u>devoirs</u> hors temps de classe
Education Physique et Sportive	4	Découverte de 3 AFL (Attendus de Fin de <u>Lycée</u>) : 1 : s'engager pour produire une <u>performance</u> maximale 2 : savoir s'entraîner individuellement et collectivement 3 : assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif	Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. L'AFL 1 est notée sur 12 points et les AFL 2 et 3 sont notées sur 8 points au total (AFL 2+ AFL 3). Ces 8 points peuvent être répartis de la manière suivante au choix de l'élève : 4/4, 6/2 ou 2/6. Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. Deux CCF inclus dans la moyenne trimestrielle CCF de 1ère année : rugby ou badminton CCF de 2e année : Athlétisme : javelot et <u>demi-fond</u> Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'<u>apprentissage</u> différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une activité physique pour <u>développer</u> ses ressources et s'entretenir)

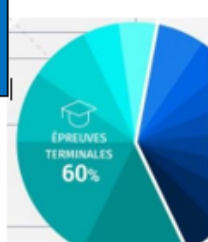
Options en sus des 100 premiers coefficients

Sur les 2 ans			
EPS/APPN	2 (1^{ère}) +2 (2^{ème})	Conformément au programme	Au minimum une note par période
Hippologie et équitation			
En terminale			
Unité facultative Engagement Citoyen	2	Conformément au programme	<i>Matière non évaluée en 1ère</i> <i>Evaluation ponctuelle comptée en contrôle continu</i>

Scolarité	Principe Retenu	Modalités de Suivi	Conséquences
Gestion de l'absentéisme	En cas d'absence entraînant le non-respect du CLE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en le <u>saisissant</u> à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	Autre évaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature <u>au choix</u> de l'enseignant
Gestion de l'absentéisme à l'année	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1 ^{ère} , en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candidats <u>individuels</u> . Cette note se substitue à la note de contrôle continu annuelle.		
Absence d'un enseignant	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
Gestion des fraudes	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement et s'expose à une sanction pouvant aller jusqu'au conseil de discipline.		
Gestion du handicap et des mesures compensatoires	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés. Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
Articles du Règlement Intérieur en référence	Article 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité : a) Rappel de l'obligation (art. R 811-83 du Code Rural) : Tous les élèves et étudiants sont tenus à l'obligation de ponctualité et d'assiduité pendant toute la durée de l'année scolaire. L'obligation d'assiduité à laquelle est tenu l'élève consiste à se soumettre aux horaires d'enseignement définis par l'emploi du temps de l'établissement (et/ou par note de service ou pédagogique), à participer au travail scolaire, à se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances et à respecter le contenu des programmes. Ainsi toutes les activités organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires : cours, activités pluridisciplinaires, séances de travaux pratiques, visites, stages en entreprise, mini-stage sur l'exploitation ou les espaces verts de l'établissement, voyages d'étude, devoirs, évaluations, examens blancs, révisions pour les examens, cours d'options facultatives dès lors que les élèves ou étudiants s'y sont inscrits. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées. Ainsi, sauf dispense spéciale, les options facultatives doivent être suivies pendant toute l'année scolaire. Cependant, les apprenants qui s'y sont inscrits disposent d'un délai de 15 jours après la date de la rentrée pour l'abandonner. Cette démarche fera l'objet d'un courrier signé par le responsable légal. Article 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards : article f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) : f) Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.) et en Contrôle Continu Toute absence d'un candidat à une épreuve doit être justifiée (note de service DGER/SOPOFE/N2010-2060 du 29 avril 2010). Le justificatif d'absence doit arriver au plus tard trois jours ouvrables (72 heures) après le déroulement de l'épreuve sous peine de se voir attribuer la note 0. Il sera alors laissé à l'appréciation du chef d'établissement d'autoriser la tenue d'une nouvelle épreuve afin d'éliminer le zéro ainsi obtenu. Le Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de terminale. Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annulant les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entraînera la note 0/20 à l'épreuve concernée. Article 3.7.4 Les C.C.F. et le Contrôle Continu sont des parties d'examen et sont donc soumis au même règlement que les épreuves terminales (absence en CCF et Contrôle Continu cf. partie 3.5.2-3 - f). Article 3.7.5 Les fraudes aux épreuves de CCF ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen de l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SOPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012). La gestion des situations de fraude pour les épreuves en contrôle continu relève de la responsabilité des enseignants. En cas de fraude en contrôle continu, l'élève s'expose à des punitions ou sanctions disciplinaires. Une harmonisation des notes de contrôle continu sera organisée en fin d'année de terminale. La note de service du 24/09/21 précise que ces harmonisations pourront être réalisées à la hausse comme à la baisse.		
Harmonisation régionale et nationale des notes			

16/10/2023

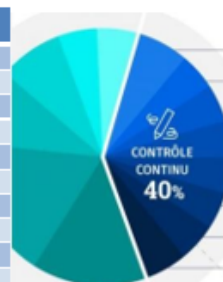
BAC 2022/2024



Epreuves terminales 60%		Coeff	Nature	Durée	Période
Français		5	Écrit	3h	Juin de première
		5	Oral	20 minutes	Juin de première
Philosophie		4	Écrit	3h	Juin de terminale
S1 : Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie-Ecologie et Agronomie)		16	Écrit	2h30	Juin de terminale
S4 : Territoires et Technologie		16	Écrit	3h	Juin de terminale
Epreuve Orale Terminale		14	Oral	20 minutes	Juin de terminale

Contrôle Continu 40%

	Coeff	Remarques
S2 : territoires et société	8	Enseignement de spécialité de 1ère
Education Morale et Civique	2	
Histoire Géographie	4	
LVA	4	
LVB	4	
ESC	3	Module C5
Mathématiques	4	
TIM	2	
S1 Physique Chimie	4	
S1 Sciences et Techniques des Equipements	1	
EPS	4	En deux CCF



Options	Coef	Remarques
APPN	4	1 ou 2 options à suivre sur les 2 ans. Coefficient appliqué sur la note entière.
Hippologie et équitation	4	
Unité Facultative Engagement Citoyen	4	En sus des autres options une épreuve ponctuelle en fin de terminale
Section Européenne : Anglais/Biologie Ecologie	Pas de coef	Intégré à la moyenne d'anglais

EXPLOITATION SAINTES



CONSEIL D'EXPLOITATION

Session du 7 Novembre 2023

SOMMAIRE

1. Les Cultures de vente	P.3
1.1 Bilan de campagne	P.3
1.2 Tableau récapitulatif de l'assolement	P.4
2 Le point sur l'irrigation	P.4
3 La production laitière	P.5
3.1 L'alimentation	P.5
3.2 La production de lait	P.5
3.3 Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaire	P.7
3.4 Les prairies	P.7
3.5 Les récoltes de fourrage en ensilage	P.7
3.6 La ration	P.7
3.7 La paille	P.8
4. Le vignoble	P.8
4.1 Bilan de la campagne 2021-2022	P.8
5. Les expérimentations	P.9
6. L'utilisation pédagogique de l'exploitation	P.12
7. Budget 2023/2024	
7.1 DM3 2023	p.13
7.2 BP2024	p.14
8. Schéma directeur de l'exploitation pour les années à venir	
8.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie	P.15
8.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques	p.16
8.3 Les investissements prévus (sur 7 à 8 ans) pour ces projets	p.17

1. LES CULTURES DE VENTE

1.1 Bilan de campagne

Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation et de la Charente-Maritime :

	Rdt Charente Maritime	Surface Pichonnerie	Rdt Pichonnerie	Volume Pichonnerie
Blé tendre	73	20,66	80,26	1658,1716
Blé «biscuitier »		13,83	79,34	1097,2722
Blé dur	70	11,16	61,13	682,2108
Maïs irri		5,65	105,5	693
Orge printps	67	10,05	55,3	555,765
Tournesol		2,32	30	69,6
Dont 11 tonnes d'orlette pour l'alimentation animale				

1. 2 L'ASSOLEMENT 2023/2024

ASSOLEMENT 2023-2024

2024

2023

2022

Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

Blé tendre	nom des parcelles	surfaces	ilots	Variétés	cipan			
irrigable	Le plantis	12,96	7	arkeos	non	Blé	Maïs fourrage	blé tendre
	Champ deschamp	2,82	5		non	Blé	Tournesol	blé dur
	gaillard+ durand=MONTLOUIS	6,12			non	Blé	Sorgho fourrager	orge brasserie
	gaillard + armand=PIDOU	5,20	27	moitié célébriti	non	Blé	Sorgho fourrager	orge brasserie
irrigable	Moulin Ouest	0,40	9	arkeos	non	Blé	Sorgho fourrager	maïs sec
irrigable	Les grands pièces	0,89	9	arkeos	non	Blé	Sorgho fourrager	maïs sec
irrigable	Moulin Ouest	1,20	9		non	Blé	luzerne	luzerne
irrigable	Les abeilles	1,63	9		non	Blé	luzerne	luzerne
	TOTAL BLE TENDRE	31,22						
Blé Dur								
irrigable	Pichonnerie haute	2,66	25	envergure	non	Blé	Maïs fourrage	blé dur
irrigable	Tonnelles	1,79	21	envergure	non	Blé	Sorgho fourrager	orge brasserie
irrigable	moulin Est	4,85	9	envergure	non	Blé	Maïs fourrage	maïs irri
	TOTAL BLE DUR	9,3						
Orge de brasserie	Petit champ	2,66	1		oui	orge brasserie	Blé	maïs sec
	Pré à Maurice	1,29	19		oui	orge brasserie	Blé dur	sorgho
irrigable	Le moulin	6,89	9		non	orge brasserie	maïs fourrage	blé tendre
irrigable	Les grands pièces	5,83	9		oui	orge brasserie	Blé	Tournesol

	TOTAL ORGE BRASSERIE	16,67						
Sorgho fourrager								
	Bourrier	3,99	22		méteil	sorgho	orge de brasserie	sorgho
	coumaillieu sud	3,14	10		méteil	sorgho	orge de brasserie	blé dur
	Métairie de Madame	2,92	13		méteil	sorgho	orge de brasserie	blé tendre
	Total sorgho	10,05						
Maïs ensilage irrigué								
irrigable	bois blusson	15,62	8		oui	Maïs irrigué	blé biscuitier	maïs irri
irrigable	cormier	5,44	3		oui	Maïs irrigué	Blé	maïs irri
irrigable	préan	5,74	3		oui	Maïs irrigué	Blé	maïs pop corn
		26,8						
Maïs popcorn								
irrigable	Grange des Marsais	4,29	3		oui	Mais popcorn	Blé dur	sorgho
	total pop corn	4,29						
	noms des parcelles	surface	ilots					
Luzerne	Cerveau	2,95	18			luzerne	luzerne	luzerne
	Paradis	2,83	24			luzerne	luzerne	luzerne
	TOTAL	5,78						
	noms des parcelles	surfaces	ilots					
Luzerne AB	Fourneau(bio)	1	2				luzerne	lin AB
parcelle AB	Fourneau (bio)	3,29	2				luzerne	lin AB
parcelle AB	TOTAL	4,29						
JACHERE MELIFERE	Chez fort	2,12	6			Jachère mellifère	Jachère mellifère	sorgho
	Champ belot	2,30	14			Jachère mellifère	Jachère mellifère	blé tendre
	Métairie de Madame	3	13			Jachère mellifère	Jachère mellifère	blé tendre
	arrachage eutypiose 2023	0,6	25			Jachère mellifère	Jachère mellifère	vigne
	arrachage eutypiose 2024	0,6	25			Jachère mellifère	vigne	vigne
	anciens porte greffe	0,26	25			Jachère mellifère	Jachère mellifère	jachère
	TOTAL	8,88						
Prairies Permanentes		40,22						
Vignes		17,5						
Total		165,7						

Cf carte en annexe

2. LE POINT SUR L'IRRIGATION

Campagne assez clémente avec des réductions de volume d'irrigation arrivant début juillet, mais sans gros impact sur nos productions, pas d'interdiction totale d'irriguer ce qui a permis de beaux rendements en maïs. Pour l'année 2024 le Domaine de la Pichonnerie va adhérer à l'Asa de la Charente Aval ceci dans le but de participer à une gestion plus efficiente de la ressource en eau.

3. LA PRODUCTION LAITIÈRE

3.1. L'alimentation

L'alimentation des vaches laitières est basée sur la constitution de stocks pour l'ensemble de l'année.

Pour notre exploitation, les stocks sont constitués de la façon suivante (par ordre d'importance) :

⇒ Foin de prairies naturelles (autonomie).

⇒ Ensilage de maïs (autonomie).

⇒ Ensilage de sorgho (autonomie).

⇒ Foin de luzerne, la surface de luzerne est stable dans le but de maintenir une certaine autonomie protéique.

Problème sur les enrubannages de 2022/2023, avec des difficultés de digestion .

⇒ Ensilage de « méteil » (mélange de féverole, vesce, pois, avoine pour notre exploitation mais ce terme rassemble une multitude de possibilités) ayant le même objectif que la luzerne ☞ autonomie protéique.

L'alimentation des génisses se décompose en deux grandes périodes :

⇒ Du mois de Mai au mois de Novembre (environ 6 mois) nous privilégions le pâturage mais nous devons souvent palier aux périodes de déficit en herbe par l'apport de foin et une complémentation en aliment concentré.

⇒ Du mois de Novembre à la fin du mois d'Avril, les jeunes animaux sont en stabulations (litière accumulée) et sont nourris avec du foin de prairie (de notre exploitation) et une complémentation en aliment concentré élaboré par notre coopérative à base de nos céréales (maïs et orge) plus d'autres sources (tourteaux colza, luzerne déshydratée, drêche de céréales ...).

3.2. La production de lait

Le cheptel au 2/11/2023 était composé de 118 bêtes dont 31 génisses de moins de deux ans et d'environ 65 à la traite.

L'année 2023 est marquée par un problème de cellules qui a pris fin en septembre, différents facteurs ont expliqués cette problématique :

- Des animaux à problèmes éliminés progressivement
- Des soucis d'alimentation avec un méteil et de l'enrubannage de luzerne de qualité moyenne

Livraisons à la coopérative

MOIS	litrage	MG	MP	cellules	lipolyse	butyriques	germes	cryoscopie	prix payé/1000 l	prix référence	montant /mois	AOP
JANVIER	67 734	40,23	32,45	178	0,52	200	7	524	511,050	465,00	34 615,80	1490,15
FEVRIER	60 186	40,81	33,17						516,680	465,00	31 097,20	1300,02
MARS	68 461	40,84	32,94	211	0,52	80	7	520	500,640	450,00	34 274,32	2053,83
AVRIL	69 259	40,58	32,91	231	0,57	450	17	520	478,580	430,00	33 145,97	2077,77
MAI	75 172	40,13	32,24	256	0,57	80	12	515	457,655	420,00	34 402,84	2255,16
JUIN	67 596	39,7	31,95	303	0,66	80	7	520	445,700	420,00	30 127,54	2027,88
JUILLET	67 112	39,78	32,39	311	0,69	2400	7	522	448,68	420,00	30 111,81	2013,36
AOUT	59 176	40,94	32,94	331	0,71	80	163	525	460,49	425,00	28 748,71	1775,28
SEPTEMBRE	56 412	41,1	33,64	278	0,67	200	20	522	473,55	425,00	28 183,16	1692,36
OCTOBRE												
NOVEMBRE												
DECEMBRE												
Moyenne												
Total	591 108										284 707,35	

3.3. Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaire (réel) sur les neuf premiers mois.

- Une production mensuelle moyenne de 65678l au prix moyen de 477€ les 1000l soit un ca de 284707.35€
- Objectif de production pour 2023, 750000l

3.4. Les prairies

3.41 Les prairies naturelles

Pas de fertilisation en 2023, bonne production de fourrage avec plus d'un an de stock

3.42 Les prairies temporaires

Bonne production des luzernes, seule la luzerne Bio reste assez sale avec des bottes qui contiennent beaucoup de graminées rendant leur valeur marchande moindre.

3.5. Les récoltes de fourrage en ensilage

- Le maïs ensilage.

Très belle récolte grâce à l'irrigation.

La récolte s'est déroulée le 24 Août sur une surface de 21 ha avec un rendement « estimé » à plus de 17 tonnes par ha de matière sèche.

- Des valeurs alimentaires exceptionnelles (1 UFL /kg de ms et 40 g d'amidon)

- Le sorgho fourrage.

Nous avons implanté cette culture sur 5 parcelles pour une surface totale de 14.41 ha.

La maîtrise des mauvaises herbes est toujours aussi difficile et nous avons dû avoir recours au binage sur toutes les parcelles pour combler la faible efficacité des herbicides.

La quantité de fourrage récolté est estimée à 9 tonnes de matière sèche par ha.

- Surface de méteil 13.11ha pour 2023, mauvaise qualité à la récolte (tps pluvieux) beaucoup de jutage et perte des valeurs énergétiques, surface 2024 10.05ha

Le but est de produire les protéines nécessaires au troupeau sur notre exploitation et donc limiter notre « dépendance » aux achats.

3.6. La ration du moment pour les vaches laitières.

Fourrages	Kg « brut » distribués »/animal/jour	%de matière sèche	Kg de matière sèche
Ensilage de maïs	31 kg	40.28 %	12.49 kg
Ensilage de méteil	25 kg	18.49 %	4.62 kg
Ensilage de luzerne(enrubanage)	1 kg	66.3 %	0.66kg
Foin de luzerne	1 kg	88.7 %	0.89 kg
Quantité totale/vache/jour			18.66 kg
Lait permis par ration			21 kg/jour/vache
Concentré et trtx	1.59kg		

3.7. La paille

Année exceptionnelle pour la production de paille, totale autonomie pour au moins 18 mois. Nous n'aurons donc pas recours à l'échange fumier paille, et pourrons donc faire de gros apports de MO sur les parcelles.

4. LE VIGNOBLE

Le vignoble représente aujourd'hui 16,9 ha :

- 13.65 ha d'Uni blanc
- 0.3 ha de cépages résistants expérimentation BNIC (arrachage 2024)
- 1 ha de chardonnay vin sans IG destination vin pétillant
- 1.94 ha de Merlot destination Pineau et vin IG

Pour 2023 la production de merlot a été réorientée vers du vin de France, ceci dû au rendement très élevé. Fortes pressions mildiou puis oïdium, qui ont obligé à rapprocher les traitements. Concernant les insectes pas de pression particulière à retenir.

Production exceptionnelle en termes de rendement pour l'ensemble du vignoble Cognac.

4.1. Bilan des vendanges

4.11 Cépage rouge (Merlot).

Récolte le 14/09/2023 avec une production de 272 hl soit un rendement de 140 hl/ha à 12.3° de moyenne.

4.32 Cépage blanc « Chardonnay » en vin sans Identification Géographique.

Récolte 05/09/2023 avec une production de 133.5 hl/ha à 11.8° de moyenne

4.33 Cépage blanc « Cognac ».

Pour l'année 2023 la quantité d'alcool pur produite est limitée à 10.5 hl/ha. La superficie en Uni Blanc est de 12 ha 7119 pour l'année 2023.

Récolte du 25/09/2023 au 28/09/2023, avec une production moyenne de 155 hl/ha à 8.7°. La prévision de la coopérative après vendanges était de 13.5 hl/ha d'alcool pure pour notre vignoble. Nous avons fait le choix de placer le surplus de production en réserve climatique. Ce choix va engendrer des frais de stockage sur les années à venir.

5. LES EXPERIMENTATIONS

❖ Les expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture

Expérimentation n° 1 : Maladies de la vigne depuis la plantation à la production

Objectifs :

Etudier et quantifier les facteurs intervenant dans le développement des maladies de dépérissement de la vigne à partir de la plantation.

Rechercher des moyens de lutte préventive et curative au moment de l'élaboration des plants de vigne durant les cinq premières années de la plantation.

L'étude comporte 3 parties :

- ☐ Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors de l'élaboration des plants (pépiniéristes).
- ☐ Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors des cinq premières années après la plantation.
- ☐ La sensibilité aux maladies du dépérissement des principaux porte-greffes.

Expérimentation n° 2 : ECOVITI Charentes Cognac : conception et évaluation de systèmes de productions viticoles à faible utilisation d'intrants dans le contexte agro-climatique et économique du vignoble cognaçais.

Objectifs :

L'objectif général de ce projet est la conception et le développement de systèmes de cultures viticoles à bas niveau d'intrants tout en assurant la qualité des raisins, des vins et des eaux de vie qui en seront issus.

Les enjeux :

La filière viticole doit faire évoluer ses méthodes de protection sanitaire des vignobles, ainsi que ses techniques d'entretien des sols dans un sens d'économie drastique des intrants phytosanitaires mis en œuvre.

Le projet a pour objet de mettre en place, en région délimitée Cognac, la démarche de partenariat scientifique et technique permettant d'accompagner cette « rupture » dans les systèmes viticoles.

Les partenaires proposent une approche agronomique systémique, basée sur la conception de systèmes de culture par expertise et expérimentation.

Cette méthode, dite de prototypage, a été mise au point sur d'autres modèles de plantes cultivées.

Dans son application charentaise, le travail proposé s'appuiera sur un groupe d'experts couvrant les disciplines et métiers de la filière.

Les partenaires :

- Institut Français de la Vigne
- Institut National de Recherche Agronomique
- La Chambre d'Agriculture

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

- La densité de plantation
- Le choix du porte-greffe
- Le choix d'une taille innovante

Soit au total 8 modalités

Le calendrier :

La plantation a été réalisée au cours du printemps 2013 ; le contrôle réalisé par AGRIMER au printemps évalue la reprise des plants à 100 %.

Les premiers résultats obtenus sur les deux premières vendanges seront diffusés prochainement.

Expérimentation n° 3 : Les couverts végétaux au service de la viticulture.

La démarche :

Le réseau DEPHY en Charente Maritime est constitué de 11 exploitations, dont l'exploitation de La Pichonnerie, centre constitutif de l'EPLEFPA de Saintonge.

Hormis la réduction des intrants, les échanges réguliers entre les membres du groupe ont permis de mettre en évidence un vrai besoin :

Mieux comprendre le fonctionnement du sol, les interactions entre le sol et la plante.

Les travaux du groupe s'orientent sur l'entretien du sol, en limitant les intrants, tout en maintenant une production optimale.

Nous avons réalisé des fosses pédologiques sur plusieurs parcelles du vignoble afin d'évaluer la variabilité et d'appréhender le « comportement » du sol et de la vigne.

Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu mis à disposition des enseignants et formateurs.

L'inventaire des différentes espèces de vers de terre nous a permis de mesurer leurs actions sur les propriétés (physiques, chimiques et biologiques) des sols en fonction de l'enherbement ou pas.

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

La mise en place de couverts végétaux (engrais verts) et entretien mécanique du cavaillon est le thème principal qui préoccupe le groupe aujourd'hui.

Nous pensons que les engrais verts contribuent à :

- Structurer et stabiliser le sol.
- Favoriser la vie biologique

- Stocker la matière organique et le carbone dans le sol.
- Apporter les éléments nutritifs (azote, phosphore et potassium).

- Limiter le développement des adventices.

Les semis sont réalisés très tardivement (en raison de la sécheresse) après les vendanges pour l'autre partie.

La destruction : il est conseillé de le faire un à 2 mois avant la floraison de la vigne en fonction des espèces implantées.

L'estimation des restitutions est basée sur une méthode qui est utilisée depuis de nombreuses années.

MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions Potentielles de NPK par les Cultures Intermédiaires.

- Fichier EXCEL mis à disposition gratuitement
- Calcul à partir d'une mesure simple de la biomasse aérienne produite.

Les mélanges d'espèces sont très variés à la fois sur une même exploitation et sur l'ensemble des vignobles engagés.

Premières conclusions suite aux essais de 2017 :

- Dans de nombreux cas, les couverts végétaux implantés en 2017 ont satisfait les besoins estimés de la vigne en éléments minéraux principaux.
- L'association d'espèces ayant des systèmes racinaires différents (fasciculés et pivotants) ont tendance à décompacter le sol et le restructurer.
- L'activité biologique est plus importante qu'en sol nu.

- La quantité de matière organique produite peut être importante car certains engrais verts ont produit l'équivalent de 6 tonnes de matière sèche par ha.

Un engrais vert se prévoit, se choisit et se raisonne comme une culture.

- Choix de l'espèce.
- Choix de la date d'implantation.
- Choix de la technique de destruction.

Descriptif sommaire :

- Caractérisation de la parcelle et des sols.
- Re-conception des itinéraires techniques, présentation du guide de la flore, BOCQS, MERCI, point individuel des ITK.
- Récupération des données sur la récolte et pesées des bois de taille.
- Eco-conception des itinéraires techniques en combinant des pratiques agro écologiques.
- Mise en place des itinéraires sur chaque parcelle.

Les expérimentations en collaboration avec le Bureau National Interprofessionnel du Cognac.

Expérimentation : ECOVITI Charentes Cognac fin de l'expérimentation arrachage 2024:

« Croisements de cépages résistants au mildiou et à l'oïdium »

Objet :

Le projet national Ecoviti a pour but de proposer des prototypes de systèmes viticoles à faible niveau d'intrants. Pour cela, il s'appuie sur un groupe d'experts nationaux qui conçoit les prototypes et un réseau 11 décliné par bassin de production, dont le bassin Charentes-Cognac. Il s'agit, à l'aide de moyens innovants, de réduire les intrants phytosanitaires d'au moins 50 % et d'optimiser les systèmes de conduite de la vigne dans les Charentes Pour la production du Cognac en répondant à des objectifs de production spécifiques de la filière eau de vie (qualité et quantité).

Dans ce cadre, l'essai envisagé traite de l'utilisation de variétés moins sensibles aux deux bio agresseurs majeurs du vignoble et les plus consommateurs d'intrants chimiques (mildiou et oïdium).

Le premier objectif est d'arriver à définir la protection phytosanitaire minimale avec ces génotypes en intégrant la nécessité de protéger leur résistance sur la durée, et de traiter les autres maladies éventuelles. Le second objectif est de préciser la qualité des produits obtenus avec ces nouvelles variétés au catalogue des cépages utilisables pour préserver la possibilité d'inscrire ces variétés au catalogue des cépages utilisables pour la production de vins.

L'évaluation portera sur des critères agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques. Différents types d'indicateurs ainsi que leurs méthodologies de recueil sont en cours de définition en lien avec la cellule nationale ECOVITI.

La durée de cet essai est de 10 ans.

La parcelle :

L'implantation a été réalisée sur une parcelle de notre Domaine pour une surface de 28 ares. La récolte ne pourra pas être transformée car les cépages ne sont pas inscrits aux catalogues européen et français, ce qui condamne l'utilisation des jus pour l'élaboration d'un produit en AOC.

Il s'agit donc d'une plantation « en droit de plantation expérimentale ».

Les modalités :

Le nombre de nouveaux cépages à tester est de 5 cépages plus l'Uni blanc en référence.

Dispositif expérimental :

Chaque cépage est représenté par un minimum de 3 placettes de 30 pieds chacune. Il faut donc compter environ 100 pieds par cépage, soit 600 pieds en tout.

Actions prévues :

- Caractérisation du sol de la parcelle (résistivité, fosses pédologiques)
- Plantation des cépages
- Définition et mise en œuvre de stratégies de traitement
- Mesures des indicateurs retenus (agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques)

6. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION

L'utilisation pédagogique de l'exploitation doit se développer pour les années à venir.

Quelques exemples :

Pour la formation initiale à travers les programmes (1er STAV) dans le cadre des modules M6 (territoires et citoyenneté) et M9 (technologie des productions).

- Comment la génétique est utilisée en agriculture (reproduction et sélection des bovins laitiers).
- La formation CAPA « métiers de l'agriculture » réalise des « travaux pratiques » sur notre vignoble.
- Les BP AE vont prendre plus de responsabilité sur l'exploitation en étant en charge de l'entretien des matériels et de leur suivi
- Les BTS ACSE vont être mobilisé pour la démarche IDEA4 ainsi que pour la mise à jour du DUERP

Pour la formation continue :

- dans le cadre de la formation au CIPP, notre exploitation sert de support sur le thème de la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- les formateurs utilisent le vignoble et le matériel pour les stages de taille et de conduite ;

7. BUDGET

7.1 DM3

Notice explicative

Décision Modificative n° 3-2023 du Domaine de la Pichonnerie

Bonne année pour les rendements agricoles en général, néanmoins le cours des céréales et très nettement en dessous de 2022 avec des prix de matières premières et des matériels toujours très élevés.

Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève à 16309 € .

Pour les postes de charges, des ajustements doivent être opérés pour une augmentation globale **de + 27311 €**.

Les charges ont été augmentées de + 27311 € pour les postes suivants :

- Une augmentation des produits engrais 1500€ liée au cours des matières premières non agricoles
- Une augmentation de 5500€ pour les pièces d'entretien liée aux contextes géopolitique et économique
- Réduction de la consommation des lubrifiants -1500€
- 9000€ lié entre autres à l'augmentation de la sous-traitance pour l'entretien du matériel (salarié en charge des réparations a démissionné).

Pour les postes de produits, augmentation de 26570 €

- Augmentation de la vente d'animaux, réforme génisses et veaux (cours élevés) + 10000€
- Augmentation de la production de lait et prix important en début d'année puis correct sur le second trimestre +10000€
- Prestation de service GNR

Pour les opérations en capital

- Augmentation des investissements notamment changement des pneus du Celtis
- Augmentation des parts sociales pour du nouveau matériel, andaineur, déchaumeur et épandeur

Le fond de roulement s'élève à -147780€.

Cf Compte en annexe

Notice explicative du Budget Prévisionnel 2024 du Domaine de la Pichonnerie

Le budget prévisionnel 2024 du Domaine de la Pichonnerie est présenté en déficit avec un budget de fonctionnement à -65 625€. Certains investissements doivent être engagés en 2024, pour faire face aux besoins techniques et environnementaux.

Côté charges :

- Une forte augmentation des charges d'énergies, passage au désherbage mécanique en vigne.
- Forte augmentation de la sous-traitance liée au départ du salarié en charge de l'entretien du matériel

Côtés produits,

- Baisse des volumes de production d'alcool pur à destination du cognac probablement 9,5 voir 9hl/ha d'alcool pur. Soit un produit proche des 160 000€ hors charges de distillation stockage, transport...
- Incertitude des marchés des céréales, ainsi qu'un automne pluvieux qui décale les semis de blé tendre augmentant les facteurs à risque (puceron, desherbage...)
- Pour la production laitière et la vente d'animaux ; 2023 a vu baisser le nombre d'animaux à la traite (problème de cellules) et donc l'augmentation des ventes d'animaux, nous serons donc dans une période avec beaucoup de bêtes en première lactation donc moins productives.

Pour la section d'investissements

- Beaucoup d'investissements repoussés, obligation de passer en HVE (aire de lavage + station météo)
- Renouvellement du télescopique obligatoire pour garder un atelier lait opérationnel.
- Modernisation de l'exploitation en vue de la transition agro-écologique

En conclusion, le budget prévisionnel 2024 de la Pichonnerie a été élaboré en vue de répondre aux exigences du Ministère, de la région Nouvelle Aquitaine et de la société face aux enjeux environnementaux.

Cf Compte en annexe

8. SCHEMA DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

8.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie

L'exploitation de la Pichonnerie est une exploitation performante d'un point de vue technico-économique, néanmoins fragile sur plusieurs critères.

Les prochaines années sont charnière pour s'inscrire dans le schéma global du Ministère de l'agriculture, et amorcer une transition agroécologique plus marquée.

La Région Nouvelle Aquitaine nous oriente aussi vers des choix stratégiques à impacts environnementaux limités, comme l'obligation d'une certification HVE pour prétendre à des financements publics.

Dans ce contexte global, prenant aussi en compte les interrogations de notre société sur l'impact qu'a l'agriculture sur notre santé (problématique de la plaine de l'Aunis) mais sur notre environnement (partage de la ressource en eau ou impact carbone), nous devons faire des choix forts mais rationnels qui prennent en compte l'aspect économique de notre établissement. C'est pour cela que l'ancienne direction de la Pichonnerie a choisi de mettre en place des techniques agroécologiques comme le désherbage mécanique d'une partie du vignoble ou encore de s'inscrire dans un programme EcoPhyto visant à réduire l'impact environnemental de l'exploitation.

Aujourd'hui nous devons accélérer cette transition pour faire du Domaine de la Pichonnerie une exploitation pilote dans le domaine de l'Agroécologie viable, avec un objectif écologique mais aussi économique.

- Maintien de l'équilibre financier de l'exploitation.
 - Optimisation des recettes (recherche de débouchés nouveaux, nouvelles productions...)
 - Capter au maximum la valeur ajoutée.
 - Maîtrise des charges
- Prise en compte des exigences environnementales et sociétales.
 - Changer progressivement certaines pratiques agricoles (pesticides, fertilisants...).
 - Arrêter l'utilisation des OGM dans l'alimentation des bovins...
 - Protéger la ressource en eau.
 - Développer l'indépendance alimentaire (protéique) du troupeau ➡ bilan carbone (changement climatique).
- Augmentation de la part de la pédagogie dans l'exploitation
 - Réalisation de projets avec les équipes pédagogiques
 - Devenir support pour d'autres établissements d'enseignement
- Transformation et commercialisation.
 - Créer des liens techniques, économiques et surtout pédagogiques entre les trois exploitations mais aussi entre tous les centres de notre EPL (brassage d'orge par l'EPL de Doué).
 - Favoriser une vision de la filière et non plus se focaliser sur un produit de base.
 - Maintenir une activité agricole locale.
- Production d'énergie renouvelable.
 - Produire de l'énergie renouvelable dans le but d'aboutir au minimum à l'autosuffisance.
 - Limiter l'impact « carbone ».
 - Diversifier les « pôles » de compétences au sein de notre établissement.

8.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques.

Passage de l'exploitation au Label HVE pour la campagne 2024

⇒ En relation avec l'atelier de « bovins laitiers »

- Automatisation de l'alimentation (projet déjà acté par un AMI en 2021).
- Modification de l'assolement
- Production de protéines locales.
- Désintensification de la production laitière tout en maintenant la rentabilité de l'atelier
- Plantation de la parcelle silo en agroforesterie (pâturage ombragé)

⇒ En relation avec le vignoble.

- Préservation de la ressource en eau et de la santé humaine par :
- Arrêt complet de l'utilisation des herbicides (glyphosate).
- Arrêt complet des produits CMR pour les fongicides et insecticides.
- Diminution des utilisations de produits phytosanitaires de synthèse.
- Enherbement du vignoble (limiter la pollution des nappes phréatiques).

⇒ En relation avec les cultures de pleins champs.

- Choisir des Cultures Piège A Nitrates (cipan) riches en protéines.
- Arrêter totalement l'emploi du glyphosate en 2024.
- Développer le binage sur les cultures de printemps et le désherbage mécanique (herse étrille) sur les cultures d'hiver.
- Diminuer les doses de produits phytosanitaires grâce à la « modulation » des volumes appliqués.
- Plantation de haies (plusieurs kilomètres sur les prochaines années)

⇒ En relation avec la production d'énergie renouvelable.

- Produire de l'énergie dans un but d'autoconsommation.
- Choisir une installation simple et peu contraignante afin d'en assurer la réalisation.

8.3 Les investissements prévus (sur 7 à 8 ans) pour ces projets.

Projets	Objectifs visés	Descriptif des investissements	Montant ttc
Aménagements pour accueillir l'automate alimentation « bovin »	Moderniser Améliorer les conditions de travail Favoriser l'attrait des jeunes pour l'élevage.	Pose de portes « automatisées ». Protection des publics Amélioration des cours de ferme	25 000 €
Désherbage mécanique du vignoble	Arrêter l'utilisation d'herbicide	Robot autonome Trektor	300000€
Performance laitière	Maintien de la performance laitière	Achat d'un télescopique	120000€
Performance laitière	Maintien de la performance laitière	Achat d'un nouveau robot de traite	200000€
Désherbage « mécanique » des cultures	Diminuer l'utilisation des herbicides de synthèse Arrêter l'utilisation du glyphosate	Bineuse Herse « étrille »	30 000 € 35 000 €
Réduction du travail du sol	Diminuer l'empreinte carbone et restaurer la fertilité des sols	Semoir de semis direct, outils de W du sol spécifiques	200 000€
Modulation des doses	Diminuer les IFT dans le but d'obtenir l'HVE	Pulvérisateur avec équipement de modulation	75 000 €
Production d'énergie renouvelable	Produire l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'exploitation	Installation de panneaux photovoltaïques	A définir

CFPPA/CFAA17



Table des matières

1.	Suivi des formations longues	3
1.1	Résultats aux examens	3
1.2	Effectifs en apprentissage	5
1.3	Effectifs en formation continue.....	9
2.	Organisation et vie du centre.....	10
2.1	Mouvement des personnels.....	10
2.2	Formation des personnels.....	10
3.	Bilan d'activités du service « Formation »	11
3.1	Pôle Paysage :	11
3.1.1	CAPa Jardinier-Paysagiste/BPA Travaux des Aménagements Paysagers	11
3.1.2	BP Aménagements Paysagers	18
3.1.3	Bac Pro Aménagements Paysagers	22
3.1.4	CS Arboriste Elagueur.....	24
3.1.5	CS Constructions Paysagères	26
3.1.6	BTSA Aménagements Paysagers	31
3.1.7	Les Formations Courtes.....	34
3.2	Pôle Productions :	34
3.2.1	CAPa Métiers de l'Agriculture support « Horticulture »	34
3.2.2	CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture »	35
3.2.3	CAPa MA Ruminants	35
3.2.4	Le BP AE (agroéquipement)	38
3.2.5	BP Responsable d'Entreprise Agricole	39
3.2.6	BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières.....	42
3.2.7	BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole	42
3.2.8	Les formations courtes.....	43
3.3	Pôle Commerce	43
3.3.1	BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude.....	43
3.4	Pôle Eau	44
3.4.1	Titre Pro Technicien de traitement des eaux	44
3.5	Autres activités.....	44
3.5.1	Le CADI	44
3.5.2	Le CIPP.....	48
3.5.3	Certibiocide	48
4.	Bilan d'activités du Service Développement et relations clients	49
4.1	Bilan rentrée 2023.....	49
4.2	Projets développement 23/24.....	49
5.	DEMARCHE QUALITE.....	50
5.1	Point d'avancement sur la qualité	50
5.2	Suivi des Indicateurs de Performance :	50
5.3	Les Objectifs Qualité 2024 :	51
6.	Préparation CA du 14 novembre 2022.....	52
6.1	Projets de délibération	52
6.2	DM3	52
6.2.1	DM3 du CFA	52
6.2.2	DM3 du CFPPA	54
6.3	BP 2023.....	55
6.3.1	BP 2023 du CFA	55
6.3.2	BP 2023 du CFPPA	56

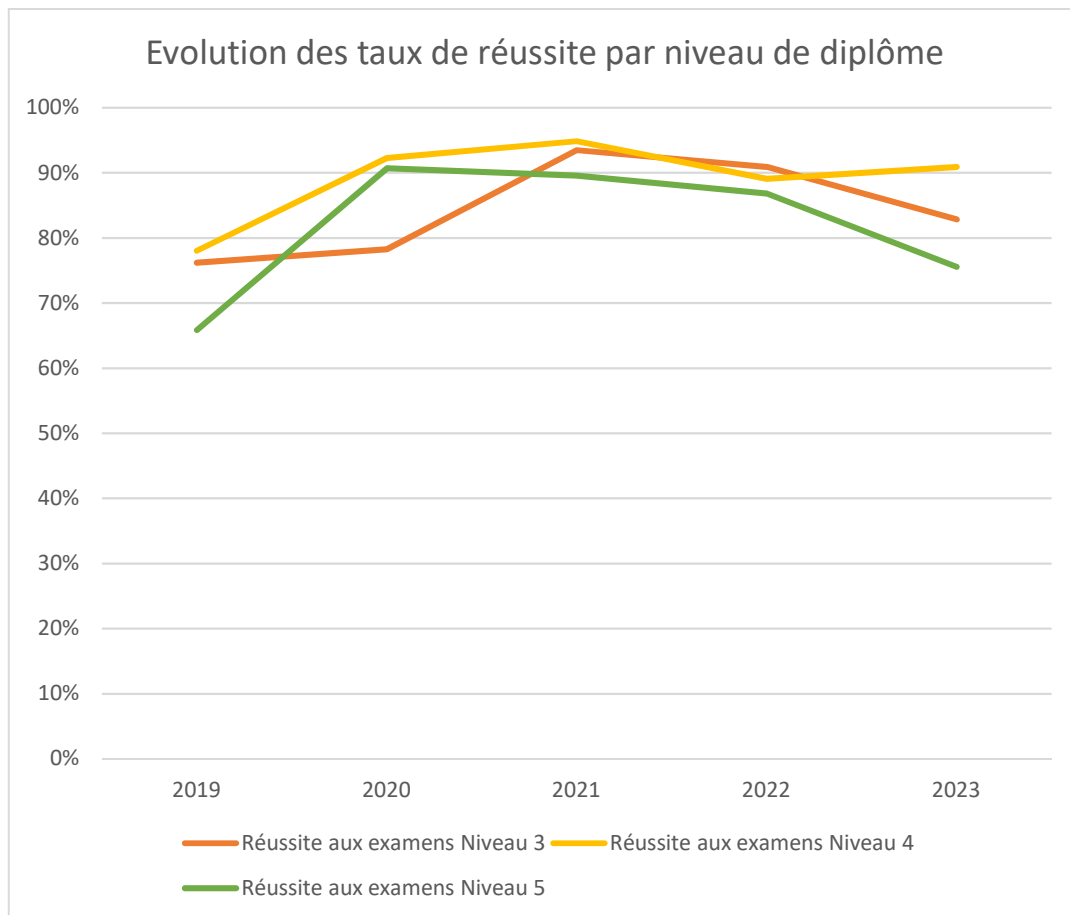
1. SUIVI DES FORMATIONS LONGUES

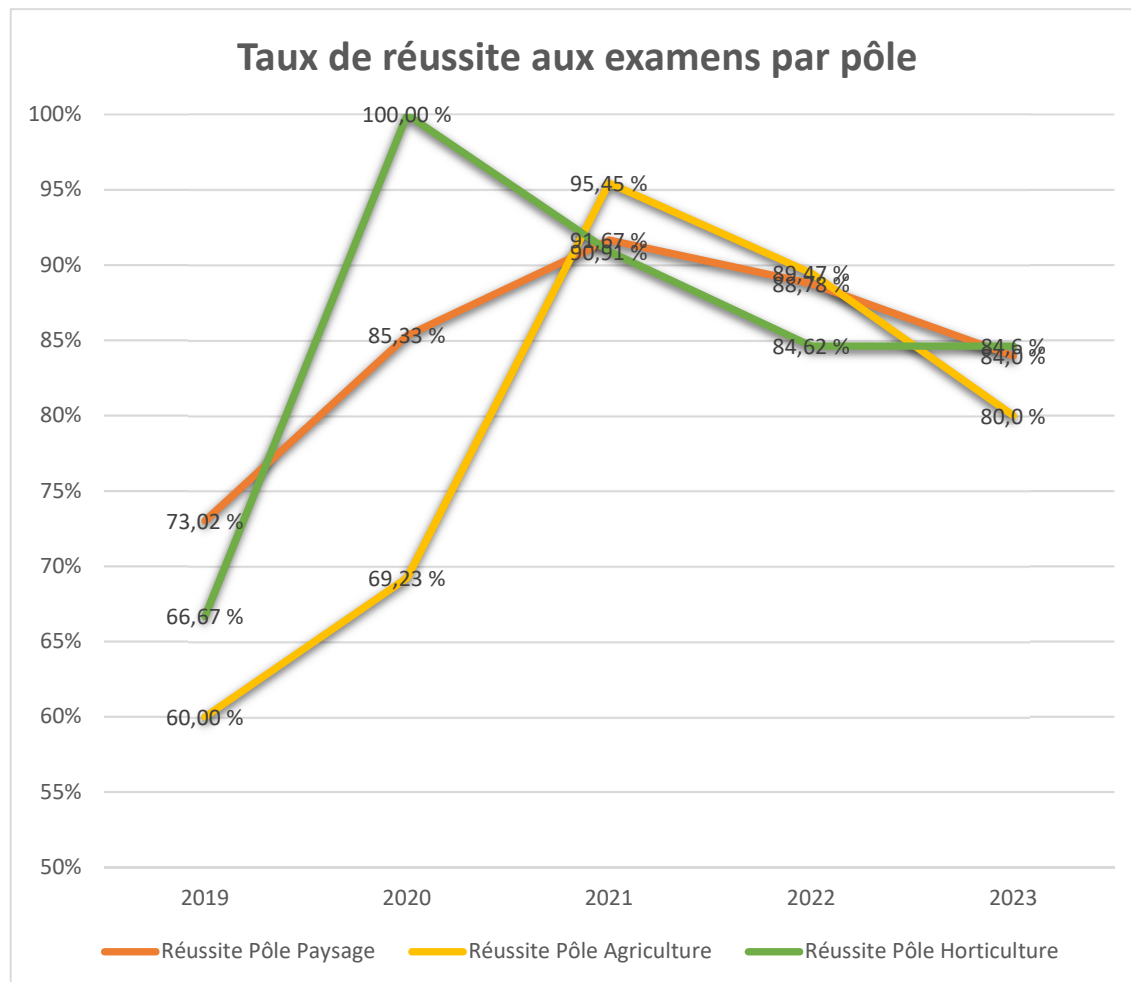
1.1 Résultats aux examens

Les formations en apprentissage :

DIPLOMES	% 2022	2023		
		Présenté	Admis	%
CAPA UC Métiers de l'Agriculture	85,7 %	12	9	75 %
CAPA UC Jardinier Paysagiste	91%	23	20	87 %
BP Aménagements Paysagers	90 %	20	19	95 %
BP REA Viticulture œnologie	88%	4	4	100 %
BAC PRO Aménagements Paysagers	93,8 %	8	7	87,5 %
CS Arboriste Elagueur	75 %	10	8	80 %
CS Constructions Paysagères	91,7 %	13	12	92,3 %
BTSA Aménagements Paysagers	83,3 %	32	23	71,9 %
BTSA TC JVO	86%	7	7	100 %
BTSA PH	84,6 %	13	11	84,6 %
TP TTE		6	6	100 %
GLOBAL	89,1 %	146	123	84,2 %

Le taux de réussite global est en baisse par rapport à 2022 à 84,2 % mais reste tout à fait satisfaisant. La principale déception reste en BTSA AP avec un taux de réussite global en forte baisse et des résultats en dessous de nos attentes compte-tenu du sérieux et de l'investissement dans ce groupe pendant les deux ans de formation.





Les formations continues :

DIPLOMES	Taux 2022	2023		
		Présenté	Admis	%
CAPA Horti HSP		4	4	100 %
BP REA	100 %	7	7	100 %
BP AP	100 %	4	4	100 %
CS Arboriste Elagueur	90 %	6	6	100 %
TP TTE		1	1	100 %
GLOBAL	91%	22	22	100 %

Le taux de réussite global est excellent pour le CFPPA.

1.2 Effectifs en apprentissage

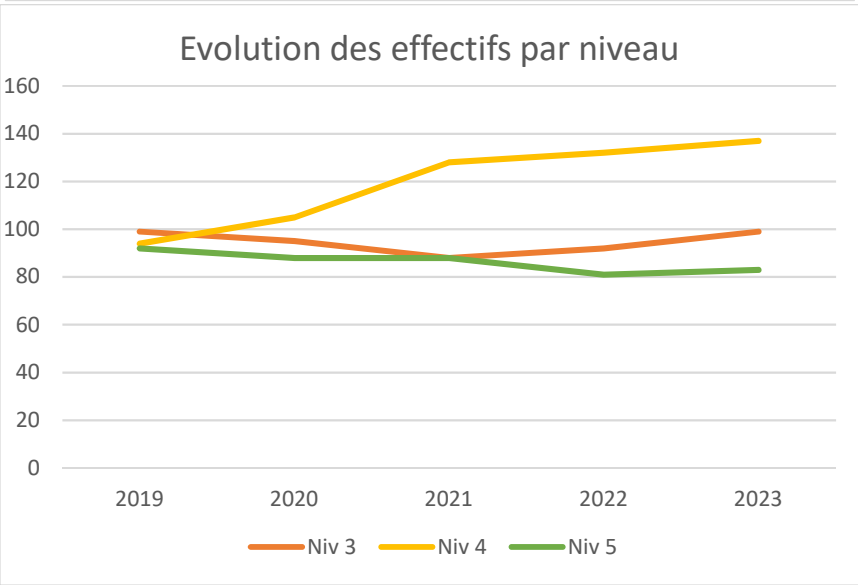
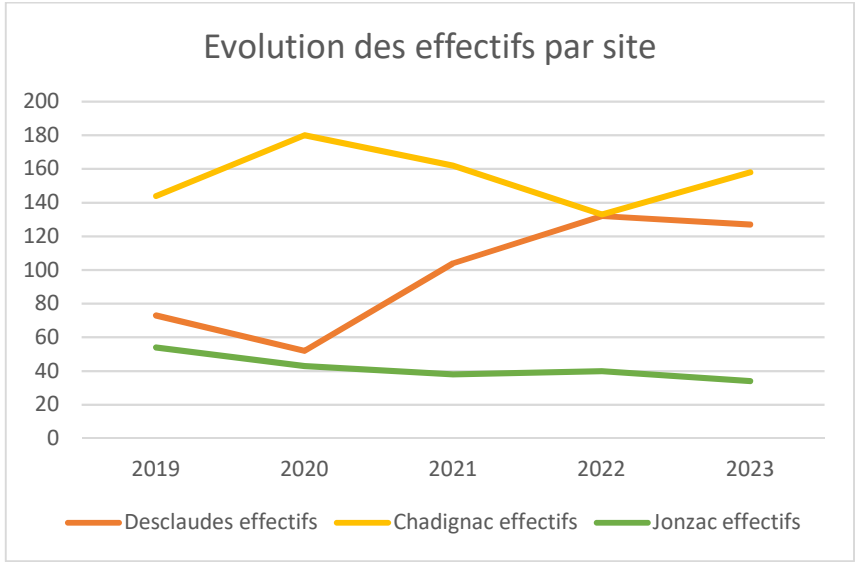
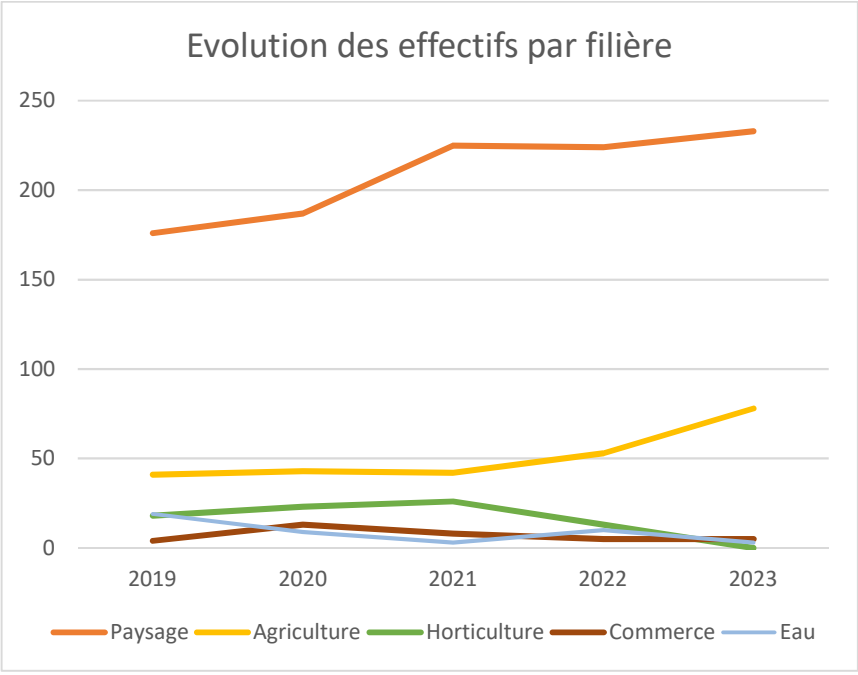
	2021	2022	2023
CAPA U.C. MA Viticulture	29	31	30
Flux 1^{ère} année	15	19	14
CAPA U.C. Travaux Paysagers	59	56	54
Flux 1^{ère} année	28	31	29
CAPA U.C. MA Ruminants		5	15
Flux 1^{ère} année		5	8
BP REA Viticulture œnologie	9	9	10
Flux 1^{ère} année	4	4	6
BAC PRO AP1	12	11	16
BAC PRO Aménagements Paysagers	32	27	29
Flux 1^{ère} année	7	4	3
BP AP	43	41	46
Flux 1^{ère} année	28	13	30
BP AE	4	8	10
Flux 1^{ère} année	4	4	5
CS AE	14	12	13
CS CP	11	14	10
TP TTE	3	10	3
BTSA Aménagements Paysagers	54	63	65
Flux 1^{ère} année	34	30	36
BTSA TCJVO	8	5	5
Flux 1^{ère} année	1	5	1
BTSA PH	26	13	0
Flux 1^{ère} année	13	0	0
BTSA ACSE			13
Flux 1^{ère} année			13
FLUX GLOBAL	304	305	319
FLUX 1^{ère} ANNEE	174	162	187

Les effectifs sont en hausse à cette rentrée (+ 4 %) grâce en particulier à un excellent flux entrant en hausse par rapport à la rentrée 2022 (+ 15 %). Il s'agit du meilleur flux entrant jamais fait sur le CFA depuis 15 ans.

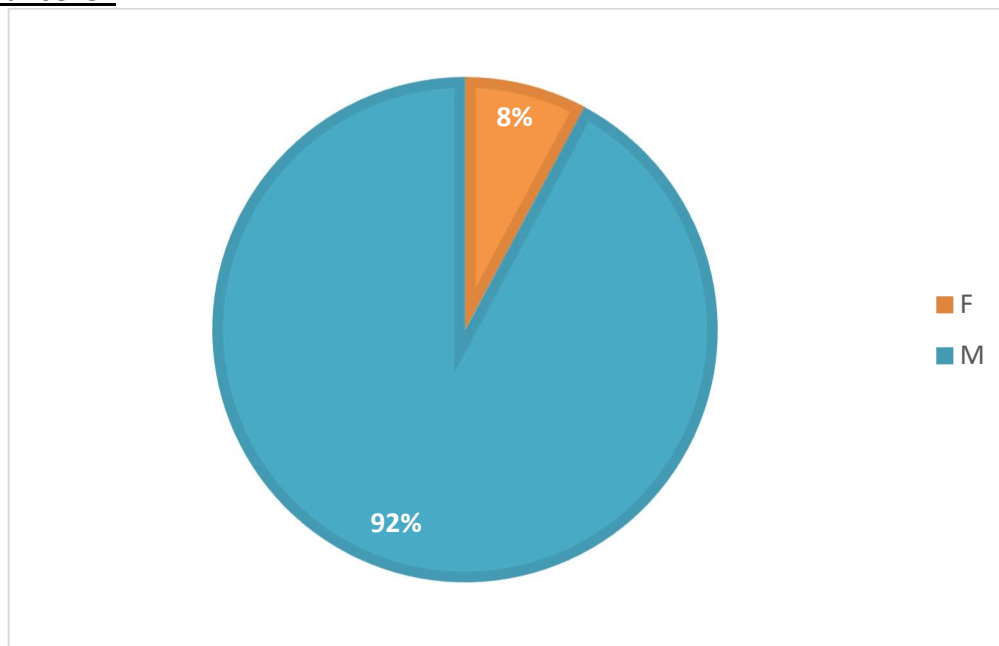
Comme prévu, le BTS PH a été définitivement fermé et un BTSA ACSE a été ouvert à cette rentrée avec, pour une première année, un recrutement très satisfaisant (13 apprentis). L'ouverture l'année prochaine de la 2^{ème} année du BTS ACSE devrait permettre mécaniquement de monter les effectifs.

Les graphiques suivants donnent les tendances de ces évolutions d'effectifs par filière, par site, ainsi que par niveau de formation :

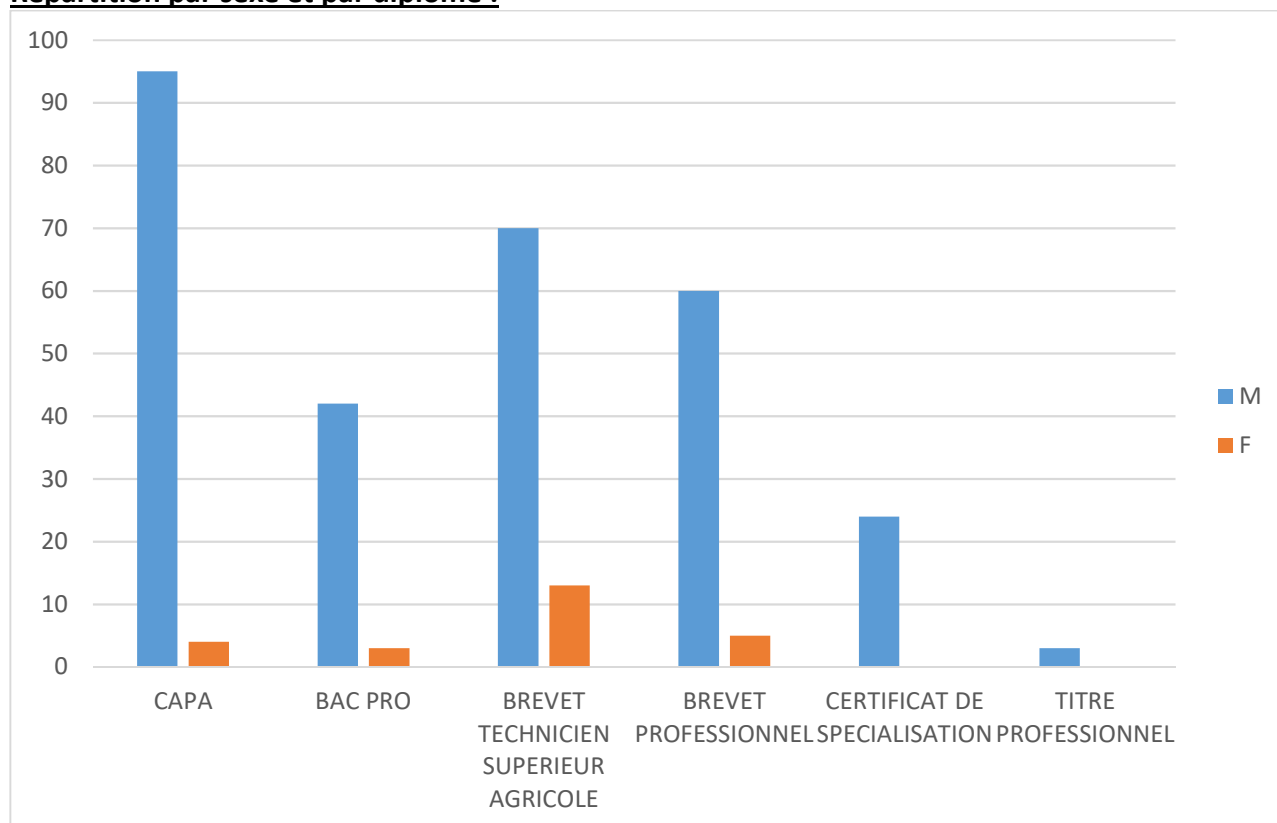
- Les effectifs en paysage continuent d'augmenter, mais, c'est aussi la politique de développement des formations sur la filière productions agricoles qui permet la hausse globale des recrutements.
- La réorganisation des formations sur chaque site à cette rentrée 2023 entraîne mécaniquement une augmentation forte sur Chadignac, au détriment de Desclauze et Jonzac.
- Tous les niveaux de formation bénéficie de la hausse des effectifs.



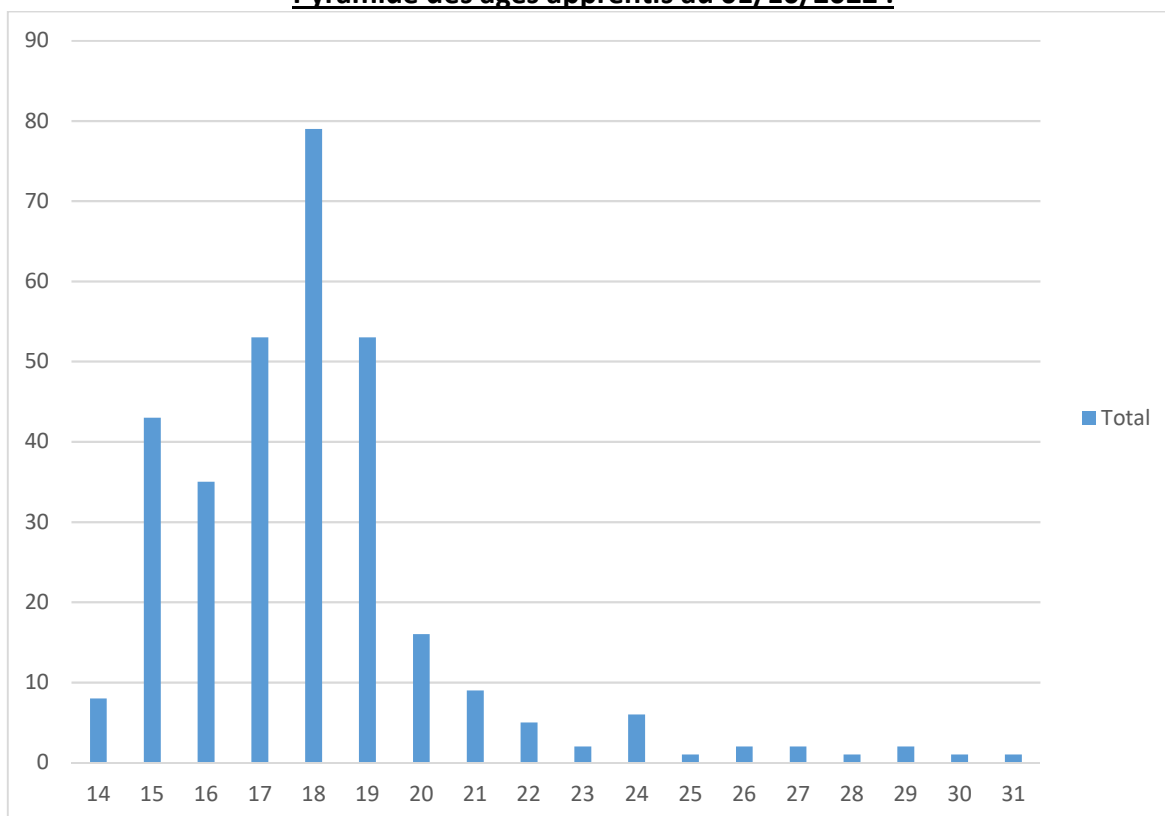
Répartition par sexe :



Répartition par sexe et par diplôme :



Pyramide des âges apprentis au 01/10/2022 :



Origine géographique des apprentis :

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE
ILE DE France	SEINE ET MARNE	1
Total ILE DE France		1
NOUVELLE AQUITAINE	CHARENTE	41
	CHARENTE MARITIME	230
	CORREZE	1
	DORDOGNE	2
	GIRONDE	10
	PYRENEES ATLANTIQUES	1
	SEVRES (DEUX)	20
	Vienne	3
	Vienne (HAUTE)	7
Total NOUVELLE AQUITAINE		315
PAYS DE LA LOIRE	ILLE ET VILAINE	1
	MAINE ET LOIRE	1
	VENDEE	1
Total PAYS DE LA LOIRE		3
Total général		319

Répartition géographique des entreprises :

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE
AUVERGNE RHONE ALPES	ISERE	1
Total AUVERGNE RHONE ALPES		1
ILE DE France	PARIS	1
	SEINE ET MARNE	1
Total ILE DE France		2
NOUVELLE AQUITAINE	CHARENTE	44
	CHARENTE MARITIME	223
	CORREZE	1
	DORDOGNE	4
	GIRONDE	8
	PYRENEES ATLANTIQUES	1
	SEVRES (DEUX)	15
	VIENNE	3
	VIENNE (HAUTE)	7
Total NOUVELLE AQUITAINE		306
OCCITANIE	GERS	1
Total OCCITANIE		1
PAYS DE LA LOIRE	MAINE ET LOIRE	1
	VENDEE	2
Total PAYS DE LA LOIRE		3
Total général		313

1.3 Effectifs en formation continue

Les effectifs en formation continue longue sont répartis ainsi pour 2022-2023 :

SECTION	Effectif 2022-2023		Total
	Stagiaire Formation Pro	Autres financements	
CAPA JP HSP	15		15
CAPA MA Horti HSP	5		5
BP REA	5		5
BP RPLFFP	13	2	15
BP AP		4	4
CS Arboriste Elagueur	2		2
OPA	8		8
CQP TA	6		6
TOTAL	54	6	60

Les effectifs sur le CFPPA en formation longue sont en très nette augmentation (+ 50 %) par rapport à 2022. Cela est dû principalement :

- A un bon recrutement sur le dispositif HSP sur le point d'entrée de mai.
- A l'ouverture du BP RPLFFP dans le cadre du marché « Installation » du PRF qui a trouvé son public dès cette première année. Ainsi 100 % des places financées par le CRNAq dans le cadre de ce marché sont utilisées.

2. ORGANISATION ET VIE DU CENTRE

2.1 Mouvement des personnels

A la fin d'année, trois contrats n'ont pas été renouvelés : ceux de Anthony AUMONT et Olivia BOUCHE, deux formateurs CFPPA et celui de Sandra FORESTIER, adjointe de gestion administrative et financière du CFA.

Par ailleurs, Ludovic VIOLEAU a démissionné de son poste de formateur au CFPPA en juillet 2022, et Sébastien RIQUART a été recruté sur le poste de Directeur de l'exploitation de la Pichonnerie.

Chantal ARNOUX, l'agent d'entretien des locaux du CFPPA à pris sa retraite à compter du 31/08/2023, son remplacement est assuré par Armelle GUILMAN, embauchée au 4/09/2023.

Bénédicte BACIGALUPI est passé d'un poste d'adjointe de gestion administrative et pédagogique sur le site de Chadignac à celui d'adjointe de gestion administrative et financière du CFA sur le site de Desclauze.

Pour cette rentrée 2023, 3 recrutements de formateur ont été réalisés :

- Aurélien BEZIAU en Aménagements Paysagers.
- Michel SFORZA en Sciences et techniques des agroéquipement
- Lynda ALOUANE en Agronomie-Phytotechnie. Le contrat de cette dernière a été rompu lors de la période d'essai.

A ce jour, il manque donc un formateur en agronomie-phytotechnie.

2.2 Formation des personnels

Depuis la rentrée de septembre 2022, 56 personnes (CFA/CFPPA) se sont inscrites sur 1 ou plusieurs formations

Les actions :

ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES	DUREE ACTION EN NOMBRE DE JOURS	TOTAL JOURS
TUTAC	2	3.5	7
SST	2	2	4
Animer une classe pour développer des formes d'apprentissages coopératifs et collaboratifs	1	2	2
CAP'2ER Niveau 2	1	3	3
Changement climatique : Impact et Adaptation de l'élevage ruminants	1	2	2
Règlement et Connaissances des produits phytopharmaceutiques	1	2	2
Comprendre et communiquer avec les adolescents pour mieux les accompagner	1	2	2
Coordination et Prépa du Jury UC	7	0.5	3.5
Diversité et lutte contre les discriminations et recruter sans discriminer	1	1	1
Enseigner l'information documentation dans le nouveau BTSA	1	2	2
Formation Equipe Péda BAC PRO TC Bloc 1	2	2	2
Gérer une classe autrement	1	1	1
Habilitation UC	1	6	6
Coordination et Prépa du Jury UC	3	0,5	1,5
Individualisation d'un parcours	1	1	1
Mieux comprendre les troubles DYS	1	1	1
Pépinieriste BIO	1	1	1
Premiers pas en algorithmique et en Python pour (grands) débutants	1	3	3
Professionnalisation des jurys	1	3	3
Devenir Référent Handicap	1	6	6
Règlement et Connaissances des produits phytopharmaceutiques	3	2	6

Rénovation du BTSA AP	2	3	6
Rénovation Tronc Commun BAC PRO	1	1	1
Stage En Entreprise	1	5	5
UC : Agrément à la conduite au poste de travail	1	6	6
Service Administratif			
Conduire un audit interne	1	1	1
Être Acteur de la formation au MASA	1	1	1
Formation YPAREO - Utilisation de la GRC	11	3	23
Les Fondamentaux du Management	1	5	5
Prévention des Risques Professionnels	2	1	2
Savoir Définir une stratégie de communication efficiente	1	2	2
			92

Les 3 axes majeurs de formation des personnels pour cette année sont :

- Pratiques pédagogiques innovantes
- La poursuite de la logique d'habilitation au dispositif UC afin de répondre aux exigences des dossiers d'habilitation de formation
- Utilisation du logiciel YPAREO sur l'ensemble des formations courtes et apprentissage de l'inscription à la facturation.

3. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE « FORMATION »

3.1 Pôle Paysage :

3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste/BPA Travaux des Aménagements Paysagers

3.1.1.1 Groupes « apprentissage »

1.1.1.1.1 Résultats aux examens

Pour la promotion 2021-2023, 19 apprentis ont validé leur diplôme sur 22 candidats présentés.

Pour la promotion 2022-2023, nous avons une apprentie présentée en un an qui a validé son diplôme.

3.1.1.1.1 Les effectifs

CAPa 1 JP – Groupe 1	13 apprentis
CAPa 1 JP – Groupe 2	16 apprentis
CAPa 2 JP – Groupe 1	16 apprentis
CAPa 2 JP – Groupe 2	9 apprentis
Effectif total CAPa JP - 54 apprentis	

3.1.1.1.2 Projets pédagogiques

L'organisation pédagogique

➤ La reconnaissance des végétaux

Cette année, l'accent est mis sur la reconnaissance des végétaux en première comme en deuxième année de formation. Chaque semaine au centre, les apprentis ont au minimum deux fois deux heures de reconnaissance des végétaux. Les apprenants ont de nombreux outils à disposition : reconnaissance sur le site ; prélèvement d'échantillons ; observation des végétaux en situation de chantier (en entreprise); séances au CADI afin d'utiliser les outils numériques et de créer des fiches personnalisées de reconnaissance des végétaux.

➤ Les retours de phase

Lors des semaines de présence au centre, un retour sur le vécu en entreprise est réalisé par le formateur le lundi matin.

Ce temps d'échange permet une restitution par les apprentis des situations de travail vécues. Ces retours de phase sont l'occasion pour les apprentis d'échanger sur les techniques de travail propres à chaque entreprise ; d'apporter des connaissances nouvelles en terme d'utilisation des végétaux, différents selon les zones géographiques.

Le vendredi matin, les carnets d'apprentissage sont complétés et un lancement de phase est distribué. Selon les activités liées à la saison différentes thématiques sont abordées : la tonte, la taille, la plantation, l'engazonnement, la maçonnerie paysagère... Les renseignements concernant le chantier vécu seront collectés par l'apprenti lors des phases en entreprise et seront agrémentés de photos. Ceux-ci serviront de support lors de la rédaction des SPE. (Situation Professionnelle d'Evaluation)

➤ Le suivi des apprentis

Les apprentis sont suivis individuellement en entreprise et une aide leur est apportée pour la rédaction de leurs SPE. Ils ont également du temps au CADI afin de rédiger leurs dossiers.

Les travaux pratiques sur le site de Chadignac

- Entretien du site
- Engazonnement
- Plantations
- Maçonnerie paysagère



UTILISATION DU BROYEUR A FLEAU



PREPARATION ENGAZONNEMENT



PREPARATION PLANTATIONS : ZONE 1



ZONE 2



REALISATION D'UN PAVAGE

Les chantiers extérieurs à venir

Dans le cadre de leur UCARE Valorisation des espaces naturels, les apprentis en CAPa JP seront amenés à :

- mettre en place des abris pour la petite faune,
- planter des haies bocagères,
- entretenir des sites naturels en respectant les pratiques ,
- restaurer des mares...

➤ Le Vallon du Bel Air

Les groupes de CAPa Jardinier-Paysagiste en première année vont partir en chantier au Vallon du Bel Air. Dans un premier temps, ils découvriront le site lors d'une visite guidée, accès sur la faune et la flore locale avec Jérôme Belliet, responsable de l'association Pérennis. Puis, ils réaliseront un chantier d'entretien.



VISITE GUIDEE PAR JEROME BELLIED



L'ECO-PATURAGE AU VALLON DU BEL AIR



ENTRETIEN DU SITE

➤ Plantation de haies

Les CAPa JP HSP et les CAPa 1 Groupe 2 (apprentis) seront en chantier le 12, 13 décembre avec l'association Prom' Haies. Ils participeront à la plantation d'une haie bocagère double d'arbres et d'arbustes en cépée : piquetage et implantation, vérification et préparation des végétaux en racines nues (habillage et pralinage), réalisation des plantations, mise en place des tuteurs, des protections et du paillage.

➤ Chantier à Pons

Les CAPa JP 2 quant à eux, seront encadrés par les BP AP lors d'un chantier à Pons. Les travaux à réaliser sont : un engazonnement, des plantations et de la maçonnerie paysagère.

➤ La ferme refuge de la Métairie

Nous avons eu un premier rendez-vous avec la ferme refuge de la Métairie, à Vénérand. Un programme va être établi sur plusieurs années pour la réalisation de travaux paysagers : Plantations linéaires entre les enclos, pose de clôture, réalisation d'abris pour la petite faune, revalorisation de mares et entretien d'un bois.

Les visites pédagogiques

➤ Les journées de cohésion

Début septembre, dans le cadre de leur module « connaître son territoire », et de la semaine « s'intégrer en formation » les CAPa groupe 1 et groupe 2 ont participé à une journée de cohésion. Au programme :

- marais Poitevin : visite du parc ornithologique et promenade en barques sur les canaux au port de Montfaucon
- Estuaire de la Gironde : croisière sur le « Saintongeais » et présentation des écosystèmes de l'Estuaire de la Gironde par un conférencier, au départ de l'Embarcadère de Vitrezay.



EMBARCADERE DU PORT DE VITREZAY



PORT DE MONTFAUCON



PARC ORNITHOLOGIQUE DU MARAIS POITEVIN

➤ **Entretien des terrains sportifs : L'entretien d'un golf**

Dans le cadre de leur module sur l'entretien des surfaces engazonnées, les CAPa JP seront accueilli par un greenkeeper afin de visiter un golf. (golf de Royan pour le groupe 1 et golf d'Aytré pour le groupe 2)

Thématiques abordées : les différentes parties du golf, les travaux d'entretien, la présentation des engins motorisés et la gestion de l'eau.



VISITE GUIDEE DU GOLF DE ROYAN

➤ **Visite de jardins paysagers**

S'insérant dans le module « les jardins en Europe », une visite guidée du Château de la **Roche Courbon** sera organisée.

Thématiques abordées : l'histoire du site et la construction du jardin, les différentes parties qui le composent, les interventions réalisées par les jardiniers pour l'entretien du site et les végétaux présents, visite des grottes et exposition.

Visite du **Parc Oriental de Maulévrier** (Maine-et-Loire)

L'objectif est de réaliser une visite guidée avec le jardinier-paysagiste du parc Oriental de Maulévrier.

Thématiques abordées : Historique du parc, les symboliques apportées aux différentes parties qui le composent, les différentes techniques de taille, les végétaux présents et l'entretien apporté.

➤ **Visite d'une pépinière**

L'objectif de la visite d'une pépinière est de montrer les moyens de production et l'importance de la reconnaissance des végétaux en tant que paysagiste. Les différentes étapes de production et les conditionnements seront présentés, ainsi que les techniques de transplantation. Une attention particulière sera portée sur les machines utilisées.

Les intervenants extérieurs

- M Jullien David, chambre d'agriculture, Responsable du Pôle Gestion de l'Espace et des Ressources, a réalisé une intervention sur le sol.
- L'année dernière, M Olliveau David, technicien à Prom'Haies est venu une journée pour un atelier greffage. Nous souhaitons renouveler l'intervention cette année.
- Plusieurs démonstrations de matériel EV sont à prévoir : Felco, Pellenc...



3.1.1.2 Groupes « formation continue »

3.1.1.2.1 Résultats aux examens

Pas de relevé cette année car effectif manquant.

3.1.1.2.2 Les effectifs

Il y a eu 2 entrées de CAPa JP HSP cette année :

Une première avec un effectif de 13 apprenants en avril 2023 et une deuxième en août 2023 de 2 apprenants.

Le groupe actuel cumule 13 apprenants.

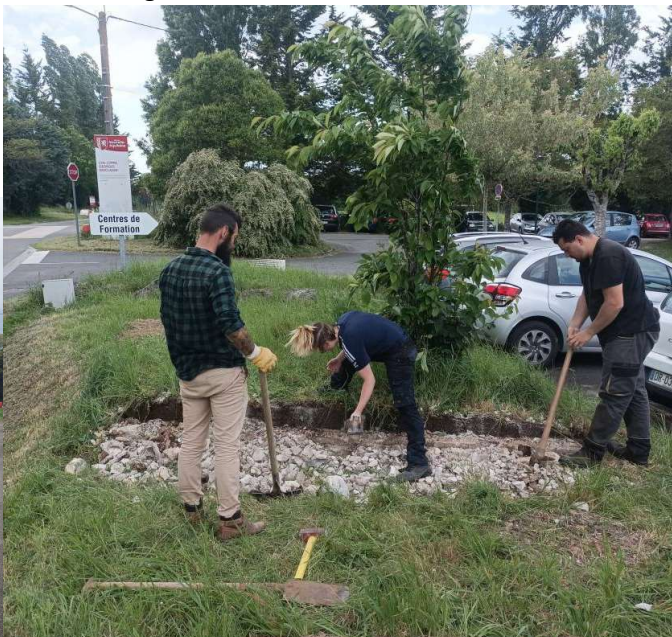
Ces 2 groupes ont déjà réalisé quelques projets dans ce début de formation, notamment :

Le réaménagement de l'espace entre le parking du CFPPA et la rue Georges Desclaude qui consiste en une évacuation complète de la zone actuelle

Photo au démarrage du chantier



Démontage des murets existants



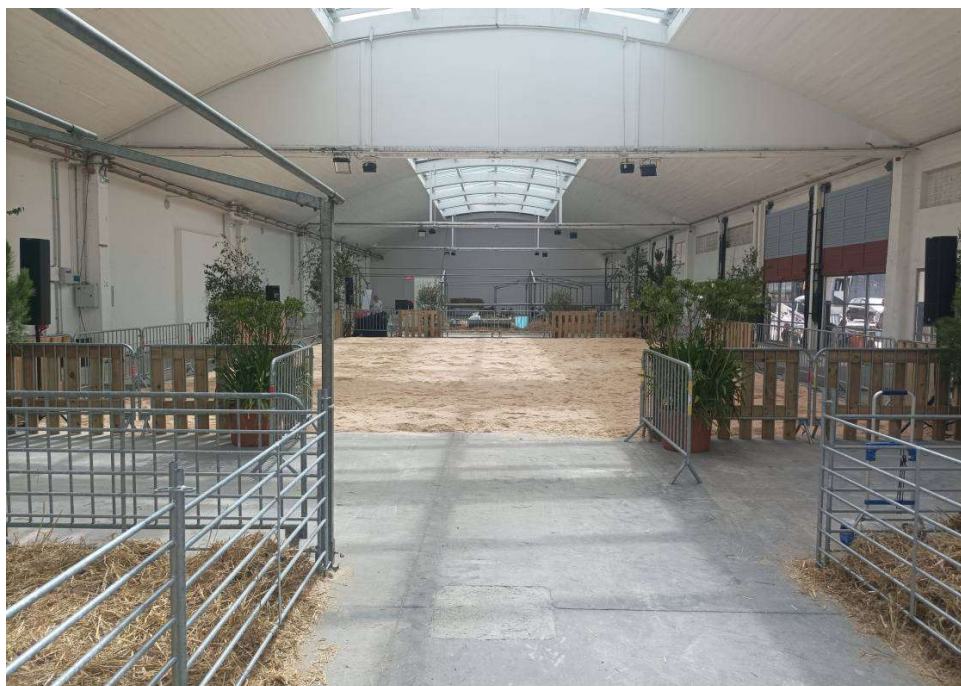
Ce chantier se terminera dans l'automne et l'hiver à venir. Plus d'explications dans la partie projets pédagogiques

Le groupe a aussi participé à l'installation du salon ballade à la ferme à l'espace Encan à la Rochelle :



Salon qui aura effectué sa 4ème édition et qui commence à avoir une notoriété certaine.

Le travail consistait en un aménagement complet du ring principal de présentation des animaux



Un travail d'habillage bois et de végétalisation du ring a été effectué par le groupe en accord avec le groupe de BTS AP du CFAA.

Une trentaine d'apprenant ont pu réaliser ce travail en une demi-journée!

Un engazonnement des abords du CFPPA Desclaude a aussi été fait par ce groupe en septembre 2023 sur les 2 zones d'accueil.



Visite su salon vert au domaine de Grenade à Saint Selve (33)

Nous avons pu visiter le salon vert du paysage (Le salon du broyeur...) en septembre 2023 pour montrer les évolutions techniques du matériel en espace vert. L'arrivée en force de l'électrique en a intéressé beaucoup et d'autres...



...préférons toujours le thermique!

3.1.1.2.3 Projets pédagogiques

La réfection de la zone parking du CFPPA Desclaude:

Le réchauffement climatique et la sécurité des personnes étant deux préoccupations majeures, nous avons pris le parti de refaire la "butte" entre le parking du CFPPA et la rue Georges Desclaude.

Le but étant de réduire le volume de terre pour une meilleure visibilité de l'accès entre le CFPPA et le Lycée Georges Desclaude, pour aussi faciliter l'entretien de cette zone et offrir une plus belle "devanture" au Centre de Formation.

Nous allons ensuite planter des arbres pour une cohérence entre les deux centres et ainsi apporter de l'ombre aux usagers du parking.

Le plan est en cours !!!

Plantation d'une haie champêtre à Landrais en Charente-Maritime :

En nous associant à Prom'haies (association de plantation de haies champêtres dans les Deux-Sèvres), nous allons planter, en association avec les CAPa JP apprentis du CFAA, 800ml de haie à Landrais le 12 décembre 2023.

Les apprenants pourront appréhender les notions de piquetage, d'implantation, de plantation, de paillage ET d'écosystème grâce à ces corridors écologiques que nous mettrons en place et ainsi mettre du concret dans leurs UCAREs!

Formation et initiation à la greffe de fruitiers le 14 mars 2024

Suite à une première journée lors du printemps 2023, nous réitérons l'opération greffage !

Les apprenants pourront ainsi s'initier à la greffe des fruitiers et repartir chacun avec un pommier et un poirier greffé par leur soin, sous l'œil vigilant de Monsieur David Olliveau, intervenant greffage des Deux-Sèvres.

D'autres projets vont naître au courant des semaines et des mois suivants !

3.1.2 BP Aménagements Paysagers

Généralités :

Le Brevet Professionnel Option Aménagements Paysagers est une qualification de niveau 4 centrée sur les différentes situations professionnelles caractéristiques du métier.

Il cible comme profil d'emploi, celui d'un ouvrier paysagiste autonome dans la réalisation des travaux d'aménagements paysagers sur le végétal et les infrastructures, ainsi que dans l'organisation et la préparation de chantier.

Le diplôme est organisé et délivré en UC (6 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.

Le diplôme certifie la validation des 6 blocs de compétences (6 UC) qui peuvent être obtenues indépendamment.

Les 6 blocs de formations (capacités):

- o C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
- o C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- o C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux
- o C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
- o C 5. Mettre en place des infrastructures
- o C6. Domotique de jardin

3.1.2.1 Résultats aux examens

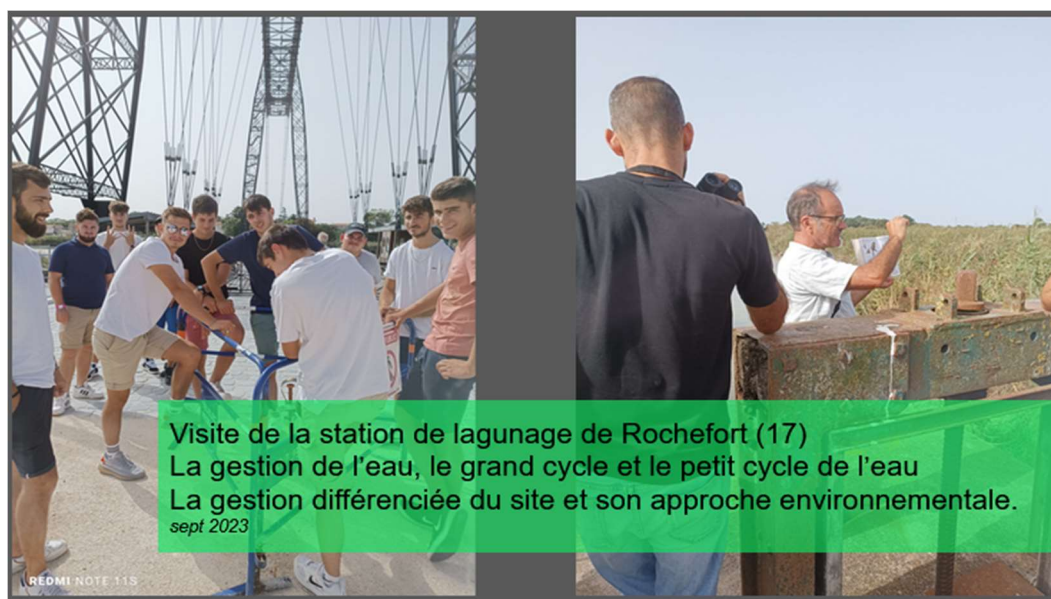
En 2023, le taux de réussite est de 95 %.

3.1.2.2 Les effectifs

Groupes	Effectifs CFAA	Effectifs CFPPA	Total
BP AP 1 Groupe A	17	0	17
BP AP1 Groupe B	13	1	14
BP AP2	14	1	15
BP AP CFPPA (mixé)	-	4	4
	44	6	50

La stimulation des apprentissages est encouragée en mixant les apprenants (apprentis et stagiaires adultes) et en développant une proximité avec le monde professionnel. Les apprenants deviennent mutuellement des personnes ressources. Cette mixité doit pouvoir encourager le développement d'une maturité et d'un sentiment de responsabilité chez les jeunes apprenants.

3.1.2.3 Les activités de la formation du B.P A.P (septembre et octobre 2023)





Visite de la station de lagunage de Rochefort (17)
Valorisation des boues issues du traitement des eaux usées, pour fertiliser les espaces verts de la ville et bio-méthanisation issue de la dégradation des matières organiques, qui permet une autonomie énergétique du site. sept 2023



Visites Guidées de l'hôpital des pèlerins
et du jardin des simples
Pons (17) sept 2023

Présentation de l'aménagement d'un parking
"dés-imperméabilisé" par le maître d'ouvrage en
charge du dossier, les apprenants en BP AP2 se
sont vu confier la végétalisation du site.

sept 2023 Commune de Pons





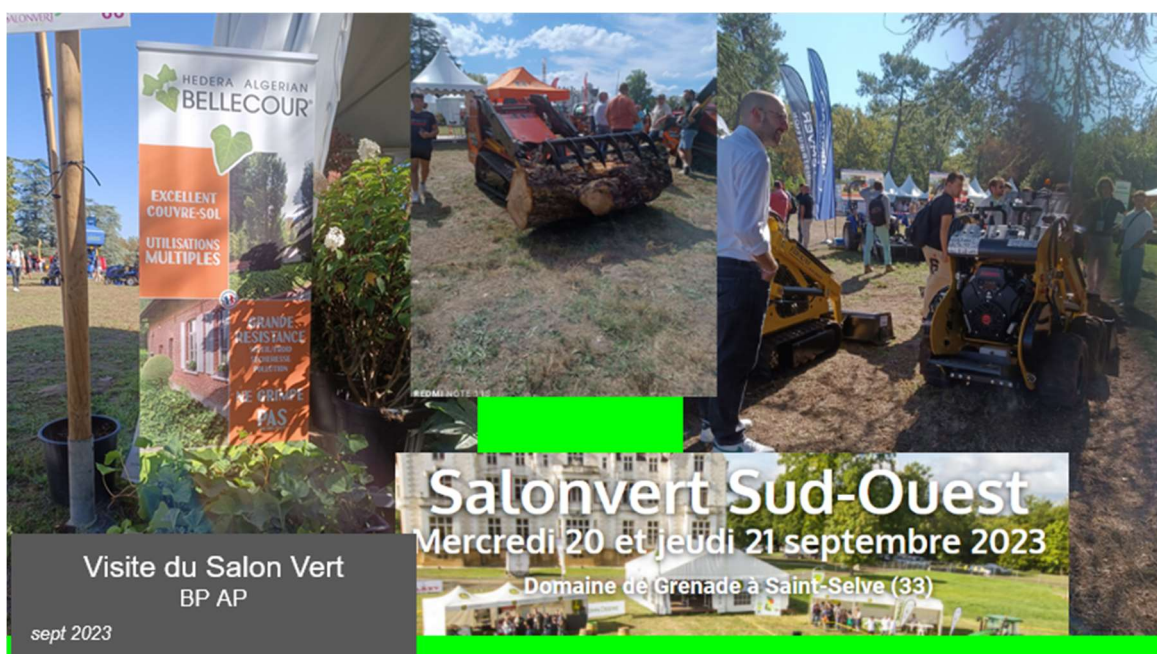
Différents travaux d'infrastructures paysagères, effectués sur le site de Desclaude par les BP AP2 sept 2023



Journée d'intégration des BP AP1 A&B
Parc des Arènes, La Palu, Le jardin public de Saintes
sept 2023



Travaux d'entretiens et de tailles, par les BP AP 1 Site de Desclaude
sept 2023



3.1.2.4 Organisation pédagogique : Pédagogie de projets

- En apprentissage, la durée de formation est de 24 mois dont 28 semaines au centre. Les entrées en formations sont établies en septembre, janvier et mars.
- En formation continue, la durée de formation est de 31 semaines dont 12 en entreprise. (19 au centre), pour une entrée en octobre.
- En contrat de professionnalisation, la formation est individualisée et la durée est construite après le positionnement du candidat.

Les effectifs sont répartis en 3 groupes. La formation suit un référentiel modulaire, réalisé en interne par l'équipe pédagogique.

Chaque module est ensuite scénarisé par l'équipe. L'objectif est d'apporter du sens à la formation.

Le diplôme est obtenu après la validation par le candidat des 6 capacités professionnelles liées aux 6 blocs de compétences professionnelles. Les épreuves consistent à une soutenance orale accompagnée d'un compte rendu écrit.

Les grands principes de l'organisation pédagogique :

- Organisation, à chaque phase au centre, des restitutions des vécus professionnels en entreprise, avec projection des réalisations, en lien avec les modules qui seront traités en centre sur la période.
- Positionnement d'heures de « reconnaissances de végétaux » systématiquement chaque semaine de présence au centre (fil rouge = 4h minimum/semaine)
- Accompagnement dans la rédaction de 6 dossiers ou compte rendus de Chantier, en préparation des épreuves (6 au total).
- Formation équivalent CACES
- Formation SST
- Formation Certi-Phyto
- Organisation et préparation de chantier en situation professionnelle et en rapport avec les blocs de compétences.
- Suivi personnalisé des apprenants en entreprise
- Fourniture d'un livret d'apprentissage et un référentiel de la formation avec détail des modules et de l'organisation pédagogique.

3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers

3.1.3.1 Résultats aux examens

10 apprentis de BAC PRO Aménagements Paysagers ont été inscrits à l'examen. Finalement 9 seulement se sont présentés aux épreuves, après une démission.

8 ont été reçus et 1 apprenti est non admis après l'épreuve de contrôle. A noter que cet apprenti a été réorienté en BP AP à la rentrée.

3.1.3.2 Les effectifs

• BAC 1

On peut estimer que nous avons effectué un bon recrutement cette année puisque le groupe compte 16 apprentis parmi lesquels 1 fille, 2 anciens CAPA Jardinier Paysagiste et à noter que 3 d'entre eux ont moins de 15 ans.

• BAC 2

L'effectif en BAC PRO 2 est de 14 apprentis. Ce groupe compte une fille. 2 nouveaux apprentis sont venus compléter le groupe à la rentrée.

La particularité de ce groupe est que c'est la première promotion depuis l'entrée en vigueur de la rénovation du tronc commun du BAC PRO agricole.

• BAC 3

Le groupe de terminale BAC PRO compte 15 apprentis dont une fille, dernière promo sous l'ancienne mouture du tronc commun du BAC PRO.

3.1.3.3 Projets pédagogiques

- **BAC 1**

Les projets et interventions prévus à ce jour sont les suivants :

- Sortie du 6 novembre pour faire un micro trottoir dans le cadre de l'EIE sur la laïcité.

Autres visites dans le cadre du module EG 3 « Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde ». Il s'agit d'éveiller les apprenants à leur environnement socio-économique :

- Visite Alkern à Saintes, fabricant de produits préfabriqués en béton.
- Visite Hennessy à Cognac
- visite des Pépinières de Corme-Royal, avec pour objectifs d'identifier les végétaux et de se familiariser avec les étapes depuis la production jusqu'à la commercialisation.
- A noter également l'intervention d'une heure de l'association TABADO le 14 novembre prochain

- **BAC 2**

Parmi les projets réalisés ou à venir pour cette promotion :

Visite du Salonvert : au Domaine de Grenade à Saint-Selve (33) le mercredi 20 septembre 2023, et dédié au marché des espaces verts et du paysage (chefs et employés des entreprises paysagistes, de revendeurs de matériels, de distributeurs de fourniture, de pépiniéristes ainsi que les employés et les élus des collectivités territoriales).



- Visite de la réserve naturelle du Pinail dans le cadre de la pluri "Dimension écologique des aménagements paysagers."
- Visite d'une réserve naturelle hébergeant des milieux particuliers dans laquelle une gestion adaptée a été mise en place.
- Participer à un chantier d'entretien sur la réserve.

Sorties techniques prévues en commun avec les BAC 3 :

- Visite d'un golf (La Rochelle et/ou Rochefort) + initiation si possible
- Visite du parc de l'Estuaire
- Visite de jardins et vergers partagés
- Visite du Jardin Oriental de Maulévrier.
- Intervention sur les nouveaux outils électroportatifs Espace Vert (KRESS, RYOBI...).
- Intervention d'un Vendeur/Réparateur de matériel E.V.
- Démonstration d'outils de taille grand format (CoupesEco).
- Sortie Nature dans la Réserve de Moëze Oléron + La Gataudière ?

- Intervention d'une heure de l'association TABADO le 08 novembre prochain

- **BAC 3**

En ce qui concerne les Terminales BAC PRO :

- Visite du Salonvert : au Domaine de Grenade à Saint-Selve (33) le mercredi 20 septembre 2023, salon dédié au marché des espaces verts et du paysage (chefs et employés des entreprises paysagistes, de revendeurs de matériels, de distributeurs de fourniture, de pépiniéristes ainsi que les employés et les élus des collectivités territoriales).



- Visite du marais de Tasdon (La Rochelle) et la Palu (Saintes) dans le cadre de la pluri "Approche naturaliste des aménagements paysagers"
- Visite de deux sites naturels aménagés, l'un depuis plusieurs années (La Palu) et l'autre plus récemment (Marais de Tasdon). Les objectifs pédagogiques de cette sortie sont les suivants :
 - Comprendre et appréhender les objectifs et contraintes de l'aménagement ou la restauration d'un milieu naturel (choix permettant la préservation de la biodiversité, du maintien et du développement d'une flore et d'une faune spontanée, gestion des espèces envahissantes et invasives, etc ...)
 - Réaliser un compte-rendu des observations effectuées et une comparaison entre les deux sites.
- Visite d'une pépinière (Végétal85 et/ou Pépinière de Corme Royal)
- Intervention d'une heure de l'association TABADO le 22 novembre prochain.

3.1.4 CS Arboriste Elagueur

3.1.4.1 Les effectifs

Cette formation se fait en mixité : stagiaires et apprentis et contrat pro.
Cette année un groupe unique de 16 apprenants.



Baisse des effectifs faisant suite à la rénovation du référentiel en 2018. Le CS est maintenant une spécialité s'appuyant sur un diplôme de niveau 4 en Aménagement paysager ou en bucheronnage. En nouvelle-aquitaine uniquement, la DRAFF impose des évaluations de prérequis pour les personnes n'ayant pas le niveau requis, évaluation qui doit valider les compétences des titres précédemment cités.

Cela ferme donc la porte au public en reconversion pour lequel la région financerait 12 places.

Le traitement n'est pas le même au niveau national. Sentiment d'iniquité.

Difficulté liée au transport : des 16 apprenants, de leur équipement, des machine et caisse de rétention ainsi que des pique-niques lors des chantiers école. Il est de ce fait nécessaire que certains prennent leur véhicule personnel ainsi qu'une charge administrative supplémentaire liée aux ordres de mission et remboursement des frais de route.

3.1.4.2 Projets pédagogiques

De nombreux partenariats pour apporter des supports pédagogiques adaptés et variés.

Un travail avec le conservatoire du littoral en forêt de Suzac, où nous nous engageons à supprimer 51 pins maritimes afin de privilégier les arbres mères. En vue d'introduire de nouvelles essences plus méditerranéennes et donc plus adaptées au climat actuel.

La régénération spontanée étant nulle depuis quelques années.

Une attention particulière pour les arbousiers présents qui forment une barrière ignifuge en cas de feu de forêt.

Autre enjeu, nous laissons les rémanents sur place et en contact du sol afin de favoriser les sols en créant de l'humus et des niches écologiques.

Le souhait de nous faire intervenir plutôt que de mécaniser les opérations est du même ordre, cela permet d'éviter le tassement du sol et de respecter les habitats des occupants des lieux.

Cette année encore comme depuis 5 ans, nous partirons 4 jours dans un parc de 82 HA à la Palmyre.

Nous y entretenons les espaces communs en pratiquant essentiellement des tailles sanitaires ou des tailles de cohabitation sur des pins maritimes.

Quelques abattages d'arbres secs des suites d'attaque de scolyte... fléau qui sévit de plus en plus et que nous tentons de tenir à distance par la destruction par brulage des arbres atteints.

Important projet au niveau du recensement des arbres sur les sites de Desclaude et de Chadignac ainsi que de l'évaluation de leur état de santé et des préconisations possibles. De manière générale, l'apport de broyat de végétaux autour des arbres manque significativement sur l'ensemble des espaces arborés des deux sites.

Pour nous aider dans cette tâche, nous utiliserons le logiciel « Grality », outil collaboratif qui pourra être enrichie aux niveaux des massifs et des arbustes par les collègues intéressés. Petite réunion de présentation à planifier avant la fin de l'année 2023.

De nombreux autres projets, grimpe d'arbres remarquables, sensibilisation des publics aux bonnes pratiques et à l'emploi de BRF, CACES Nacelles, SST et Sauvetage dans les arbres...



3.1.5 CS Constructions Paysagères

3.1.5.1 Résultats aux examens

Promotion	Inscrits	Admis	Pourcentage
2022 / 23	13	12	92 %

3.1.5.2 Les effectifs

Promotions	2021 /22	2022 / 23	2023 / 24	Var.
Effectifs	11	14	10	- 28 %

3.1.5.3 Journée d'intégration

Elle a eu lieu le mardi 03 octobre.

Objectifs : Faire connaissance dans un cadre informel, propice à l'échange.
Rencontrer des professionnels partenaires de la formation.
Offrir une visibilité sur les valeurs de la formation CSCP (esprit d'équipe, collaboration techniques ...)

Déroulement de la journée :

Visite d'une carrière de granulats

. Romuald FOUCHER

Situé à Plassay, la carrière s'étend sur une superficie de 15 ha.

La société Eurovia extrait tous les granulats utilisés pour les métiers du TP et de la construction (sables, gravillons, GNT, blocs ...) ainsi que les produits élaborés en centrale.

Au cours de la matinée, nous avons pu assister à un tir de mine. 600 kg d'explosifs répartis dans 17 trous ont permis d'abattre en front de taille 3000 tonnes de calcaire.



Rencontre avec Pierre-Yves FORT

Exploitant des carrières de Thénac.

Le public n'est pas autorisé à entrer dans la carrière souterraine de Thénac.

M. Fort nous a néanmoins guidé dans les différentes galeries grâce à un dispositif vidéo-virtuelle en 3D.

Des blocs de 3 m3 en moyenne sont extraits par sciage à l'aide d'une haveuse-rouilleuse.

Deux bancs de pierre sont extraits et commercialisés :

- Banc romain : pierre blanche à grain très fin
- Pierre fine légèrement ocrée à grain fin

La carrière est un partenaire de la formation pour tous les chantiers nécessitant l'utilisation de pierre naturelle.

L'approvisionnement local est une priorité afin de répondre à des enjeux sociétaux majeurs en matière d'économie et d'environnement.

En plus de sa proximité, cette pierre est facile à travailler et sa résistance mécanique s'accroît au fil des années.



Carrière de Thénac – Banc romain -



Bloc à expédier

Rencontre avec Eric Véron – Société Saint Astier

Depuis des siècles, la chaux hydraulique naturelle pure est fabriquée à Saint-Astier, en Dordogne, au coeur du Périgord blanc.

C'est en 1850 que tout commence avec la caractérisation scientifique de ce calcaire unique et qui va marquer le départ d'une ère pré-industrielle nombreux chauxourniers.

Durant toute cette période, l'entreprise Saint-Astier n'a cessé d'être familiale, indépendante et produit encore 100% de sa production en local.

M. Véron nous a présenté une gamme complète de chaux hydrauliques naturelles pures, chaux formulées, mortiers techniques, enduits et finitions décoratives pour la restauration, la rénovation et le bâti contemporain.



pour de



20	57	75	86	23
78	216	29	26	24
21	25	98	263	31
105	30	31	28	86
203	151	196	784	437
649	236	182	124	131
811	450	85	70	92
436	714	649	90	747
479	247	378	506	346
145	171	766	115	88
115	586	145	173	

Nuancier de teintes
Chaux color

Visite des anciennes carrières de Crazannes

M. Stéphane MAJEAU

Implantées sur un site de 13 ha, les anciennes carrières de Crazannes offrent un paysage surprenant composé d'abrupts de pierre et de gorges étroites envahis par une végétation luxuriante où se mêlent lierre, fougères scolopendres et clématites sauvages. La pierre blanche résistante, extraite pendant 2000 ans de ces carrières, a servi à l'édification ou à la restauration de monuments célèbres tels que le Fort Boyard ou la cathédrale de Cologne.

M. Majeau nous a expliqué le principe d'extraction d'un bloc à l'aide d'outils manuels tels que le pic, les taillants et les coins. Ces hommes entretenaient avec la pierre une relation sensorielle, sachant l'écouter et la faire sonner pour en apprécier les qualités mécaniques et en percevoir les défauts.

LES CARRIERES
DE PIERRE
DE CRAZANNES



3.1.5.4 Focus sur les bassins



La semaine 38 est consacrée à l'élaboration et la création d'un bassin.
M. Steve FOURCHE de la société OASE est intervenu une demi-journée.

Les informations techniques apportées ont été bénéfiques aussi bien pour l'étude du projet que les travaux sur le terrain. Répartis sur l'aire de maçonnerie (site de Chadignac), trois groupes ont réalisé respectivement un bassin accompagné d'une cascade. Trois esquisses aux caractéristiques singulières sont dessinées par chaque groupe. L'élaboration d'un planning de travail sur trois jours est mis en place.

La faisabilité du projet doit également être vérifiée par la prise en compte des fournitures mises à disposition : surface du liner ; caractéristiques de la pompe et du système de filtration ; éléments de décoration ; végétaux ...).

Le vendredi matin, chaque groupe présente sa création à Antoine GUEDEAU de la société MARTINEAU IRRIGATION.

Le regard critique d'un professionnel permet de mesurer les résultats du travail réalisé en vue de l'améliorer.

L'espace est également ouvert à l'ensemble du personnel et les apprenants du site (participation au concours du plus beau bassin).



Présentation des systèmes de filtration par M. Fourché



Création de la cascade

3.1.5.5 Travail en partenariat avec la SNCF

Lieu : Technicentre de Saintes – 3 rue de Lormont -

Suite à une réhabilitation du site, Me Thibault nous a contacté pour un projet de création d'une zone verte.

Il s'agit de créer sur une surface de 840 m², un aménagement paysager qui offre aux salariés un temps de promenade et de convivialité (zone de pique-nique).

Après un temps d'échange et plusieurs esquisses proposées, le projet final a été présenté le 05 octobre dernier par les apprenants.

Il regroupe plusieurs tâches telles que :

- Mise en place d'un revêtement en résine
- Création d'une circulation en béton désactivé
- Pose de dalles de schiste (cheminement)
- Création d'un dallage en travertin
- Création d'un muret en pierres de Thénac
- Pose de traverses de chêne (cheminement et soutènement)
- Pose de pavés et bordures béton



Présentation du projet au technicentre

La mise en œuvre de cet aménagement constitue le fil rouge de la formation.

Projet d'aménagement
Technicentre SNCF de Saintes



3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers

3.1.6.1 Résultats aux examens

Les résultats aux examens du BTS AP session de juin 2023 ont été de 70%.

3.1.6.2 Les effectifs

Pour cette rentrée scolaire 2023 :

- En 2ème année les BTS sont 29 apprentis dont une fille. Un apprenti a arrêté la formation à la fin de la 1ère année.
- En 1ère année, les BTS étaient 35 apprentis dont 5 filles. L'une d'entre elle a arrêté la formation de même qu'un 2ème apprenti. Le groupe se retrouve à 33, et nous avons fait 2 classes.

Cette année nous avons 4 apprentis en reconversion professionnelle qui arrivent avec déjà un BTS ou un niveau bac + 5. Ces 4 apprentis sont exemptés des matières générales. Le temps généré leur permet de travailler en autonomie au CDR les cours techniques ou de participer à des chantiers écoles avec d'autres classes (BAC PRO ou CAPA) quand cela est possible.

3.1.6.3 Projets pédagogiques

BTS AP1 :

A la rentrée les apprentis ont eu une journée d'intégration avec une visite de la pépinière de Corme Royal et un accrobranche à l'abbaye de Fontcouverte.



les 1^{ère} année à la pépinière de Corme Royal

Dans le cadre du module 1M1 qui traite de la requalification des espaces en milieu urbain, les apprentis sont allés visiter 2 cimetières à Niort, un traditionnel et l'autre est un cimetière naturel pour évoquer les problèmes liés à la mise en place de la loi Labbé et de son application.

Ils ont visité la place de la Brech et le port Boinot à Niort, 2 sites réaménagés et requalifiés en tenant compte des problématiques actuelles en ville (voiries partagées, îlot de fraîcheur, réchauffement climatique, gestion de l'eau...).

Ils ont également été visiter le boulevard de Saintonge à Saintes pour étudier les végétaux nouvellement plantés.

Cimetière traditionnel



Port Boinot



Avenue de Saintonge



En technique, les apprentis sont allés visiter le jardin public de Saintes où une nouvelle aire de jeux est en train d'être aménagée par l'entreprise IDVERDE. Ils vont ensuite étudier en classe les plans, la réglementation et le cahier des charges techniques.



BTS AP2

- Les 3 premières semaines ont été consacrées au MIL « entretien des terrains de sport »

Les apprentis ont visité : l'hippodrome de Royan, le complexe sportif de Châteaubernard avec des terrains en gazon naturel et synthétique, le golf écologique de la Jarrie, le golf de Bordeaux, la gazonnière de Cestas pour la fabrication de gazon en plaques, la pépinière Rouberty à Dompierre sur mer.



Hippodrome de La Palmyre



Golf de la Jarrie



Matériel du golf pour aérer la terre



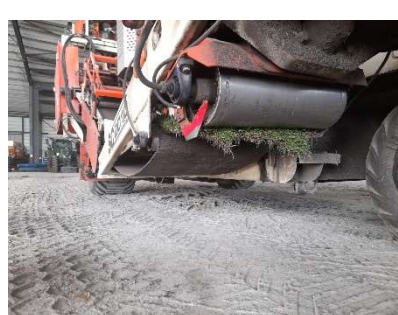
Pépinière Rouberty



Stade de foot de Châteaubernard



Gazonnière de Cestas



- Les apprentis ont participé à l'embellissement du « ring » de présentation des animaux au salon « la ferme en ville » à La Rochelle. Il s'agissait de réaliser des palissades en bois pour les fixer sur des barrières en métal et de végétaliser les 2 entrées.

Les apprentis sont allés une journée à La Rochelle, à l'espace Encan.



- Les apprentis sont partis en voyage d'étude en Touraine pendant une semaine. Le thème du voyage était « le jardin résilient ».

Lors de ce voyage, les apprentis ont été reçu par 2 grandes entreprises du paysage de la région : Amboise paysage et Serrault jardins. Ils ont pu aborder, avec les responsables, les problématiques actuelles liées au réchauffement climatique : les plantes adaptées, la gestion de l'eau, les gazons...



Ils ont visités 2 jardins historiques : Villandry et Chenonceau pour aborder le jardin de la Renaissance. A chenonceau nous avons pu rencontrer le responsable de l'équipe espaces verts du parc pour aborder la gestion du parc, les plantes et l'eau.



Ils ont été au festival international des jardins de Chaumont, le thème étant « les jardins résilients »

Ils ont eu une visite guidée pour aborder 8 jardins en particulier puis on pu avoir un temps libre pour aller visiter les autres jardins. Cette visite était l'occasion de récupérer des idées de conceptions, matériaux, mobilier...pour étoffer leur boîte à idées pour le module Projet de particulier.



3.1.7 Les Formations Courtes

La forte demande en formations courtes est maintenue cette année, surtout pour des structures d'insertion et des ESATs, notamment pour les formations en espaces verts (Taille de Haies, Rosiers/Arbustes, Arbres Fruitières, Maintenance du Petit Matériel, Tronçonneuse/Débroussailleuse), ainsi que pour les salariés d'entreprises agricoles qui ont désormais connaissance de l'offre régionale de formation courte financée par Ociat + Vivea pour les chefs d'entreprises (communication + démarches administratives effectuées par le service développement pour faciliter les inscriptions)

Pour certaines de ces formations, nous avons décidé à l'avenir de doubler les sessions en fonction des publics :

- Salariés en parcours d'insertion (niveau débutant)
- Salariés d'entreprises paysagistes, ou chefs d'entreprises, ou encadrant en structure d'insertion (niveau confirmé)

Cela concerne les formations à forte demande : Maintenance du Petit Matériel et Taille des Arbres Fruitières, mais ce fonctionnement récent pourrait être appliqué à d'autres formations, toujours selon la demande, les attentes et le profil des participants...

Nous sommes sollicités comme d'habitude par diverses structures en insertion ou des ESATs pour des nouvelles formations courtes, par exemple :

- CAPAC à Cognac : Taille paysagère en hauteur (une session en INTRA)
- AI 17 : Prévention des piqûres d'insectes en espaces verts (3 x sessions en INTRA)

Nous sommes également sollicités par des collectivités territoriales (mairies, département...) pour monter des formations intra à la carte, afin de former le personnel. Ces demandes répondent au marché CNFPT régional et nous veillons à relayer l'information pour garantir la transparence aux collectivités.

Nous avons une très forte demande en formation Grimper Initiation + Perfectionnement : de plus en plus d'entreprises souhaitent former les salariés à l'égale (sans nacelle) mais aussi de plus en plus de demandeurs d'emploi dans le but de s'installer à leur compte.

Nous avons obtenu l'habilitation par l'INRS en juin 2023 pour proposer des formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à un public externe, aussi bien en formation initiale qu'en maintenance et actualisation des compétences. Cette nouvelle offre a suscité une demande immédiate et importante de la part des structures en insertion notamment pour des sessions en INTRA (St Fiacre et la SIE Vals de Saintonge), et de la part de la profession agricole (prise en charge intégrale)



Par ailleurs, nous avons ouvert les formations habilitations électriques et la première session aura lieu les 13 et 14 novembre prochain avec déjà 11 salariés. De nouvelles inscriptions nous ont déjà permis de créer d'autres sessions pour janvier. (formations au catalogue Ociat avec financement intégral)

Nous avons par moment des difficultés à répondre à toutes les demandes de formations car les équipes pédagogiques compétentes sont très souvent saturées. La coordinatrice Mme Bertrand ainsi que la responsable pédagogique Mme Moreau mettent tout en œuvre pour répondre aux pédagogiques.

3.2 Pôle Productions :

3.2.1 CAPA Métiers de l'Agriculture support « Horticulture »

3.2.1.1 Résultats aux examens

Les résultats aux examens du groupe de septembre 2022 sont de 100 %, 4 stagiaires diplômés.

3.2.1.2 Les effectifs

Les effectifs sont toujours bas, le groupe de Mai 2023 est constitué de 5 stagiaires.

3.2.1.3 Projets pédagogiques

Cette année le projet pédagogique était de sélectionner des arbres fruitiers et agrumes rustiques adaptés à notre climat, dans un objectif d'expérimentation (plantation en pleine terre pour étudier le comportement et définir une gamme variétale adaptée à nos conditions pédo-climatique).

3.2.2 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture »

3.2.2.1 Groupes « apprentissage »

3.2.2.1.1 Résultats aux examens

La Promotion 2022-2024 a obtenu 80 % de réussite. En sachant que deux apprentis avaient quittés la formation en première année. La promotion comptait donc 14 jeunes en deuxième année dont un qui n'a pas été reçu à l'examen.

3.2.2.1.2 Les effectifs

La Promotion 2023-2025 compte 13 apprentis (CAPa 1^{ère} année).

(Photo à prendre dans l'année !)

La Promotion 2022-2024 compte 16 apprentis (CAPa 2^{ème} année). Deux jeunes avaient quitté la formation cet été pour une réorientation professionnelle.



3.2.2.1.3 Projets pédagogiques

Concernant nos premières années, ce début d'année sera marqué par deux journées de formation au Renaudin pour les maîtres d'apprentissage (les 7 et 14 Novembre 2023).

L'équipe pédagogique prévoit la visite d'une distillerie, d'une tonnellerie et d'un domaine viticole familiale. Également, la réalisation en 3D des stades phénologiques de la vigne. Tout au long de la formation sera développée des activités pluridisciplinaires et des TP sur l'exploitation (comptages maladies...). Afin d'animer les journées portes ouvertes en deuxième année de formation, nous préparerons avec nos jeunes une petite exposition sur une année de travail dans les vignes et au chai !

Un projet sur les deux ans de formation sera également de monter une vidéo « teasing » du CAPa MA Viti !

Concernant nos deuxième années, malgré la quantité de SPE à préparer pour cette année, nous essayons de donner un élan pédagogique à cette promotion !

L'équipe pédagogique leur proposera la création de plaquettes explicatives dans la parcelle de collection du Renaudin. Également la visite d'une tonnellerie et d'une entreprise viticole.

Pour les journées portes ouvertes, nous leur proposerons d'organiser une animation autour de nos métiers !

3.2.3 CAPa MA Ruminants

Formation en alternance de 2 ans.

Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

3.2.3.1.1 Résultats aux examens

Toute nouvelle formation, pas d'antériorité de cette formation pour avoir des résultats à des examens.

3.2.3.1.2 Les effectifs

Session septembre 2022 – Juin 2024 : 7

Session septembre 2023 – Juin 2025 : 9

3.2.3.1.3 Organisation pédagogique

Le diplôme est organisé et délivré en UC (7 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.

3 blocs de compétences sont traités la 1ère année de formation :

Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Bloc 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

Boc 7 (UCARE) : Conduite de grandes cultures

Puis 4 blocs, la deuxième année de formation :

Bloc 3 : Interagir avec son environnement social

Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Bloc 5 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage

Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipement, installations et bâtiment

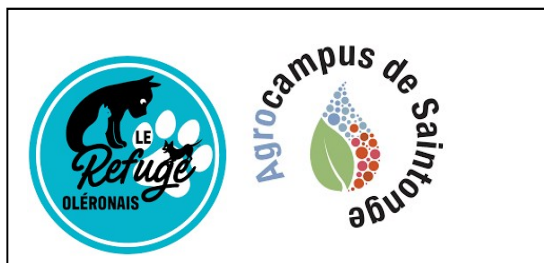
Lieu de formation : salle de cours, Exploitation la Pichonnerie et exploitations agricoles partenaires.

3.2.3.1.4 Projets pédagogiques

Rentrée septembre 2023 : Deux demi-journées par semaine, pour les CAPa MA Ruminants 1 et 2 de travaux pratiques sur l'exploitation de la Pichonnerie sont programmées afin de participer aux activités liées à la conduite du troupeau, essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire, ainsi que les activités liées à la conduite de production végétale en vue de l'alimentation du troupeau.

Nos concours et partenariats 2023 -2024 :

Un partenariat avec le refuge oléronais a été créé dans le cadre du module « Agir en citoyen responsable ». Le but est de



s'inscrire dans une démarche locale d'un fonctionnement associatif, être sensibilisé à la maltraitance animale et au bien-être animal, découvrir le fonctionnement d'un refuge et du monde associatif et communiquer sur une action.

20 septembre 2023 : Prise de contact et début de la collecte.

Prévisionnel : Remise de la collecte deuxième semaine de novembre 2023.





- 10 octobre 2023 : journée préparation concours Caprins avec les CAPa MA ruminants 2.



Nous remercions M. Thomas Chaudron (Earl Delcetho à Chaniers) de nous avoir accueillis sur son exploitation caprine, où il nous a expliqué son parcours et présenté son exploitation avec tant de passion.



Notre équipe les Caprins 17 sera soumise à 5 épreuves :

- Capr'I Cup Teams : Réalisation d'une photo de l'équipe avec une référence caprine à intégrer dans le visuel).
- Capr'I Cup Cheese : Connaissances théoriques et appréciation des fromages.
- Capr'I Cup Competition : L'équipe devra présenter sur le ring une chèvre et son élevage devant les membres du jury.
- Capr'I Cup Pointage : Jugement des élèves sur leurs aptitudes au pointage et à l'appréciation morphologique des animaux reproducteurs.
- Capr'I Cup Traite : Un membre de l'équipe sera jugé sur ses gestes et sa posture, lors de cette épreuve de traite à la machine pour obtenir un lait de qualité.

Autres dates à retenir !

- Mercredi 15 novembre : formation au pointage normand au GAEC Michaud Jean & Fils, Champagne (formation assurée par Herd Book Normande).
- Mardi 21 novembre : formation au pointage limousin à l'EARL des Rochers (Flavien Authier et Sébastien Millet), Saintes (formation assurée par Bovins Croissance)
- Mardi 5 décembre : Concours Départemental Jugement Animaux par les Jeunes (CJAJ) race limousine chez Anthony Brillaud, et pour le CJAJ race Normande chez Guillaume Michaud, Champagne.

3.2.4 Le BP AE (agroéquipement)

3.2.4.1 Les effectifs

Les **BP AE2** « 2023-2024 » sont au nombre de 5, ils seront les derniers à passer le diplôme BP Agroéquipement (nouvellement rénové).

Première rentrée en septembre 2023 pour le **BP CMA** (Conducteur de Machine Agricole) qui remplace donc le BP Agroéquipement. Concernant cette formation nous avons 5 nouveaux apprentis provenant d'horizons variés. (CAP Mécanique Agricole/ CAPA VITI JONZAC/ BAC STAV à Desclauze / Bac Pro Logistique Transport).

Ce groupe de première année BP CMA se rajoute au seconde année BP AE2, avec 2 programmes et référentiels de formation bien différents.



BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels (jusqu'au 31 dec. 2024)



BP Conducteur de machines agricoles (à partir du 1er janv. 2023)

3.2.4.2 Organisation pédagogique

Aucun dédoublement ou aide extérieure du fait des faibles effectifs des deux groupes.

Des travaux pratiques sur l'exploitation du lycée ont pu commencer grâce à la naissance d'un nouveau cycle (remplacement du chef d'exploitation) qui ouvre enfin « le champ des possibles » avec des chantiers profitables aussi bien pour les apprenants que pour l'exploitation. Aussi des rangements de l'atelier (encore en cours), des réparations d'outils de sol, des travaux mécanisés ont déjà été réalisés lors des premières semaines.

3.2.4.3 Projets pédagogiques et temps forts

Début septembre 2023, les **BP AE2** ont participé au salon **INNOV AGRI** à Outarville (45), cette manifestation est le tout premier salon de démonstration de matériels agricoles en plein champs de France.

Tous les grands constructeurs étaient présents ainsi que les dernières technologies de robots autonomes avec également des conférences sur l'agroécologie et l'utilisation des robots et l'électrification et recharge directe au champ...



Petit retour sur notre **partenariat avec les Jeunes Agriculteurs**, nous avons avec les **BP AE2 de l'an passé** nous avons « réalisé » la transformation complète d'une moissonneuse batteuse (en panne moteur datant des années 1970) en « **Moissonneuse batteuse de Cross** » en pleine forme, forte de **250 chevaux** et d'une vitesse de pointe proche **des 50 km/h**. Baptisée « **GEORGETTE** » elle a pu concourir à la **Fête de la terre 2023** et a gagné « haut la main » ces premières spéciales avant d'être endommagée (roue arrière arrachée) par une autre « Moissbatt cross » concurrente. Déjà réparée, elle sera toujours au départ de la future **Fête de la terre 2024**.



Fort de cette réussite, il nous a été confié une nouvelle « moissonneuse batteuse » à transformer pour cette nouvelle rentrée qui restera à être baptisée.

Outre l'intérêt pédagogique complet d'un tel chantier, la réalisation d'un tel projet est également un objet promotionnel très intéressant pour faire rayonner notre centre. En effet, rien de mieux que du dynamisme, des projets concrets pour nos formations avec la démonstration de compétences et un but final « engageant » pour motiver nos apprenants.

De même, grâce à ces différents échanges et partenariats extérieurs nous participons à notre petite échelle avec cette formation à confirmer notre encrage dans le monde agricole local.

Tout ce travail ne pouvant que participer à la possibilité d'être un jour un incontournable pour la formation dans l'esprit des agriculteurs et de leurs futurs salariés.

3.2.5 BP Responsable d'Entreprise Agricole

3.2.5.1 Résultats aux examens

BP REA 100 % de réussite au diplôme après jury de validation des résultats auprès de la DRAAF.

3.2.5.2 Les effectifs

Pour 2023-2024, 9 apprentis. Pour les BPREA1, les cours sont assurés en mixité avec le BP REA du CFPPA (5 stagiaires)

3.2.5.3 Projets pédagogiques

1) Participation au concours des lycées agricoles sur le thème de : « La production d'énergie renouvelable sur l'exploitation agricoles : quelles opportunités ? », dossier de 20 pages réalisé avec les premières années et les stagiaires adultes.

	Formateur	Période prévue	Echéance
Informatique aide et outils	Sébastien BUSSON	Octobre 2023	
Mise en forme page de couverture	Sébastien BUSSON	Novembre 2023	15/01/24
Introduction 1 : présentation de la région	Guillaume TEXIER	Novembre 2023	
Introduction 2 : présentation de l'établissement et de la formation	Amandine VIDAL	Décembre 2023	
Présentation originale (portraits chinois, dessins, arbres symbole, ...) de la liste des élèves et des formateurs participants à l'opération	Amandine VIDAL Cédric COUREAU	Novembre 2023	15/01/24
Travail de fond 1 : présentation du sujet et des enjeux	Jean-Pascal FRANCO	Décembre 2023	
Travail de fond 2 : réflexion propre des apprentis sur le sujet	Guillaume TEXIER Marilyn BERTRAND	Décembre 2023	
Travail de fond 3 : solutions, innovations, pistes de travail	Marilyn BERTRAND Cédric COUREAU	Janvier 2024	15/01/24
Bibliographie	Amandine VIDAL	Janvier 2024	15/01/24

Modules concernés ou pouvant servir de support :

Année 1 (donc stagiaires et BP REA 1)

Bloc 1 :
 - B1M1 sur le sol et le climat, pourquoi pas les écosystèmes
 - B1M2 L'optimisation des pratiques environnementales de la profession
 - B1M3 Histoire de l'Agriculture, La filière : définitions et organisations Les acteurs de la filière,

Bloc 3 :
 - B3M3 Réglementations phytosanitaires Impacts sur la santé et mesures de réduction des risques pour les utilisateurs et usagers des PP

Année 2 (donc stagiaires seuls)

Bloc 2 :
 - B2M4 Éléments d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines,
 Règles de communication efficace, Animation d'un collectif de travail, gestion des conflits, Notions de management

Bloc 4 :
 - B4M1 Courrier et règles de communication, Logiciels et applications professionnels
 - B4M3 Indicateurs de performances et de durabilité, Outils et techniques d'analyse des performances environnementales

2) Projet de nouvelles UCARE sur le diplôme :

- La mise en place de prestation de service sur l'entreprise

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Explication du critère
C6.1. Organiser l'activité de prestation de services en travaux agricoles et ruraux	Fonctionnalité de l'organisation	Respect des aspects fiscaux, réglementaires et juridiques de l'activité. Evaluer les besoins qualitatifs et quantitatifs de l'activité. Maîtriser le marché de la prestation agricole sur le territoire. Conformité des assurances pour l'activité. Appréciation Bénéfice Agricole et BIC (Bénéfice Industriel et Commerciale) Savoir faire un diagnostic des équipements. Répondre à des appels d'offre simplifiée
	Optimisation de l'organisation	Calendrier des activités et de main d'œuvre Réglementation du travail saisonnier. Connaître les besoins en prestation du client (coûts, temps de le faire, moyens de le faire (matériel nécessaire) et faisabilité.

C6.2. Réaliser les opérations liées à l'activité de prestation de service en travaux agricoles et ruraux	Qualité de la prestation	Respect des consignes de sécurité des agroéquipements. Entretien du matériel Appréciation du travail à faire (exemple : suivi de cultures, appréciation de l'état du sol et de la matière organique, transport, cas des tailles de haies...) Respect des normes environnementales. Gestion des déchets et fluides. Ecoconduite Réalisation des objectifs de qualité. Autonomie Travaux réalisés en conformité des objectifs fixés Exploiter au mieux les capacités du matériel Documents client : devis, factures, fiche de chantier, ordre de réparation.
	Qualité relationnelle	Répondre aux attentes du client. Posture et savoir être dans la démarche client. Présenter et expliquer le travail à faire. S'adapter au client Utiliser des moyens de communication favorisant le contact : contact visuel à privilégier, avec le numérique en support.

- L'amélioration énergétique de l'exploitation

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Explicitation du critère
C7.1. Réaliser un choix de réduction de la consommation énergétique	Diagnostic énergétique	Le candidat rassemble les informations nécessaires et calcule les consommations.
	Elaboration d'un scénario	Le candidat raisonne un scénario de réduction de l'empreinte énergétique dans différentes voies de la transition
C7.2. Réaliser un choix de production d'énergie	Qualité des informations	Le candidat s'informe sur les possibilités de production d'énergie renouvelables de son territoire.
	Elaboration d'un scénario	Le candidat adapte un scénario de production d'énergie renouvelable aux caractéristiques de l'entreprise et du territoire.

3) Du point de vue pédagogique travail par productions avec le choix entre quatre productions : grandes cultures / viticulture / Maraichage / Elevage, elles sont choisies deux à deux afin de ne pas multiplier le nombre possible de parcours.

4) Rencontre avec le Crédit Agricole et les jeunes agriculteurs sur les installations de l'année (quizz, visite, temps d'échanges avec les jeunes installés)



5) forum de l'installation puis dans un deuxième temps rencontre avec Nathalie Duchiron du point info installation avec un planning de RDV individuels.

6) Visites de fin d'année, en prévision une tonnellerie et une maison de Cognac, mais possiblement un ancien installé en 2019-2020

3.2.6 BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

3.2.6.1 Les effectifs

Les effectifs sont de 15 stagiaires

3.2.6.2 Projets pédagogiques

Avec Clotilde Plantureux nous avons décidé de faire travailler les BP sur les projets suivants : installation du futur verger maraîcher (plantation d'arbres fruitiers dans les parcelles légumières), réorganisation et vide sanitaire de la serre Venlo (serre verre) de l'exploitation. Création d'un verger expérimental d'espèces exotiques rustiques (agrumes, asiminiers, poivrier de sichuan...) en sol vivant (apport massif de paille sur la futur zone de culture, pour une plantation au prin-temps).

3.2.7 BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

3.2.7.1 Les effectifs

Le BTSA ACSE a ouvert ses portes en septembre 2023. Il est composé de 12 apprentis en 1^{ère} année. Ils sont issus d'un Bac Pro CGEA (Bac Pro dont le BTSA ACSE est la continuité) pour 5 d'entre eux, d'un BP REA pour 3 d'entre eux, d'un Bac Technologique agricole (STAV) pour 2 d'entre eux, d'un Bac Pro GMNF et d'un Bac Général pour les 2 derniers.

Les effectifs sont plutôt encourageants pour une première promotion.

3.2.7.2 Projets pédagogiques

Le contenu pédagogique de la formation a été organisé afin d'être construit à travers des blocs de compétences (modularisation) et ainsi répondre aux exigences de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Ce travail permettra également d'aborder plus sereinement la réforme du BTSA ACSE qui entrera en vigueur à la rentrée 2025.

Les blocs de compétences sont les suivants :

Bloc	Modules de formation
Bloc 1 : Entreprise et territoire	BTSACSE1M1 : Etude technique, géographique et historique d'un territoire agricole
	BTSACSE1M2 : Fonctionnement des systèmes de production
	BTSACSE1M3 : Recherche documentaire et expression
Bloc 2 : Systèmes de production	BTSACSE2M1 : Conduite d'un atelier de production
	BTSACSE2M2 : Système de culture local
	BTSACSE2M3 : Outils de communication et d'aide à la veille technique
Bloc 3 : Diagnostic global de l'entreprise	BTSACSE3M1 : Analyse économique, financière et commerciale de l'entreprise
	BTSACSE3M2 : Outils numériques d'aide à la décision et à la traçabilité
	BTSACSE3M3 : Organisation et gestion d'un projet professionnel ou citoyen
Bloc 4 : Evolution innovante de l'entreprise	BTSACSE4M1 : Stratégie de l'entreprise agricole
	BTSACSE4M2 : Développement d'un système innovant
	BTSACSE4M3 : Projet personnel et professionnel

Comme les blocs l'indiquent, le premier semestre est dédié à la connaissance du territoire dans lequel les entreprises d'accueil des apprentis évoluent et la prise en compte des systèmes de production.

Lors du deuxième semestre, l'accent est mis sur la conduite des systèmes de production.

Ces deux aspects étudiés en première année sont indispensables à l'analyse et à la conduite d'une entreprise agricole.

En semestre trois, les apprentis travailleront sur le diagnostic d'une entreprise en résonance avec les notions abordées en première année.

Enfin, le dernier semestre s'appliquera à comprendre comment orienter l'activité de l'entreprise afin de répondre aux enjeux financiers, humains et écologiques, tout en finissant la préparation aux épreuves terminales.

Le choix d'un encrage fort de la formation dans le territoire a été fait par plusieurs moyens. Plusieurs visites d'exploitations et rencontres avec des partenaires locaux sont au programme (exploitants, représentants de la chambre d'agriculture, etc. ...) d'une part. D'autre part, à travers les MIL (module d'initiative locale) dont la définition des contenus est confiée à chaque équipe, une orientation vers la viticulture ou le maraîchage est possible pour chaque apprenti et une sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies dans les exploitations sera accessible à chacun d'eux.

3.2.8 Les formations courtes

Il s'agit de formations « Taille de vigne » et « Conduite d'engins agricoles » :

- Les 2 sessions « Conduite d'engins agricoles sur simulateurs » en 2022 et une session adaptée en INTRA pour un ESAT.
- Un nombre record de formations « Taille de vigne » fin 2022/début 2023 avec 5 sessions en inter-entreprises (initiation et perfectionnement tout confondu).

Nous avons été sollicités par la MSA pour monter un dispositif de **formation « Road** qui a démarré hier avec 8 demandeurs d'emploi. Il s'agit d'un parcours de 8 étapes, dont présentations par Aider 17, visites d'exploitations, stages en immersion et 10 jours de au CFPPA (conduite d'un vignoble, conduite d'engins agricoles et taille de vigne).



De nombreuses heures de développement sont aussi consacrées aux montages de dossier financiers (Transition Pro, Contrat de pro expérimentaux...) dans le but d'offrir un accompagnement optimal aux entreprises bénéficiaires mais aussi aux candidats à la formation pour faire aboutir leurs projets.

3.3 Pôle Commerce

3.3.1 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude

3.3.1.1 Résultats aux examens

Aucun candidat aux examens pour la session 2021-2023

3.3.1.2 Les effectifs :

1 en première année

4 en deuxième année

3.3.1.3 Projets pédagogiques : en mixité avec la voie initiale :

- Voyage d'étude en juin 2024 : semaine de sport, catamaran, Boyard-ville (17)
- Voyage d'étude à Bordeaux en octobre 2023 : Etude de différents commerces de détail (jardineries, animaleries) et de producteurs (pépinières)
- Actions commerciales (DIVAM, De Marlieu, Bijou...)
- Participation au challenge DCF avec soutenance devant un jury de chefs d'entreprise en mars 2024
- Visites d'entreprise de commercialisation et de production dans le domaine du jardin et des animaux de compagnie
- Partenariat avec Jardiland Saintes afin de développer l'immersion dans les rayons animaux de compagnie et jardin lors de la présence au Lycée
- Travail avec les apprenants sur le projet ultérieur d'un éventuel plateau technique « animaux de compagnie »
- Participation à l'AGROFEST et Balade à la ferme avec vente des produits des exploitations de l'Agrocampus
- Préparation des JPO, des Foliflores, et autres projets pédagogiques.

3.4 Pôle Eau

3.4.1 Titre Pro Technicien de traitement des eaux

3.4.1.1 Résultats aux examens

7 candidats, sur 7, ont eu leur titre.

3.4.1.2 Les effectifs

2 contrats apprentissages sept 2023 – sept 2024 TP TTE

1 contrats apprentissages sept 2023 – sept 2024 TP TMI

Pas de recrutement de prévu.

3.4.1.3 Projets pédagogiques

- Visite de l'usine de production d'eau potable de Saintes avec la société AGUR
- Visite de la station d'épuration de Cotinière avec un ancien du TTE employé à la RESE
- Visite du salon de l'eau de BORDEAUX.
- Stage à l'étranger : possibilité pour les apprentis de faire un stage dans une entreprise à l'étranger ou l'outre-mer, partenariat acté avec Aquatec Quebec pour un accueil des stagiaires.
- Barbecue des métiers de l'eau géré par l'association RES'EAUX : anciens élèves, Véolia, SUEZ, AGUR, SCE environnement, Eaux de ROCHEFORT, SPANC CDC 4B, NCA Environnement, RESE, AGRISEM, EAU 17, professeurs BTS GEMEAU

3.4.1.4 Organisation pédagogique

Le titre pro est organisé sous 3 modules :

- Analyser des échantillons d'eaux et de boues (3 semaines : 42h de cours ; 59h de TP ; 4h d'examen)
- Conduire des procédés de traitement des eaux et des boues d'épuration (6 semaines : 78h de cours ; 124h de TP ; 8h d'examen),
- Maintenance des installations de traitements des eaux et des boues d'épuration (8 semaines : 112h de cours ; 156h de TP ; 12h d'examen)
- SST + habilitation électrique.

Les cours sont basés sur de l'échange de connaissances et de retours d'expériences, avec une grande part de pratique.

Le programme se base sur un échange avec le principal client afin de former au mieux les futurs exploitants.

Les examens sont prévus en juin en 2 sessions : 2 candidats TTE sur 2 jours et 1 candidat TMI avec épreuves théorique, pratique et présentation de projet devant un jury composé de 2 professionnels.

1 formateur intervient dans le titre pro : R. Zegrar.

3.5 Autres activités

3.5.1 Le CADI

3.5.1.1 Informations générales 2023-2024 :

- Personnels :

1 documentaliste : Valérie Lesage

1 formatrice CFA/CFPPA en charge du CADI : Laure Diguët

- Horaires :

Ouverture du lundi matin au vendredi midi

Ouverture en soirée un jeudi sur deux (17h30h-18h45)

Fermeture le mercredi après-midi (*sauf pour besoins ponctuels*).

Ouverture hebdomadaire : environ 36h/semaine

L'Objectif est de répondre au mieux aux besoins des apprenants.

- Fréquentation septembre/octobre :

La moyenne des apprenants est de 20/jour (13 en 2022-2023), ces chiffres sont très satisfaisants en ce début d'année.

La fréquentation sur le créneau 12h45-13h30 reste faible pour l'instant.

L'occupation du CADI par les enseignants-formateurs sept/oct est de 53 heures sur 5 semaines, soit une moyenne de 10h/semaine (9 h/semaine en 2022-2023).

Le CADI est utilisé de façon régulière.

- Accompagnement :

CFA/CFPPA :

- VAA : 2 CAPA JP (en 1 an), 4 apprentis BTS 1 AP

- 2 classes de CAPA 1 JP : sur 4h/semaine (2h/demi-groupe) : réalisation de fiches d'identification d'arbres ou d'arbustes (recherches sur ouvrages et numériques)

Lycée : en attente des premiers conseils de classe pour proposer de l'accompagnement en journée

> Prescriptions d'enseignants/formateurs et sur demande individuelle des apprenants.

- Prêts pour la période septembre/octobre :

Apprenants	Enseignants / Formateurs
Documentaires : 34	Documentaires : 22
Fictions : 49	Fictions : 18

Commentaires : Ces chiffres sont en hausse pour les apprenants en ce début d'année, ce qui est encourageant.

3.5.1.2 *Gestion*

- Bilan financier CDI

Budget 2023 : 5 000 € + 500 € pour l'animation + 200 € pour les fournitures.

> Contribution CFA : 2 500 € et contribution CFPPA : 500 €

Dépenses engagées au 05/10/2023 : 5148,76 €

- Abonnements : environ 2000 €

- Achats livres, DVD documentaires et fictions : 2 593 €

- Animation : 386,76 €

- Fournitures : 169 €

Solde : 551,24 € (commande autour de 400€ prévue en octobre)

Un abonnement numérique est pris en charge par le CFPPA : Pearltrees : 44,99 €/an.

- Gestion du fonds documentaire :

L'objectif est :

- d'enrichir le fonds professionnel (nouveauautés, thématiques).

- de répondre aux besoins liés aux thèmes de travail

- de développer l'offre fiction

- d'enrichir le fonds « jeux de société ».

> Création d'un pôle autour de l'Arbre : l'idée est de regrouper les différentes ressources papier en lien avec l'Arbre que ce soit en reconnaissance, en culture, en paysage. Cette idée nous a été suggérée par Laure Guillaume, formatrice en CS Arboriste Élagueur.

- Équipement

> 10 ordinateurs ont été remplacés à la rentrée 2023.

Nous avons actuellement 20 postes en consultation et un poste pour la visio-conférence dédié aux personnels.

> 3 dictaphones sont disponibles au CADI à destination des apprenants pour palier les difficultés de prise de note lors des visites. Le prêt peut se faire pour l'année scolaire avec une convention de prêt signée par la famille.

> L'acquisition d'un écran géant pour valoriser les ressources numériques (avec casques sans fil) est reportée en 2024. Ce projet est budgétisé à environ 1 000 € et sera en partie pris en charge par la redistribution de la cotisation Renadoc ex-Poitou-Charentes de 729,18 €.

3.5.1.3 Communication

- Présentation du CADI par Laure Diguët et Valérie Lesage : 1h à 2h pour chaque nouvelle formation sur le Site de Chadignac (élèves, apprentis et stagiaires adultes) : organisation et fonctionnement de l'espace, ressources d'accompagnement, méthodologie de la recherche documentaire avec le portail documentaire Esidoc.
- Planning hebdomadaire du CADI disponible à l'entrée de l'espace
- Le site du CADI : cadi.agrocampus17.fr
- Réseaux sociaux : page Facebook et instagram (cadichadi)



Projets année 2023-2024

- Les ressources numériques :

- Applications :

Trois applications sont utilisées régulièrement pour aider les apprenants dans leurs apprentissages :

- > Quizlet : cartes mémoires, principalement utilisées pour la reconnaissance des végétaux
- > LearningApps : jeux sérieux (QCM, jeu du memory, grilles d'assignation, ...)
- > Kahoot : quiz numérique interactif.

Ces outils sont proposés aux apprenants sur des temps de formation et aux formateurs-enseignants qui souhaitent les découvrir.

L'acquisition d'une version payante de Quizlet et Kahoot est envisagée à partir de janvier 2024 pour avoir accès à des fonctionnalités plus importantes.

- Plate-forme : moodle.reana.fr

Sur cette plate-forme, des cours en Permaculture réalisés par Marilyn Bertrand sont accessibles. Les 2 modules sur le Sol ont été suivis par les BAC 3 en septembre au CADI.

Des modules de 'Remise à niveau en mathématiques' réalisés par Nathalie Albertini sont aussi disponibles.

- Agrilearn :

Agrilearn est une 'Bibliothèque numérique spécialisée dans l'enseignement agricole'.

17 personnes (formateurs, documentaliste, personnels administratifs) ont profité d'une période de test gratuit du 18/09 au 11/10.

Les thèmes abordés sont actuellement : Élevage, Sol et cultures, Circuits Courts, Pilotage de l'Entreprise, Installation, Pédagogie.

> Atouts : Capsules vidéos et quiz/ressources en liens avec les référentiels

> Contraintes : actuellement très peu de ressources en Aménagements Paysagers, Horticulture, Viticulture, Agro-Equipe-ment.

Un sondage sera réalisé fin octobre sur l'utilité d'un abonnement payant à cette ressource en 2024.

- Educagri Editions :

Nous sommes actuellement abonnés aux ressources numériques d'Educagri Editions.

Une nouvelle présentation du site le rend plus dynamique et ergonomique. Cependant, les ressources sont un peu vieillissantes.

> Une liste exhaustive des thématiques abordées dans chacun des 6 packs de notre abonnement a été diffusée à tout le personnel pour faciliter l'usage de cette ressource.

- Escape Game numérique :

Suite à l'escape game réalisé avec les Secondes AP en 2021-2022, nous avons fait le choix de travailler avec les Secondes Vente et Productions Horticoles l'année scolaire 2022-2023. De février à juin, les actuels 1ere Vente et 1ere PH ont réalisé les scénarii, des recherches documentaires, des photos/vidéos et des créations des jeux numériques, accompagnés par leurs professeurs techniques, Anne Meba et Virginie Pertus, ainsi que par Sarah Morisseau (AESH), Valérie Lesage et Laure Diguët.

La conception sur la plate-forme Genially a été réalisée en septembre par Sarah Morisseau (AESH) et Laure Diguët.

Ces Escape Games sont accessibles sur le site : cadi.agrocampus17.fr



- Pédagogie et méthodologie :

> Des séances sont organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd AP).

> Des ateliers d'aide à l'apprentissage seront proposés pour les élèves comme la technique du Sketchnote (associer des mots et des dessins pour synthétiser une notion pour l'aide à la mémorisation). Une première séance avec les professeurs d'Aménagements Paysagers, M. Duranton et M. Braconnier, auprès des 2nd AP est programmée pour le mois de novembre (sur les jardins de Chadignac).

D'autres ateliers comme la réalisation de fiche de cours avec Canva pourront être proposés aux apprenants.

- Animations :

- Expositions : Divers travaux d'élèves sont exposés pendant l'année.

- Animations « jeux de société » :

Des animations jeux de société seront proposés pendant des heures d'étude et en soirée.

- La grainothèque : Une réflexion est en cours sur la dynamique de cet outil.

- Des activités collaboratives sont proposées depuis la rentrée comme du coloriage et des puzzles, afin de créer du lien, de favoriser les échanges et de permettre un temps calme et relaxant.



- Les tradition-
nels ateliers Fidgets
et Origami seront

programmés dans l'année.

- Animation lecture :

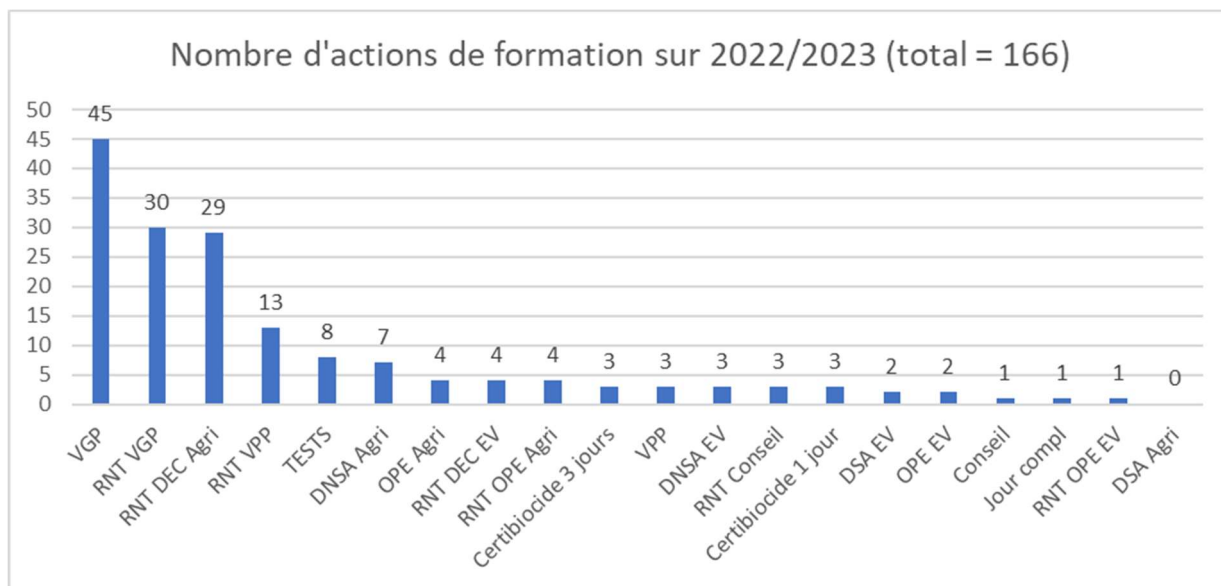
> Un temps de lecture partagée est mis en place un jeudi soir sur deux.



> Un projet d'animation autour de la lecture/écriture/dessin est envisagé et reste à définir avec les apprenants intéressés (possibilité d'une sortie au festival de la BD).

3.5.2 Le CIPP

Le bilan de l'année scolaire 2022/2023 est satisfaisant : 166 actions de formation Certiphyto / Certibiocide (ce qui fait 290 jours de formation ou encore un peu plus de 2000h de formation). Le nombre de personnes formées par le CFPPA de Saintes s'élève à 1395. Les intervenants extérieurs totalisent 861h de formation, ce qui représente près de 43% des heures de formation de l'équipe. La répartition des formations donne le tableau suivant :



Le planning Certiphyto/Certibiocide pour 2023/2024 était établi dès juin 2023. Il y aura des demandes supplémentaires, mais aussi des annulations, mais cette visibilité nous fait gagner en sérénité et en souplesse de travail.

La gestion des inscriptions via Yparéo, qui permet aujourd'hui une meilleure visibilité et une fluidité dans notre travail entre les différents intervenants, de la gestion relation clients à la facturation.

Le renouvellement de l'habilitation du CFPPA pour les formations Certiphyto est en cours. Le dossier a été envoyé début septembre à la DRAAF et nous devons désormais compléter notre demande avec des suppléments documentaires.

Les perspectives pour 2023/2024 sont très positives, nous observons un boom des renouvellements de la catégorie DECIDEUR.

3.5.3 Certibiocide

Le bilan pour les formations Certibiocide 2022/2023 se trouve au-dessus. Cette rentrée est marquée par une très forte activité « frelon asiatique » sur l'ensemble du territoire ainsi qu'une médiatisation des problèmes de « punaise de lit ». Ce secteur de métier est sous tension et nous observons un regain d'intérêt des candidats pour le Certibiocide.

A partir du 1^{er} janvier 2024, le CFPPA devra être détenteur d'une habilitation Certibiocide afin de pouvoir dispenser les formations issues de la récente réforme : Certibiocide « Désinfectant » (1 jour) / Certibiocide « Nuisibles » (3 jours) / Certibiocide « Autres produits » (1 jour). Le dossier de demande est en cours de préparation.

4. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS CLIENTS

Le service s'autonomise et relève chaque année de nouveaux défis auxquels nous sommes ravis de répondre. Nous avons gagné en efficacité grâce aux procédures qualité mises en place + aux process inter services (meilleure cohésion dans le partage des tâches, communication renforcée grâce aux nouveaux outils « ypareo ») et des prises de décisions plus rapides avec les responsables de service). Le recrutement de la rentrée 23/24 en apprentissage est positif, l'augmentation des sessions CIPP et biocides montrent la force d'un poste développement au sein de l'équipe comme pour les formations courtes, qui ne cessent de croître.

Les deux agents administratifs du services développement, Mme Pubert et Mr Schwartz, en charge des contrats, des conventions et de la vérification des financements relèvent de nouveaux défis afin de répondre aux nouvelles exigences des OPCO.

4.1 Bilan rentrée 2023

Nombre d'offres à pourvoir

Nombre d'offres à pourvoir en paysage : 100

Nombre d'offres à pourvoir en production agricole : 120

Nombre d'offres à pourvoir en eau : 11

Nombre d'offres à pourvoir en commerce : 8

Nombre de candidats encore en recherche

Nombre de candidats en recherche secteur paysage : 0

Nombre de candidats en recherche secteur production agricole : 0

Nombre de candidats en recherche eau : 1

4.2 Projets développement 23/24

Projets en réponse aux besoins des entreprises :

- Mise en place de formations répondant aux besoins des filières professionnelles (ex : expérimentation « animer une équipe de chantier paysage » initiée par l'Unep ou SAP Paysage ou encore la formation RH avec Vivea)
- Organisation de deux journées job dating : une filière paysage/horti/commerce et eau à Desclauze en mai 2024 + un filière production viticole et agricole à Jonzac en mai 2024 dans le but de présenter les sortants formés par l'Agrocampus aux entreprises du territoire en recherche de salariés.
- Organisation de moments d'échange à destination des réseaux professionnels (forme de petits déjeuners ou after work) : promotion métier, recrutement, besoins et idées de formations innovantes...
- Participation à des événements organisés par les OPCO (Ocapiat, Akto...)

Projets de développement et promotion métiers/formations :

- Participation aux salons étudiants et d'orientation avec le réseau RESANA (passerelle, étudiant Bordeaux, Niort, Poitiers, FOFE, Aquitec...)
- Forum orientation collège et autres interventions dans des établissements scolaires
- Informations collectives Missions Locales et Pôle Emploi
- Organisation de deux journées prescripteurs (conseillers pôle emploi et missions locales) : dates à définir
- Organisation d'une journée à destination des professeurs principaux en charge de l'orientation des collèges du département : dates à définir avec les lycées de l'Agrocampus
- Organisation d'une journée à destination des structures d'insertion (SIAE, ESAT...) : dates à définir

5. DEMARCHE QUALITE

5.1 Point d'avancement sur la qualité

Depuis notre dernier audit du mois de mars 2023, nous avons maintenu nos certifications Qualiopi et QualiForm.

Quelques réalisations en lien avec l'amélioration continue:

- Formation du Personnel : Nous avons organisé des sessions de formation pour le personnel sur le logiciel Yparéo, pour intégrer la facturation, la formation continue.
- Révision des dossiers d'admission : Nous avons adapté nos dossiers d'admission afin d'uniformiser nos processus sur ceux du lycée.
- Objectif de dématérialisé les livrets de formation : Test avec la formation TP TTE.

5.2 Suivi des Indicateurs de Performance :

Nous avons mis en place des indicateurs de performance notamment le taux de satisfaction des apprenants et les taux de réussite aux examens.

Taux de réussite CFAA

Formations	Présentés	Admis	Pourcentage
BAC AP	8	7	87.50%
BP AE	4	3	75.00%
BP AP	20	19	95.00%
BPREA	4	4	100.00%
BTS AP	32	23	71.88%
BTS PH	13	11	84.62%
CAPa JP	23	20	86.96%
CAPa Viti	12	9	75.00%
CS AE	10	8	80.00%
CS CP	13	12	92.31%
	139	116	83.45%

Taux de réussite CFPPA

Formations	Présentés	Admis	Pourcentage
BP AP	4	4	100.00%
BPREA Mar	7	7	100.00%
CAPa HORTI HSP	4	4	100.00%
CS AE	6	6	100.00%
TTE	8	8	100.00%
	29	29	100.00%

Taux de satisfaction App / Continue

Formations	Taux de satisfaction
BAC	75%
BP AE	91%
BP AP	75%
BP REA	87%
BTS AP	82%
BTS PH	76%
BTS TC UJAC	71%
CAPA JP	82%
CAPA RU	83%
CAPA VITI	76%
CS AE	69%
CS CP	90%

TP TTE	84%
--------	-----

Taux de satisfaction entreprise CFAA et CFPPA : 71 %

Taux de satisfaction stagiaire formations courtes CIPP :

FORMATION	%
CERTIBIOCIDE	89 %
PRIMO CONSEIL	80 %
PRIMO DENSA AGRI	94 %
PRIMO DENSA EV	92 %
PRIMO DESA EV	94 %
PRIMO OPE EV	97 %
PRIMO OPERATEUR AGRI	94 %
PRIMO VENTE PRO	84 %
RNT CONSEIL	82 %
RNT Décideur Multi agri	83 %
RNT DESA EV	92 %
RNT OPE AGRI	91 %
RNT OPERATEUR EV	90 %
OCEALIA RNT VENTE PRO	81 %
RNT VENTE PRO	81 %
VENTE GP	92 %
MOYENNE	89 %

5.3 Les Objectifs Qualité 2024 :

L'Agrocampus de Saintonge ayant obtenu sa certification Qualiopi et QualiFormAgri, poursuit ses objectifs qualité et d'amélioration continue.

Les échéances prévues sont :

- CA novembre : renouvellement de l'engagement qualité
- Décembre : audit de surveillance QualiFormAgri
- Engagement dans la marque QualiFormAgri avec AgroSup Dijon
- Décembre 2024 : Fin de la certification Qualiopi avec AFNOR

6. PREPARATION CA DU 14 NOVEMBRE 2022.

6.1 Projets de délibération

- Sortie d'inventaire de 2 véhicules du CFPPA (Peugeot 308)
- Vente des deux véhicules du CFPPA.
- Attribution d'une indemnité d'équipement informatique pour les formateurs ne disposant pas d'un équipement fourni par le centre.
- Toilettage du tableau des emplois du CFA et du CFPPA (Poste de surveillant...).
- Choix de la semestrialisation dans le cadre de la rénovation du BTSA AP.
- Carte des formations du CFAA17 : ouverture d'un CAPa Métiers de l'Agriculture Support « Grandes Cultures » à la rentrée 2024 (en mixité avec le CAPa MA support « Ruminants »)
- Tarifs formations courtes CFPPA hors devis spécifiques.

Catégorie de formation	Tarif Horaire	Frais de dossier	Evolution Moyenne/2023
Formations techniques EV	24,50 €	15,00 €	12%
Formations Elagage	27,50 €	15,00 €	7%
Formations techniques Agri	24,50 €	15,00 €	16%
Formations Agroéquipement	29,50 €	15,00 €	21%
Formation Sécurité	24,50 €	15,00 €	7%
Formations Certiphyto	22,00 €	15,00 €	10%
Formations Certibiocide	22,00 €	15,00 €	18%

- Approbation des coûts de formation pratiqués pour les formations en apprentissage.

6.2 DM3

6.2.1 DM3 du CFA

BILAN CFA							
	BP	BP + DM	Réalisé N-1		BP	BP + DM	Réalisé N-1
charges de fonctionnement	2 767 750,00 €	2 795 000,00 €	2 708 878,20 €	produits de fonctionnement	2 792 356,00 €	2 861 356,00 €	2 665 639,15 €
excédent de fonctionnement	24 606,00 €	66 356,00 €	- €	déficit de fonctionnement	- €	- €	43 239,05 €
TOTAUX EGAUX	2 792 356,00 €	2 861 356,00 €	2 708 878,20 €	TOTAUX EGAUX	2 792 356,00 €	2 861 356,00 €	2 708 878,20 €
amortissements (compte 68)					52 000,00 €	52 000,00 €	59 026,60 €
reprises sur amortissements (compte 78)	8 000,00 €	8 000,00 €	7 597,00 €				
éléments d'actifs cédés (compte 675)							
produits des cessions d'actifs (compte 775)							
insuffisance de financement	- €	- €	- €	capacité d'autofinancement	68 606,00 €	110 356,00 €	8 190,55 €
Compte 775 cessions d'actifs							
dépenses en capital	94 500,00 €	112 014,00 €	- €	recettes d'investissement	100 000,00 €	100 000,00 €	- €
augmentation du fonds de roulement	74 106,00 €	98 342,00 €	8 190,55 €	diminution du fonds de roulement	- €	- €	- €
TOTAUX EGAUX	2 960 962,00 €	3 071 712,00 €	2 717 068,75 €	TOTAUX EGAUX	2 960 962,00 €	3 071 712,00 €	2 717 068,75 €

Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève à + 66 356 € après cette 3^{ème} décision modificative. Son élaboration s'est effectuée à partir des éléments connus en termes de recrutement à cette rentrée de septembre 2023 et produits de formation connus compte-tenu des effectifs de janvier à août.

Ce résultat est en nette amélioration par rapport à 2022 (-43 239 €) grâce à 3 leviers :

- Des recrutements en très nette hausse à cette rentrée de septembre 2023 avec un flux entrant de 187 apprentis (+ 15 % par rapport à 2022) et un effectif global à 319.
- Une relative maîtrise des charges (+3 % par rapport à 2022) malgré le contexte d'inflation général, en particulier des charges salariales (augmentation de l'ISOE et prime de pouvoir d'achat).
- Un effort réalisé sur le suivi de facturation des contrats et sur le recouvrement permettant de réduire les charges exceptionnelles par rapport à 2022 (- 30 000 €).

Pour les postes de charges, on enregistre une augmentation globale de + 172 700 €.

Les charges d'approvisionnement (Classe 606) ont été augmentées de +35 200 € :

- +20 000 € sur l'achat des premiers équipements compte-tenu de l'augmentation du flux entrant 2023 (compensés par une hausse des aides OPCO 1^{er} équipement en produits).
- +20 000 € pour les fournitures du chantier pédagogique des CS CP au technicentre SNCF (compensés par une subvention de la SNCF en produits).
- Une diminution de - 4 800 € des autres dépenses d'approvisionnement.

Les charges externes ont été augmentées de 47 200 €, en particulier pour le compte 621 (+48 000 € échanges de formateurs avec le CFPPA).

Le poste de charge de personnel augmente fortement (+ 65 800 €) du fait d'une augmentation du nombre de personnel (bascule de contrat du CFPPA vers le CFA) et l'augmentation des coûts chargés des personnels (augmentation de l'ISOE et prime pouvoir d'achat).

Les charges exceptionnelles ont été augmentées de + 25 000 € au regard des annulations effectives de produits des années antérieures.

Pour les postes de produits, une forte augmentation de + 162 000 € est réalisée :

- Augmentation des produits de prestations de formation de 127 500 €, due principalement à une augmentation des facturations de contrat d'apprentissage du fait de l'augmentation des effectifs et des aides aux premiers équipements, ainsi que la prise en charge par la SNCF des dépenses inhérentes au chantier d'aménagements du CS CP.
- Une augmentation des échanges entre centres avec le CFPPA (+ 13 200 € d'échanges de personnels)
- Une augmentation de 44 000 € des produits exceptionnels sur des régulations de facturation de contrat d'apprentissage des années antérieures.

Pour la section d'investissement aucune modification n'a été faite en DM3.

Après cette DM3, la capacité d'autofinancement (les ressources dégagées pour l'exercice) est estimée à + 110 356 €.

Le fonds de roulement devrait augmenter de + 98 342 € et s'élever à 645 399 €.

6.2.2 DM3 du CFPPA

BILAN CFPPA							
	BP	BP + DM	Réalisé N-1		BP	BP + DM	Réalisé N-1
charges de fonctionnement	1 569 400,00 €	1 650 050,00 €	1 656 192,50 €	produits de fonctionnement	1 517 625,00 €	1 531 825,00 €	1 281 317,31 €
excédent de fonctionnement	- €	- €	- €	déficit de fonctionnement	51 775,00 €	118 225,00 €	374 875,19 €
TOTAUX EGAUX	1 569 400,00 €	1 650 050,00 €	1 656 192,50 €	TOTAUX EGAUX	1 569 400,00 €	1 650 050,00 €	1 656 192,50 €
amortissements (compte 68)					22 000,00 €	22 000,00 €	20 995,60 €
reprises sur amortissements (compte 78)	5 105,00 €	5 105,00 €	5 105,00 €				
éléments d'actifs cédés (compte 675)							
produits des cessions d'actifs (compte 775)							
insuffisance de financement	34 880,00 €	101 330,00 €	358 984,59 €	capacité d'autofinancement	- €	- €	- €
Compte 775 cessions d'actifs							
dépenses en capital				recettes d'investissement			
augmentation du fonds de roulement	- €	- €	- €	diminution du fonds de roulement	34 880,00 €	101 330,00 €	358 984,59 €
TOTAUX EGAUX	1 604 280,00 €	1 751 380,00 €	2 015 177,09 €	TOTAUX EGAUX	1 604 280,00 €	1 751 380,00 €	2 015 177,09 €

Le résultat de fonctionnement prévisionnel s'élève à – 118 225 € après cette 3^{ème} décision modificative. Son élaboration s'est effectuée à partir des éléments connus en termes de recrutement en formations longues à cette rentrée de septembre 2023 et des éléments de chiffre d'affaires déjà réalisé et prévisionnel jusqu'en décembre pour l'activité de formations courtes.

Ce résultat est en net amélioration par rapport à 2022 (-374 875 €) grâce à 3 leviers :

- Des recrutements en formation longue HSP et PRF plus importants qu'en 2022 même si ceux-ci n'impactent le chiffre d'affaire que pour la période de septembre à décembre.
- L'augmentation prévisionnelle du chiffre d'affaires en formations courtes dans la continuité des années passées tra-
duisant le succès de la stratégie mise en œuvre depuis la rentrée 2021.
- Une maîtrise globale des charges qui reste stable par rapport à 2022 (-6 000 €) malgré le contexte d'inflation général,
des fluides en particulier, et des charges salariales.

Pour les postes de charges, des ajustements doivent être opérés pour une diminution globale de - 10 300 €.

Les charges d'approvisionnement (Classe 606) ont été diminuées de - 5 200 € :

- -20 000 € sur les fluides au regard des dépenses déjà engagées et des prévisionnels de consommation pour les 3 derniers mois.
- Une augmentation des fournitures pédagogiques de 14 600 € en raison d'un fort besoin de renouvellement du maté-
riel pour les formations arboriste.
- Une augmentation de 200 € des autres fournitures.

Les charges externes ont été augmentées de 19 200 €, en particulier pour les comptes 611 (+ 6 000 € sous-traitance de forma-
tion auprès du CFA) et 621 (+13 000 € échanges de formateurs avec le CFA).

Le poste de charge de personnel reste relativement stable (+ 500 €) puisque la diminution du nombre de personnel sur le
CFPPA (non renouvellements de poste et départs volontaires) compense l'augmentation des coûts chargés des personnels
(augmentation de l'ISOE et prime pouvoir d'achat).

Les charges exceptionnelles ont été diminuées de - 24 800 € au regard des annulations effectives de produits des années an-
térieures très inférieures aux années précédentes.

Pour les postes de produits, une augmentation de + 23 200 € est réalisée :

- Augmentation des produits de prestations de formation de 35 200 €, dûe principalement à une augmentation des produits de formations courtes (+ 25 000 € environ) et des formations longues (+ 15 000 € environ).
- Une augmentation de +38 000 € des échanges entre centres avec le CFA (- 10 000 € pour l'utilisation des locaux et + 48 000 € d'échanges de personnels)
- Une diminution de – 50 000 € des produits exceptionnels sur les produits SPRF 2020 suite au contrôle par le Conseil Régional

Après cette DM3, la capacité d'autofinancement (les ressources dégagées pour l'exercice) est estimée à – 101 330 €.

Le fonds de roulement devrait diminuer de – 101 330 € et s'élever à 632 890 €.

6.3 BP 2023

6.3.1 BP 2023 du CFA

BILAN CFA					
	BP	BP + DM		BP	BP + DM
charges de fonctionnement	2 727 050,00 €	2 727 050,00 €	produits de fonctionnement	2 899 560,00 €	2 899 560,00 €
excédent de fonctionnement	172 510,00 €	172 510,00 €	déficit de fonctionnement	- €	- €
TOTAUX EGAUX	2 899 560,00 €	2 899 560,00 €	TOTAUX EGAUX	2 899 560,00 €	2 899 560,00 €
amortissements (compte 68)				54 000,00 €	54 000,00 €
reprises sur amortissements (compte 78)	8 000,00 €	8 000,00 €			
éléments d'actifs cédés (compte 675)					
produits des cessions d'actifs (compte 775)					
insuffisance de financement	- €	- €	capacité d'autofinancement	218 510,00 €	218 510,00 €
Compte 775 cessions d'actifs					
dépenses en capital	5 000,00 €	5 000,00 €	recettes d'investissement	- €	- €
augmentation du fonds de roulement	213 510,00 €	213 510,00 €	diminution du fonds de roulement	- €	- €
TOTAUX EGAUX	3 118 070,00 €	3 118 070,00 €	TOTAUX EGAUX	3 118 070,00 €	3 118 070,00 €

Le budget prévisionnel 2024 du CFAA17 est présenté avec un excédent prévisionnel de + 172 510 € sur sa section de fonctionnement.

Côté charges :

Au global, le budget a été construit sur une maîtrise des charges par rapport à 2023 avec une baisse globale de – 65 000 € environ. L'application du nouveau protocole d'échanges entre centre impacte beaucoup la structuration des charges pour le CFA et a globalement un effet positif.

- Une diminution globale des échanges de personnel (- 10 000 €), en forte baisse avec les lycées (- 47 000 €, Assistant d'éducation) et en hausse avec le CFPPA (+ 37 000 €, personnels administratifs).
- Une forte augmentation des achats de fournitures, en particulier les fluides, du fait d'une clé de répartition entre le CFPPA et le CFA sur ces charges (+ 61 600 €)
- Une diminution globale de services extérieurs (- 98 300 €) liée en particulier à l'arrêt de la prépa-apprentissage.
- Une relative stabilité des charges de personnel (- 19 800 €) et des autres charges (- 8 750 € en classe 65).

Côté produits :

Le BP a été construit en tablant sur une baisse globale des produits de - 44 800 € par rapport à 2023.

Les produits ont été estimés en fonction des effectifs prévisibles sur la période de janvier à août et des effectifs potentiels de septembre à décembre en tablant sur une légère baisse du flux entrant (182 en 2024 contre 187 en 2023). Une marge de sécurité de 6 % a été pris sur les produits liés au contrat d'apprentissage pour tenir compte de l'érosion (abandons de formation). Par ailleurs, la baisse des NPEC enregistrée en octobre 2023 à été prise en compte pour tous les nouveaux contrats 2024.

- Le poste 706 connaît une hausse de + 31 160 € grâce à des effectifs pondérés d'apprentis plus importants sur 2024.
- Une hausse de 68 400 € est attendue sur le poste 708 résultant de la hausse des échanges de personnels inhérente au nouveau protocole d'échanges.
- Une baisse de 55 000 € des produits exceptionnels a été budgétée.

Pour la section d'investissements

- 5 000 € d'investissements en petits matériels ont été budgétés pour 2024.

En conclusion, le budget prévisionnel 2024 du CFA a été élaboré sur un scénario prudent. La Capacité d'autofinancement serait positive de + 218 510 € et le fonds de roulement augmenterait de + 213 510 €.

6.3.2 BP 2023 du CFPPA

BILAN CFPPA					
	BP	BP + DM		BP	BP + DM
charges de fonctionnement	1 549 000,00 €	1 549 000,00 €	produits de fonctionnement	1 512 765,00 €	1 512 765,00 €
excédent de fonctionnement	- €	- €	déficit de fonctionnement	36 235,00 €	36 235,00 €
TOTAUX EGAUX	1 549 000,00 €	1 549 000,00 €	TOTAUX EGAUX	1 549 000,00 €	1 549 000,00 €
amortissements (compte 68)				24 000,00 €	24 000,00 €
reprises sur amortissements (compte 78)	5 105,00 €	5 105,00 €			
éléments d'actifs cédés (compte 675)					
produits des cessions d'actifs (compte 775)					
insuffisance de financement	17 340,00 €	17 340,00 €	capacité d'autofinancement	- €	- €
Compte 775 cessions d'actifs					
dépenses en capital			recettes d'investissement		
augmentation du fonds de roulement	- €	- €	diminution du fonds de roulement	17 340,00 €	17 340,00 €
TOTAUX EGAUX	1 566 340,00 €	1 566 340,00 €	TOTAUX EGAUX	1 566 340,00 €	1 566 340,00 €

Le budget prévisionnel 2024 du CFPPA de Saintes est présenté avec un déficit prévisionnel de - 36 235 € sur sa section de fonctionnement.

Côté charges :

Au global, le budget a été construit sur une maîtrise des charges par rapport à 2023 avec une baisse de 100 000 € environ. L'application du nouveau protocole d'échanges entre centre impacte beaucoup la structuration des charges pour le CFPPA.

- Une forte augmentation des échanges de personnel avec le CFA (+94 000 €), en particulier pour tenir compte des fonctions supports assurés par des personnels sur budget CFA (assistante de direction, responsable qualité, responsable pédagogique, conseillères formation).
- Une forte diminution des achats de fournitures, en particulier les fluides, et de services extérieurs du fait d'une clé de répartition entre le CFPPA et le CFA sur ces charges (-83 000 €)
- Une baisse importante des charges de personnel (-119 000 €) résultant des diminutions d'effectif sur l'année 2023 (mouvement de personnels du CFPPA vers le CFA, non renouvellement de contrat, départs volontaires).

Côté produits :

Le BP a été construit en tablant sur une baisse globale des produits de - 49 000 € par rapport à 2023.

Les produits ont été estimés en fonction des effectifs prévisibles sur la période de janvier à août et des effectifs potentiels de septembre à décembre compte-tenu des marchés existants. Nous avons tablé sur une stabilité des flux entrants en formations longues et une stabilité du chiffre d'affaires en formations courtes. Une marge de sécurité de 10% a été pris sur les produits inhérents au marché pour tenir compte des potentiels abandons de formation et des absences de stagiaires.

- Le poste 706 connaît une hausse de + 48 000 € grâce particulièrement à une augmentation de 59 000 € des produits de formations.
- Une baisse de 13 000 € est attendue sur le poste 708 résultant d'une baisse de - 50 000 € des locations de locaux au CFA et une hausse de + 37 000 € des échanges de personnels.
- Aucun produit exceptionnel n'a été budgété soit une baisse de - 76 000 €

Pour la section d'investissements

- Aucun investissement n'est budgété pour 2024.

En conclusion, le budget prévisionnel 2024 du CFPPA a été élaboré sur un scénario prudent. La Capacité d'autofinancement serait négative de - 17 340 € et le fonds de roulement diminuerait de -17 340 €.

CONSEIL INTÉRIEUR

Du 18 Octobre 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur du 30 Mai 2023	2
2. Le Conseil Intérieur	2
2.1 Installation du conseil – Année Scolaire 2023-2024	
2.2 Installation des conseils et commissions	
3. Bilan 2022-2023	4
3.1 Résultats aux examens 2023	
3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2022-2023	
4. Les effectifs	5
4.1 Effectifs par section et structures	
4.2 Origine géographique des élèves	
4.3 Régime des élèves	
4.4 Répartition Garçons/fille	
4.5 Elèves boursiers	
4.6 Lien avec l'exploitation	
5. Dotation en enseignants 2023-2024	9
6. Activités pédagogiques 2023-2024.....	9
6.1 EPI 3 ^{ème}	
6.2 Les Projets par filière	
6.3 Enseignements relevant de l'établissement	
6.4 Affectation des heures d'accompagnement personnalisé et de mise à niveau	
6.5 Activités pédagogiques	
6.6 Le PLEPA	
7. Vie scolaire.....	26
7.1 Les personnels	
7.2 Le fonctionnement	
7.3 Les projets vie scolaire	
7.4 Prévention et éducation à la santé	
8. Les personnels.....	28
8.1 Personnels ATLS	
8.2 Personnels de service	
9. Travaux et équipements.....	30
9.1 Point sur les travaux	
9.2 Acquisition d'équipements	
10. Communication sur les formations du Renaudin	31
10.1 JPO	
10.2 Mini stages de découverte des formations	
10.3 Informations dans les collèges	
10.4 Autres outils de communication	
11. Autres actualités.....	32
12. Actes pour le CA du 19 octobre 2023	34

1 Adoption du compte-rendu du dernier Conseil Intérieur de Mai

Voir document.

2 Le Conseil Intérieur

2.1 Installation du Conseil – Année Scolaire 2023-2024

Madame Myriam HUET, Directrice de l'EPLEFPA de Saintonge :

Représentants des élèves (6)

Titulaires	Suppléants
Mme DUVAL Clara	M. MASSE PERDRIAUX Loucas
M. BARBOT Antoine	M. CHARLES Maxime
M. BELFOND Desmond	Mme MONTRICHARD GARO Gwenn
M. BUREAU Ylan	M. DJAOUI Sliman
M. LAPREE Aymeric	M. OCTEAU Malone
M. COLOMBELLI Lilian	M. SIMON Pierre

Représentants des parents d'élèves (3)

Titulaires	Suppléants
Mme MARCADIER-PIRON Virginie	
Mme MORLET Laure	

Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance (6)

Titulaires	Suppléants
Mme PATARD Séverine	
M. CAPEZUTTI Fabien	
Mme ROUGER Corinne	
Mme GOUGUET Laëtitia	
Mme BOUCHERIE Isabelle	

Représentants des personnels administratifs et de service ou assimilés (3)

Titulaires	Suppléants
Mme TARIN Bénédicte	
Mme RICHARD Karine	

Représentant municipal de la commune d'implantation (1)

Titulaires	Suppléants
M. MARTIAL Claude	M. PITON Alain

Membres consultatifs :

- Secrétaire générale : Mme Myriam DANIEL
- Directeur exploitation : M. David LESERVOISIER
- CPE : Mme Fanny RAUCH
- Président du Conseil d'Administration : M. Michel AMBLARD
- Proviseur du LPA Le Petit Chadignac : M. Stéphane BARMOY
- Proviseur adjoint du lycée Georges Desclaude : M. Philippe BIZET
- Directeur du CFA/CFPPA : M. David GIRARD

2.2 Installation des conseils et commissions

Désignations des membres des différents conseils et commissions :

- Conseil de discipline
- Commission éducative
- Commission Fonds Social Régional
- Conseil Education Formation (CEF)
- Commission Hygiène et Sécurité du LPA*
- Commission « Menus »

3 BILAN 2023

3.1 Résultats aux examens session 2023

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Dont Mentions	Résultats Nationaux
DNB	100%	93%	93%	85%	93%	100%	93%	84%	6 AB 6 B	78%
Bac Pro CGEA SDC	85%	80%	80%	100%	100%	100%	100%	100%	5 AB 2 B	82%
Bac Pro CGEVV	100%	94%	93%	71%	100%	86%	100%	79%	3 AB 1 B	83%
Bac Pro TCVA	85%	78%	100%	78%	89%	91%	80%	86%	6 AB 2 B	86%

3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2022-2023

3.21 Cycle collège

2022-2023		2023-2024	%
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin	
3 ^{ème} EA	19	10	52.63

3.22 2^{ndes} professionnelles

2022-2023		2023-2024
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin
2 ^{nde} VV	17	13
2 ^{nde} CEC	18	14
2 ^{nde} CV	19	17

4 LES EFFECTIFS 2023-2024

4.1 Les effectifs par sections et structures

CLASSES		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4e		15	4	Gel	Fermeture	-	-	-	-	-
3e		22	13	13	13	14	10	15	19	19
2nde pro	2e Pro CEC	16	7	10	9	8	12	14	17	15
	2e Pro VV	16	15	17	15	12	18	18	16	18
	2e Pro CV	17	14	13	17	16	16	19	16	17
1ère pro	1 CGEA GC	14	12	6	11	8	6	10	13	14
	1 CGEVV	22	15	14	19	14	14	17	15	12
	1 TCPVA	10	11	12	14	14	11	16	11	18
Terminale pro	Term BAC Pro CGEA GC	7	11	15	6	11	8	6	10	11
	Term BAC Pro CGEVV	9	21	16	14	20	14	11	14	14
	Term BAC Pro TCVPA	8	9	9	10	10	13	11	14	11
TOTAL		156	132	125	128	127	122	137	145	149

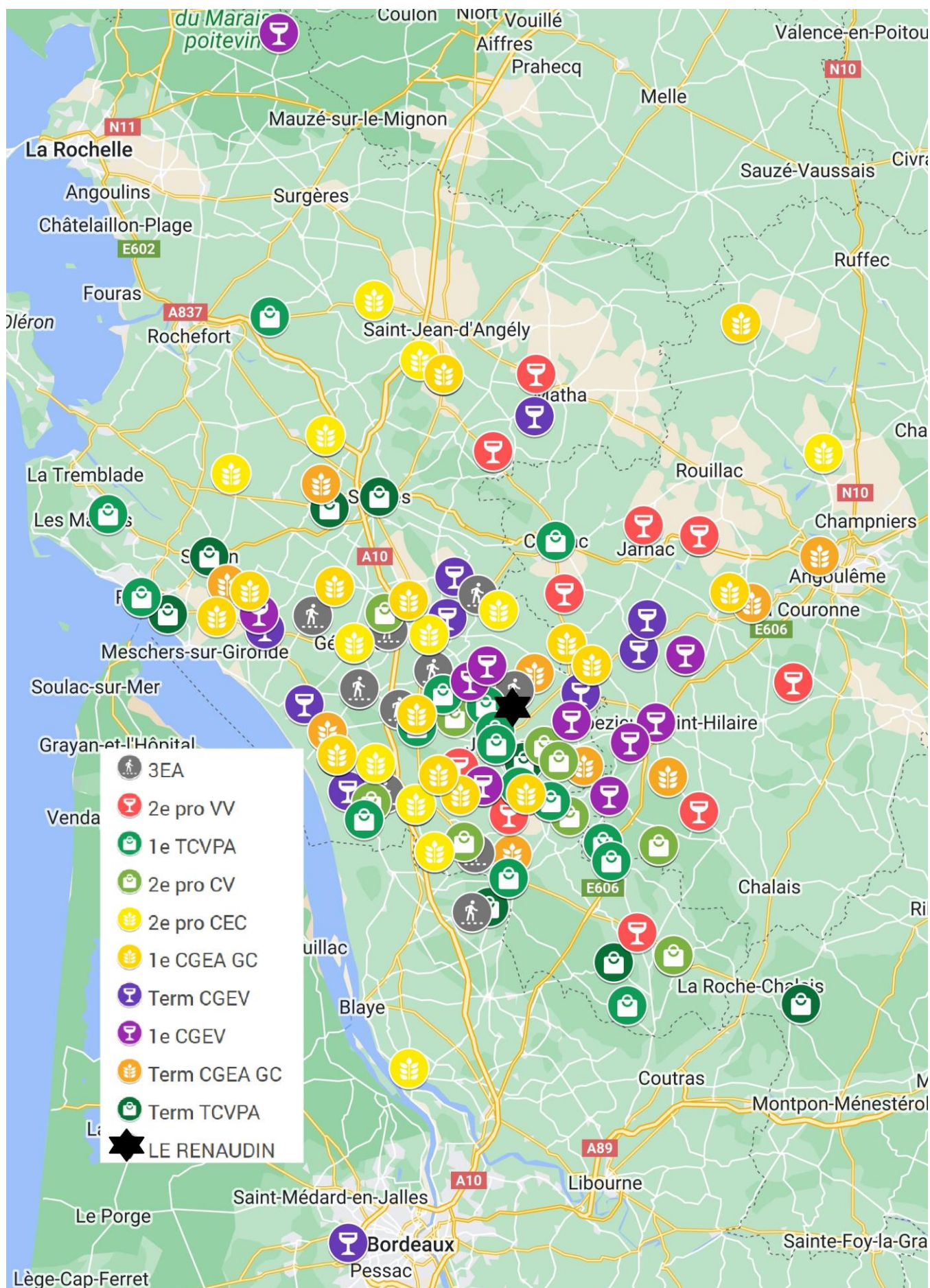
Le recrutement a été très bon, fruit de l'implication de tous dans les différents moyens de communication, les journées portes ouvertes, les forums, les interventions dans les collèges...

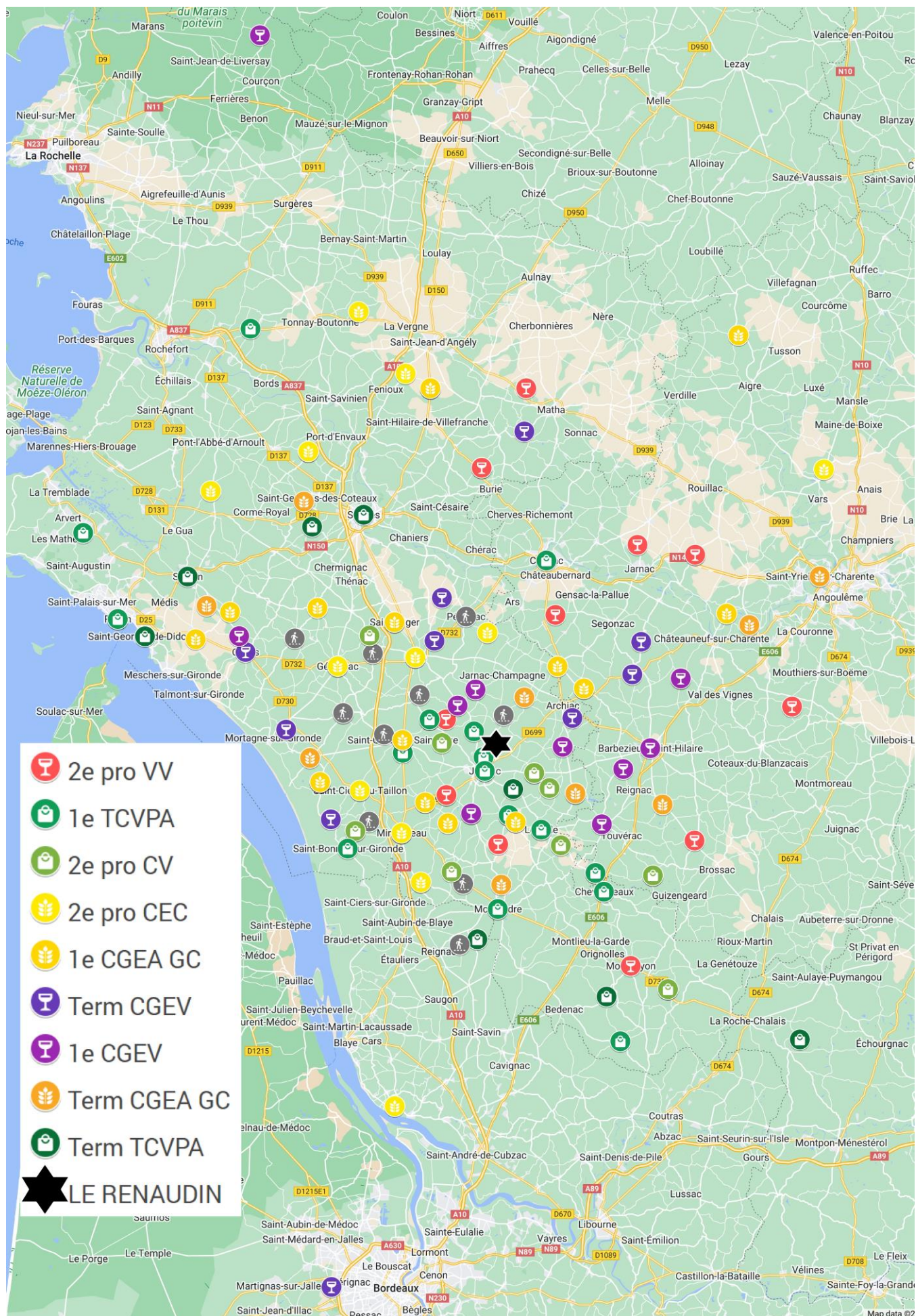
L'établissement bénéficie aussi d'une bonne image dans son environnement.

Il y a 7 classes dont 3 avec 2 sections :

Classe ou section	Sous-section
3ème EA	
2nde pro Conseil vente	
1ere pro TCVA	
Terminale TCVA	
2nde pro production	1/2 section 2nde Conduite d'élevages et de cultures
	1/2 section 2nde Vigne et vin
1ere pro CGE	1/2 section 1ère CGE Agricole
	1/2 section 1ère CGE Vitivinicole
Terminale	1/2 section Terminale CGE Agricole
	1/2 section terminale CGE Vitivinicole

4.2 Origine géographique des élèves





CLASSES/NIVEAU	JONZAC/PONS	17 hors JONZAC/PONS	16	AUTRE DEPARTEMENT
3 EME	42 %	53 %	0 %	5 %
SECONDE	26 %	48 %	24 %	2 %
PREMIERE	25 %	52 %	3 %	0 %
TERMINALE	11 %	67 %	14 %	8 %

Le recrutement de l'établissement

4.3 Régime des élèves

Externes	1/2 pensionnaires	internes
0	80	69
0 %	53.33%	46%

4.4 Répartition filles/garçons

Filles	Garçons
35	115
23.33%	76.67%

4.5 Elèves boursiers

Pour l'année 202-2024, nous avons 45 dossiers qui sont répartis de la façon suivante :

Elèves ayant déposé une demande de bourses nationale (nouveaux dossiers) :

3EME EA : 06

2° PRO CEC : 07

2° PRO CV : 08

2° PRO VV : 02

1° BAC PRO CGEA GC : 01

1° BAC PRO TCVPA : 03

TERM BAC PRO CGEA GC : 01

TERM BAC PRO TCVPA : 01

TOTAL NOUVELLES DEMANDES : 29

Elèves (Reconductions) :

1° BAC PRO CGEA GC : 03

1° BAC PRO TCVPA : 02

TERM BAC PRO CGEA GC : 03

TERM BAC PRO TCVPA : 06

TERM BAC PRO CGE VV : 02

TOTAL RECONDUCTIONS : 16

4.6 Lien avec l'exploitation

Cette activité a repris. Les élèves vont seuls ou par binôme sur l'exploitation le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

5 DOTATION ENSEIGNANTS 2023-2024

Pour cette année scolaire, la dotation en enseignant est la suivante :

Discipline	Poste	Titulaire	Contractuel	ETP
Sciences économiques et sociales	PLPA	1		0.8
Techniques commerciales	PLPA ACE	1	1	1 1
STA/productions végétales Productions végétales	PCEA ACE	1	0.5	0.8 0.5
ST vigne et vin	IAE PLPA	1 1		1 1
ST agroéquipement	PLPA	1		1
Génie alimentaire	PCEA	1		1
Biologie écologie	ACE		1	1
Maths	PCEA	1		1
Maths PC	PLPA	1		1
EPS	ACE		1	1
ESC	PLPA	1		1
Lettres /histoire	PLPA	1		1
Lettres /Anglais	PLPA	1		1
Histoire Géographie	PCEA	1		1
Documentation	PLPA	1		1
	18	13	4.5	17.1

L'équipe pédagogique se compose de 18 professeurs dont 25% sous statut de contractuel.

6 ACTIVITES PEDAGOGIQUES

6.1 Classe de 3ème

Les EPI (Enseignement Pratiques Interdisciplinaires) contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ainsi qu'à la construction des 4 parcours (avenir, santé, citoyen, culture). Ils consistent en des séquences pédagogiques laissant beaucoup de place à l'autonomie des enseignants, à la pratique et s'appuyant sur un travail mutualisé des élèves et une démarche de projet mobilisant plusieurs disciplines. Une partie des séances sont conduites en présence de 2 enseignants (pluridisciplinarité). Ils portent sur 3 thèmes définis par an. Pour le lycée les thèmes retenus sont :

Thèmes retenus	Disciplines mobilisées	Horaire hebdomadaire
L'animal	Biologie/français/anglais	2 h
L'éducation à l'autonomie et la responsabilité	Histoire-géographie/documentation/EPS/techniques commerciales	2 h
Les végétaux cultivés	Production végétales /viticulture/Biologie	2 h

a) EPI Ruches

Intervenants :

Enseignants : C. Guionaud - S Védrine - D. Delgrange –

Apiculteur : D. Julien

Directeur d'exploitation : David LESERVOISIER

Matériel :

Extracteur prêté par le LPA de Chadignac.

Six vareuses ont été achetées afin de permettre aux élèves de manipuler les abeilles.

4 ruches sont effectives sur cette période. Il faudrait augmenter ce nombre.

Les objectifs :

Découvrir les animaux d'élevage à travers la conduite d'un micro projet : rucher et élevage de cailles.

Participer en toute sécurité à des activités liées à l'élevage.

Caractériser les activités et les métiers en lien avec le thème de l'animal.

• **Projet rucher :**

Temps forts :

Extraction et mise en pot du miel.

Réalisation de l'étiquette et étiquetage.

Suivi du rucher avec un apiculteur.

Connaissance de la législation.

Compétences transversales.



• **Projet vers de farine**

- Chien d'accompagnement : réalisation d'un mini-documentaire sur la présence de Rêve dans le lycée

a) EPI autonomie citoyenneté

Intervenants : Mr Capezutti / Mr Parent / Mme Patard / Mme Gouguet

- 1^{er} trimestre : Estime de soi / savoir se présenter à l'oral
Devoir de mémoire
- 2^{ème} trimestre : Projet croisé avec Mme Rouger : chorale autour de la citoyenneté avec 1 intervenant à partir du mois de décembre
- 3^{ème} trimestre « Like Terra Aventura. »

Objectif : Baliser le territoire du lycée et proposer une promenade aux touristes/élèves... sur le modèle de la terra aventura. (En faire la promotion auprès de l'office du tourisme en valorisant la salle des ventes et les produits du lycée.)

b) EPI végétal :

Intervenants : Mme Hovart / Mr Zeddami / Mr Guionaud

Travail autour de la réalisation d'un jardin avec les élèves

- 1- La vigne et son environnement
- 2- La haie
- 3- Installation d'un verger
- 4- Restauration du jardin aromatique

c) Stage d'intégration au centre de loisirs du Chambon, du 18 au 22 septembre 2023

Rappel des objectifs :

Découvrir plusieurs pratiques sportives

- Découvrir un territoire
- Sensibiliser au bien vivre ensemble
- fédérer le groupe
- construire des règles de vie, construire un contrat de classe

Pour la première fois cette année nous avons testé le centre de loisirs du Chambon en Charente. Les activités sont très variées, 5 activités sportives ont pu être testées par les élèves ; Le séjour comprenait deux visites culturelles, en rapport avec le programme d'histoire et d'ESC.

Soulignons que le séjour est totalement pris en charge et que les familles n'ont rien à payer, sinon fournir le trousseau demandé.

Le bilan moral est très bon. De l'avis général (élèves et accompagnateurs), le séjour a rapproché les élèves, qui ont apprécié les activités, l'ambiance, le lieu en général. Les adultes présents ont également souligné la qualité des animations, des équipements et le bon esprit dans la classe.

L'équipe pédagogique souhaite repartir l'année prochaine, la 4ème semaine de septembre.

d) Projet de lutte contre le décrochage

La classe ciblée cette année est la classe de troisième

- Intervention sur les réseaux sociaux, pratiques et risques (Association Charnière)
- Ateliers croisés avec Mme Garanger, infirmière
- Projet de stage de cohésion en juin (bushcraft, camping avec gestion participative des temps communs, activités éco-citoyennes)
- Présence de Rêve, et formation des élèves
- construction du projet d'orientation

Une subvention a été demandée au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (2000 euros), avec une participation de l'établissement (645 euros)

6.2 Les projets par filière

6.21 Projets de la filière TCVA :

a) En seconde Pro TCVA :

Vendanges manuelles du raisin de table sur plusieurs créneaux d'1h fin septembre / début octobre, pour la cantine (fruits / gâteaux au raisin)

En EIE projet collectif, cette année nous avons choisi de créer un ESCAPE GAME; trois scénarios différents (dans l'idéal), un intérieur, un mixte et un extérieur.

Le but est de faire participer chaque classe du lycée sur les parcours construits par les élèves de secondes vente. Parcours à base d'énigmes sur 55 minutes de jeu environ.

En EIE produits du terroir de nouvelle aquitaine, visites de plusieurs producteurs et artisans locaux prévus au cours de l'année. (Colibri, la ferme du Roc, la ferme enchantée ...)

Les travaux pratiques se feront dans le labo d'analyses sensorielles aménagé au cours de l'an passé.

Pas d'intervention de la diététicienne de la MSA cette année, l'ASEPT ne finance plus ces projets.

b) En première TCVA- PAB

Mises en situations professionnelles

Comme l'an passé, la classe a pu participer aux vendanges manuelles sur un créneau de 2 h sur l'exploitation.

Les mini stages au magasin de producteurs " Les Délices de Saintonge" n'ont pas été renouvelés cette année ; les élèves ayant démontré peu d'intérêt les années précédentes.

Les mini stages sur l'exploitation du Renaudin sont maintenus sur avril-mai, en binômes, et sur un créneau d'une ½ journée par semaine qui reste à définir.

Les élèves participeront aux différents marchés de Noël sur la période allant de fin novembre à mi-décembre sous l'égide du directeur d'exploitation.

Séances de Travaux pratiques

Pas de TP à la Maison de la Vigne et des Saveurs puisque nous avons désormais un laboratoire d'analyses sensorielles bien équipé qui permet d'organiser des TP sur toute l'année.

Projet "Estime de Soi"

Ce projet est maintenu mais sera animé uniquement cette année par l'enseignante de techniques commerciales sur un volume horaire légèrement réduit.

Projet commun : première vente et Grandes Cultures

Etude de la filière céréales : de la production à la vente

Visites prévues de producteurs de blé-farine- pain, bière et pâtes alimentaires

Le nouvel EIE projet collectif

Le nouvel EIE : "Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat" est en route. Il est piloté par l'enseignante d'ESC et Co piloté par l'enseignante de techniques commerciales. On peut rappeler qu'il s'agit concrètement pour les élèves de participer à une démarche de projet collectif répondant à une commande. En l'occurrence, la commande cette année émane de la Mairie de Jonzac conjointement avec l'Office de tourisme de Jonzac. Le thème, au cœur de ce projet, concerne des actions à mettre en place

contre le gaspillage alimentaire. A noter que cet EIE de 1^{ère} sera évalué en tant que CCF tout comme celui qui concerne le positionnement professionnel de l'élève qui se déroule en terminale.

A noter la participation exceptionnelle de la classe de 1^{ère} au marché de producteurs qui figure parmi les animations proposées lors du Congrès des stations Vertes des 10 et 11 Octobre 2023.

L'invitation nous a été proposée en juin dernier par l'office du Tourisme et la Mairie de Jonzac. Il s'agit pour les élèves de cette classe d'apporter leur contribution en terme d'accompagnement et d'animation du marché de producteurs dans la soirée du mardi 10 octobre 2023. Un stand des produits du Renaudin sera tenu par 4 élèves. Les autres élèves ont choisi d'assurer différentes missions : accueil, placement des producteurs sur l'espace dédié, animation par le jeu et administration d'une enquête de satisfaction de cette soirée auprès des producteurs participants.

Une petite poignée d'élèves est également présente le mercredi 11 octobre 2023 au matin au Palais des Congrès pour la vente des produits de notre exploitation.

c) En Terminale TCVA – PA

Les terminales organisent activement le marché des producteurs qui aura lieu le 9 **mars 2024** lors de la Journée Porte Ouverte.

- **MAP** : “Vente en ligne des produits du Renaudin”. Ce module est piloté par Mme Gouguet, et co-animé par Mme Rouger, et M. Delgrange, car il fait appel à des compétences variées : informatique, communication, techniques commerciales et connaissance du produit (alimentaire et boisson).

Il s'agit concrètement de présenter et vendre en ligne les produits du Renaudin sur le site internet du lycée et de créer un fichier client. Cela suppose aussi de créer des fiches produits et d'assurer une mise en forme la plus esthétique possible sur le site. Il va en découler une programmation d'actions commerciales à l'occasion de la traditionnelle rencontre parents-enseignants et de la Journée Porte Ouverte du mois de mars 2024.

Le défi réside dans la mise en place d'une nouvelle méthode de vente ; l'ambition n'est pas de voir aboutir ce projet en juin 2024, mais de léguer une base de travail suffisamment solide aux promotions futures.

a) Classe de Première CGEVV

- Sortie de fin d'année :

Dans le cadre du projet de cohésion de groupe classe afin d'améliorer les relations entre élèves, favoriser l'échange et l'entraide, l'ensemble des élèves de première Bac Pro dont les CGEVV partiront en sortie de fin d'année. Le lieu n'est pas encore défini avec certitude mais s'oriente soit sur une découverte historique de Bordeaux et de ses monuments inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco via une croisière découverte soit sur une journée sur Royan (char à voile, phare de Cordouan)
Cette sortie rentrera dans le cadre de la semaine santé des élèves de première.

- Prospection collective Flavescente Dorée avec la Chambre d'Agriculture 17 :

Les élèves de 1° CGEVV ont participé mardi 5 septembre 2023 avec la Chambre d'Agriculture 17 et d'autres agriculteurs à la prospection collective Flavescence Dorée sur le vignoble de l'exploitation et celui de Mme Reignier (voisin de l'exploitation).

Cela a permis de revoir les symptômes, d'échanger avec des professionnels et d'observer un pied suspect.

Prospection collective Flavescence Dorée



• Vinification du vin rouge sur l'exploitation, le mardi 12 Septembre 2023 :

Les élèves de Première CGEVV (accompagnés des 1° CGEA et des Secondes) ont réalisé un vin rouge à base du Merlot de l'exploitation. Cette vinification en appuie avec l'exploitation s'est faite en condition réelle en cuve.

Les vendanges ont été précoces avec un TAVp (degré potentiel) du vin élevé (sup à 13%vol.) et une Acidité Totale plutôt faible constatée suite aux contrôles maturité réalisés par les élèves et l'exploitation. La récolte s'est avérée plutôt complexe compte tenu de l'année ayant favorisée les attaques de Mildiou sur grappe ce qui a obligé les élèves à effectuer un tri de la vendange.

Les élèves ont participé à tout le processus : vendanges manuelles, éraflage/foulage (compliqué compte tenu des grappes en état moyen compte tenu du Mildiou), encuvage, macération pré-fermentaire, FA + macération avec remontages aérés+ prise des densités pour suivi de FA, soutirage et pressurage du marc. A l'heure actuelle, le vin de presse va être assemblé pour partie avec le vin de goutte afin d'améliorer la structure de celui-ci après analyses des 2 vins.

Le vin sera suivi jusqu'en Mars 2024 avec pour objectif la mise en bouteille pour les JPO de Mars 2024. Cette vinification intervient à la fois dans le cadre du MP5 du référentiel (œnologie) et dans le MP1 (économie viticole) puisqu'ils vont également réaliser l'étiquette. Cette réalisation est support du cours sur la législation.

Un montage vidéo des vendanges et de la vinification sera disponible sur le Facebook du LPA 2024 ainsi que sur la chaîne YouTube du LPA au mois de Mars. Il sera réalisé conjointement avec Mme Rouger dans le cadre de l'ESC.



Vendange Merlot AB 2023, Vin des élèves



- Fil rouge Transition Agro-écologie et préservation des ressources (sol et eau) : EPA (Enseigner à Produire Autrement) conjointement avec les CGEA (Agronomie, Viticulture/Enologie, Biologie, Ecologie, ESC, Chimie, Agro-équipement...) et projet MG4 du nouveau BAC PRO CGEVV et CGEA

Cette année c'est l'entrée en vigueur du nouveau Bac Pro CGEVV et CGEA rénové sur le tronc commun avec une approche capacitaire (cf. CI de mai 2023). Dans ce cadre les cours d'ESC et les heures de pluridisciplinarité seront dédiées à un projet collectif.

Dans ce cadre le projet MG4 (ESC, Enseignement Professionnel) du nouveau BAC PRO Rénové CGEVV et CGEA sera centré sur la demande du chef d'exploitation « Proposer des solutions améliorantes pour préserver la Ressource Sol sur l'exploitation ».

Ce projet sera constitué entre autres d'un diagnostic de l'état des sols sur 3 ans pour affiner les conclusions déjà présentées au DEA, de la réalisation d'un diagnostic d'exploitation (IDEA4), d'intervention de professionnels de la question et de la réalisation « d'une Journée de la Terre » sur l'exploitation à destination des scolaires.

Le but est de sensibiliser les plus jeunes sur la Ressource Sol : son intérêt pour l'Homme, le travail mis en place par les agriculteurs pour la préserver, les nouvelles techniques... Le tout se fera autour d'ateliers ludiques à thème (thèmes en cours de définition par les élèves et Mme Rouger, enseignante porteuse du projet)

Il s'inscrit également pleinement dans le projet EPA2 sur les Thème 1 (Mobiliser la parole et les initiatives des apprenants autour des questions de l'agroécologie), 3 (Amplifier la mobilisation des EA comme support d'apprentissage, de démonstrateur et d'expérimentateur) et 3 (Développer l'animation dans les territoires et aider à l'essaimage de pratiques innovantes).

b) Classe de Terminale CGEVV

- *Point CCF, Dossier E6*

Le niveau de la classe est moyen avec une moyenne de classe de 11,18 et tous les CCF de première ont pu être réalisés. Il reste 2 CCF à rattraper pour 2 élèves et plusieurs CCF à rattraper pour les redoublants.

1 élève n'a pour le moment pas la moyenne à l'ensemble des CCF ni à l'E7 sachant que 3 CCF sur les 5 de prévus sont déjà passés. La situation est préoccupante : un dispositif de soutien a été proposé ainsi qu'une démarche MDPH pour un aménagement des épreuves proposé. 6 élèves présentent une moyenne confortable au-dessus de 13,5 avec 16,5 pour la meilleure.

Un rappel général sur l'importance des CCF pour l'obtention du BAC PRO a été fait aux élèves.

Globalement le dossier E6 n'est pas à jour pour 3 élèves qui n'ont pas respecté l'échéancier distribué l'année dernière. Avant le module d'Approche Globale (MP1) du mois de Novembre, les Terminales devraient avoir réalisé 70% du dossier ce qui est loin d'être le cas.

Le rendu du dossier écrit est prévu début mars 2024 afin de consacrer les mois d'avril et mai à la préparation de l'oral (Epreuve 6 en Juin 2024, coefficient 3) : rédaction de la fiche de synthèse obligatoire à l'orale, 6 passages oraux avant l'épreuve orale terminale. **Il est donc urgent que certains prennent conscience de leur retard.**

Il a été communiqué via papier et Pronote aux élèves et à leurs parents, l'échéancier du rendu du dossier ainsi que le plan. Tous non respects de ces dates seront sanctionnés d'heures de retenu le mercredi après-midi afin d'aider les élèves à s'organiser et à rédiger leur dossier.

La partie orientation ParcoursSup débutera dès la mi-novembre avec les entretiens individuels d'orientation. Elle se poursuit classiquement en Janvier conjointement avec les Terminales BAC PRO CGEA par la venue d'établissements pour présenter le BTS ACSE, Viti/Oeno, Productions Végétales ou

encore TC (technico-commercial Vin et Spiritueux ou Agrofournitures). Il y sera combiné des mini stages dans les établissements sur demande des élèves. L'inscription sur Parcoursup devrait se faire fin Janvier 2024.

- Projet MP1 : Terminales CGEVV/CGEA (Mmes Leservoisier, Thery et Bouquet)

L'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (MP1) préparant les élèves à la finalisation du dossier de synthèse (rapport de stage) et l'oral de l'Epreuve 6 (Coef 3) se déroulera sous la forme de demi-journées banalisées.

Dates : du lundi 6 novembre au mardi 14 novembre 2023 avec restitution en présence des agriculteurs.

- Journées Point Info Installation en partenariat avec les JA :

Les élèves assisteront à une journée Point info Installation fin Janvier 2024 où sera présent l'ensemble des organismes agricoles et para-agricoles importants pour accompagner un projet d'installation. Ils auront ensuite une visite sur une autre journée d'une exploitation afin d'échanger avec l'exploitant sur l'installation.

Ces rencontres sont très importantes au regard du profil de nos élèves de Bac Pro CGEVV : + de 70% sont amenés à s'installer dans les 5 années à venir. Cela participe ainsi à la mission de l'enseignement qui est d'accompagner au mieux nos élèves dans leur projet professionnel.

- MAP Oenotourisme : Raisin en folie

Avec Mme Rouger, l'exploitation et les élèves, il a été décidé de réaliser cette année la confection de nouvelles étiquettes de jus de raisins dans une approche plus originale et novatrice.

Il s'agira à travers notamment la visite de la Cité du vin prévue en novembre 2023, la visite d'autres exploitations d'élaborer une étiquette différente tout en reprenant la charte graphique établie par les BAC PRO TCVA pour le R'SHOP.

Ce projet fera l'objet d'une présentation conjointe avec les Bac Pro TCVA au cours d'une soirée oenotouristique au mois d'Avril 2024. Soirée centrée autour du travail sur le R'Shop, des nouvelles étiquettes et des cocktails et mets autour du raisin.

- Journées Viti Campus Hennessy :

Dans le cadre du partenariat Viti Campus entre l'Agro Campus de Saintonge et Hennessy, les élèves de Terminale (CGEVV et CGEA) iront visiter la nouvelle chaîne d'embouteillage à Châteauneuf ou celle de Cognac ainsi que le circuit de visite pour les touristes, le mercredi 6 Décembre 2023.

- Sortie cohésion Terminales CGEVV/CGEA :

Dans le cadre de la semaine santé ainsi que pour répondre à l'objectif du lycée « le Bien vivre ensemble », une sortie sera organisée le 16 novembre 2023 à la Cité du vin de Bordeaux ainsi qu'au Bassin des Lumières (exposition immersive sur Dali et Gaudi).

Cette sortie rentrera également dans les modules MG1 pour les Terminales BAC PRO CGEA/CGEVV et MAP Œnotourisme pour les Terminales CGEVV.

Classes de terminales (CGEA et CGEVV) effectif 24 élèves

Module MP1 (6, 7 et 9 novembre 2023) : ce module associe les enseignants d'économie, viticulture-œnologie et agronomie.

Objectifs : Préparer l'épreuve E6 ; réaliser un diagnostic d'exploitation, d'analyser le fonctionnement d'une exploitation au niveau technique, social et économique et environnemental avec la mise en évidence de points forts et points à améliorer.

L'exploitation support sera l'EARL Charrier à Semussac, exploitation viticole et céréalière.
Les élèves travaillent en groupes et restitueront leur travail d'analyse à l'oral en présence des agriculteurs.

a) Classe de première bac pro CGEA (effectif 14 élèves)

Projet Communiquer sur les grandes cultures

Classes concernées : première CGEA et première TCVPA

Matières : ESC, agronomie, génie alimentaire

Objectif : communiquer sur la production de grandes cultures auprès d'un public non averti ; faire le lien entre la production agricole de céréales (filière production), son commerce et sa consommation (filière vente).

Objectif pédagogique : apprendre à s'exprimer à l'oral ; communiquer sur son métier

Production attendue :

1^{er} temps : Les élèves de 1^{ère} GC se documentent sur les produits alimentaires issus des grandes cultures (farines, huiles, légumineuses, pâtes, graines...), sur les cultures agricoles à l'origine de ces produits. Ils présentent aux 1^{ères} TCVPA.

2^{ème} temps : visite d'une exploitation avec transformation des céréales et commercialisation en circuit court. (Production de pâtes au blé dur à la ferme)

b) Classe de terminale bac pro CGEA

MAP Diversification :

Objectif : découvrir des productions / ateliers qui permettent de compléter/ diversifier les activités et le revenu d'une exploitation céréalière. Amener les élèves à s'interroger sur la conduite de ces productions, les avantages et inconvénients à travers des exemples ou visites.

Mise en œuvre :

- **Visites d'entreprises avec atelier de diversification (fabrication de pâtes au blé dur/ production de semences / apiculture/safran...)**
- Travail en classe sur des productions de diversification

Contenu pédagogique :

- apporter des éléments techniques sur la culture et/ou le process de production
- apporter des éléments humains : organisation, calendrier et charge de travail
- apporter des éléments économiques : étude marché, investissements, prestations à prévoir, achat matériel

Evaluation CCF : Dossier collectif noté sur 20 + Oral noté sur 20

6.22 Projets menés en pluridisciplinarité CGEA / CGEVV

Classes de Premières (CGEA et CGEVV) effectif 27 élèves

Classes concernées : 1ères GC/VV

Module MG4 : Actions et engagements collectifs dans des situations sociales

C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif (ESC, EIE)

C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (EIE, ESC)

Objectif : sensibiliser les élèves à la fragilité et à la préservation de la ressource/ Mener un projet collectif /Organiser une animation / restituer des informations

Partenaire : Exploitation Agricole du renaudin représentée par son directeur D Leservoisier

Support des CCF 2 et CCF3 de l'E4

Mise en œuvre : interventions de différents acteurs (APAD, agriculteurs, EPTB Charente, organismes professionnels). Intervention de différentes disciplines (biologie, sc physiques, géographie, ESC, agronomie, viticulture)

Productions attendues : Organiser une « Journée de la terre » à destination des scolaires (écoles primaires ; classe CM)

Date envisagée : semaine 14 du 2 au 5 avril 2024

6.3 Enseignements relevant de l'établissement

6.31 MAP et EIE

ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT			
Filière	Enseignement	Section	Intitulé
TCVA produits alimentaires	EIE	2 nd e Pro	Découvrir et valoriser les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine
			Conduire un projet collectif
		1 ^{ère} Pro	Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat
			Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel
		Term Pro	Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel
			Construire son insertion scolaire et professionnelle
	MAP	Term Pro	Vente en ligne de produits du terroir
CGE vitivinicole	EIE	2 nd e pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1 ^{ère} Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
		Terminale pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
	MAP	Term Pro	Œnotourisme
CGEA grandes cultures	EIE	2 nd e pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1 ^{ère} Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
		Term Pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle
			Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole
	MAP	1 ^{ère} Pro	Diversification

6.32 Unité facultative Engagement citoyen

Elle est ouverte aux élèves de Première bac pro, l'unité facultative engagement citoyen permet de valoriser et d'encourager l'engagement des jeunes. L'évaluation est partagée entre la structure d'accueil (association, institution, club...) et un jury pour la partie orale.

Une élève est candidate à l'unité facultative cette année :

- Charlize B'ahéu, qui organise une animation (théâtre forum) sur le thème de l'homophobie en classes de terminale production et 3ème.

6.5 Activités pédagogiques

6.61 Initiative d'Appui Personnalisé et appels à projets

Ce dispositif vise à apporter un appui personnalisé aux élèves pour consolider des compétences méthodologiques, sociales ou professionnelles, accompagner le projet personnel, approfondir certaines disciplines. Pour cela l'établissement se voit doté par la DRAAF d'un volume d'heures supplémentaires pour les enseignants après un appel à projet ambitieux cette année. Nous avons obtenu 74h.

6.52 Projets ESC

Activités pédagogiques : Éducation Socio Culturelle

L'éducation socio-culturelle a pour vocation de mettre en œuvre les principes d'éducation à l'environnement social et culturel, éducation artistique et éducation à la communication humaine, à l'autonomie, à la coopération.

La réforme met l'accent sur les projets (travail en pluri) et incite fortement à travailler avec les partenaires et en lien avec l'environnement local.

Des projets se terminent :

- **Projet autour du son et de la musique** : travail autour de la musique (récupération pour réalisation d'instruments), des sons et des mots sur la citoyenneté. Ateliers artistiques avec la classe de 3ème et Philippe Egalité (artiste musicien et plasticien), Lætitia Gouguet, Nicolas Parent et Corinne Rouger.

PEJ Nouvelle Aquitaine

- **Atelier sur la gestion des émotions** : travail sur la communication non verbale. Comment réagir face aux rumeurs, face aux émotions ressenties ? Atelier avec la classe de terminale, la compagnie CAJ'ART.

PEJ Nouvelle Aquitaine

- **Projet sur le monde de demain** : Une élève de terminale a eu le désir de mener un projet (valorisé par l'unité facultative) lutte contre l'homophobie. Elle va faire un travail avec un comédien sous forme de théâtre forum avec les classes de terminale production.

PEJ Nouvelle Aquitaine

- **Exposition Photos** sur le travail réalisé avec les classes de secondes 22-23 avec l'intervention de Lucile Maillocq (photographe) et Lauren Crosland, Lætitia Gouguet et Corinne Rouger. Le thème de cette exposition est les préjugés sur les métiers.

D'autres en cours et à venir:

- **Projet d'animation sur le marché semi nocturne** organisé par la ville de Jonzac et l'office de tourisme le mardi 10 octobre 2023.

Classe de 1ères vente – Isabelle Boucherie et Corinne Rouger

Projet d'animation Fin mars – début avril 2024 sur le **gaspillage alimentaire**.

- **Projet d'animation** avec les classes de production sur le **thème de la terre**, le sol.

Travail pluridisciplinaires.

- **Travail sur la citoyenneté** avec les classes de secondes .réalisation de flyers avec Lionel Delgrange et Corinne Rouger.

- **Semaine sur le projet artistique** avec les classes de terminales production et vente en janvier-février . 2 thèmes se présentent : regards sur le territoire et bouger les lignes . Une restitution sur la réalisation sera proposée au lycée.

Action éducative Nouvelle Aquitaine

- Travail dans le cadre du MAP oenotouristique et du MAP vente en ligne : Comment travailler ensemble ? Créer un temps convivial et d'échanges.

Action éducative Nouvelle Aquitaine

6.53 Projets CDI

Aide individualisée :

Le dispositif d'aide individualisée a repris dès la rentrée. Pour les classes entrantes, un questionnaire est distribué. Selon les réponses et les demandes, un premier rendez-vous est organisé pour faire le point, et décider ensemble de placer des séances.

Pour l'instant, seuls les élèves volontaires sont inscrits à leur demande. Ces demandes peuvent concerner un accompagnement sur une matière, sur de la méthodologie, sur un point précis (rendu-monnaie en TCVA par exemple), ou un soutien moral, un encouragement visant à prendre confiance.

Les séances sont inscrites sur Pronote. Certains élèves se greffent sur les séances, soit en proposant de l'aide à leurs camarades, soit en réclamant d'eux -mêmes de participer à la séance sans être inscrits.

A cette date, 8 élèves sont suivis à raison d'une ou deux séances par semaine.

Projets pédagogiques 2023-2024

Projets pédagogiques :

Chien d'accompagnement à la réussite scolaire

Depuis mars 2023 nous accueillons Rêve, chien d'accompagnement à la réussite scolaire. C'est un labrador femelle, réformée de l'école de chiens guides d'aveugles de Limoges.

Après une période d'acclimatation, Rêve a participé aux événements et aux séances pédagogiques.

Aujourd'hui 40 élèves sont formés et 9 personnels

Le bénéfice moral est indéniable, tant au niveau des élèves que du personnel. La présence de Rêve apporte du réconfort, de la confiance, du bien-être. Les élèves sont respectueux dans leur comportement

Sentinelles et référents

Le dispositif Sentinelles et référents se poursuit, avec la prochaine formation organisée en décembre 2023. Ce sera la cinquième génération d'élèves et d'adultes à rentrer dans le dispositif.

En projet :

- Participation au concours Minami manga à Angoulême le 3 mai 2024 (8 places, élèves volontaires)
- Suite au travail de diagnostic mené avec les classes de seconde en 2022-2023, des aménagements et améliorations ont été évoqués :

-aménagement : continuer l'aménagement de la mezzanine, plantes, peinture

- fonds documentaire : enrichissement du fond de jeux (toutes matières, aide individualisée, échiquier, jeux video pour la PS. Continuer à enrichir le fonds manga.

- fonctionnement : horaires : mercredi après-midi ?

L'idée serait de solliciter les élèves volontaires et de travailler en petits groupes , afin de proposer un projet pour l'année prochaine.

6.54 EPS

1 enseignant EPS, ACEN en CDD à 100 %, pour l'ensemble du lycée.

• Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3 ^{ème}	3h	M. PARENT	Ultimate	Natation	Football/Tennis de Table
2 ^{nde} 2 classes	2h	M. PARENT	Run and Bike	Musculation	Step
1 ^{ère} 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Ultimate	Badminton	Handball
Term 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	VTT

- Organisation d'une semaine d'intégration pour la classe de 3ème du lundi 18 au vendredi 22 Septembre 2023 au centre sportif du Chambon (Charente).

Ce stage vise à :

- placer les élèves dans diverses situations sportives leur permettant de se valoriser et de vivre une expérience fédérative.
- rappeler les règles du bien vivre ensemble : respect, responsabilité, autonomie
- s'ouvrir à une culture sportive
- amener les élèves à prendre confiance vis à vis de leurs enseignants

Les élèves ont pratiqué des activités physiques de pleine nature : VTT, kayak, parcours aventure, spéléologie.

Deux sorties culturelles étaient au programme : La visite guidée du village martyr d'Oradour sur Glane (en relation avec l'EPI sur le devoir de mémoire) et le musée d'art de Rochechouart (cours d'éducation socio-culturel).

• E.P.S sur le plan pédagogique :

Ouverture à la culture sportive dans le parcours de formation du lycéen.

- Le lycée a, à sa disposition, le gymnase du collège de Jonzac le mercredi matin de 8h à 12h. Le gymnase est essentiel pour pratiquer certaines activités sportives qui ne peuvent se dérouler à l'extérieur (badminton, saut en hauteur....) pour les classes de 1eres.
- Le lycée dispose également d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le lundi matin de 10h à 12h pour la classe de 3ème. Le savoir nager est essentiel et les élèves ont pour objectif de réussir l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager).
- Le lycée possède un terrain de football, un terrain multisport. Le nouveau gymnase devrait être opérationnel pour l'année 2024.

L'environnement autour de l'exploitation du lycée permet également la pratique du VTT (chemins de terre, de vignes...).. Il est à noter la participation de quelques élèves à la remise en état des vélos (réparation des crevaisons, chaine de vélo à remettre...). Le lycée a acheté 5 VTT de compétition pour la pratique du mercredi dans la forêt de Clam.

• Projet de l'Association sportive

L'A.S. a pour objectif d'encourager et de développer la pratique sportive. Elle se déroule le mercredi après-midi et répond aux souhaits des élèves, notamment de :

- Motiver le plus grand nombre à développer une pratique régulière du sport ;
- Donner un complément à la pratique de l'EPS ;
- Fidéliser les équipes pour s'engager dans les tournois ;

L'action de l'association s'articule autour de 3 axes :

- Rendre les disciplines accessibles, encourager la pratique de tous les lycéens ainsi que les 3èmes,
- S'appuyer sur les attentes et les besoins des adhérents ;
- Encourager l'engagement individuel, le Bien Vivre Ensemble, les projets collectifs ;
- Promouvoir une pratique sportive porteuse de santé et de bien-être.

• Créneaux de pratiques sportives proposées par l'association

<i>Jour</i>	<i>Créneaux</i>	<i>Disciplines</i>
Mercredi	13H 16H	- VTT, Musculation, football - sorties ponctuelles (acrobranches, Antilles de Jonzac, karting) -

6.55 ALESA

L'association ALESA a commencé l'année scolaire avec quelques sorties , le mercredi et le soir.
Elle prépare l'année 2023-2024 avec l'élection du conseil d'administration le mardi 21 novembre .
Une formation suivra le mercredi 22 pour présenter l'assemblée générale le jeudi 24 .
Des projets sont déjà en route. Nous souhaitons une bonne année à l'association, aussi conviviale que l'année précédente.

6.6 Le PLEPA

Plan Local Enseigner à Produire Autrement (PLEPA de l'Agrocampus de Saintonge)

Le plan EPA2 poursuit en 2022-2023 ses actions autour de la préservation de la ressource (Eau et Sol) à travers les débats menés en pluri pour les BAC PRO CGEA/CGEUV et le projet MG4 (journée de la Terre à destination des scolaires sur Jonzac). On retrouve également le plan EPA2 au cœur du projet MG4 des BAC PRO TCVA avec un travail autour du gaspillage alimentaire.

Cette les élèves de BAC PRO CGEUV vont travailler sur le diagnostic IDEA 4 de l'exploitation avec pour objectif une restitution croisée avec le Lycée du Petit Chadignac et de Desclaude.

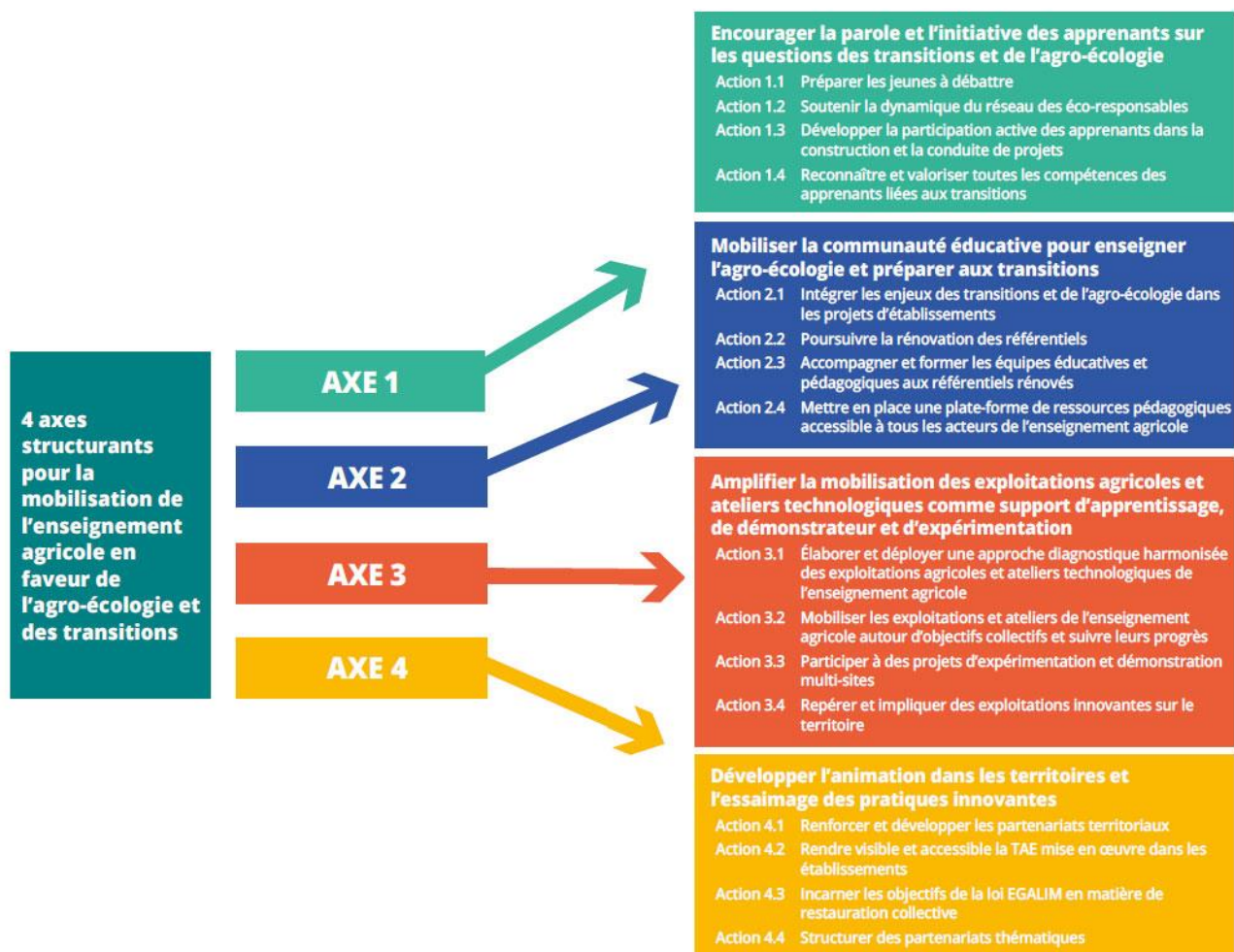
L'EPL s'est orienté vers 3 grands thèmes de travaux fédérateurs pour l'ensemble des formations et des exploitations de l'Agrocampus (suite à un diagnostic partagé) qui sont :

Thème 1 : Préserver les Ressources (Eau, Sol) et la Biodiversité et favoriser les approches agro-écologiques alternatives et les techniques innovantes

Thème 2 : Favoriser le bien-être alimentaire (équilibre alimentaire, valorisation des circuits courts...)

Thème 3 : Valoriser et essayer les démarches citoyennes des personnels et des apprenants

Ces thèmes peuvent être abordés par l'ensemble des formations du LPA et doivent répondre à au moins 2 axes majeurs de l'EPA (voir schéma ci-dessous).



6 VIE SCOLAIRE

7.1 Les personnels

Pour l'année 2023/2024, la vie scolaire est dotée de 5 AE à 75%. 4 d'entre eux se partagent les nuits (1 par étage) et une ne fait que des journées. Une nouvelle assistante d'éducation prend ses fonctions en ce début d'année scolaire : Mme VERLAC Sarah qui était l'an dernier AESH à 25%.

M. Perrochon occupe un poste d'AESH à 25% pour le suivi d'un élève en classe de 2de CV.

Mme Mondion occupe un poste d'AESH à 50% pour accompagner deux élèves en classe de 2de CEC.

7.2 Le fonctionnement

Le fonctionnement du service vie scolaire est globalement le même que les années précédentes, les Assistants d'éducation effectuent le suivi des élèves (absences, retards, contacts avec les parents) et le travail administratif quotidien. Chaque AE est « référent » de deux classes ; cela se traduit par un suivi plus approfondi des élèves des classes qu'ils ont à leur charge en ce qui concerne l'absentéisme mais aussi le comportement, le travail, les résultats scolaires, voire même l'orientation ; ils sont également chargés du suivi administratif pour ces élèves (dossiers scolaires complets...). Les Assistants d'éducation encadrent également les élèves lors des études, assurent la surveillance lors des temps hors classe (récréation, pause méridienne...) et participent aux transports lors de sorties scolaires. Ils travaillent en lien étroit avec la CPE mais aussi avec les enseignants et tout autre adulte de la communauté éducative.

La CPE organise le service Vie scolaire : emploi du temps des Assistants d'éducation, fiches de poste, entretiens individuels, accompagnement dans la prise de poste...

La CPE travaille en étroite collaboration avec les enseignants et plus particulièrement les professeurs principaux pour effectuer un suivi des élèves : réussite scolaire, travail, discipline, accompagnement des jeunes, amélioration du climat scolaire : respect de soi et des autres, des adultes, des lieux, investissement dans la formation et dans l'établissement... en lien avec les parents.

La CPE organise les élections aux différents conseils des élèves et une formation des délégués EPL est organisée avant les premiers conseils.

La CPE instruit, en lien avec les professeurs principaux notamment, les demandes d'aménagements d'épreuves aux examens et accompagne les professeurs principaux dans la mise en place des PAP.

Un travail commun sur l'orientation sera mené cette année entre la Professeure Principale des 3^e et la CPE avec cette classe.

7.3 Les projets Vie scolaire

- La formation des délégués est prévue les 16 et 17 Octobre 2023. Comme les années précédentes elle se fait au niveau EPL, avec les délégués de Desclauze et Chadignac. Elle est organisée, encadrée et animée par les CPE des 3 sites, Mme Rouger (professeure d'ESC) et M. Capezutti (Professeur d'Histoire-Géographie) interviendra une demi-journée.

- Poursuite des actions du groupe Sentinelles et référents. La présentation du dispositif à l'ensemble des élèves a été faite par les sentinelles en début d'année scolaire. Nous avons recueilli les candidatures des élèves qui sont assez nombreuses en filière vente, moins dans les classes de Productions agricoles. Une formation aura lieu début décembre. Au regard du nombre de candidature, nous envisagerons peut-être une seconde formation dans l'année scolaire. Une plus courte intervention de sensibilisation pour lutter contre toute forme de brimade et de harcèlement est envisagée auprès de la classe de Troisième. Ces formations sont dispensées par Mme Patard et Mme Rauch.

- Mme Patard et Mme Rauch ont répondu à un appel à projet de la région pour la lutte contre le décrochage scolaire. Ce projet concerne plus particulièrement la classe de Troisième. Il est joint en annexe et sera présenté au Conseil d'Administration.

- Mme Mialocq Lucile, assistante d'éducation, travaillera cette année avec la classe de 3[°]EA pour les inscrire au concours de la résistance. Ce travail se fait avec M. Capezutti, l'enseignant d'Histoire Géographie.
- Participation de la vie scolaire dans les projets d'ESC et liés aux activités de l'ALESA (soirées, clubs, ateliers, sorties...)
- Le Projet Vie scolaire du lycée, en lien avec le PADC et le Projet sportif est en cours de formalisation. Il sera présenté durant l'année scolaire.
- Le Règlement intérieur a été légèrement modifié, notamment suite à l'arrivée de Rêve, chien d'accompagnement à la réussite scolaire durant l'année 2022/2023. Il sera présenté au Conseil d'Administration.

7.4 Prévention et éducation à la santé

a) Activités de l'infirmière :

Généralité

- Accueil des élèves à l'infirmierie les lundis après-midi, mardis et jeudis en journée continue et les vendredis matin.
- Organisation des visites médicales des élèves des 2^{ndes} et des 1^{ères} avec le Dr PAULAY
- Commande, retrait et rangement de matériel et de la pharmacie- Péremption des médicaments et de l'usage unique
- Gestion des trousse d'urgence des différents sites (cuisine, exploitation, administration, vie scolaire et voyages)
- Gestion administrative des dossiers des élèves
- Gestion des PAI médicaux et trousse d'urgence des élèves

b) Projets pour l'année 2023/2024

- Intervention de Mme Perraudin, sage-femme du CPEF de Jonzac sur la vie affective et sexuelle 4 demi-journée courant octobre 2023 pour l'ensemble des élèves et des apprenants de l'établissement.
Les échanges se font sur une durée 1h30 en moyenne, une reconstitution de chambre d'adolescent a été mise en place pour parler de la dimension de l'intime.
D'autre sujet son abordée tel que : le consentement, la pornographie ...
- Intervention de Mme Favarel, infirmière du CSAPA courant novembre afin de challenger les élèves et pas que à l'arrêt du tabac dans le cadre du mois sans tabac.
Puis en découleront des interventions individuelles à la demande du jeune dans le cadre des addictions de manière générale
- Contact avec le MADJA 17, pour mettre en place des ateliers autour du sommeil, dans le projet de lutte contre le décroche scolaire.
- Contact avec la MPF (maison de protection des familles), brigade de gendarmerie.
Sur le secteur de Jonzac, Mme De Almeida Priscillia, intervention ciblée dans le cadre des dangers d'internet.

Possibilité de mise en lien avec l'intervention du CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles, dans le cadre de la prostitution via les réseaux sociaux.

A été évoqué un cinéma-débat.

- Temps d'échange avec l'équipe éducative

- Temps de travail avec Mme Patard auprès des troisièmes sur différentes thématique, estime de soi, vie sexuelle et affective, addictions, sommeil, inclusion ...

Formation

Formation formateur SST (en cours)

Formation premier secours en santé mentale module jeune (souhait)

8 LES PERSONNELS

8.1 Personnels ATLS

ADMINISTRATIFS	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
Agent d'accueil Région : courrier, communication	Agent Régional	Titulaire	Plein temps
Administratif 1 : Secrétariat scolarité, examens	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Titulaire	Plein temps
Administratif 2 : Secrétariat vie scolaire	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Titulaire	Plein temps
Administratif 3 : Comptabilité, gestion des personnels	Secrétaire Administrative	Titulaire	Plein temps
Infirmière	Cadre de santé	Contractuelle	Mi-temps

8.2 Personnels de service

La dotation est la même que l'an passé avec 7 postes équivalent à 6.8 ETP.

SERVICE	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
RESTAURATION	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire t	Plein temps
RESTAURATION		Titulaire remplaçant	Plein temps
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Temps partiel 80% sur autorisation
SERVICE GENERAL		Titulaire	Plein temps

SERVICE GENERAL		Contractuel	Plein temps
SERVICE GENERAL et ESPACES VERTS		Contractuel	70% 30%
MAINTENANCE DES BATIMENTS & ESPACES VERTS	Adjoint technique territorial Principal de 2 ^{ème} classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps

L'établissement ne disposant pas de poste de TFR-IBA, le SRFD continue d'affecter à M. Delgrange 2 HSA qui dispose donc de 4h hebdomadaires pour mettre en œuvre les missions de TIM et apporter un soutien aux personnels dans l'utilisation des logiciels professionnels. Il est aussi notre référent en cas de problème ; c'est lui qui rédige les « tickets » GLPI qui sont transmis aux techniciens régionaux pour une demande d'intervention.

Actuellement, un technicien informatique de l'EPL intervient 1 jour, le mardi sur la *partie administrative*. La *partie pédagogique* est, elle, gérée intégralement par la Région : un technicien intervient environ une journée par semaine.

9 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

9.1 Point sur Travaux

- **Travaux effectués :**

- Rénovation intégrale du laboratoire de biologie-écologie-physique-chimie
- Rénovation intégrale du laboratoire d'œnologie

Le chantier était censé se terminer le 15 septembre 2023, l'ensemble des réserves a finalement été levé le 12 octobre 2023. Les laboratoires sont désormais utilisables.

- **Travaux en cours :**

- Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) afin de sécuriser l'établissement. Ceci comprend le changement de portes d'accès, la mise en place de badges, de caméras aux entrées, d'un système sonore couvrant l'ensemble du site.
- Création d'un espace multisport (Livraison estimée janvier 2024)

9.2 Acquisition d'équipements

- Subventionnés par la Région

- Matériels pour le service général : autolaveuse + kit de nettoyage + Chariots + aspirateur dorsal (5 165.25 €)
- Matériels pour les espaces verts : Souffleur thermique + Tondeuse + Taille haies + Tronçonneuse (2 900.00 €)
- Matériels EPS : matériels de musculation (18 800.00 €)

- Par le Lycée

- 13 unités centrales pour le pôle TCMVC + un vidéoprojecteur
- Matériels pour la Chaire EPS
- Tableaux blancs
- Matériels apiculture
- Deux minibus Renault Trafic
- Matériels pour le labo sensoriel (fours + lave-vaisselle + réfrigérateur)
- Matériels pour chaire viticulture

TRAVAUX D'AMENAGEMENT

- Foyer : Peinture + coussins
- Pôle TMCVC : Peinture + rénovation sols et plafonds

10 COMMUNICATION SUR LES FORMATIONS DU RENAUDIN

10.1 JPO

Les JPO se dérouleront ainsi :

	Samedi 27 Janvier 2024	Matin
	Samedi 9 Mars 2024	Journée complète
	Mercredi 10 Avril 2024	Après-midi

10.2 Mini stages de découverte des formations

Les élèves intégreront les classes sur une journée pour découvrir les lieux, les personnels, le fonctionnement, les cours. A leurs arrivées, ils seront pris en charge par les délégués de la classe concernée.

Le repas du midi est offert ainsi que la possibilité de dormir à l'internat la veille.

Ils vont débiter au plus tôt dans cette année scolaire.

10.3 Informations dans les collèges :

L'établissement participera également aux différents salons, Forum de l'orientation et ainsi qu'aux réunions d'information dans les différents collèges qui nous en feront la demande.

10.4 Autres outils de communication :

- La page **Facebook** est alimentée en permanence par Séverine Patard, notre documentaliste. Sébastien Busson, chargé du site internet de l'EPL relaye lui l'information dans les actualités sur le site de l'EPL, dans la partie consacrée au lycée Le Renaudin.
- Un compte **Instagram** est aussi alimenté
- La chaîne **YouTube** : Plusieurs vidéos sont en ligne et d'autres sont en cours de création.

11 AUTRES ACTUALITES

11.1 Le Pacte enseignant

Une des grandes nouveautés de la rentrée est la mise en place du Pacte enseignant.

Voici dans le tableau ci-dessous les différentes missions proposées avec en vert la mission prioritaire pour le remplacement de courte durée, en noir les missions « classiques » et en bleu, les missions spécifiques de la formation en bac pro.:

Vous trouverez dans la colonne de droite le nombre de briques prises par missions.

	Intitulé/Missions	Contenu	
1	Mission de remplacement de courte durée 18h	Pour couvrir les absences d'enseignants de moins de 15 jours Une brique ici correspond à 18 heures de face-à-face. Un enseignant peut remplacer un collègue de sa discipline dans l'établissement ou dans une discipline pour laquelle il bénéficie d'une double compétence reconnue par l'inspection Un enseignant peut remplacer un de ses collègues dans les classes dans lesquelles il intervient dans sa propre discipline même si cette discipline n'est pas celle du collègue remplacé	18
2	Participation à la découverte des formations de l'enseignement agricole 36h	Coordonner l'organisation et/ou l'animation régulière des forums des collégiens ou lycéens Coordonner en appui à l'équipe de direction, des temps forts liés à l'orientation (en interne de l'établissement ou auprès de partenaires) Mettre en place des ateliers pédagogiques en faveur des collégiens, mini-stages Développer et promouvoir le lien avec les anciens élèves pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle	5
3	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers 36h	Pour coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap (PPS, PAI, PAP) dans et hors la classe - Assurer le rôle de référent handicap Participer aux relations avec les partenaires extérieurs notamment l'éducation nationale dans le cadre des ULIS et de l'accueil de jeunes allophones Accompagner les AESH, AVS dans leurs missions	1.5
4	Suivi des élèves en difficulté 24h annuelle théorique	Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents Proposer des actions visant la consolidation de compétences méthodologiques Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés par l'équipe (par exemple, non exhaustif : troubles dys, handicap, élèves allophones) ;	8
5	Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques 36h	Accueillir, sensibiliser et accompagner dans leur professionnalisation les enseignants contractuels, dont les nouveaux arrivants, à l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique : TUTAC et CAP'Eval 2. Faciliter l'utilisation pédagogique de l'exploitation et des ateliers techniques de l'établissement Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement	3.5
6	Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques 36h	Faire émerger des temps de réflexion et partage d'expérience, de conférences, ateliers, invitation d'experts, ... Recenser et contacter les entreprises et partenaires du territoire pour les mobiliser dans le cadre de séquences pédagogiques et au service des équipes pédagogiques Participer à des tâches techniques, d'expérimentation ou de démonstration sur l'exploitation agricole Réaliser la veille et la diffusion de contenu (connaissances nouvelles, outils, méthodes, expertises, réseaux et formations existante, ...)	0

7	Suivi intensifié des élèves en difficulté 24h	Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de stage en milieu professionnel Prendre en charge sous l'angle de la méthodologie et de l'aide aux apprentissages, des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers Tutorer des groupes d'élèves présentant des risques de décrochage scolaire : travail sur la persévérance et l'ambition scolaires	5
8	Relation école-entreprise 36h	Identifier et mobiliser les entreprises et professionnels innovants pour devenir support de stage Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements Contribuer à l'identification d'opportunités en matière de coopération technologique	1.5
9	Accompagnement de l'avenir professionnel 36h	Aider les élèves à se préparer à la recherche d'emploi Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement	0.5

L'engagement des personnels se fait sur la base du volontariat.

Au total, les personnels ont utilisé 43 briques.

Sur le lycée 94% des enseignants/CPE se sont engagés sur des « briques », avec une moyenne de 2.5 briques par personnes.

Par ailleurs 42% de ces briques sont dédiées à la mission 1 : le remplacement de courte durée.

12.2 Création d'une Association de valorisation des actions éducatives

Afin de pouvoir légalement organiser des actions éducatives permettant de récolter des fonds, une association est créée, son nom est ASSORENE. Ces fonds seront utilisés afin d'aider au financement de sorties, actions et voyages à but pédagogique et de cohésion

Son siège sera le Lycée du Renaudin.

Les statuts vont être déposés rapidement.

Le Président sera Fabien Capezutti

La Trésorière Hélène Hérault

La secrétaire Aurélie Leservoisier

La Trésorière-adjointe Isabelle Boucherie

Afin de pouvoir se lancer le lycée va verser un don de 1000 euros à l'association.

12.3 Projet d'accueil d'une classe de l'IME de Jonzac

Nous avons été sollicités par l'IME (Institut Médico-éducatif) de Jonzac afin d'accueillir, comme c'est déjà le cas sur le collège et le lycée de Jonzac, une classe.

Un groupe d'une quinzaine viendra donc sur l'établissement une voire 2 demies journées afin de suivre les cours dispensés par leurs encadrants.

Le but pour ces jeunes est de développer leur autonomie, leur capacité d'organisation en les faisant participer à des actions et projets menés sur l'établissement.

Un projet de convention est en cours de préparation.

12 ACTES pour le CA du 28 Novembre 2023

Création d'une association « ASSORENE »
Don pour l'Association « ASSORENE »
Nouvelle convention de stage
Règlement intérieur
Projet décrochage scolaire – partie pédagogique
Projet décrochage scolaire - budget
Décision Modificative n° 3 du budget 2023
BP 2024

Conseil d'exploitation du 18 octobre 2023



Ecole maternelle du Parc de Jonzac (classe de M. Daganaud) au Renaudin

Découverte des vendanges – 28 septembre 2023

L'exploitation du Renaudin est en pleine évolution depuis un an.

2023 est la première année du changement agronomique particulièrement marqué sur le système céréalier avec l'introduction de nouvelles cultures et l'usage de compost pour la fertilisation organique. Le recours aux matières organiques est l'un des leviers retenus pour réactiver la vie microbiologique des sols et parvenir à un meilleur développement des cultures diversifiées à moyen terme, permettant la réduction progressive des intrants de synthèse.

Le compost est aussi utilisé sur les vignes, une partie des cépages à vin de pays a été converti en cépages à Cognac et cela va se poursuivre en 2024. 20 hl AP ont été mis en vieillissement pour le début du contrat avec le négoce Rémy Martin.

L'équipe d'exploitation va être complète début décembre avec le recrutement d'un salarié pour gérer les grandes cultures et piloter la conduite du vignoble avec l'appui du Directeur d'Exploitation. Une phase de transition pour la prise en main des systèmes de production se fera progressivement pour cet agent sur les prochains mois.

I - Etat de la campagne 2023

1 – Climatologie

La pluviométrie du mois de juin a été significative avec 145 mm dont 2 épisodes pluvieux significatifs.

Le 4 juin, 50 mm avec de la grêle sont tombés en peu de temps. Cela a occasionné des dégâts sur vignes, l'expert de l'assurance a estimé 20 à 30 % de dégâts. Néanmoins, il n'y aura pas de dédommagement de l'assurance car le potentiel de récolte avant vendange a été évalué à bien plus que la QNV (volume de cognac productible/ha, 105 hl de vin à 10° cette année).

Les maïs, soja et tournesol ont aussi été affectés avec un feuillage abimé. Les maïs ont bien repris leur cycle végétatif.

Les 21 et 22 juin, 55 mm de pluies sont tombés au cours de la nuit. Cela a engendré une contamination massive de mildiou sur les merlots bio. Le traitement précédent cette pluie, fait le 15 juin, a « décroché » et n'a pas bloqué les contaminations.

Les alertes « grêle » sur 2023 ont été importantes : au 22 juin 2023, il y avait autant d'alertes que toute l'année 2022. Et paradoxalement, le 4 juin, l'alerte « grêle » n'a pas été déclenchée car le risque régional a été évalué à un niveau faible.

L'adaptation au jour le jour est aujourd'hui une nécessité pour mettre en œuvre des itinéraires techniques en plein changement.

2 – Les récoltes des céréales et l'assolement 2023-2024

Synthèse des Itinéraires Techniques Grandes cultures : tableaux ci-dessous

Grandes cultures conventionnelles

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé tendre 3 variétés mélangées Sacramento-Ultim- Advisor	7 t/ha de compost de champignonnière (4 à 5 UN efficace/ha) 1 t/ha de fientes de volailles AB (7 UN efficace/ha)	170 UN/ha 70 UP2O5/ha 33 UK2O/ha	Prélevée avec 1 produit	2	0	0	0
Blé dur variété Belalur	7 t/ha de compost de champignonnière (4 à 5 UN efficace/ha)	217 UN/ha 69UP2O5/ha 29 UK2O/ha	Prélevée avec 2 produits	3	0	0	0
Colza variété Acropole	0	205 UN/ha 100UP2O5/ha	2 1 ^{er} : 30 jours après semis, fin septembre 2nd : décembre 2023	2 : 1 début avril, 1 début mai	3 : 1 à l'automne, 2 au printemps	2 : au semis et 10 jours après	2 tours d'eau pour la levée
Lin variété Attila	0	80 UN/ha, 82 UP2O5/ha, 82 UK2O/ha	2 : 1 prélevée, 1 au printemps	0	1 au printemps	0	0
Pois de printemps variété Orchestra	0	0 UN/ha 68 UP2O5/ha, 68 K2O/ha	2 : 1 juste avant semis pour chardons, 1 en prélevée	0	0	0	0
Maïs pop corn	10 t/ha de compost de champignonnière (8 UN efficace/ha)	175 UN/ha, 94 UP2O5/ha, 30 U K2O/ha	2 : prélevée +glyphosate après semis, rattrapage à 4 feuilles	0	3 : 1 en localisé au semis, 1 à 4 feuilles, 1 à 8 feuilles	0	3 tours d'eau en juillet-août, 125 mm
Tournesol variété MAS 89 OL CL	10 t/ha de compost de champignonnière (8 UN efficace/ha)	34 UN/ha, 29 UP2O5/ha et 30 U K2O/ha	2 : prélevée et glyphosate après semis, rattrapage à 4 feuilles	0	1 en localisé au semis	1	Resemé suite gros dégâts d'oiseaux et limaces

Grandes cultures AB

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé T + féverole AB variétés Togano et Angélus en blé, Axel en féverole	4,5 T/ha de Fientes de volailles AB	0	0	0	0	0	0
Petit épeautre AB variété Alkor	3 T/ha de Fientes de volailles AB	0	0	0	0	0	0
Maïs AB variété ES Gallery	4,5 T/ha de Fientes de volailles AB	0	2 binages	0	0	0	0
Soja AB variété Altona 00 AB	0	0	2 passages de herse étrille	0	0	0	Inoculation des graines

Bilan des moissons finies début octobre : rendements et paramètres « qualité »

	Lin	Colza	Blé dur	Blé tendre	Blé tendre + féverole AB	Petit épeautre AB
Rendement qx/ha	23,6	21	56	57	13+11 = 24	20
Humidité	7,5	6,7	12,7	13,7 à 14,5	15	13,5
PS			75 à 78	73,1 à 77,8	73	
Prix d'acompte €/tonne	730	400	300	180	200+350	290
Protéine			11,5 à 13,8	11 à 11,5	17,1	

	Pois de printemps	Tournesol	Maïs pop corn	Maïs grain AB	Soja AB+
Rendement qx/ha	29,2	19,4	37,5	51,3	7,5
Humidité	13,5 à 14	7,8 à 10,5	15,5	17,4	19,5
Prix d'acompte €/tonne	200	350			700

Les récoltes en céréales sont hétérogènes.

En AB, les cultures de soja, petit épeautre et mélange blé tendre-féverole sont nouvelles.

Le rendement en soja est faible. Lors d'une séance de pluridiscipline, des enseignants et élèves ont constaté que le soja était dépourvu de nodosités sur les racines, c'est-à-dire que le rhizobium inoculé ne s'est pas développé pour être en symbiose avec les racines. Le sol compacté et les 2 épisodes pluvieux ont pu asphyxier cette vie microbienne.

Le rendement du maïs grain est correct.

En conventionnel, le rendement du blé dur est bon (46 qx/ha l'année dernière).

Celui du blé tendre est inférieur à 2022 (66 qx/ha). Une parcelle de blé tendre était en « blé de blé », du piétin échaudage s'est vraisemblablement développé, elle a produit 54 qx/ha. La seconde parcelle a produit 61 qx/ha, le précédent était un tournesol.

Le rendement du colza est décevant, la grêle du 4 juin a fait tomber des siliques quasiment mûres. La culture présentait peu d'étages de siliques, comme si la floraison de certains étages avait avortée.

Le rendement du maïs pop-corn est bon, bien plus que les 22,5 qx/ha de l'année dernière.

Le lin et le pois sont des nouvelles cultures. Le rendement en lin est intéressant, néanmoins la gestion des pailles est un problème. Cette paille a été bottelée car non broyable. 48 bottes de paille de lin ont été stockées en attente de trouver un débouché.

Assolement 2023-2024

Parcelles	surface PAC ha	Cultures 2023	
P1	7,31	Maïs pop-corn	Repousses de lin
P2	7,44	Pois d'hiver	
P2 en bas de parcelle	1,2	Jachère mellifère	
P3	2	Lin	
P5	3,65	Lin	
P7	5,47	Blé tendre	
P6	5,14	Colza	
P8	7,04	Blé dur	
P4	6,32	Blé tendre	
Total conventionnel	45,57		
A	2	Maïs classe A	cipan
B	2	Tournesol	cipan
C	1,95	Lentille-cameline	cipan
D	1,97	Maïs classe A	cipan
Total AB	7,92		
Total conv+AB	53,49		

A ce jour, seul le colza est semé, un désherbage et un insecticide ont eu lieu le 30 septembre.

Derrière le lin et avant le maïs pop-corn, les repousses de lin ont été laissées en guise de CIPAN.

Les semis sont réalisés par l'ETA pour cette fin d'année 2023.

Du compost de champignonnière est prévu sur les surfaces en blés et maïs pop-corn, à la dose de 10 T/ha.

3 – Le vignoble et les vendanges 2023

Les vendanges ont débuté le 11 septembre et se sont terminées le 29 septembre.

Un adhérent de la CUMA des Côteaux de Réaux a conduit la machine à vendanger pour réaliser les vendanges au Renaudin.

Le bilan des vendanges par cépage/destination est présenté ci-dessous :

	Ordre chronologique de récolte 				
	Chardonnay	Merlot AB Rouge et rosé	Sauvignon	Perdea	Cépages blancs double-fin
Surface ha	0,28	1,44	0,64	0,20	12,16
Volume récolté hl	16,50	35,50	51,50	20	1666
Rendement hl/ha	59	25	80,50	100	137
TAV degré	12,4	13,5 et 12,3	11,7		9,06
Affectation/débouché	IGP Vin charentais			Jus de raisin	AOC Cognac
Rendement hl AP /ha					12,41

Les cépages pour les vins de pays charentais ont connu des productions hétérogènes.

Les vins blancs ont été peu impactés par les maladies cryptogamiques.

Le Sauvignon a été généreux cette année et a une production assez stable d'année en année. Les plantations de 2012 et 2017 maintiennent ce potentiel. Les vins présentent un bon profil « thiolé ». Les 15 ares de Sauvignon de 1985 vont être arrachés cet hiver.

Le chardonnay est moins productif, la parcelle présente des manquants. Les vins présentent peu d'acidité.

12 traitements fongicides-insecticides ont été appliqués sur les cépages Vin de Pays.

Les 2 parcelles de merlots conduites en AB ont été « ravagées » par le mildiou au cours de l'été. Un décrochage a eu lieu fin juin suite à l'épisode pluvieux du 21 juin. Les 6 traitements suivants en juillet et août n'ont pas protégé véritablement, le mildiou a continué à progresser par paliers. La parcelle de 95 ares a produit environ 10 hl/ha, l'autre parcelle de 50 ares a permis 50 hl/ha.

14 traitements ont été appliqués sur ces merlots AB, à base de cuivre, soufre et des biocontrôles. 7 passages d'intercep ou disques émotteurs ont été réalisés pour désherber mécaniquement le cavaillon.

Le Perdea est utilisé pour élaborer du jus de raisin embouteillé. 20 hl de moût blanc clarifié ont été livrés au prestataire. 2400 bouteilles sont prévues, soit 300 de plus que l'année dernière.

Les cépages affectés au Cognac, l'Ugni-blanc pour l'essentiel, ont donné une bonne récolte avec un degré moyen de 9,06° et un bon rendement à 137 hl/ha. L'épisode de grêle a grevé le gros potentiel de rendement présent début juin en début de floraison.

Sur les cépages Cognac, 10 traitements fongicides-insecticides ont été appliqués ainsi que 2 traitements herbicides (janvier et mai). L'intercep a été utilisé ensuite pour le désherbage mécanique du cavaillon.

Le volume à distiller représente 151 hl AP, ceci permet :

- d'honorer les 3 contrats pour 123 hl AP (Courvoisier 45, Rémy Martin 40, Hennessy 38)
- d'avoir environ 5 hlAP non engagés pour notre vente directe.
- d'avoir 22 hl AP affectés à la réserve climatique, qui sera alors d'environ 60 hl AP.

3 séances de vendanges manuelles se sont déroulées : la récolte du Chauché de la ville de Jonzac avec les 3^{ème} et 2^{nde} Viti, du Merlot AB avec les 2^{nde} et 1^{ère} Production, et de l'Ugni Blanc + raisins de table avec les 2^{nde} et 1^{ère} Vente TCVA.

La vinification du Merlot AB pour élaborer un vin Charentais rouge a été menée par les 1^{ère} CGEVV pour les principales opérations.

La restructuration du vignoble se traduit cet automne par l'arrachage de 13 ares de Sauvignon et de 50 ares de Merlot qui seront convertis en Ugni-Blanc au prochain printemps (affectation au Cognac à l'avenir).

2 linéaires de haies sont prévus d'être plantés au cours de cet hiver en bordure de parcelles de vigne. Cela représente 240 m de futures haies. Avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime, le dispositif « 1000 palisses » de Hennessy finance les jeunes arbres et les tuteurs. Les plantations se feront avec plusieurs classes du lycée.

4 – Le rucher

Au cours du mois de septembre, la récolte du miel s'est faite avec la classe de 3^{ème}. Le nouvel enseignant de viticulture consacre du temps à la vie du petit rucher. Il a réalisé le retrait des hausses avec le professionnel qui intervient depuis plusieurs années.

Sur plusieurs séances, les élèves de 3^{ème} ont extrait le miel, puis mis en pot après décantation. La réalisation d'une étiquette constitue la dernière étape du conditionnement des 134 pots de 500 g réalisés cette année.

II – Les usages pédagogiques

Stages sur l'exploitation : cette année, les élèves de la filière Viti passeront 2 à 3 fois en stage.

Classes	Nombre de jours en stage
1 ^{ère} Viti	2 x 2 jours
1 ^{ère} GC	1 x 2 jours
2 ^{nde} GC	1 x 2 jours
2 ^{nde} Viti	3 x 2 jours

Les élèves de 1^{ère} vente participeront aux marchés de fin d'année avec le Directeur d'exploitation. Un élève de terminale Ventes tiendra le stand des produits de l'exploitation au marché de producteurs de la JPO en mars 2024.

Bilan non exhaustif de l'utilisation pédagogique de l'exploitation

En ce début d'année, un certain nombre d'actions ont eu lieu sur le Domaine du Renaudin ou en partenariat. Pour répondre à l'objectif de l'utilisation pédagogique de l'exploitation, ces interventions se sont réalisées dans le cadre des activités pluridisciplinaires des BAC PRO CGEA et CGEVV, des EPI de la classe de Troisième, des Modules d'enseignements professionnels de seconde VV, Secondes et Premières CGEVV, CGEA et TCVA.

Le CFPPA intervient également dans le cadre de la formation OPA formation agent viticole.

Troisième	Secondes Prod. et BAC PRO CGEVV et CGEA	Secondes et BAC PRO TCVA	CFPPA
Récolte, mise en pot, réalisation étiquettes (Rucher pédagogique)	Analyse structure des sols (lien taux d'argile, % MO et structure), Intervention APAD 17 sur les Couverts végétux et la structure des sols vignes/cultures pour évaluer l'état de la structure des sols (1° CGEA/CGEVV)	Marché semi nocturne de Jonzac (tenu stand de l'EA, présentation des produits et caisse) par les 1° TCVA	Formation taille Adulte AESA (Automne-Hiver 23-24) : conduite, palissage, taille
Entretien des bois	Évaluation de la biodiversité et des plantes bio-indicatrices de la structure des sols (1° CGEA/CGEVV)	Vendange raisin de table pour le self (Seconde TCVA)	
Vendanges manuelles au moulin de Jonzac (Chauché)	Vendanges manuelles du Merlot AB Charentais pour vinification vin des élèves	Vendanges manuelles Ugni Blanc : Seconde et Première	
	Observations des cultures et de leur système racinaires (nodosités légumineuses), évaluation de l'état des récoltes (Secondes CEC et 1°CGEA)		
	Prospection collective flavescence Dorée avec Chambre Agriculture 17, Réseau Agriculteurs Saint Germain de Lusignan (1° CGEVV)	Initiation à la taille, à la dégustation dans le cadre de l'enseignement viticole du BAC PRO TCVA	

	Vinification de la cuvée de Merlot rouge dans son intégralité (Récolte à la mise) : Premières CGEVV	Présentation de l'EA en début d'année et Présentation des productions AB et raisonnées de l'EA en Mai	
	Suivi et entretien de la parcelle de vigne pédagogique par les Secondes VV	4 à 5 vendredi après-midi sur le mois de mai en mini stage pour les Premières	
	Mini stages sur l'exploitation (vendanges, travail sol pour GC)		

Projet MG4 (Module n°4 CCF 2 et 3 des BAC PRO toutes filières)

Classes concernées : 1ères GC/VV (30 élèves), porteurs : Corinne Rouger, Aurélie Leserrvoisier, Magali Thery et David Leservoisier

Module MG4 : **Actions et engagements collectifs dans des situations sociales**
 C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif (ESC, EIE)
 C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (EIE, ESC)

Objectif : organiser une « Journée de la terre » en mai 2024 à vocation pédagogique.
 Public visé : scolaire de l'élémentaire et/ou collège

Demande du directeur de l'EA du Renaudin : Comment améliorer et préserver les ressources sur l'EA

Choix de cibler sur la **ressource SOL**

Modalités : travail par groupes de 3-4 élèves

Thématiques de travail pour les groupes : (8 groupes dans l'idéal)

- Les outils de diagnostic du sol (comptages vers de terre / profils / berlèse/ analyse terre)
- ACS (Agriculture Conservation des Sols) : semis direct sous couvert / diversification des cultures
- Adaptation des outils et des agro-équipements
- Garder l'eau dans le sol : MO / haies / couverts végétaux
- Biodiversité des sols : micro-organismes / mycorhizes / pratiques de fertilisation
- Trouver une autre thématique technique ?
- 1 groupe chargé de l'information
- 1 groupe chargé de l'animation

Déroulement et partenaires :

- Construire le planning pluri des premières de façon à amener le contenu et les thématiques sur le sol
- S'appuyer de l'exploitation pour les sols, les cultures et pour les partenaires (Océalia, Hennessy pour le programme des haies, Chambre d'Agriculture 17)

- Autres intervenants : CIVAM Sud Charente, APAD 17, PTB de la Charente, SYMBAS...

MAP Oenotourisme et R'Shop :

Classes concernées : Terminales BAC PRO CGEVV et TCVA. Porteurs : Corinne Rouger, Aurélie Leservoisier et Lætitia Gougnet

Objectifs : Valoriser et mettre en avant la vente directe sur le Domaine du Renaudin tout en créant une ouverture sur le territoire via la création d'une animation.

Thématiques de travail et déroulement :

- Création des nouvelles étiquettes des Jus de Raisins (plat et gazéifié) par les Terminales CGEVV
- Création d'une soirée oenotouristique autour du Cognac à destination des curistes afin de travailler à l'insertion dans le territoire (Terminales CGEVV et TCVA)
- Amender et valoriser la création de la page Web R'Shop auprès des acteurs du territoire

Partenaires :

- Domaine du Renaudin
- Office du Tourisme de Jonzac
- Hennessy
- Les Thermes de Jonzac

Les pistes d'évolution pédagogiques pour l'année 2024 :

- Mini stage de la filière TCVA : possibilité du Jeudi ? Plus fréquenté
- Réalisation d'IDEA4 par les premières CGEVV (partie agro-écologique)
- Projet avec les premières CGEA de recherche de partenariats avec des éleveurs pour une valorisation de méteils potentiellement implantés sur l'EA (améliorer les structures, réduire les charges en intrants, améliorer la MO des sols et optimiser le temps de travail).
- Renforcer les liens entre les formations LPA et CFA avec des demi-journées de chantiers écoles Viticoles (Vinification Rouge et rosé en commun Premières VV et CAPA, Taille, labour, Travail des sols...)
- Poursuite du projet Web R Shop
- Créer un cahier de suivi des cultures avec les CGEA

Quelques photos de ces mois de septembre et octobre 2023 :

Prospection collective (Chambre Agri 17, Viticulteurs secteur St Germain de Lusignan) Flavescence Dorée (1ere CGEVV)



Marché semi-nocturne de Jonzac le 10 et 11 octobre (1ere TCVA)



Les vendanges « miniatures » de l'école maternelle de Jonzac



Extraction et mise en pot du miel du rucher de l'exploitation (3°)



Les vendanges du Chauché au Moulin à vent de Jonzac (3° et 2nde VV)



Les vendanges pour vinification du Rouge AB Charentais par les élèves (2nde VV/CEC et 1ere CGEVV/CGEA)



Vinification Merlot AB Charentais et mini stages (1ere CGEVV)



III – Le schéma directeur de l'exploitation du Renaudin

En novembre 2023, des projets de modernisation et mise aux normes concernant l'exploitation du Renaudin ont été formulés au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Depuis, le conseil régional n'a retenu qu'un projet pour le site du Renaudin : la gestion des effluents phytosanitaires et des effluents organiques de chais.

Les 2 projets les plus onéreux n'ont pas été retenus, c'est-à-dire la refonte de la réception de vendange jusqu'au pressurage et la construction d'un nouvel hangar.

Le projet de refonte de la réception de vendange jusqu'au pressurage est le plus stratégique pour des raisons d'ergonomie, d'efficacité en temps de travail et de modernisation sur un site d'enseignement agricole.

Ce projet va probablement faire l'objet d'une nouvelle sollicitation auprès du Conseil Régional en reformulant les attentes et les enjeux.



CONSEIL INTERIEUR

19 octobre 2023

Table des matières

La rentrée scolaire.....	2
1) Mouvement des personnels	2
2) Effectifs	2
3) Pédagogie et Projets Classes	4
4) Résultats aux examens	6
5) L'apprentissage et la formation continue	6
6) Les activités sportives.....	7
7) Alesa.....	7
8) Infirmerie.....	8
9) Le Centre de Ressources	8
10) La Vie Scolaire.....	11
Année scolaire 2023-24	14
1) Evolution des structures	14
2) Communication et Recrutement	14
3) Rénovation des diplômes	14
4) Prévention et lutte contre le harcèlement	14
5) Actions éducatives autour du sport.....	15
6) Pacte enseignant	15
7) Inclusion des élèves à besoins spécifiques.....	16
8) Projets pédagogiques, sorties et voyages	17
9) Le Projet d'Animation et de Développement Culturel.....	17
Les Services Généraux	22
1) Les services.....	22
2) Situation patrimoniale	22
3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2023	22
4) Situation budgétaire.....	23
5) Hygiène et Sécurité.....	24
Propositions de délibérations pour le CA.....	24
1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative	24
2) Actes budgétaires et financiers	24

La rentrée scolaire

1) Mouvement des personnels

Arrivées :

- ✓ Mme Elisa FONTAINE (Infirmière) ;
- ✓ M. Carlos FRANSISCO (Agent de maintenance) ;
- ✓ Mme Isabelle PICARD (Gestionnaire) ;
- ✓ Mme Laurence PINSON (TFR Vie scolaire) ;
- ✓ Mme Mary-Juliette ALVES (Assistante d'éducation).

En enseignement, l'effectif reste inchangé avec :

- 20 enseignants titulaires pour 18,8 ETP ;
- 1 enseignant contractuel (50% STH et 50% SESG) pour 1 ETP ;
- 1 enseignant vacataire pour l'art floral dont 25% du temps est pris en charge par l'Etat (la dotation Etat a diminué de moitié en 2023).

2 enseignants interviennent au CFA/CFPPA avec un échange dans le cadre d'un complément de service pour la formation PSC1 en troisième et SST en 1^{ère} à hauteur de 26 h.

3 enseignants sont en complément de service sur le LEGTA de Desclauze (9,7 h) et 1 enseignant du LPA le Renaudin est en complément de Service sur LPA le Petit Chadignac (2 h).

1 enseignant a depuis cette année et pour 3 ans une décharge de tiers temps sur l'exploitation.

2) Effectifs

a) Evolution des effectifs

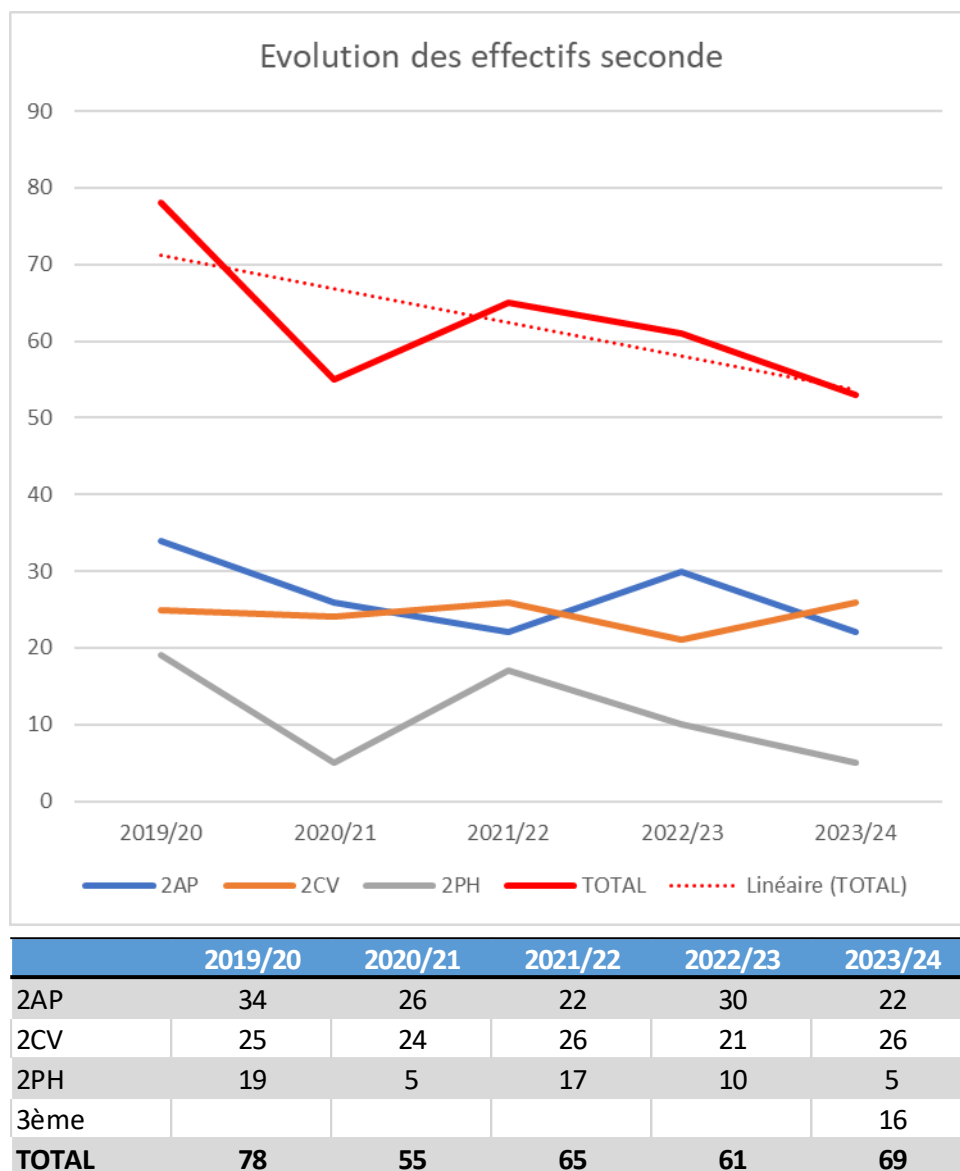
Classes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Prof. Principal
3 ^{ème} EA						16	Mme CARRAU
2 ^{nde} NJPF TP	30	34	26	22	30	22	M. VIDEAUD
2 ^{nde} PH	15	19	5	17	10	5	Mme SAVOIE
2 ^{nde} CVPJ	23	25	24	26	20	26	
1 ^{ère} AP	24	21	19	22	22	19	M. VIGOUROUX
1 ^{ère} CPH	16	15	16	-	4	8	Mme PERTUS
1 ^{ère} TCVUJ	16	18	19	26	11	13	
Term. AP	23	23	18	20	23	22	Mme RAINAUD
Term. CPH	7	15	12	15	8	4	Mme SARDIN
Term. TCVUJ	15	18	15	19	14	9	
TOTAL	169	188	154	167	148	144	

- 54 filles et 90 garçons ;

- ▶ 1 externe, 40 demi-pensionnaires et 103 internes.

b) Recrutement

Il est à noter que comme prévu, l'ouverture de la classe de troisième permet de compenser les pertes d'effectifs en classe de seconde.



En troisième, 41 dossiers ont été déposés et instruits (19 places).

En seconde AP sur les 32 affectés, 23 élèves étaient présents à la rentrée (-28%) ;

CV sur les 21 affectés, 28 élèves étaient présents à la rentrée (+33%) grâce à une relance auprès des collègues et des CIO de places disponibles ;

PH sur les 8 affectés, 4 élèves étaient présents à la rentrée (-50%), résultat décevant à la vue du nombre de jeunes intéressés venus au JPO et ayant fait un ministage (une quinzaine).

Libellé formation	Capacité d'affectation	Voeu1	TOTAL VŒUX	TOTAL Affectés	Pression	Présents
2DPROA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	32	24	70	32	0,8	23
2DPROA PRODUCTIONS HORTICOLES	10	5	21	8	0,5	4
2DPROA CONS VENTE PDTS JARDIN	22	14	27	21	0,6	28

c) Point sur le mouvement des élèves par classe

Classes / Effectifs	Au 1 ^{er} septembre	Au 2 octobre
3 ^{ème}	16	16
2nd TAP	23	22
2nd PH	4	5
2nd CV	28	26
1ère AP	19	19
1ère CPH	8	8
1ère TCVPUJ	13	13
Term AP	22	22
Term CPH	4	4
Term TCVPUJ	10	9
TOTAL	147 (141 en 2022)	144 (139 en 2022)

Entre début septembre et début octobre, l'effectif total a diminué de 3 élèves. Cependant, ces chiffres cachent des mouvements importants au sein des classes de seconde. En un mois, 7 élèves ont quitté l'établissement pour se réorienter et autant sont arrivés sur la même période ! Aux vacances de Toussaint, on observe encore des mouvements ce qui est exceptionnellement tardif par rapport aux autres années.

Aussi, on note un nombre d'abandon notable au cours de la formation de seconde, avec 37% d'élèves qui abandonnent la formation dans les filières paysage et commerce-vente. Cette situation pénalise fortement les effectifs en première et terminale. Si tous les entrants avaient poursuivi jusqu'en terminale, l'effectif de cette année aurait été de 179 élèves, contre 144 actuellement (+24%).

d) Origine des élèves

Classe	Dép. 17	Dép. 16	Dép 33	79, 85 & 86
3 ^{ème}	15			1
2nd TAP	18	4		
2nd PH	3	2		
2nd CV	23	1		2
1ère AP	12	4	2	1
1ère CPH	6	2		
1ère TCVPUJ	13			
Term AP	14	4	3	1
Term CPH	3	1		
Term TCVPUJ	8		1	
	115 (108 en 2022)	18 (20 en 2022)	6	5

3) Pédagogie et Projets Classes

↳ 3^{ème} : La classe est agréable et volontaire face aux activités proposées. La participation est active même si trop active souvent. Ils sont réellement capables de faire preuve d'une grande implication. L'ensemble des enseignants a vraiment plaisir à y travailler. La très grande majorité des élèves déclarent que c'est une chance d'être au lycée et une certaine confiance en l'adulte enseignant s'installe alors que beaucoup étaient en souffrance dans leur collège d'origine. L'ambiance générale de la classe est très fluctuante et il faut faire des remises à plat du savoir vivre ensemble très régulières. Nous sommes là confrontés aux problématiques adolescentes collégiennes.

Cependant beaucoup d'entre eux ont encore de sérieuses difficultés à se concentrer efficacement. Ils ont encore également des difficultés importantes d'organisation mais peu à peu cela devrait progresser grâce à tous les outils et soutiens mis en place. Le niveau scolaire, malgré les premiers résultats notés, est faible. Les difficultés d'expression écrites sont très très importantes pour une majorité d'entre eux.

L'ensemble de ces remarques reflètent les différents troubles des élèves qui ont été recrutés : TDA et nombreuses dys. 1 élève bénéficie d'une aide AESH notifiée qui accompagne aussi 1 autre élève en attente de

notification (dossier MDPH monté). Au moins 7 ont des PAP et des aménagements pour le brevet. Tout est en train de se monter efficacement

↳ 2^{nde} NJPF TP : La classe est composée à ce jour de 22 élèves. Depuis la rentrée, 3 élèves ont quitté la formation (réorientation) et deux sont arrivées. Les profils sont très divers mais la motivation pour la spécialité semble réelle.

Élèves à besoins éducatifs particuliers : 9 élèves sont concernés par des aménagements aux examens (32%) ou ont des besoins particuliers (AVS, 1/3 temps, ordinateur et aide à la compréhension). Parmi eux, 2 ont une reconnaissance handicap auprès de la MDPH, dont un élève sourd. L'inclusion de cet élève se passe bien, il semble content d'être dans le lycée, il est accompagné par des "codeuses" (Langage parlé complété) ou AESH en classe.

Sur le plan de l'attitude, les élèves semblent avoir trouvé leurs marques, avec une bonne ambiance de classe. On note une grande proportion d'élèves bien investis.

↳ 2^{nde} PH - CVPJ : 27 élèves dont la moitié avec des besoins particuliers (autisme ou dys). Classe agréable et dynamique sans gros problèmes de discipline (sauf petits bavardages). Un plan de classe sera fait après les vacances de Toussaint. Quelques élèves sont déjà en difficultés pour des raisons cognitives, de dys, ou par manque de travail. Une attention particulière va devoir être portée sur ces élèves après les vacances de Toussaint (7 élèves).

Des projets motivants pour la classe :

- Les partenariats mis en place par Mme Pertus concernant des animations et décorations dans le cadre d'octobre Rose ou de la semaine bleue avec une maison de retraite.

- La participation de la classe au projet Arc'Ado organisé par la Médiathèque F. Mitterrand en partenariat avec les documentalistes des lycées Bellevue, Palissy et Chadignac. L'exposition Qui suis-je au-delà des clichés réalisée l'an passé avec les 2^{des} vente inaugurera l'ouverture de ce projet B.D en novembre à la Médiathèque. Nos élèves rencontreront ceux des autres lycées pour échanger autour de la lecture de 4 albums portant sur la différence. Ces B.D seront étudiées en ESC et en documentation. Les élèves rencontreront une autrice et un illustrateur et réaliseront un projet graphique en lien avec les B.D en question. Une visite de la Médiathèque est prévue en novembre et l'exposition à la médiathèque des productions graphiques des élèves de chaque établissement viendra clôturer le projet au mois de mai.

↳ 1^{ère} AP : Dynamique, Intéressante mais Individualiste

La classe a montré une dynamique positive qui a évolué depuis l'année précédente, bien que certaines problématiques subsistent en matière de maturité, de comportement et de collaboration. Voici un aperçu des principales observations :

Dynamique de la Classe : L'ambiance en classe est résolument dynamique et engageante. Les élèves sont actifs, curieux et montrent un véritable intérêt pour le contenu des cours.

Amélioration des Comportements : Il est encourageant de noter que les problèmes de comportement ont connu une amélioration notable par rapport à l'année précédente. Les élèves semblent plus enclins à respecter les règles de la classe et à faire preuve de civilité envers leurs pairs et l'enseignant.

Individualisme : Cependant, il est évident que la classe demeure marquée par un fort individualisme. Les élèves, bien qu'enthousiastes pour le contenu, ont tendance à travailler de manière autonome et à privilégier leurs propres objectifs. La collaboration et le travail d'équipe sont encore insuffisamment développés.

Suspension des Contrats Scolaires : Enfin, il est recommandé de suspendre les contrats scolaires de trois élèves en raison de l'amélioration significative de leur attitude en classe. Cette mesure devrait les encourager à maintenir leur comportement positif et à continuer à s'investir davantage dans leur cours.

En résumé, l'ambiance en classe est dynamique et intéressante, mais caractérisée par un individualisme marqué. L'amélioration des comportements est un signe encourageant, mais il reste du travail à faire pour favoriser la confiance et l'autonomie des élèves dans un contexte de groupe. La suspension des contrats scolaires pour certains élèves peut être un moyen efficace de les inciter à maintenir leur attitude positive en classe.

1^{ère} CPH / TCVUJ : Le bilan du mois de septembre est positif pour cette classe qui réunit deux spécialités de formation. L'intégration se déroule selon les caractères et envies de chacun, avec certains de la spécialité horti qui se sont bien intégrés à la classe, d'autres moins. Globalement la classe est agréable et dynamique, les élèves s'entendent bien et échangent. Par contre, l'investissement dans la formation et le travail ne semble pas suffisant pour une majorité des élèves de la classe. Lorsque la classe est au complet, celle-ci est plus bruyante, et certains ont du mal à se concentrer.

Près d'un tiers des élèves de la filière TCVUJ ont trouvé un stage en entreprise à ce jour. La majorité ne semble pas avoir de solution, certains disent ne pas trouver, mais ne veulent pas chercher, ni élargir leur secteur...

Une sortie de classe est envisagée afin d'apporter plus de cohésion dans le groupe classe.

↳ T^{ale} AP : La classe est globalement agréable et dynamique même si un noyau d'élèves reste encore assez immature et doit régulièrement être rappelé à ses devoirs. Les notes du trimestre sont encore trop peu nombreuses pour qu'il soit pertinent d'en faire un bilan.

Cette année dans le cadre de l'épreuve E7, les élèves ne seront pas évalués sur un chantier fictif sur le plateau technique, mais ils réaliseront un aménagement sur une zone du parc qui reste encore à définir.

Les 2 périodes de stages en entreprises se répartissent de la manière suivante : 3 semaines en novembre et décembre, puis 2 semaines en février -mars.

Le Bac Blanc se déroulera avant les vacances de février, et la semaine artistique aura lieu fin mars.

Fin septembre, la classe a participé au stage pluridisciplinaire « Art, Jardins et Paysages » avec la visite du Festival International des Jardins à Chaumont-sur-Loire et Port Boinot à Niort. L'avant dernière semaine de mars, ce sont les élèves de la Classe Euro qui partent en Irlande.

Le calendrier 2024 est donc particulièrement dense, ce qui engendre un regroupement regrettable mais inévitable des CCF.

Suite à des difficultés observées en classe de 1^{ère}, un élève a été orienté vers un orthophoniste. En ce début d'année, un plan d'accompagnement personnalisé a été mis en place. Il s'ajoute aux 7 PAP ou PPS existants dans cette classe.

↳ T^{ale} CPH / TCVUJ : La classe a vu son effectif largement diminuer en cette rentrée de terminale : deux élèves en option commerce ont démissionné : l'une pour des raisons d'ordre familial, l'autre pour se réorienter en apprentissage. Un troisième élève ne s'est pas présenté en classe à la rentrée et devrait donc démissionner mais sans autre projet de formation. L'effectif de la classe passe ainsi à 12 élèves, ce qui est un effectif très confortable pour travailler mais qui interroge sur notre capacité à garder les élèves dans nos formations et à répondre à toutes les difficultés rencontrées par ces derniers.

Le début d'année s'est déroulée sereinement pour le groupe. L'ambiance de classe est agréable et les élèves s'entendent bien. Il n'y a pas de difficultés pour maintenir la discipline même si certaines élèves ont toujours du mal à se concentrer sur un temps long. La mise au travail reste parfois compliquée pour certains mais il existe une bonne dynamique de groupe.

Les sorties pédagogiques déjà menées : Le salon à La Rochelle « Balade à la ferme » le 8 septembre 2023 et le voyage « le Paris de Zola » du 3 au 5 octobre 2023.

Les projets à venir : le voyage en Irlande pour la section Euro en mars 2024, la semaine artistique en mars en danse contemporaine 2024 et les foliflores en mai 2024.

Tous les élèves ont un stage en entreprise, une élève a rencontré des difficultés pour la signature de la convention suite à un changement de maître de stage.

Les deux élèves qui ont demandé un aménagement d'épreuves d'examen ont remis leur dossier à la vie scolaire et ont vu toutes deux l'orthophoniste. Elles ont ainsi le bilan médical requis. La demande peut donc être envoyée à l'enseignante référente.

4) Résultats aux examens

- BAC PRO AP : 23 inscrits, 21 admis (91%), 2 mentions Très Bien, 3 Bien et 7 AB ;
- BAC PRO CPH : 7 inscrits, 6 admis (86%), 1 mention Très Bien et 3 AB ;
- BAC PRO TCVUJ : 19 inscrits, 18 admis (95%), 1 mention Bien et 2 AB.

5) L'apprentissage et la formation continue

Depuis le 1^{er} septembre, la responsabilité de site est assurée par Alexandre GROLEAU.

e) Résultats aux examens

En apprentissage, le taux de réussite global est en baisse par rapport à 2020 à 83 % mais reste tout à fait satisfaisant. Pour le CFPPA, le taux de réussite global est excellent avec 100%.

f) Les effectifs à Chadignac

	2020	2021	2022	2023	Var
CAPA Jardinier Paysagiste	67	59	56	52	-8%
BAC PRO AP1	10	12	11	16	+45%
BAC PRO Aménagements Paysagers	36	32	27	28	+4%
CS Arboriste Elagueur	9	14	18	16	-12%
CS Constructions paysagères	3	11	15	10	-33%
BTS Aménagements Paysagers 1	23	26	13 (PH)	35	+269%
BP RPLFFP			8 (BPREA)	15	+87%
CAPA MA Horti FC			3	5	+67%
Total			151	177	+17%

Le BTS PH est remplacé par le BTS AP. Les BTS AP 2^{ème} année qui sont à Desclauze cette année seront à Chadignac à partir de la rentrée prochaine.

Le BPREA se déroule à Desclauze, il est remplacé à Chadignac par le BPRPLFFP.

6) Les activités sportives

57 élèves ont adhéré à ce jour à l'association sportive.

Deux créneaux d'animation et d'entraînement sont proposés par l'enseignant d'EPS (le mardi de 17h30 à 19h00 pour les secondes et les premières) et le jeudi de 17h30 à 19h00 pour les terminales et les troisième),

La musculation reste encore cette année l'activité la plus pratiquée et la plus demandée par nos élèves.

Deux autres créneaux sont assurés le lundi soir et le mercredi soir par Laura Rochette et Cindy Caillet, assistantes d'éducation et titulaires d'une licence STAPS. La possession de ce diplôme est une condition indispensable pour animer des entraînements sportifs au sein des établissements scolaires,

En ce qui concerne le pôle compétition de l'UNSS, nous avons engagé cette année une équipe de futsal qui participera autant que possible aux tournois proposés les mercredi après-midi.

L'activité surf sera aussi proposée ponctuellement (une session le 11 octobre et deux sessions en mai et juin 2024).

Le lycée devrait aussi participer au raid UNSS à Boyarville les 28 et 29 mars 2024 ainsi qu'à chaque journée promotionnelle proposées par l'UNSS.

Il faut préciser que chaque élève participant à l'une ou l'autre de ces propositions doit être obligatoirement licencié UNSS.

Nous allons recevoir en novembre huit canoës et proposer aux élèves des sorties à partir du mois d'avril 2024. À la vue des premiers sondages, cette proposition semble susciter un intérêt certain de la part des élèves,

Il est à noter que, si les activités en interne et les sorties ponctuelles fonctionnent bien, il est beaucoup plus difficile d'organiser sur le long terme des pratiques sportives de compétition (évolutions sociétales, profil de nos élèves, stage en entreprise, cours le mercredi après-midi).

7) Alesa

En début d'année, le bureau a été reconduit.

L'équipe en place semble très motivée et se montre très investie. Pour autant, il semble que les adhésions sont moins nombreuses, surtout dans les classes de terminale.

Le nouveau bureau : Président de l'ALESA : Clément Barbeau, Vice-Présidente : Youna Rogee-Fromy-Lopes, Trésorier : Guillaume Dronne, Trésorière-adjointe : Océane Bate, Secrétaire : Manola Thomas-Layat et Secrétaire-adjoint : Aubin Saltel.

8) Infirmerie

Depuis le 1^{er} septembre, Elisa Fontaine a pris la suite de Martine Arnaud sur le poste d'infirmière au lycée de Chadignac.

Accident du travail élèves ou personnel : Aucun au 05/10/23.

Visites médicales élèves : Mme Fontaine a rencontré tous les élèves pour une pré-visite afin de faire un bilan de santé de chacun. D'un point de vue réglementaire, avant toute affectation à des travaux réglementés (stages, TP...) pour les mineurs de plus de 15 ans, un avis d'aptitude médical est nécessaire et doit être renouvelé chaque année. Dans ce cadre, le docteur Ganthy, médecin généraliste, va effectuer 116 visites médicales à partir du 06 octobre. Cette année, la filière commerce - vente a été intégrée aux visites. Elle ne se prononce pas sur la poursuite de son activité pour la rentrée 2024/2025.

Visites médicales personnels : Les personnels n'ont plus de visite médicale. Cela pose problème pour beaucoup d'agents nécessitant une visite obligatoire. Les nouveaux AE sont vus par un organisme de santé l'APAS (Médecine du travail) et leur consultation est prise en charge sur le budget d'établissement (à programmer). Certains enseignants techniques bénéficient du suivi médical dit « renforcé » car ils occupent une poste à risques particulier dans la cadre de la conduite d'engins de levage : il prend la forme d'un examen médical d'aptitude. Cet examen médical permet de valider leur autorisation de conduite pour ce type d'engins.

PAI : Deux élèves bénéficient d'un PAI pour allergie alimentaire et nécessitent une attention particulière dans la prise en charge d'un protocole d'urgence.

Covid-19 : Depuis la rentrée, il y a eu plusieurs cas positifs notamment dans la classe de troisième. Pour rappel, depuis le 1^{er} février 2023, l'isolement n'est plus systématique. En cas de symptôme, il est recommandé de se faire dépister. En cas de positivité, il faut respecter les gestes barrière et d'éviter le contact avec les autres, surtout les plus fragiles.

Actions de sensibilisation Centre de Planification et d'Éducation Familiale : une sage-femme du centre hospitalier doit intervenir plusieurs lundis à suivre au printemps 2024 auprès des élèves de seconde et des apprentis CAPA 1^{ère} année pour parler de la vie affective, des moyens contraceptifs et de la sexualité en général. On constate que cette action a un rôle facilitateur car les jeunes consultent plus régulièrement à l'Hôpital, d'une année sur l'autre.

Nutrition : Dans le cadre d'un partenariat avec la MSA, Mme Beauchard, nutritionniste, proposait à l'ensemble des classes de seconde des ateliers une douzaine de séances pour sensibiliser ces jeunes sur l'équilibre alimentaire. Cette action devrait perdurer, mais les financements ne sont plus assurés et Mme Beauchard est en recherche. A minima, une intervention se ferait dans le cadre des semaines santé

Addictions : Dans le cadre de lutte contre les addictions, les interventions de Monsieur Guelloul sont reconduites depuis quelques années pour la qualité des échanges avec nos lycéens (septembre). Aussi, le 09 janvier, Malick SEYDY interviendra sur la « Sensibilisation aux Dangers d'internet ».

IFSI : Renouvellement du partenariat avec l'institut de formation en soins infirmiers. 5 à 6 élèves infirmières réaliseront leur stage de service sanitaire durant 1 semaine en février et 2 semaines en mai et juin ; soit 3 semaines complètes. Ce travail est évalué, l'objectif étant de réaliser un projet d'éducation pour un public cible. Une réunion pour leur accueil et l'organisation du stage aura lieu à l'IFSI le 5 décembre prochain.

9) Le Centre de Ressources

a) Fonctionnement du service :

Le fonctionnement est assuré par une enseignante documentaliste et une animatrice CFA/CFPPA. Ce volume horaire permet 36 heures d'ouverture hebdomadaire du lundi matin au vendredi midi et jusqu'à 17h30. Un jeudi sur deux, le Cadi est ouvert jusqu'à 18h45. La fréquentation moyenne est depuis septembre de 20 apprenants par jour (+54%) en visite libre et 53 heures en cours collectif (10 h hebdo) sur les 5 premières semaines de l'année.

b) Pédagogie :

Des séances de pluridisciplinarité sont organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nde TP, 1^{ère} TP, T^{ale} TP).

Des ateliers d'aide à l'apprentissage sont organisés pour les élèves : outils de mémorisation (Sketchnote), cartable fantastique, dictation, réalisation de fiche de cours, ...

Un temps est organisé pour permettre la découverte du CADI et des ressources documentaires, formation à esidoc. L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'information professionnelle et promouvoir la lecture

En classes de Première, 28 h avec un CCF sont mis en place en enseignement en information-documentation avec pour thème la culture de l'information et le développement de la pensée critique.

c) Accompagnement :

Il peut être soit individuel, soit collectif. Pour le lycée, les premiers conseils de classe permettront de proposer les premiers accompagnements individuels. Pour les CFA/CFPPA, des besoins ponctuels se sont exprimés :

- Individuel : il se fait sur prescriptions d'enseignants/formateurs ou sur demande individuelle des apprenants. Il y a aussi les validations des acquis académiques (2 Capa JP (en 1 an) et 4 apprentis BTS 1 AP) ;
- Collectif : Réalisation de fiches d'identification d'arbres ou d'arbustes (recherches sur ouvrages et numériques) avec les Capa1 JP (4h/semaine : 2h/demi-groupe).

d) Prêts

Pour la période septembre/octobre, 123 ouvrages ont été empruntés :

- Apprenants : 49 fictions et 34 documentaires ;
- Enseignants / Formateurs : 18 fictions et 22 documentaires.

e) Gestion financière :

Le CADI bénéficie d'un budget de 5 700 € (lycée et CFA/CFPPA). La majorité des dépenses est constituée par des achats de fonds documentaires et des abonnements (5 000 €), le reste du budget est consacré à l'animation (500 €) et l'achat de fournitures (200 €).

f) Gestion documentaire

La politique d'acquisition repose sur l'enrichissement et l'actualisation du fonds professionnel, la réponse aux besoins liés aux thèmes de travail des différentes formations, le développement de l'offre fiction et l'enrichissement du fonds « jeux de société ».

Cette année, il y aura création d'un pôle autour de l'Arbre : l'idée est de regrouper les différentes ressources papier en lien avec l'Arbre que ce soit en reconnaissance, en culture, en paysage. Cette idée a été suggérée par Laure Guillaume, formatrice en CS Arboriste Élagueur.

g) Equipements

Sur les 20 postes informatiques dédiés à la consultation et un poste pour la visio-conférence pour les personnels, 10 postes ont été remplacés à la rentrée 2023.

Aussi, 3 dictaphones sont disponibles au CADI à destination des apprenants pour pallier les difficultés de prise de note lors des visites. Le prêt peut se faire pour l'année scolaire avec une convention de prêt signée par la famille.

L'acquisition d'un écran géant pour valoriser les ressources numériques (avec casques sans fil) est reportée en 2024. Ce projet est budgétisé à environ 1 000 € et sera en partie pris en charge par la redistribution de la cotisation Renadoc ex-Poitou-Charentes de 729,18 €.

h) Communication :

Le CADI est présenté aux apprenants, 1h à 2h pour chaque nouvelle formation sur le Site de Chadignac (élèves, apprentis et stagiaires adultes) : organisation et fonctionnement de l'espace, ressources d'accompagnement, méthodologie de la recherche documentaire avec le portail documentaire Esidoc.

L'agenda hebdomadaire du CADI est visible à l'entrée de l'espace (sur la porte) et transmis à la vie scolaire

Le site du CADI (cadi.agrocampus17.fr) avec les infos pratiques, les ressources et les liens directs vers les sites (Esidoc Chadignac, Esidoc Desclaude, Esidoc Renaudin). Ce site fait partie des applications proposées sur Lycée Connecté.

Le CADI communique sur les différents réseaux sociaux afin de partager les moments forts du CADI (expositions, nouveautés, animations ...) : Facebook : @CADIchadignac et Instagram : cadichadi

i) Projets année 2023-2024

- Les ressources numériques :

Trois applications sont utilisées régulièrement pour aider les apprenants dans leurs apprentissages :

- > Quizlet : cartes mémoires, principalement utilisées pour la reconnaissance des végétaux
- > LearningApps : jeux sérieux (QCM, jeu du memory, ...)
- > Kahoot : quiz numérique interactif.

Ces outils sont proposés aux apprenants sur des temps de formation et aux formateurs-enseignants qui souhaitent les découvrir. L'acquisition d'une version payante de Quizlet et Kahoot est envisagée à partir de janvier 2024 pour avoir accès à des fonctionnalités plus importantes.

Aussi, sur la plateforme moodle.reana.fr, des cours en Permaculture réalisés par Marilyn Bertrand sont accessibles. Les 2 modules sur le Sol ont été suivis par les BAC 3 en septembre au CADI.

Des modules de 'Remise à niveau en mathématiques' réalisés par Nathalie Albertini sont aussi disponibles.

Agrilearn est une 'Bibliothèque numérique spécialisée dans l'enseignement agricole'. 17 personnes (formateurs, documentaliste, administratif) ont profité d'une période de test gratuit du 18/09 au 11/10.

Les thèmes abordés sont actuellement : Élevage, Sol et cultures, Circuits Courts, Pilotage de l'Entreprise, Installation, Pédagogie. Un sondage sera réalisé fin octobre sur l'utilité d'un abonnement payant à cette ressource en 2024.

Le Cadi est actuellement abonné aux ressources numériques d'Educagri Editions. Une nouvelle présentation du site le rend plus dynamique et ergonomique. Cependant, les ressources sont un peu vieillissantes. Une liste exhaustive des thématiques abordées dans chacun des 6 packs de notre abonnement a été diffusée à tout le personnel pour faciliter l'usage de cette ressource.

Enfin, suite à l'escape game réalisé avec les Secondes AP en 2021-2022, il a été fait le choix de travailler avec les Secondes Vente et Productions Horticoles l'année scolaire 2022-2023. De février à juin, les actuels 1ere Vente et 1ere PH ont réalisé les scénarii, des recherches documentaires, des photos/vidéos et des créations des jeux numériques, accompagnés par leurs professeurs techniques, Anne Meba et Virginie Pertus, ainsi que par Sarah Morisseau (AESH), Valérie Lesage et Laure Diguët.

La conception sur la plate-forme Genially a été réalisée en septembre par Sarah Morisseau et Laure Diguët.

L'escape game sera présenté aux classes de Terminale Vente/PH et Première AP en fin d'année 2023 et aux classes de seconde et CAPA 1 JP en février 2024.

- Pédagogie et méthodologie :

- > Des séances sont organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP).
- > Des ateliers d'aide à l'apprentissage seront proposés pour les élèves comme la technique du Sketchnote (associer des mots et des dessins pour synthétiser une notion pour l'aide à la mémorisation). Une première séance avec A. Durantont et E. Braconnier auprès des 2nd TP est programmée pour le mois de novembre (sur les jardins de Chadignac).

D'autres ateliers comme la réalisation de fiche de cours avec Canva pourront être proposés aux apprenants.

- Animations :

- Expositions : Divers travaux d'élèves sont exposés pendant l'année.
- Animations « jeux de société » : Des animations jeux de société seront proposées pendant des heures d'étude et en soirées.
- La grainothèque : Une réflexion est en cours sur la dynamique de cet outil.
- Des activités collaboratives sont proposées depuis la rentrée comme du coloriage et des puzzles, afin de créer du lien, de favoriser les échanges et de permettre un temps calme et relaxant.
- Les traditionnels ateliers Fidgets et Origami seront programmés dans l'année.
- Animation lecture : Un temps de lecture partagée est mis en place avec les 3èmes un jeudi soir sur deux. Un projet d'animation autour de la lecture/écriture/dessin est envisagé et reste à définir avec les apprenants intéressés (possibilité d'une sortie au festival de la BD).
- Participation au prix Arc'Ado : L'établissement participera au 1er prix littéraire organisé par la médiathèque de Saintes pour les collèges et lycées saintais. Participation avec la classe de 1ere V/PH et Mme Savoie. Au programme : visite de la médiathèque, rencontre d'un des auteurs de la sélection, rencontre au lycée des personnels de la médiathèque, ateliers avec un illustrateur charentais.

a) Service d'éducation et de surveillance

1. Dotation du service

- 1 Conseillère Principale d'Éducation à 100 %
- 1 TFR Vie scolaire à 100 %
- 8 AED pour 7 ETP : 5x100%, 1x80%, 1x70%, 1x50% (-0.5 ETP/2022)
- 3 MAP : 1 en BTSA Gemeau au Lycée Desclaude et 2 en BTS Tourisme au Lycée Bellevue
- 3 AESH pour 2,7 ETP qui suivent 9 élèves pour 105 heures hebdomadaires : 2 en 3^{ème}, 1 en 2^{nde} TAP, 2 en 2^{nde} CV, 2 en 1^{ère} AP et 1 élève en 1^{ère} CPH.

2. Mouvements du personnel

Fonction	Départs	Arrivées
AE	BORIE Hélène (100%)	ALVEZ Marie-Juliette (50%)
	PINSON Laurence (100%)	ROCHETTE-GUITTON Laura (100%)
MAP	MOLOGNI Kevin (BTS2 Tourisme)	JARRY Justine (BTS2 Tourisme)
	THELLIER Tatiana (TC1)	MATHONNEAU Clémence (BTS2 Tourisme)
TFR	DEFFES Corinne	PINSON Laurence

b) Projets vie scolaire prévus sur l'année scolaire 2022-2023

1. Formation des nouveaux délégués

Menée en commun avec les lycées de Desclaude et Jonzac, elle s'est déroulée le lundi 16 octobre et le mardi 17 octobre 2023 au lycée G.Desclaude pour les nouveaux délégués des conseils classe, intérieur, d'exploitation, d'administration.

50 délégués ont pu participer à des ateliers : Prise de note/restitution, Simulation d'un Conseil de classe, d'un Conseil des délégués, Sentinelles et référents/Harcèlement, Etude de cas.

Menés sous forme ludique, ces ateliers ont pour objectif d'apporter aux délégués des connaissances sur l'établissement et ses instances, de les faire réfléchir sur leur rôle de délégué et de leur fournir des outils de travail.

Communication stage de troisième



2 - dispositif « Sentinelles et référents »

a) Présentation du dispositif l'ensemble à tous les primo-arrivants (lycéens et apprentis) en début d'année et diffusion de la plaquette.	b) Rencontres en janvier 2024 avec les dispositifs « sentinelles et référents » du lycée de Desclaude, du Renaudin, de Bellevue et de Palissy pour des échanges de pratiques autour d'une galette	c) Les formations d'intégration au dispositif : les nouveaux référents et nouvelles sentinelles vont être formés et vont pouvoir intégrer ensuite le dispositif. (2 x 2 jours dates non fixées)
d) Les opérations à venir → journée nationale contre le harcèlement Jeudi 9 novembre 2023 : - « la journée sans langue de vipère » une journée sans misère où chacun fait un effort pour ne pas insulter, mal parler, se moquer. - une boîte à « mots doux » sera mis devant la vie scolaire toute la journée. Un mot tiré = un mot à déposer.	→ Mange avec quelqu'un que tu ne connais pas Jeudi 30 novembre : Un dessert sera donné à tous les personnes qui mangeront ce jour-là avec une personne qu'il ne connaisse pas.	→ Le mot du mois Chaque mois, un mot sera inscrit sur le tableau blanc du réfectoire et la personne qui le souhaite pourra y inscrire sa définition du mot.

3. Améliorer la vie à l'internat

(cf plan d'action vie scolaire : conditions d'accueil et de vie dans l'établissement)

- Accueil des primo-arrivants par les 1^{ères} et terminales le jour de la rentrée.
- Mise en place d'ateliers, d'activités variées encadrés par les AE de 20h à 21h : foot, basket, pétanque, jeux société, atelier « causerie »...

- Mise en place d'aide aux devoirs de 18h à 19h encadrée par les AE en salle de classe et par les AESH au CADI.

4. Projet s'épanouir dans la nature avec la « Classe en bois »

Descriptif du projet : Un groupe de 10 jeunes et 4 encadrants, accompagnés de Rupert Brown, formateur Bushcraft, ont aménagé dans la forêt de l'établissement, le mercredi 20 septembre, une classe extérieure en utilisant les principes du Bushcraft.



c) La classe en bois a été présentée à tous les personnels et apprenant du lycée à l'occasion d'une récré gourmande le mardi 3 octobre.

5. Voyage de cohésion en troisième

Ce séjour a permis aux élèves de passer de la vie familiale à la vie en collectivité, de découvrir un milieu et un environnement différents, de développer la socialisation et la responsabilité des enfants, de les rendre plus autonomes, de pratiquer de nouvelles activités physiques, d'acquérir des connaissances relatives à ces découvertes, de s'enrichir et de s'épanouir tant sur le plan physique que sur le plan affectif.

La responsabilisation est favorisée par le fait que les enfants deviennent plus autonomes en quittant leurs parents, leur milieu familial et leur environnement habituel. La socialisation est favorisée par la vie en collectivité : respect des règles de vie, respect des autres et de leurs différences et respect de soi

Les activités sportives ont été un formidable vecteur d'apprentissages, de vivre ensemble et d'ouverture vers d'autres horizons. Les sports de nature permettent de vivre pleinement des expériences dans ces trois dimensions

6. Décrochage scolaire (appel à Projet de la Région)



Chaque année, des élèves sont en difficultés, deviennent décrocheurs et ont tendance à s'isoler. Les causes identifiées sont les suivantes : difficultés d'apprentissage, manque de motivation, manque de confiance en soi ou encore rejet de l'école.

Les objectifs ont donc de :

- ✓ Recréer ou créer du lien entre les élèves ;
- ✓ Redonner confiance aux élèves ;
- ✓ Réconcilier les élèves avec l'école via des activités loisirs ;
- ✓ Réconcilier les élèves avec les représentants de l'autorité scolaire et créer du lien avec les personnes référentes ;
- ✓ Incarner la théorie pour donner du sens, de l'intérêt ;

- ✓ Proposer de l'accompagnement (soutien scolaire) avec le dispositif CADI (fusion du CDI et du Centre de ressources).

Descriptif du projet : « Entendre pour mieux s'écouter »

Organiser des temps d'activités hors les murs, en pleine nature, environnement privilégié pour travailler sur ses émotions, se reconnecter à soi-même et aux autres. En parallèle, éveiller leur conscience écologique par l'expérimentation de la vie quotidienne dans un éco-camping (repas, hébergement, sanitaires).

Actions :

Ateliers Journée 1 à l'éco-camping :

- Enchantement : chant en pleine nature pour lâcher prise et évacuer ses tensions émotionnelles par des techniques vocales accompagnées. Gagner en confiance. Le chant comme un moment de partage, un outil pour relier les élèves entre eux. Techniques proposées : circle song, percussions corporelles, soundpainting (Intervenante extérieure)
- Thaï-Chi Chuan et Qi Gong : échauffements doux / étirements, recentrage sur soi, travail à deux « le roseau » (travail de lâcher prise et de confiance avec son partenaire), travail sur la forme (série de mouvements enchaînés) par démonstration, application par deux (Enseignant de mathématiques du Lycée, diplômé en Tai Chi Chuan)
- Atelier travail de l'argile pour se confronter à des pratiques nouvelles et gagner en confiance, s'ancrer, pratiquer l'entraide et exprimer sa créativité. (Animateur de l'éco-camping).

Ateliers Journée 2 à l'éco-camping :

- Bibliocréativité : lecture à voix haute pour faire le lien entre expérience corporelle et livre, pour reconnaître en soi les émotions que l'on rencontre à travers la lecture d'un texte (extraits d'ouvrages, paroles de chansons) (La professeure-documentaliste du Lycée)
- Thaï-Chi Chuan et Qi Gong (Enseignant de mathématiques du Lycée, diplômé en Tai Chi Chuan)
- Balade sonore au sein de l'éco-camping

En parallèle de toutes ces animations, création d'un carnet de voyage intime et personnel pour laisser une trace de ce qui est vécu et donner du sens par l'écriture et/ou le dessin.

Nombre de bénéficiaires prévus : 15 élèves

Partenariat interne : CPE, infirmière du Lycée, professeure-documentaliste, AESH, enseignant de mathématiques

Partenariat externe : Chantal Joussain, professeur de chant de la structure et les animateurs de l'éco-camping de la Frénaie pour l'atelier « Les mains dans l'argile »

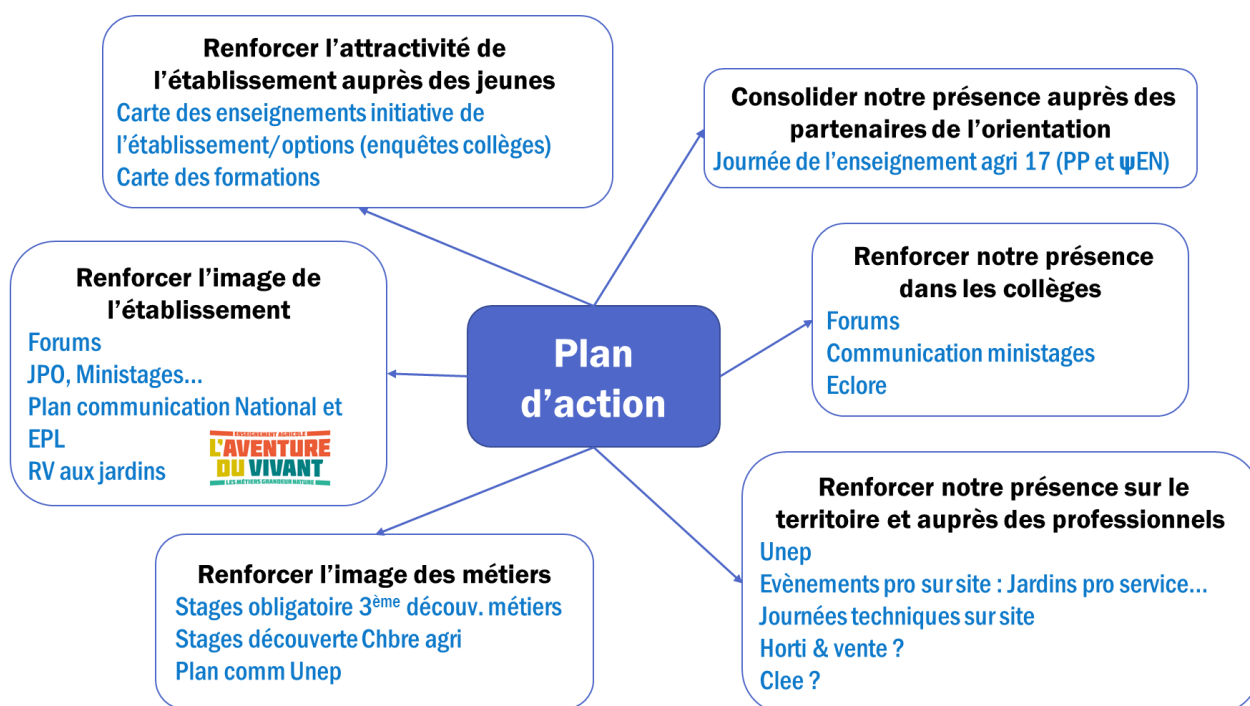
Année scolaire 2023-24

1) Evolution des structures

Le Lycée a ouvert cette année une classe de troisième de l'enseignement agricole. Cette ouverture était présumée compenser le regroupement des classes de TCVUJ et CPH à la vue des effectifs depuis plusieurs années. Elle a effectivement joué ce rôle.

2) Communication et Recrutement

Pour améliorer le recrutement, un plan d'action a été élaboré et va être mis en place au cours de cette année scolaire :



3) Rénovation des diplômes

Un travail important de réflexion pédagogique a été mené l'année dernière :

- Création d'une Troisième de l'enseignement agricole ;
- Rénovation de la seconde professionnelle (pluri et EIE) ;
- Rénovation du bac Professionnel (EIE).

Cette année est donc celle de la mise en place de ces évolutions pédagogiques. En effets, ces réformes conduisent à l'augmentation de la part de cours non affectés disciplinairement et par conséquent à la difficulté d'établir des emplois du temps conventionnels.

La complexification de l'organisation pédagogique s'est révélée, notamment dans l'organisation des EIE, pluri et EPI. Des temps, peut-être sur des périodes banalisées à l'EDT, seront consacrées à un retour d'expérience pour coconstruire l'architecture des formations.

Aussi, dans le même temps, une analyse collective de la mise en œuvre de l'évaluation capacitaire devra être menée.

4) Prévention et lutte contre le harcèlement

La lutte contre toute forme de violence et discrimination et en particulier contre le harcèlement est une priorité pour la DGER et pour l'enseignement agricole.

A cette fin, une obligation de moyens doit être mise en place pour lutter contre les violences et les discriminations en milieu scolaire.

Un plan national est déployé avec diverses actions : ressources disponibles, plateforme, numéro spécifiques, webinaires...

Au niveau de l'établissement, deux niveaux d'actions :

- Information et de prise en compte collective des phénomènes de harcèlement entre la communauté éducative et les familles : présentation du dispositif aux classes entrantes en début d'année, communication aux représentants légaux, brochure « Contre le harcèlement dans l'enseignement agricole : tous acteurs », N° urgence sur ENT, journée nationale de lutte contre le harcèlement le 09 novembre...
- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, échanges menés au sein de la CPVS et du CI de l'établissement sur des mesures concrètes à mettre en œuvre en matière d'actions éducatives, d'accompagnement et de dispositifs disciplinaires puissent être prises collectivement.



Il est à noter que le dispositif « Sentinelles et référents » est actif sur l'établissement permet de proposer à des élèves et des personnels volontaires et formés de constituer un groupe capable de repérer les situations de harcèlement et d'agir en conséquence. Il est déterminant dans la détection plus tôt les situations de harcèlement et dans la construction d'une action commune et cohérente de la communauté éducative, garante de résultats en la matière.

5) Actions éducatives autour du sport

Le sport à l'école est une priorité pour le gouvernement car c'est un véritable enjeu de santé, d'épanouissement, d'égalité et de réussite pour les élèves.

Comme évoqué dans le chapitre consacré à l'Association sportive de l'établissement, une large place est donnée aux activités physiques et sportives en temps extra-scolaire. D'ailleurs, un investissement récent dans des canoés-kayaks doit permettre de proposer une offre encore plus diversifiée et attractive aux élèves. Aussi, avec l'Enseignement pratique interprofessionnel dispensé en troisième sur les activités de loisirs, l'établissement montre son engagement sur les sports de nature avec un réel savoir-faire.

A cela s'ajoute, l'engagement de l'établissement dans le dispositif « 2h de sport au collège ». Ce dispositif offre de nouvelles opportunités d'activités physiques, ludo-sportives, à des collégiens éloignés d'une pratique régulière. Elles se déroulent sur l'année scolaire en troisième le lundi de 15h30 à 17h30. Le premier cycle engagé est organisé par le club d'athlétisme de Saintes.

6) Pacte enseignant

Le "Pacte enseignant" a été mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire. Il consiste en une série de mesures qui visent à améliorer le déroulement de carrière des personnels d'enseignement et d'éducation, à revaloriser la rémunération mais également à proposer à celles et ceux qui le souhaitent d'exercer des missions complémentaires au service des élèves et des établissements.

Les missions suivantes ont été spécifiquement identifiées pour l'enseignement agricole :

1. le remplacement de courte durée, qui constitue une priorité ;
2. la participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant ;
3. l'appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers ;
4. le suivi des élèves en difficulté ;
5. l'accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs et d'initiatives pédagogiques, éducatifs et techniques ;
6. le suivi des élèves en difficulté ;
7. l'accompagnement des transitions agroécologique et climatique ;
8. la relation école-entreprise ;
9. l'accompagnement de l'avenir professionnel.

La mise en place de ces missions complémentaires repose sur un principe : le volontariat, et sur une méthode : la concertation.

Des réunions d'information et de concertation se sont déroulées dès la rentrée et la répartition des briques pour lesquelles des enseignants se sont engagés est la suivante :

6	1 - Le remplacement de courte durée pour assurer la continuité pédagogique due aux élèves en cas d'absence
4	2 - Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant
1	Tutorer des groupes d'élèves afin de les accompagner dans leur construction du parcours d'orientation
1	Ateliers pédagogiques en faveur des collégiens
1	Contribuer à la construction d'activités qui permettent la présentation des métiers et formations de l'établissement
1	Aide à l'orientation lycées (parcoursup)
7	3 - Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers
2	Création et coordination d'un dispositif d'appui à la prise en charge d'EBP
5	Coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap
4	4 - Suivi des élèves en difficulté
1	Création et coordination d'un projet d'ancrage scolaire
3	Accompagnement des élèves sur la motivation et les compétences psychosociales
2	5 - Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques
1	Coordination du dispositif Coopinter
1	Appuyer l'équipe de direction dans l'utilisation pédagogique de l'exploitation de l'établissement
1	6 - Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques
1	Coordonner et contribuer à l'élaboration pour le lycée de la labellisation Ecojardin du site
5	7 - Suivi intensifié des élèves en difficulté
3	Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de FMP
2	Prise en charge (méthodologie et aide aux apprentissages) des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers
4	8 - Relation école-entreprise
2	Assurer une veille sur la sécurité et l'entretien des matériels des ateliers pédagogiques
1	Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, à l'évolution des technologies
1	Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement en lien avec son projet stratégique
1	9 - Accompagnement de l'avenir professionnel
1	Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement
N	<i>Nombre de briques allouées</i>

Les missions confiées doivent se traduire par des actions concrètes, mesurables et par des résultats qui seront définis au sein d'une lettre de mission signée courant novembre. Aussi, les lettres de mission doivent préciser la liste des actions à effectuer et les objectifs attendus pour chaque brique

En fin d'année scolaire, un bilan qualitatif et quantitatif sera établi.

7) Inclusion des élèves à besoins spécifiques

L'inclusion des élèves en situation de handicap est un sujet de politique publique majeur pour l'enseignement. Au lycée de Chadignac, c'est 52 élèves à besoins particuliers, soit environ 36% des élèves de l'établissement :

- 11 en troisième (69% de la classe) ;
- 20 en seconde ;
- 8 en première ;
- 13 en terminale.

9 élèves répartis dans 5 classes différentes bénéficient d'une aide humaine par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). A cette fin, le lycée accueille donc 3 AESH représentant 2,7 ETP.

Face à cela, avec le départ de Mme ARNAUD, infirmière qui gérait le suivi des élèves à besoins particuliers, l'équipe éducative a mis en place dès le mois de septembre une cellule appelée "EBP" (Élève à Besoin Particulier) composée de 6 enseignants, 1 infirmière et 1 CPE pour identifier, suivre les élèves à besoins particuliers en difficulté et pour aider les familles et les équipes éducatives à remplir les demandes d'aménagement d'examen pour le BAC PRO et le DNB ainsi que le plan d'accompagnement personnalisé du jeune.

Le groupe s'est réuni une première fois depuis le début d'année scolaire pour étudier les dossiers des élèves de 3^{ème} qui ont besoin d'aménagement pour le DNB. Ces demandes auraient normalement dûes être faites en 4^{ème} par les collèves. Or pour 5 élèves, il a fallu rapidement aider les familles à remplir les dossiers et les mettre en relation avec des professionnelles de santé pour que les dossiers de ces élèves soient étudiés par le Rectorat avec comme date limite les vacances de Toussaint.

Une seconde réunion est prévue en novembre pour aider les familles à remplir les demandes d'aménagement pour l'examen du Bac Pro. Les dossiers doivent parvenir à la DRAAF Nouvelle Aquitaine avant le 31 décembre 2023.

8) Projets pédagogiques, sorties et voyages

Deux voyages ont déjà eu lieu :

- Voyage à Chaumont sur Loire le 29 et 30 septembre 2022 : Faire découvrir le Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire (41) et Port Boinot à Niort aux élèves de T^{ale} AP ;
- Voyage à Amsterdam du 5 au 7 octobre 2022 : Classe de Section Euro

D'autres projets sont encore prévus :

- « Au-delà du feuillage » à destination des T^{ale} AP (janvier à avril 2023) : L'objectif étant de pratiquer une approche concrète du fait artistique (hiphop, graff, street art...).
- « A Fleur de pot » à destination des T^{ale} TCVUJ et CPH (février à mars 2023) : La thématique retenue est le corps au travail, la posture professionnelle en lien avec l'option professionnelle de chaque classe.
- « Découverte du monde de l'Opéra » à destination des 1^{ère} TCVUJ : Faire découvrir aux élèves un monde inconnu, celui de l'opéra de Bordeaux ;
- « Jeunes en librairie » à destination de la classe de 1^{ère} TCVUJ / CPH : Communiquer autour du livre sur la question des genres littéraires avec rencontre d'un auteur Claire Gratiot, visite de librairie et médiathèque...
- Stage interdisciplinaire et étude du milieu montagnard à la Mongie du 6 au 10 mars 2023 avec la classe des 1^{ère} AP.

9) Le Projet d'Animation et de Développement Culturel

Le PADC est un document contractuel définissant la politique de l'établissement en matière d'animation et de développement culturel. Proposé par l'équipe des enseignants animateurs d'Education Socio-Culturelle, il est décliné chaque année en actions spécifiques, en fonction des besoins des élèves, des opportunités du territoire, des évolutions de l'établissement. Il s'appuie évidemment sur la collaboration avec les autres services de l'établissement dans le cadre de leur mission éducative et affiche comme ambition de fédérer la communauté enseignante autour d'actions pédagogiques interdisciplinaires.

Les six principaux axes d'orientation :

1. La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique ;
2. L'animation de l'environnement local ;
3. Des ateliers d'expression et de création ;
4. La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux ;
5. Des activités pluridisciplinaires ;
6. De la concertation et de la communication.

Pour rappel, les projets et actions qui vont suivre s'inscrivent dans ces grands axes d'orientation et sont également en adéquation avec les référentiels de formation. Ils permettent la construction du **parcours de développement culturel et artistique** de chaque lycéen. Ce parcours doit reposer sur les trois piliers suivants afin d'assurer pleinement l'un des rôles de l'école, celui de développer la faculté de juger et l'esprit critique afin d'être en capacité de faire citoyenneté :

- des **rencontres avec** des œuvres artistiques, avec des artistes, des professionnels des arts et de la culture, avec des lieux de création, de conservation, de diffusion, avec des acteurs associatifs et institutionnels en lien avec des questions sociétales (discriminations, environnement...).

- des **pratiques individuelles** et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés et dont les créations peuvent être socialisées.

- des **connaissances** : appropriation de repères, appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art, d'image, de médias, d'enjeux sociétaux, de contextualiser.

Cette édition 2023-2024 du PADC montre une fois encore que les mots de l'agronome sont aussi métaphoriquement les mots des enseignants des Humanités. En effet, il s'agit bien de semer, faire germer, conduire un itinéraire de culture etc...

Il témoigne également de l'engagement des enseignants qui le mettent en œuvre à renforcer la présence de l'EPL sur le territoire et auprès des professionnels ; a en promouvoir son image et par là même son attractivité. Les créations artistiques que nous allons conduire sont ouvertes au public local : **Cours d'eau** (spectacle de danse contemporaine en Term Bac Pro TCV-PH), **Art au Jardin** (résidence artistique en 1ere et Term Bac Pro AP) tout comme d'autres actions présentées dans PADC

Nous nous inscrivons également dans une dynamique de réflexion et d'actions autour de questions environnementales et sociales majeures. Cela répond au programme de développement durable à l'horizon 2030 – Agenda 2030 de l'UNESCO attestant qu'aucun développement ne peut être durable sans une forte composante culturelle. Les projets **Art au jardin** et **Cours d'eau** en sont l'illustration mais également notre participation au festival **AlimenTerre**, le Festisol (festival international des solidarités) et les animations qui vont être portées par les classes de 1ere et Term Bac pro TCV-PH

Enfin, le projet **Arc'Ado** autour de la bande dessinée avec les lycéens des lycées Palissy et Bellevue contribue à la restauration de l'image de nos formations professionnelles qui peuvent être encore trop souvent disqualifiées.

“Faites que votre tableau soit toujours une ouverture au monde.”

Léonard de Vinci

Objectifs		ACTIONS
1	Promouvoir une médiation artistique et culturelle	- Des sorties spectacles Au Gallia-Théâtre de Saintes avec l'ALESA : 1 ciné-musique <u>Le Petit fugitif</u>, 5 pièces de théâtre <u>Parloir</u>, <u>Julia</u>, <u>Mes parents</u>, <u>Projet Newman</u> et <u>Un petit chaperon rouge</u> , 1 spectacle d'Arts croisés <u>Ombres portées</u>. - Des sorties spectacles Au Gallia-Théâtre de Saintes dans un cadre scolaire : <u>La Vague</u> (1ere TCV-PH et AP), <u>L'Avare</u> (1ere TCV-PH), <u>Emmenez-moi</u> (2ndes AP), <u>Tenir debout</u> (2ndes TCV-PH). ● Cinéma et documentaires : Sorties et soirées cinéma dans le cadre de l'ALESA. Études de films dans un cadre scolaire : <u>Le roi, l'Ecureuil et la couleuvre</u> (2ndes AP), <u>Barbie</u> (2ndes TCV-PH), <u>Kokon</u> (3ème) ● Musique : Concerts avec l'ALESA (au LPA et à l'extérieur) ● Arts Plastiques, visuels et Art Contemporain : - Analyses d'œuvres avec toutes les classes, et notamment les classes de 2ndes TCV-PH, AP autour de la thématique de la laïcité ; 3ème autour de la thématique de l'amour - Analyse d'œuvres sur le Paris de Zola, musée d'Orsay (stage pluridisciplinaire du 3 au 5 octobre 2023, Term Bac Pro TCV-PH) - Étude d'œuvres en lien avec la nature et les problématiques écologiques dans le cadre des projets artistiques des 1ere et Term Bac Pro AP - Étude d'œuvres en lien avec le thème de l'eau dans le cadre du projet artistique Cours d'eau des Term Bac Pro TCV-PH ● Danse contemporaine: Étude de spectacles ou extraits sur supports vidéo en classe de Term Bac Pro TCV-PH. ● Land Art, l'art, le jardin et le paysage : Parc de l'Estuaire de St Georges de Didonne (1ere AP), Domaine de Chaumont/Loire (Term AP), Projet artistique L'Art aux Jardins (1ere et Term AP)
	Découvrir l'environnement culturel, civique et social	Des visites dans l'environnement local - Dans le cadre de l'ALESA les mercredis après-midis - Le Parc de l'Estuaire (1ere AP) - Médiathèque de Saintes (2ndes TCV-PH) - Le Château de la Rochecourbon (2ndes AP) La découverte de monuments et musées emblématiques nationaux :

		- Le Paris de Zola : stage pluridisciplinaire en 1ere Bac Pro TCV-PH (Les grands magasins du XIX siècle <i>Le bon marché</i> et <i>Les Galeries Lafayette</i>, le musée d'Orsay et les impressionnistes, les monuments emblématiques Hôtel de ville, île de la Cité, Montmartre, Sacré Coeur et la visite commentée du musée de la Shoah)
2	Favoriser l'animation de l'environnement local	Dans et hors établissement : - Les présentations et expositions publiques des créations artistiques : des 1ere et Term BAC PRO Aménagements Paysagers (L'Art aux Jardins) - Les Rendez-vous aux jardins le 1er et 2 juin 2024 : visites guidées artistiques, historiques, botaniques et paysagères sur le site du Petit Chadignac par la classe de 1ere AP. - Le spectacle de danse contemporaine Cours d'eau des Term Bac Pro TCV-PH dans les serres de Chadignac le 8 mars 2024 à 20h ouvert au grand public - La mise en œuvre d'actions d'animation valorisant des démarches écoresponsables et solidaires et/ou s'inscrivant dans des manifestations écoresponsables et solidaires : Festisol, agrofest, Foliflores, semaine du développement durable 1ere et Term Bac Pro TCV-PH. - La Semaine Équitable au lycée de la classe de 1ere Bac Pro TCV-PH : repas et/ou goûter équitable, actions de sensibilisation et de solidarité internationale. - La participation au festival AlimenTerre avec la projection débat ouverte au grand public du documentaire <i>Partir demain</i> en ouverture des Saveurs d'Automne aux serres de Chadignac (17 novembre 2023 à 20h) - Le projet Arc'ADO (2ndes TCV-PH) avec et à la médiathèque F. Mitterrand : exposition des travaux des élèves ayant participé à ce projet B.D autour de la différence. - Le projet Atout cœur (3eme) : réalisation d'œuvres artistiques installées dans le lycée sur la thématique de l'amour - La valorisation de l'exposition Qui suis-je au-delà des clichés à la salle des Jacobins de Saintes Médiathèque F. Mitterrand en novembre 2023 dans le cadre du projet Arc'Ado organisé par les médiathèques et lycées de Saintes. - Des Expositions au CADI et au foyer valorisant notamment des travaux d'élèves : restitution du festival des jardins de Chaumont sur Loire, productions des élèves autour de la Laïcité. - Les animations et soirées organisées par l'ALESA sur l'établissement.
3	Proposer des ateliers d'expression et de création	- Danse : projet artistique Term Bac pro TCV-PH - Théâtre : dans le cadre de l'ALESA (écriture et création d'un spectacle) - Arts plastiques : projet Atout cœur (3ème) et dans le cadre de l'ALESA. - Graphiques : illustrations et créations d'affiches sur le thème de la laïcité et de l'acceptation de la différence (2ndes TCVPH). Intervention d'un illustrateur de B.D Thibault Lambert. - Photographie : dans le cadre de l'ALESA et dans le cadre du projet l'Art aux jardins (1e AP) - Land art : Résidence d'Artiste de Carole Marchais pour l'Art aux Jardins (1e et Term AP). - Création d'objets décoratifs à partir de matériaux naturels et recyclés dans le cadre de l'ALESA - Musique et chant : club musique (ALESA) - Vidéo : Projet Laïcité avec les 2ndes AP.
4	Favoriser les partenariats	- DRAF - Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Les médiathèques et lycées de Saintes - Gallia-Théâtre de Saintes - Le Service Education Enfance-Jeunesse CDA de Saintes - Le collectif associatif de la Maison de la solidarité - <i>Pôle musiques actuelles et Conservatoire de Saintes</i> - <i>Exploitation Horticole Les Serres de Chadignac</i> - <i>Le lycée général Thang Long de Dalat (Vietnam)</i>

		- Le Comité Français pour la Solidarité Internationale - La Mission locale de saintes - L'ANEFA - La MSA - Eau 17
5	Mettre en place des activités pluridisciplinaires	ESC et Documentation : - Participation au projet Arc'Ado avec les 2ndes TCVPH - L'accompagnement du club Manga et de l'échange avec le Vietnam. ESC – EPS : ateliers d'expression corporelle et de danse contemporaine de la création artistique Cours d'eau, classe de Term Bac Pro TCV-PH ESC – Français : - le stage pluridisciplinaire en classe de Term Bac Pro TCV-PH autour de l'œuvre de Zola, <i>Aux bonheurs des dames</i> - Étude de des pièces de théâtre <i>Emmillez-moi</i> et <i>Tenir debout</i> - le projet <i>Atout cœur</i> en classe de 3eme : étude d'œuvres littéraires et artistiques sur le thème de l'amour et ses différentes acceptations ESC-TIM : EIE Laïcité ESC-Aménagements paysagers : Art et jardins (Découverte du festival International des Jardins de Chaumont/Loire), Art et paysage (Parc de l'Estuaire), Château de la Rochecourbon
6	Concertation et Communication	● L'organisation, la recherche de financement, l'accompagnement et l'organisation de stages pluridisciplinaires. ● Avec l'équipe pédagogique et administrative ● Avec le Conseil d'Administration de l'ALESA ● Avec l'ensemble des partenaires ● La conception, le suivi et la valorisation des projets ● L'accompagnement des élèves inscrits à l'option engagement citoyen. ● Les médias locaux

Projets en classe de Seconde

Titres	Classes	Descriptif	Partenaires
Laïcité	2nde bac pro PH AP vente	- Objectif : S'approprier et mettre en œuvre le principe de Laïcité. - Consolider les compétences civiques, sociales et professionnelles des apprenants (EMC, ESC, TIM, module EG4). - Réfléchir à la notion d'engagement. - Agir ensemble en vue d'une production collective à l'occasion de la journée de la Laïcité le 9 décembre 2023 : travail graphique, plastique et vidéo.	Médiathèques F. Mitterrand Associations locales
« Arc'ADO »	2nde pro vente-PH	- Objectif : Sensibiliser et favoriser l'expression des jeunes autour de la thématique de <i>la différence</i>. - Lecture et étude de 4 bandes dessinées : <u>Le spectateur</u> (le handicap), <u>La Falaise</u> (le harcèlement), <u>Blanc autour</u> (Le racisme), <u>Le Jardin</u> (homosexualité et transidentité). - Atelier graphique avec un illustrateur : Thibault Lambert. - Rencontre avec l'autrice de <u>La Falaise</u>, Manon Debaye.	Médiathèques F. Mitterrand Lycée Bellevue Lycée Palissy CADI Thibault Lambert

		- Productions artistique en ESC Module EG4 « L'expérience du vivre et d'agir ensemble dans le respect de l'autre : Création d'affiches de sensibilisation en lien avec les thématiques et graphismes des B.D - Rencontres et échanges avec des classes des lycées Bellevue et Palissy.	(illustrateur) Manon Debaye autrice de Bandes dessinées
« AP API »	2nde bac pro AP	Objectifs: EG3 « Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde » dont l'objectif est d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques et d'engager notamment une réflexion quant aux représentations sociales, culturelles et artistiques de leur métier. Se questionner quant à l'éthique professionnelle du paysagiste et de son impact sur son environnement. Actions : ● Spectacle « Emmielliez-moi » au Gallia-théâtre de Saintes ● Préparation et restitution du spectacle. ● Etude de documents médiatiques sur les problématiques écologiques. ● Créations graphiques et plastiques.	Gallia-théâtre Artistes Apiculteur

10) La CoopInter

L'échange avec le Vietnam se poursuit mais avec une équipe plus réduite : V. Lesage, N. Carrau et Mme Savoie. La correspondance avec les élèves du Lycée de Dalat se fera dans le cadre de la documentation et de l'ESC.

Le Directeur de la Maison de la Francophonie de Dalat est maintenant également enseignant de Français au Lycée Thang Long et facilite nos échanges avec nos homologues vietnamiens. Un déplacement au Vietnam reste envisagé pour quelques élèves de établissements dans le cadre d'un projet de Coopération internationale.

Un travail est aussi mené par Mme Savoie sur la possibilité d'un échange artistique entre nos deux établissements et l'intervention d'une même artiste sur les deux établissements.

Les Services Généraux

1) Les services

Services administratifs

Dans le cadre de la mobilité générale, le poste de gestionnaire a été attribué à Mme Isabelle PICARD qui a pris ses fonctions au 1^{er} septembre.

Au niveau de l'accueil, le poste devrait être pourvu au 1^{er} janvier prochain. En attendant, Mme Christelle ZIELINSKI, agent contractuelle de remplacement occupe le poste.

Service Maintenance

L'équipe de 3 agents est au complet depuis le 1^{er} septembre dernier avec l'arrivée de M. Carlos FRANCISCO.

Service Entretien

Depuis l'année dernière, un agent est en arrêt de travail. Il est temporairement remplacé par Lucas FAVRAUD. Mme POITEVIN a fait valoir ses droits à la retraite au 30/09/23. Elle est remplacée par un agent contractuel M. Mohamad HENDIEH. Le poste va paraître sur le site de la région du 02/11 au 02/12 pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2024.

Service Restauration

Aucun mouvement n'est enregistré.

2) Situation patrimoniale

Projets terminés récemment : Plateau technique paysage (86 k€), PPMS : sécurisation du site : portail, alarme... (326 k€), Isolation phonique infirmerie (13k€), Mise en conformité CF local archive (7 k€), Wifi Exploitation (3 k€), Eclairage de la place centrale de l'établissement.

Projets acceptés à venir dans les mois prochains : Remplacement des menuiseries de l'amphithéâtre (Livraison fin 2023 – 55 k€).

Projets envisageables éventuellement selon disponibilité de l'ERI : Rafraichissement des couloirs d'internat, Rénovation de l'escalier Est de l'externat, Eclairage Leds dans les zones de circulation extérieure.

Projets acceptés à moyen terme : Rénovation énergétique et traitement des façades du bâtiment administratif (2024/25 – 520 k€), Ravalement façade et isolation totalité bâtiment A (2024 à 26 – 1 680 k€).

3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2023

Rubrique	Type d'équipement	Nature de l'Équipement	Motif de la demande	Montant TTC du dossier	Subvention accordée par la région
Mobilier	Spécifique	Aménagement classe flexible	Anchrochage scolaire	6 980 €	3 300 €
Pédagogique	Équipement pédagogique	Aménagement classe flexible vélos avec tablette	Anchrochage scolaire	1 172 €	
Pédagogique	Équipement pédagogique	Aménagement classe flexible divers éléments	Anchrochage scolaire	396 €	
Pédagogique	Audiovisuel	Aménagement classe flexible vidéoprojecteur	Anchrochage scolaire	1 744 €	
Pédagogique	Équipement pédagogique	soutien dans le cadre sportif	former les élèves à l'autonomie, au respect de soi et de l'environnement	13 098 €	13 098 €

Pédagogique	Équipement pédagogique	Formation des élèves	apprentissage des gestes prof. d'encaissement	2 393 €	
Mobilier	Foyer élèves	Aménagement foyer apprenants	suite rénovation aménagement foyer	5 261 €	
Non_pédagogique	Autre	transat béton	mobilier spécifique	2 698 €	
Non_pédagogique	Autre	abris vélos	mobilier spécifique	1 751 €	
Mobilier	Internat	66 lits	poursuivre le renouvellement	11 414 €	
Mobilier	Internat	66 chevets	"	6 138 €	
Mobilier	Internat	66 armoires	"	18 230 €	
Mobilier	Internat	66 bureaux	"	14 083 €	
Mobilier	Internat	66 chaises	"	4 283 €	
Mobilier	Internat	66 matelas	"	9 766 €	
Mobilier	Internat	10 vestiaires	"	7 070 €	
Non_pédagogique	Entretien des locaux	robot de tonte	organisation du travail, SST, image de l'établissement	7 474 €	
Non_pédagogique	Outillage	outillage pour le service de maintenance	remplacement	2 710 €	2 710 €
Restauration	Cutter	cutteur mélangeur	hs	1 530 €	
Restauration	Batteur	batteur mélangeur	améliorer le temps de travail	1 302 €	
Restauration	Chariot autre	2 chariot cuvier inox	vétuste	510 €	
Restauration	Autre	3 ramasses couverts	vétuste	32 €	
Restauration	Autre	3 couvercles pour ramasses couverts	vétuste	27 €	
Restauration	Chariots à plateaux niveaux constant	3 chariots en inox à niveau constant pour casiers à vaisselle (modèle ouvert)	vétuste	1 933 €	
Restauration	Chariot à verres niveaux constant	4 chariots à niveau constant non chauffant	vétuste	6 575 €	
Restauration	Chariot autre	4 chariots voleopro outdoor	vétuste	2 009 €	
Totaux					26 262 €

Demandes spécifiques validées pour l'année 2023 au titre des équipements : 26 262 €

Réalisation 2023 :

- * Plateau technique : 15 100 € (N-1)
- * Bétonnière : 2 700 €
- * EPS : Matériel de musculation : 6 900 € (N-1)
- * EPS : Canoës : 13 100 €
- * Classe flexible : 3 300 € + 7 200 €
- * Classe de 3ème : 6 900 € (demande exceptionnelle pour ouverture de classe)

Soit un total de 55 200 €.

4) Situation budgétaire

La Décision Modificative N°3 du Budget 2023, ainsi que le Budget Prévisionnel de 2024, sont en cours de préparation.

Une synthèse sera présentée en séance.

5) Hygiène et Sécurité

a) Le PPMS

Un exercice incendie de jour a été organisé le 17 octobre 2023.

Un exercice incendie de nuit s'est déroulé le 27 septembre 2023.

Un exercice PPMS de jour (risque chimique) et de nuit (intrusion malveillante) sont prévus en novembre et décembre prochains.

b) Le Registre hygiène et sécurité

Ce document est à la disposition de l'ensemble des personnels (accueil du LPA).

c) Vigipirate

Le contexte national implique des mesures et une vigilance de tous, en application du plan Vigipirate.

Suite à l'attentat du 13 octobre dernier, la vigilance a été renforcée avec une fermeture permanente des portails de l'établissement et des accès davantage contrôlés.

d) Secourisme formation

L'établissement n'accueille pas de moniteur SST

Propositions de délibérations pour le CA

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative

- ✓ Convention relative aux périodes de Formation en milieu professionnel modifiée suite à l'attribution d'une allocation financière
- ✓ Voyages scolaires
- ✓ Nouvelle Convention relative aux périodes de formation en milieu professionnel des élèves engagés en formation diplômante de niveau 4 suite à la parution du décret no 2023-765 du 11 août 2023 relatif au versement d'une allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel
- ✓ Convention relative au stage d'initiation en troisième de l'Enseignement agricole suite à l'ouverture de cette classe au lycée le petit Chadignac.
- ✓ Création d'une Association loi 1901 pour financer les voyages d'étude

2) Actes budgétaires et financiers

- ✓ Dons faits à l'établissement :
 - 500 € Entreprise SIC3N – Activité pêche à la Vie scolaire ;
 - 329€40 Alesa – Participation Voyage Paris Term TCVUJ CPH ;
 - 350 € Asso sportive - Participation Voyage Paris Term TCVUJ CPH.
- ✓ Approbation de la décision modification n°3
- ✓ Approbation du budget primitif 2024

Conseil d'Exploitation du 19 octobre 2023



Sommaire

1. Approbation du PV
2. Projets de l'exploitation : tiers temps
3. Rapport d'activité
4. Calendrier
5. Point financier et délibérations

Introduction

L'année scolaire 2022-2023 contraste avec les années précédentes par un retour à la normale concernant les restrictions liées à la crise du COVID-19 et les pénuries de matériaux constatées en début d'exercice 2022. Malgré cette stabilisation du contexte impactant directement le fonctionnement économique ou pédagogique de l'exploitation, les Serres de Chadignac peinent à retrouver un rythme de croisière et un équilibre financier :

- Les charges ont été difficiles à maîtriser en raison d'un coût des matières premières (plastiques, engrais) qui reste plus élevé qu'avant la crise, et des coûts exorbitants de l'énergie constatés pour 2023 notamment sur le gaz.
- Les gammes horticoles proposées à la vente par l'exploitation n'ont pas rencontré un grand succès malgré les bons chiffres des Foliflores, en raison de l'inflation galopante (augmentation du coût de l'alimentaire) et des risques de sécheresses qui pesaient sur ces produits. En revanche, les plants maraîchers et les ventes de légumes ont plutôt bien fonctionné cette année, grâce à une augmentation des ventes à la boutique et auprès des professionnels (cantine, transformation) qui compensent les baisses d'achats des Biocoops.

Il est donc nécessaire d'adapter le fonctionnement de l'exploitation aux menaces auxquelles elle fait face :

- Adapter les gammes proposées en plantes à massifs pour répondre aux changements climatiques dès la mise en production en gagnant en autonomie (gaz, eau), et pour renforcer l'attractivité de nos produits pour la clientèle des serres.
- Stabiliser les débouchés de la production de légumes bio en travaillant avec la restauration scolaire tout en maintenant des débouchés disponibles pour les productions estivales. Le travail autour de la restauration collective permettrait de répondre également aux volontés politiques visant à relocaliser ou améliorer la qualité de l'alimentation dans les cantines ou sur le territoire (Loi Egalim, PAT). Ce travail rentre dans le cadre d'un projet tiers-temps qui a été obtenu sur l'exploitation en 2023.

Ces orientations doivent être prises dans un contexte de diminution des effectifs globaux sur le lycée, qui limite la main d'œuvre disponible sur l'exploitation au cours de l'année scolaire. La question de l'attractivité de nos moyens de production et de l'automatisation des tâches qui ont été le fil rouge de nos investissements depuis ces 5 dernières années reste donc d'actualité.

1. Approbation du PV

Approbation du PV du 16 mai 2023.

2. Projets de l'exploitation : tiers temps de l'exploitation

En mars 2023 l'exploitation a déposé un projet d'intention pour l'obtention d'un tiers temps intitulé :

Maraîchage sur sol vivant et verger maraîcher : des situations d'apprentissage pour restaurer la qualité des sols de l'Exploitation et approvisionner la restauration collective en Saintonge.

Le projet a été accepté par la Bergerie Nationale en début d'été 2023. Il sera porté par Christophe Pinson, enseignant en biologie-écologie.

Le projet émane du constat des difficultés rencontrées sur l'atelier maraîchage ces dernières années au niveau de la production et de la commercialisation.

La production maraîchère existant aujourd'hui sur l'exploitation ne permet pas de travailler régulièrement avec les cantines en raison de rendements insuffisants ou incertains. Les cantines de l'établissement représentent pourtant un débouché stable dont les besoins sont hautement prévisibles.

L'objet du projet est de développer sur l'exploitation la production maraîchère sur sol vivant (MSV) par l'utilisation massive d'engrais vert, et d'implanter un verger maraîcher sur une partie de la surface (environ 8000 m²). Ces systèmes de culture permettront d'abonder la restauration collective de l'EPLEFPA et d'autres établissements de l'agglomération Saintaise tout en répondant à des politiques publiques nationales ou locales.

a.MSV

Deux problématiques ont été identifiées au niveau des sols de l'exploitation :

- Sous tunnel, la pression en nématodes est très importante. Des couverts végétaux permettant de réduire cette pression vont être mis en place. En fonction de la période d'interculture, des couverts ayant un effet nématicides seront mis en place (interculture longue) à l'aide d'espèces telles que la moutarde ou le sorgho selon la saison. Sur les intercultures courtes, un protocole "flash" sera mis en place à l'aide de sorgho : le but de cette modalité est de piéger les nématodes dans les racines de sorgho puis de les détruire après trois semaines.
- En plein champ, les couverts devront permettre d'augmenter la qualité des sols grâce à l'introduction de matière organique et en fournissant une protection contre les intempéries. Pour l'exercice 2024, ces couverts seront testés dans un premier temps sur poireaux (implantation de trèfle nain dans la culture) et en courge (mise en place des couverts avant la culture et plantation dans le couvert vivant).

b. Verger maraîcher

Le verger maraîcher concerne une surface d'environ 8000m². Bien que l'ébauche du projet ait prévu l'implantation possible de plusieurs espèces de fruitiers, il a finalement été décidé de se concentrer dans un premier temps sur des pommiers. Le choix de la variété est encore en cours mais les options se concentrent sur les variétés résistantes à la tavelure et à la maturité tardive (ex : Juliet Goldrush).

TABLEAU N° 1 : LES VARIÉTÉS PORTEUSES DU GÈNE VF, TOLÉRANTES À LA TAVELURE, PROPOSÉES AU JARDINIER

Nom de la variété	Obtenteur	Éditeur	Aspect et époque de maturité du fruit	Distribution en France
Antarès® Dalinbel (COV)	Inra/DL-SNC Elaris	Dalival	Bicolore, rouge rosé; fin août	Jardineries
Choupette® Dalinet (COV)	Inra/DL-SNC Elaris	Dalival	Bicolore rouge lavé; mi-octobre	Jardineries
Goldrush® ou Delisdor	*PRI (États-Unis)	*PRF Dalival	Jaune, avec russet; fin octobre	Jardineries
Ariane (COV)	Inra	Novadi	Bicolore, rouge lumineux; fin septembre	Jardineries
Initial (COV)	Inra	Novadi	Bicolore, rouge orangé mi-août	Jardineries
Pitchounette (COV)	Inra	Novadi	Bicolore, rouge strié; fin septembre	Jardineries
Story® Inored (COV)	Inra/Novadi	Novadi	Rouge lavé intense; début octobre	Jardineries
Verline (COV)	Inra	Novadi	Verte uniforme; mi à fin-octobre	Jardineries
Harmonie® Delorina (COV)	Pépinières G. Delbard	Pépinières G. Delbard	Rouge lavé; mi-octobre	Pépinières G. Delbard - jardineries
Delbard Celeste® Deltana (COV)	Pépinières G. Delbard	Pépinières G. Delbard	Bicolore, rouge brique; fin octobre	Pépinières G. Delbard - jardineries
Delfloga (COV)	Pépinières G. Delbard	Pépinières G. Delbard	Bicolore, rouge clair; fin septembre	Pépinières G. Delbard - jardineries
Divine® Delcored (COV)	Pépinières G. Delbard	Pépinières G. Delbard	Rouge pruiné, début octobre	Pépinières G. Delbard - jardineries

Le schéma de plantation a également été allégé : les plantations prévues tous les 10 m seront maintenues tous les 20 m comme les plantations qui avaient été réalisées en 2019 et 2020 pour le verger conservatoire. Cette plantation nous permet de garder les structures existantes sur l'irrigation et de maintenir des surfaces de culture plus importantes en maraîchage.

3. Rapport d'activité 2023

a. Commercialisation

L'année 2023 est une année très satisfaisante au niveau de la commercialisation des produits. En comparaison avec l'année 2022, les ventes ont été beaucoup plus aisées et il n'a pas été nécessaire de démarcher de nouveaux circuits.

Client	2023	2022	2021	2020	2019
--------	------	------	------	------	------

Boutique	39 397,67 €	30 374,59 €	35 661,33 €	29 987,04 €	26 089,41 €
Restauration lycée CHADIGNAC	4 446,29 €	3 942,16 €	3 660,66 €	1 683,27 €	3 331,59 €
Capac	4 199,05 €	1 997,73 €	42,36€	-	-
Jeunes Agricultures 17	3 495,45 €	1 932,83 €	2 240,32 €	-	-
BIOCOOP ROYAN	3 293,42 €	3 614,79 €	7 683,96 €	8 912,22 €	4 627,45 €
Les Jardins d'Eugénie LVC	3 251,93 €	2 289,13 €	2 995,11 €	3 225,23 €	2 696,99 €
Desclaude	2 023,95 €				
BIOCOOP du Pays Santon	850,78 €	2 763,25 €	1 212,68 €	2 537,77 €	2 231,11 €
Les Comptoirs de la Bio	-	3 184,34 €	-	-	-
Les jardins Charentais	-	3 027,50 €	-	-	-
Autres	10 899,22 €	9 850,49 €	10 610,32 €	9 105,66 €	26 110,09 €
Total	71 857,59 €	62 976,81 €	64 106,74 €	55 451,19 €	65 086,64 €

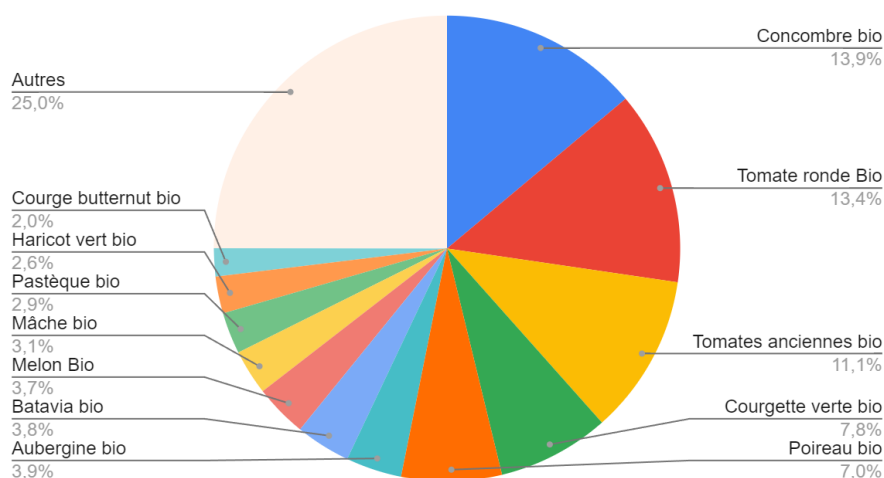
b. Point sur les cultures (données du 04/10)

Maraîchage

Le maraîchage est encore une fois l'atelier générant le plus de chiffre d'affaires, devant les plants maraîchers et l'horticulture. C'est un atelier en augmentation de 18 % par rapport à 2022 pour un chiffre d'affaires total de 29 540,46 € depuis le 01/01/2023.

50 % du chiffre d'affaires est réalisé sur 5 légumes : concombres, tomates rondes, tomates anciennes, courgettes et poireaux. Les problèmes de culture rencontrés durant l'hiver 2022 sur la serre BN n'ont pas été observés cette année et ont permis de diversifier les légumes feuilles notamment.

Répartition du chiffre d'affaire en légumes 2023



Répartition du CA entre les 20 principaux légumes sur 2023 en date du 04/10/2023

Libellé	2023	2022	2021	2020	2019
Concombre	4 101,44 €	2 295,58 €	2 212,85 €	2 254,08 €	1 533,94 €
Tomate ronde	3 968,54 €	3 099,80 €	3 323,69 €	2 296,11 €	3 792,47 €
Tomates anciennes	3 284,24 €	3 371,60 €	3 996,32 €	1 695,72 €	3 018,46 €
Courgette verte	2 295,16 €	2 053,01 €	1 852,01 €	3 882,66 €	2 645,48 €
Poireau	2 054,72 €	3 561,12 €	894,70 €	679,48 €	177,12 €
Aubergine	1 144,95 €	1 140,01 €	795,00 €	146,18 €	196,38 €
Batavia	1 125,22 €	412,03 €	768,25 €		
Melon Bio	1 079,91 €	742,32 €	-	318,17 €	164,51 €
Ail (nouv. et sec)	929,21€	983,48 €	-	-	-
Mâche	924,21 €		1 260,27 €	312,09 €	110,97 €

Répartition des ventes pour les dix principaux légumes en date du 04/10/2023, 04/10/2022, 04/10/2021, 04/10/2020 et 04/10/2019

Le chiffre d'affaires sur les légumes est dominé par le concombre, suivi de près par la tomate ronde qui représentent chacun plus de 13% du chiffre d'affaires sur le légume. Le poireau est en forte baisse par rapport à l'exercice 2022 en raison des méventes constatées sur le début de l'année 2023.

Légumes d'été

Les cultures d'été ont été plutôt réussies cette année. Les récoltes n'étaient pas aussi abondantes que sur l'exercice 2022 mais les ventes étaient en adéquation avec la production, notamment grâce aux commandes importantes de la CAPAC qui ont concerné en majorité le concombre. L'arrière saison sur les légumes d'été nous permet de tirer encore un chiffre d'affaires intéressant d'ici la fin octobre grâce à la reprise d'activité des cantines de l'établissement. Les résultats des aubergines ne sont une nouvelle fois pas à la hauteur de ce qui avait été attendu en raison de problèmes de pucerons. Cependant la différence de résultat obtenue sur ce légume grâce à la mise en place de plants greffés en 2022 et 2023 est très nette. Des débouchés existent pour ce légume, aucune perte n'a été constatée cette année.

Légumes d'automne

Les rendements en cours sont très corrects cette année. Ces légumes seront vendus d'ici la fin de l'année ou entreront en stock. Les patates douces seront récoltées après les vacances de la Toussaint.. Les rendements semblent corrects mais la fin de croissance est déterminante. Les poireaux sont loin d'être aussi gros que ceux plantés en 2022 en raison d'une plantation tardive et d'un été sec.

Transformation

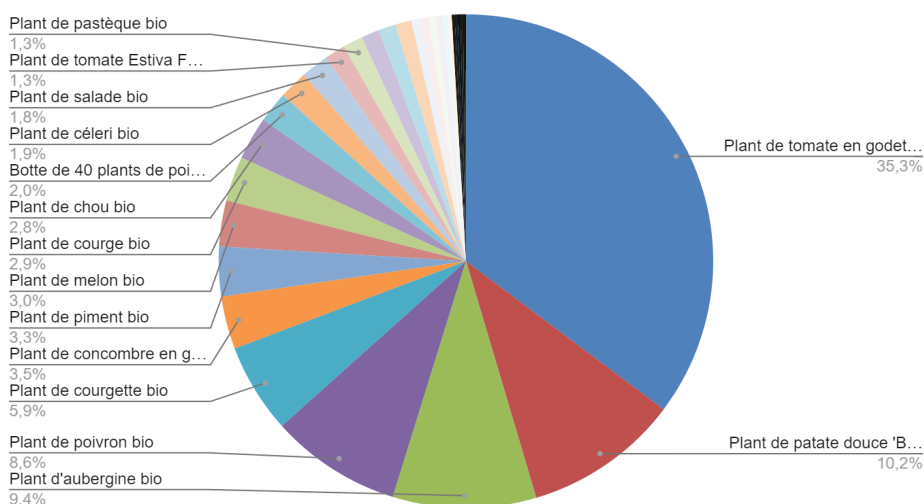
Afin d'éviter des pertes liées aux méventes du début 2023 sur les courges, une partie des potimarrons a été transformée en soupes par la Cocotte Gourmande située à Barbezieux. Ces soupes sont commercialisées à la boutique et permettent à l'exploitation de proposer une gamme de plus en plus complète au côté des coulis et des soupes de tomates et courgettes.

Plants maraîchers bio

Le chiffre d'affaires généré par l'atelier plants maraîchers bio est pour le moment de 14 171€ (contre 13 805 €, 12 346 € en 2021, 12 522 € en 2020). Ce sont des chiffres très encourageants qui s'expliquent par l'amélioration du calendrier de semis et la gestion des plants une fois en serre : suivi des séries de plants et gestion de la mouche du terreau notamment. L'écart par rapport à 2022 est d'autant plus notable puisque sur l'exercice précédent, l'exploitation avait réalisé une grosse commande de plants de patates douces pour un chiffre d'affaires total de plus de 3 000€, commande qui n'a pas été renouvelée en 2023.

Les plants de patates douces sont par conséquent en deuxième position en 2023 et les plants de tomates retrouvent la première position qui leur est habituelle dans le chiffre d'affaires avec un résultat de 4 995,53 €, contre 3 894 € en 2022 et 4 931 € en 2021. Il s'agit donc d'une année record pour cette famille de plants, qui traduit l'engouement des clients pour le rayon des plants potagers. La réussite de cet atelier en 2023 est sans doute liée en grande partie à l'inflation des prix sur l'alimentation et notamment les légumes frais, qui a poussé de nombreux ménagers à planter un potager malgré les risques annoncés de sécheresse.

Répartition des ventes sur les plants maraîchers 2023



Répartition du chiffre d'affaires de l'atelier plants maraîchers bio en 2023

L'atelier de production de plants maraîchers est en augmentation par rapport aux années précédentes, le nombre d'unités pouvant varier fortement en fonction du type de plants produits (godet ou motte). L'atelier a atteint sa capacité de production maximum au

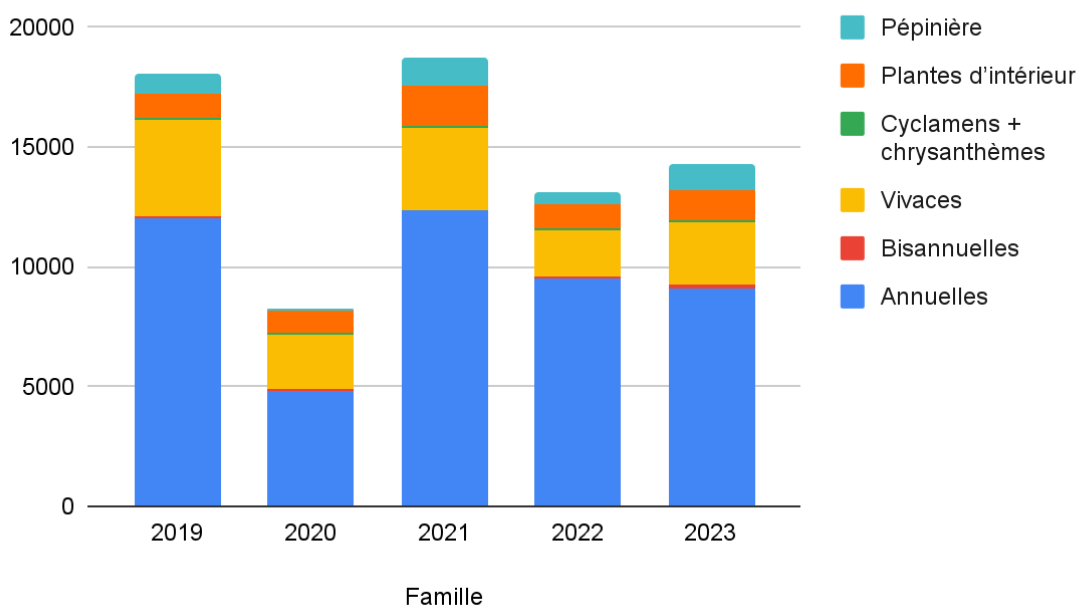
printemps, cependant il semble que les particuliers soient demandeurs de plants hors saison (saison automnale). Ce filon est à développer cette année avec les Saveurs d'Automne et pour les prochaines années.

	2019		2020		2021		2022		2023*	
	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques
Production totale	65 000	3 000	90 425	3 000	77 800	3 000	70 500	1770	74 900	1 400
Vente aux particuliers	12 687	1586	7802	1044	9 103	1281	7 800	670	7 800	1 300
Vente aux professionnels	15 805	407	47623	971	22 350	240	22 800	100	17 900	90
Auto-consommation	30 000	1 000	35 000	1000	46 380	1500	40 000	1000	49 200	0

Floriculture

L'atelier floriculture a connu des difficultés sur l'exercice 2022 en raison d'une édition plutôt molle des Foliflores. Cet événement a bien fonctionné sur 2023, pourtant le chiffre d'affaires des plantes à massif est relativement stable par rapport à l'exercice précédent, et bien loin des montants atteints sur les années 2019 et 2021.

Chiffre d'affaires de 2019 à 2023



Evolution du chiffre d'affaires de l'atelier horticole au 04/10 de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)

Annuelles	11998,05	4850,72	12346,92	9497,95	9 122,67
Bisannuelles	141,9	71	38,46	63,59	127,83
Vivaces	3964,52	2274,35	3431,86	1941,98	2 610,03
Cyclamens + chrysanthèmes	124,29	68,65	61	69,09	75,21
Plantes d'intérieur	1016,72	927,88	1675,31	1081,93	1 275,82
Pépinière	816,84	68,65	1186,74	437,5	1 072,40
TOTAL GENERAL	18062,32	8261,25	18740,29	13092,04	14 283,96

Art floral

L'atelier pédagogique « Art floral » permet un élargissement de notre gamme de produits.

Depuis trois ans, l'exploitation travaille avec de nouvelles municipalités sur la confection de gerbes pour le 11 novembre et le 8 mai. Les demandes se sont élargies sur d'autres manifestations (appel du 18 juin, 14 juillet, etc). Ces marchés semblent pérennisés puisque les municipalités passent désormais commande en amont des campagnes de démarchage.

L'exploitation a également été sollicitée pour le fleurissement de plusieurs mariages.

Le chiffre d'affaires de l'art floral est de 4 086€ 04/10/2023 contre 3 730 € à la même date en 2022 et 2 271 € à la même date en 2021.

Apiculture

Les récoltes 2023 ont été relativement faibles en raison d'un nombre d'essaim peu important. Les pressions frelon asiatique restent très élevées sur le cheptel.

4. Calendrier 2022-2023 et activités pédagogiques

a. Objectif Saveurs d'Automne

Les Saveurs d'Automne auront lieu les 18 et 19 novembre sur le thème de la solidarité au jardin. L'évènement sera couplé au festival ALIMENTERRE. La tenue des Saveurs d'Automne a été avancée d'une semaine par rapport aux éditions d'un commun accord entre AVF Saintes (co-organisateur de l'évènement) et les Serres de Chadignac. Cela permet de dégager l'évènement de la période des marchés de Noël et de la communication autour de la fin d'année qui rendait difficile la communication sur les Saveurs d'Automne.

Les expositions et démonstrations seront orientées autour du jardin en automne et en hiver. Une levée de fonds a été envisagée en soutien aux victimes du tremblement de terre au Maroc, mais les associations locales ne sont pas engagées sur cette aide humanitaire.

Festival ALIMENTERRE

La nouveauté de cette édition est l'organisation de la projection d'un film du festival ALIMENTERRE le vendredi soir, suivi d'une table ronde. Le film choisi s'intitule : Partir à l'Aventure et évoque les migrations de travailleurs agricoles issus de pays du Sud. Les participants des tables rondes ne sont pas encore définis. Nous espérons que la projection de ce film la veille des Saveurs d'Automne pourra donner de la visibilité à cet évènement.



Marché de producteurs

Les participants qui ont pour le moment répondu favorablement sont les suivants :

Samedi	Dimanche
	Elodie Dubut Oeufs
Isabelle Combeau - Les confitures du Chat Botté Confitures	Isabelle Combeau - Les confitures du Chat Botté Confitures
Nicole Soinet - Miel de Haute Saintonge Miel, pain d'épice, nougat, etc	Laurence Biard - Miel et Safran Miel et dérivés à base de safran
Julie Gougnon - Les Asperges de la Presqu'île Produits dérivés de l'asperge	Julie Gougnon - Les Asperges de la Presqu'île Produits dérivés de l'asperge
Mélanie Lhéritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio	Mélanie Lhéritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio
David Leservoisier - Le Renaudin Pinaud, Cognac, Vins, Jus de raisin	David Leservoisier - Le Renaudin Pinaud, Cognac, Vins, Jus de raisin

Associations

Nos partenaires habituels seront présents pour animer les Saveurs d'Automne :

- AVF Saintes : animation de la bourse aux plantes
- Mémoires fruitières des Charentes : présence à confirmer, démonstrations de greffe, pédagogie autour des fruitiers
- Club Bonsaï : le club bonsaï présentera une exposition tournée vers les plantes méditerranéennes (oliviers, conifères), et proposera des démonstrations de taille et d'entretien de Bonsaïs.

Animations des élèves

Le recrutement des élèves est pour le moment difficile, ce qui ne rend pas possible la tenue d'animations au cours des Saveurs d'Automne autre que la vente des produits de l'exploitation

Communication autour des Saveurs d'Automne

La communication est engagée du côté de l'exploitation et d'AVF Saintes avec la confection d'affiches et flyers à imprimer et à répartir en ville, ainsi que les publications habituelles.



Les réseaux sociaux permettront comme d'habitude de couvrir l'évènement en relayant des publications ciblées autour des différents producteurs et les visuels conçus pour l'occasion. Des publications ont été adressées à différents agendas (agenda de la ville de Saintes, Vidici, etc.) pour assurer la promotion de l'évènement, un spot sera diffusé pour deux semaines au cinéma et les médias (radio, journaux) seront sollicités pour l'occasion.

Commande de végétaux et production de plants

Les Saveurs d'Automne concernant surtout des végétaux de pépinière, il est souvent nécessaire de faire appel à de l'achat-revente pour faire coller les gammes de végétaux proposées à la boutique aux végétaux de saison, et à présent respectant le thème proposé pour chaque édition.

Quelques pépinières ont été retenues pour l'achat de végétaux cette année :

Agrumes de méditerranée	49125 Tiercé	Agrumes, oliviers, palmiers, autres ornementales
Spéciprod	17380 Chantemerle-sur-la-Soie	Végétaux variés

Moinet	79000 Niort	Végétaux fleuris
--------	-------------	------------------

Cette année les gammes proposées en achat-revente seront assorties de plants maraîchers et de plantes aromatiques produites sur l'exploitation.

b. Foliflores 2024

Les Foliflores 2023 auront lieu les 3, 4 et 5 mai.

5. Point financier 2022

a. DM

L'ébauche de décision modificative prévoit un déficit important (-61 290€) en fonctionnement en raison d'une augmentation des charges prévisionnelles (gaz, électricité, réparation de la chaudière, achats au 607, etc) qui n'est pas compensée par les ventes. L'admission en non valeur de 16 000€ de titres en doublon provenant des subventions de l'année 2019 alourdit encore le bilan. Cependant ces prévisions n'intègrent pas la variation des stocks, laquelle risque d'être positive en raison d'un certain nombre de marchandises qui pourrait être présentes à l'exploitation (restes de végétaux des Saveurs d'Automne, Conserves). De nombreux efforts vont être faits pour maîtriser les charges jusqu'à la fin de l'exercice sur les consommables (fluides notamment)

	BP+DM 2022	Compte financier 2022	BP 2023	DM1 2023	DM2 2023	DM3 2023	BP+DM 2023
RECAPITULATIF Exploitation Chadignac							
Produits A1	173 700 €	182 364 €	179 000 €	0 €	100 €	-20 000 €	159 100 €
Charges A1	194 610 €	196 512 €	191 140 €	0 €	20 550 €	10 400 €	222 090 €
Solde	-20 910 €	-14 148,47 €	-12 140 €	0 €	-20 450 €	-30 400 €	-62 990 €
Recettes A2	32 000 €	0 €	32 000 €			-30 000 €	2 000 €
Dépenses A2	62 100 €	8 984,94 €	57 000 €	0 €	0 €	-48 000 €	9 000 €
Solde	-30 100 €	-8 984,94 €	-25 000 €	0 €	0 €	18 000 €	-7 000 €
Total Recettes	205 700 €	182 363,95 €	211 000 €	0 €	100 €	-50 000 €	161 100 €
Total Dépenses	256 710 €	205 497,36 €	248 140 €	0 €	20 550 €	-37 600 €	231 090 €
Solde Général	-51 010 €	-23 133,41 €	-37 140 €	0 €	-20 450 €	-12 400 €	-69 990 €
Régularisations Amortissements	9 200,00 €	9 829,50 €	13 100,00 €	0 €	0 €	0 €	13 100,00 €
Variation du Fonds De Roulement	-41 810 €	-13 303,91 €	-24 040 €	0 €	-20 450 €	-12 400 €	-56 890 €

b. BP

Le BP 2024 propose une année à la quasi équilibre en prévoyant d'augmenter les produits en légumes et en produits transformés (conserves) tout en prévoyant une réduction des coûts liée aux fluides.

	Compte financier	BP+DM	BP
RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	2022	2023	2024
Produits A1	182 364 €	159 100 €	170 100 €
Charges A1	196 512 €	222 090 €	172 890 €
Solde	-14 148 €	-62 990 €	-2 790 €
Recettes A2	0 €	2 000 €	30 000 €
Dépenses A2	8 985 €	9 000 €	48 000 €
Solde	-8 985 €	-7 000 €	-18 000 €
Total Recettes	182 364 €	161 100 €	200 100 €
Total Dépenses	205 497 €	231 090 €	220 890 €
Solde Général	-23 133 €	-69 990 €	-20 790 €
Régularisations Amortissements	9 830 €	13 100 €	13 100 €
Variation du Fonds De Roulement	-13 304 €	-56 890 €	-7 690 €

c. Délibérations

Deux délibérations seront présentées en COnseil d'Administration :

- Admissions en non valeur des restes à recouvrer portant sur des titres en doublon de l'AMI 2019 et une facture de plants pour un total de 15 997,27€
- Admissions en perte de charge de la régie qui a été volée dans la nuit du 20 au 21 août 2023 pour un total d'environ 1300€. Nous faisons en sorte de récupérer le double des chèques qui ont été volés en faisant appel à la bonne volonté de nos clients.

B – Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l'Etablissement

EFFECTIFS EPLEFPA au 31/10/2023									
	Effectifs Physiques de l'établissement au 31/10/2023								EPLFPA
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	
Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)									
Fonctionnaire	47		2	1	20	1	26	1	98
Non Titulaire de Droit Public	10	1			4		5		20
Non Titulaire de Droit Privé									0
Sous-Total :	57	1	2	1	24	1	31	1	118
Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine									
Fonctionnaire	21				5		11		37
Non Titulaire de Droit Public	2				3		3		8
Non Titulaire de Droit Privé									0
Sous-Total :	23	0	0	0	8	0	14	0	45
Personnels employés par l'EPLFPA de Saintonge									
Fonctionnaire									0
Non Titulaire de Droit Public	7		34	20	7		11		79
Non Titulaire de Droit Privé		4				1		1	6
Sous-Total :	7	4	34	20	7	1	11	1	85
EFFECTIF TOTAL :	87	5	36	21	39	2	56	2	248
	Effectifs en ETP de l'établissement au 31/10/2023								EPLFPA
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	
Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)									
Fonctionnaire	45,6		2	1	19,6	1	30,8	1	101,00
Non Titulaire de Droit Public	7,2	1,0			3,5		5		16,70
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
Sous-Total :	52,80	1	2	1	23,10	1	35,80	1	117,70
Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine									
Fonctionnaire	20,50				4,80		11,00		36,30
Non Titulaire de Droit Public	2,0				3		3		8,00
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
Sous-Total :	22,5	0	0	0	8	0	14,0	0	44
Personnels employés par l'EPLFPA de Saintonge									
Fonctionnaire									
Non Titulaire de Droit Public	5,60		33,10	19,80	4,50		9,77		72,77
Non Titulaire de Droit Privé		4				1		1	6,00
Sous-Total :	5,60	4,00	33,10	19,80	4,50	1,00	9,77	1,00	78,77
EFFECTIF TOTAL :	80,90	5,00	35,10	20,80	35,40	2,00	59,57	2,00	240,77

C- Tableau des emplois sur budget

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Rémunération principale	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire - régime indemnitaire
01-06	Permanent	C	Assistant d'Education	18/11/13	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 13-50	oui	01/09/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 347	361	SFT
01-07	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	04/06/12	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	néant	non	SMIC	Acte 12-28	non									
01-09	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	01/09/23	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 347	361	
01-10	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	26/08/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/23	25/08/24	IB 347	361	
01-11	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	non									
01-12	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	25/08/22	50%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361	SFT
01-13	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	28/02/19	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/23	27/08/24	IB 347	361	SFT
01-14	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 07-1-10	oui	07/03/19	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/23	27/08/24	IB 347	361	
01-15	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	05/09/22	16H/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	04/09/23	05/07/24	Avantages nature		
01-16	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	07/09/23	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	07/09/23	05/07/24	Avantages nature		
01-17	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	19/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	04/09/23	05/07/24	Avantages nature		
01-18	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	13/09/23	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	13/09/23	05/07/24	Avantages nature		
01-19	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 07-1-10	oui	14/9/23	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	14/09/23	05/07/24	Avantages nature		
01-20	Permanent	MAP	Maître au pair	28/11/18	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	Acte 18-86	oui	18/09/23	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	18/09/23	05/07/23	Avantages nature		
01-21	Permanent	C	Secrétaire accueil	28/11/18	1 an	70 %	Art. L332-3 du CGFP	Indemnité+SFT	non	IB 368 à 505	Acte 18-92	non									
01-24	Temporaire	Contrat aidé	Aide documentaliste	23/11/07	1 an	26h/sem	Code du travail L322-4-7 et R322-16 à 322-16-3 Loi 2005-32 du 18/01/2005	néant	non	SMIC	Acte 07-53	non									
01-29	Permanent	C	Agent des espaces verts	13/06/14	1 an	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	IB 342 à 382	Acte 14-30	non									
01-31	Permanent	C	Assistante de direction EPL	01/12/17	CDI	70 %	Art. L332-3 CGFP	IAT+SFT	non	IB 372 à 597 + IAT	Acte 17-62	oui	04/07/11	30%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	01/09/17		IB 513	441	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 21-95	oui	04/09/17	61,50%	Code Education Art. L917-1	CDD	01/09/23	29/09/23	IB 378	366	SFT
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 19-64	non									
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	IB 368 à 505	Acte 19-65	non									
01-35	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	IB 347	Acte 21-98	non									
01-36	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 23-35E	non									
01-37	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	CDD	100 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010 Note de service DGER/SDPFE/2016-672 du 23 Aout 2016	néant	non	Indemnité mensuelle suivant réglementation en vigueur	Acte 23-62	non									
01-38	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	CDD	86 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010 Note de service DGER/SDPFE/2016-672 du 23 Aout 2016	néant	non	Indemnité mensuelle suivant réglementation en vigueur	Acte 23-62	non									

Emploi non occupé

Fait objet d'une délibération de suppression de poste

Fait objet d'une délibération de création de poste

Fait objet d'une délibération modificative

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l’emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l’emploi	Date de création ou modification de l’emploi	Durée de l’emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Rémunération principale	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l’emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
02-01	Permanent	Salarié agricole	Vacher	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Avantages nature + primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 3 Coef. 19	Acte 21-05	oui	08/12/97	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	08/12/98		Palier 3 Coef. 19		A. nature logement + prime ancienneté
02-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole céréales	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 11	Acte 21-05	oui	01/12/98	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/99		Palier 1 Coef. 11		Prime ancienneté
02-03	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 9	Acte 21-05	oui	01/12/19	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/19		Palier 1 Coef. 9		Prime ancienneté
02-04	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel (9 pers max en même tps)	23/11/07	1 an	100 jours	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	néant	non	SMIC	Acte 18-06	non			Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020						
02-05	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non									
02-06	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non									
02-07	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non									
02-08	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	SMIC	Acte 12-48	non									
02-09	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	19/06/19	2 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	Néant	non	SMIC	Acte 19-24	non									
02-10	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	25/03/22	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Palier 1 Coef. 9	Acte 22-05 bis	oui	01/07/23	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/07/23		Palier 1 Coef. 9		Prime ancienneté

Emploi non occupéFait objet d'une délibération de suppression de poste

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE																						
EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération
03-03	Permanent	A	Formateur SESG	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	26/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	SFT+ISOE	
03-05	Permanent	A	Formateur EPS	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/01/1993	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/1998		IB 763	629	ISOE	
03-09	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/1997	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	ISOE	
03-12	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	SFT+ISOE	
03-13	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères - Biologie	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2001	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2011		IB 711	590	SFT+ISOE	
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2023	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/204	IB 562	476	ISOE	
03-21	Permanent	C	Secrétaire	20/06/2017	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 380 à IB 548	Indemnité+SFT	non	Acte 17-27	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 354	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) +SFT	
03-22	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	18/05/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	17/05/2023	IB 397	370	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
03-23	Permanent	C	Secrétaire	22/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	06/04/2021	80%	Art. L811-8 du CRPM	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 353	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
03-24	Permanent	C	Secrétaire accueil	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21-44	oui	01/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 353	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
03-26	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	oui	01/09/2023	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 347	361		
03-28	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-36	Permanent	A	Formateur Français	20/06/2017	CDI	40 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2020	40%	Art. L332-3 du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2023	IB 562	476	ISOE + SFT	
03-37	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-40	Permanent	A	Formateur Agro-équipement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	09/10/2023	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	09/10/2023	31/08/2024	562	476	ISOE	
03-45	Permanent	A	Formateur Viticulture	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	03/01/2023	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 523	448	ISOE	
03-46	Permanent	A	Formateur Français - Maths - Activités diverses	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	01/09/2014	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 542	461	SFT + SOE	
03-49	Permanent	A	Formateur Informatique/Chargé de Communication	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/02/2019	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 562	476	ISOE	
03-50	Permanent	A	Formateur Economie Gestion	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	07/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	ISOE	
03-51	Permanent	A	Formateur Sciences Physiques, Chimie, Biochimie, Microbiologie	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 582	492	ISOE	
03-52	Permanent	A	Développeur apprentissage	26/03/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-13	oui	01/04/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	03/04/2018		IB 542	461	ISOE	
03-53	Permanent	A	Formateur Génie des Procédés	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 619	519	ISOE	
03-54	Permanent	A	Formateur	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	14/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 523	448	ISOE	
03-55	Non Permanent	A	Formateur/Coordonnateur disp. Prépa apprentissage	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non										
03-56	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 542	492	ISOE + SFT	
03-57	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	04/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE	
03-58	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	10/01/2022	100%		CDI	01/09/2023		582	492	ISOE	
03-59	Permanent	A	Formateur Français ESC	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	10/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE	
03-60	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-61	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 562	492	ISOE	
03-62	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 542	461	ISOE	
03-63	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-46	oui	16/03/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	16/03/2023		IB 358	361	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	

03-64	Permanent	B	Animateur Qualité	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 343 à IB 503	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	20/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 542	461	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
03-65	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-66	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-67	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 582	492	ISOE	
03-68	Permanent	A	Responsable pédagogique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2003	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 876	715	ISOE	
03-70	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	27/08/2013	90%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/04/2021		IB 523	448	ISOE + SFT	
03-72	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 21-44	non										
03-73	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à 597	SFT + indemnité	non	Acte 21-44	oui	26/04/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 354	361	SFT + Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
03-74	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21-44	oui	08/09/2007	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	ISOE	
03-75	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-43B	oui	20/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 562	492	ISOE	
03-76	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21-43C	oui	30/08/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2023	31/08/2024	IB 619	519	ISOE + SFT	
PNA1	Permanent	A	Formateur Anglais	26/03/2021	CDI	100 %	Poste gagé	IB 821	ISOE + SFT	oui selon taux horaire MAA	Acte 21-18	oui		100%	Poste gagé	PG			IB 821	715	ISOE	

Emploi non occupéfait objet d'une délibération de suppression de poste

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS											
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération	
04-02	Permanent	A	Formateur Taille et soins des arbres	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/16	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	461	SFT + ISOE		
04-03	Permanent	A	Formateur Pépinières et Espaces Verts	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	15/03/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/23	IB 562	476	ISOE + SFT		
04-04	Permanent	A	Formateur Espaces verts	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	19/04/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 562	476	ISOE		
04-05	Permanent	A	Formateur DAPA	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	01/03/23	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 562	476	ISOE		
04-06	Permanent	A	Formateur Horticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/11/13		IB 562	492	ISOE		
04-07	Permanent	A	Formateur Agriculture et polyculture élevage	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	14/01/02	80 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/06		IB 619	557	ISOE		
04-19	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	non											
04-20	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	oui	09/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/22		IB 397	361	SFT + Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)		
04-21	Permanent	C	Agent d'entretien et ménage	26/11/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 21 - 888	oui											
04-27	Permanent	A	Formateur français mathématiques connaissance monde actuel	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	01/02/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/02/16		IB 542	492	SFT+ISOE		
04-28	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	17/11/08	90 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/15		IB 582	519	SFT+ISOE		
04-29	Permanent	A	Formateur CIPP - Techniques agricoles	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non											
04-30	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	14/09/23	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	14/09/23	31/08/24	IB 562	476	ISOE		
04-31	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non											
04-32	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 353 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	non											
04-33	Permanent	A	Formateur Viticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	14/12/17	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 562	476	ISOE		
04-34	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 353 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 45	non											
04-35	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non											
04-38	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non											
04-39	Permanent	A	Formateur CIPP et SP8F	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	21/11/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 562	476	ISOE		
04-40	Permanent	A	Formateur Arboriste Elagueur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/22		IB 542	461	ISOE		
04-42	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	non											
04-43	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	non											
04-44	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à 597	SFT+Indemnité	non	Acte 21 - 45	oui	03/09/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 478	415	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT		
04-45	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/11	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	15/04/21		IB 582	492	ISOE		
04-46	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 542	461	SFT + ISOE		
04-47	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/05/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 619	519	ISOE		
04-48	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 888	oui	01/03/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 347	361	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)		
04-49	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	non	Acte 21 -88C	non											

Emploi non occupé

fait objet d'une délibération de suppression de poste

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS											
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération	
05-01	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	13/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361			
05-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	27/02/23	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	29/08/23	28/08/24	IB 347	361			
05-04	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361			
05-06	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	12/06/15	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	SMIC	néant	non	Acte 15-32	non											
05-08	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/08/18	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/23	31/08/24	IB 347	361			
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-96	oui	22/11/21	25%	Code Education Art. L917-1	CDD	22/11/21	21/11/24	IB 359	361			
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-96	non											
05-11	Temporaire	C	Service civique	26/03/21	CDD	100 %	Loi 2010-241 Art 120-6	Indemnité 107,80 €/mois	néant	non	Acte 21-30	non											
05-12	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-96	oui	25/08/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361			
05-14	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 23-35E	oui	01/11/2023	7%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/11/2023	31/12/2023	IB 397	361			

Emploi non occupéFait objet d'une délibération de suppression de poste

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération
06-01	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	21/06/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 7 Coeff. 74	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-37D	non										
06-02	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 3 Coeff. 20	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	ACTE 21-06	oui	01/09/22	100%	Code du travail Convention collective nationale de la	CDI	01/09/22		Palier 3 Coeff. 20		Prime exceptionnelle	
06-03	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier occasionnel	18/11/13	1 an	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 13-50	non										
06-04	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	20/06/18	2 ans	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	néant	non	Acte 18-27	non										

Emploi non occupéFait objet d'une délibération de suppression de poste

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l’emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l’emploi	Date de création ou modification de l’emploi	Durée de l’emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l’emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	non										
07-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	20/02/23	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 385	367		
07-05	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	01/11/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/23	25/08/24	IB 347	361	SFT	
07-06	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	70%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361		
07-07	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	15/11/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/23	25/08/24	IB 347	361		
07-08	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 09-53	oui	13/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/23	05/07/24	Avantages nature			
07-09	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 09-53	oui	11/09/23	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	11/09/23	05/07/24	Avantages nature			
07-13	Permanent	MAP	Maître au pair	27/05/11	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SMIC : Avantages nature +/- indemnité différentielle	néant	non	Acte 11-27	oui	06/09/21	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/23	05/07/24	Avantages nature			
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	oui	11/01/18	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/22	10/01/24	IB 374	365		
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	oui	14/01/21	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/21	13/01/24	IB 397	361	SFT	
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-97	non										
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	SFT	non	Acte 21-98	non										
07-26	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	oui	25/08/22	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/23	24/08/24	IB 347	361	SFT	
07-28	Permanent	C	Agent de service	26/11/2021	CDI	70 %	Art. L332-3 du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + Indemnité	non	Acte 23-35D	oui	27/03/2013	70%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	25/04/2019		IB 397	361	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)	
07-29	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	SFT + indemnité	non	Acte 23-35E	non										
07-30	Permanent	C	Assistant d'Education	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	non	Acte 23-35C	oui	26/08/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	26/08/2023	25/08/2024	IB 347	361		

Emploi non occupéFait objet d'une délibération de suppression de poste

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS												OCCUPATION DES EMPLOIS											
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	Date du dernier changement de rémunération	
08-06	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Palier 5 Coef. 37	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-07	oui	03/09/18	100%	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	CDI	03/09/18		Palier 5 Coef. 37		Prime ancienneté	1/4/21	
08-07	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non											
08-08	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non											
08-09	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	140h		SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non											
08-10	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	26/03/21	3 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	néant	non	Acte 21-08	oui											

Emploi non occupéFait objet d'une délibération de suppression de poste